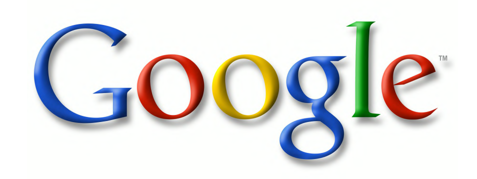
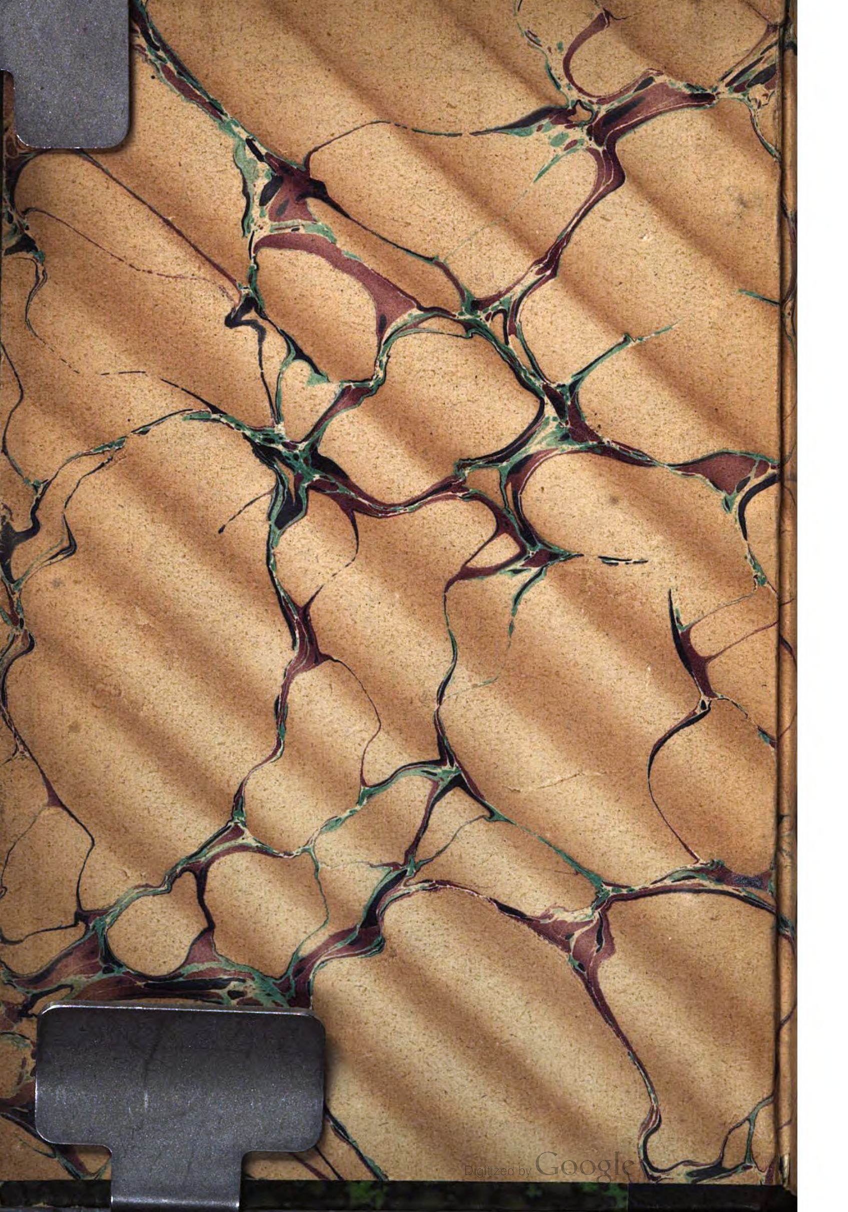







LYON

CAEN

SON HISTOIRE
ET SES MONUMENTS

GUIDE DU TOURISTE

SUIVI D'UN ITINÉRAIRE DU

CHEMIN DE FER DE CAEN A LA MER

(JUSQU'A COURSEULLES)

PAR

Gaston LAVALLEY



CAEN
E. VALIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
5, RUE AU CANU, 5

CAEN

SON HISTOIRE ET SES MONUMENTS

GUIDE DU TOURISTE

Propriété de l'Éditeur.

CAEN

SON HISTOIRE

ET SES MONUMENTS

GUIDE DU TOURISTE

SUIVI D'UN ITINÉRAIRE DU

CHEMIN DE FER DE CAEN A LA MER

(JUSQU'A COURSEULLES)

PAR

GASTON LAVALLEY



CAEN

E. VALIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE AU CANU, 5

1877

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES RUES, PLACES ET PROMENADES

OU SE TROUVENT

DES MONUMENTS, MUSÉES, MAISONS ANCIENNES, STATUES ET FONTAINES.

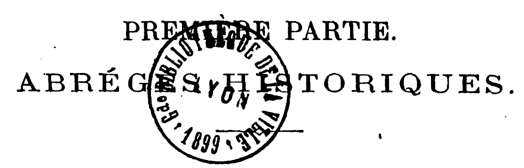
E'

Situ
équi
tiam
des
pg
plie
reg
per
a
des
que
gen
ne
an
Tr
Seig
ia

CAEN

ET SES MONUMENTS.

GUIDE DU TOURISTE.



PREMIÈRE PARTIE.

ABRÉGÉS HISTORIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE CAEN.

Situé au confluent de l'Orne et de l'Odon, au milieu de magnifiques prairies, Caen a de tout temps, par sa position charmante, mérité l'admiration de ceux qui l'ont visité. « Ceste ville de Caen, dit M. de Bras, son vieil historien, au « jugement de chacun qui la voit et contemple, est l'une des « plus belles, spacieuse, plaisante et délectable que l'on puisse « regarder, soit en situation, structure de murailles, de tem- « ples, tours, pyramides, bastimens, hauts pavillons et édifices, « grandes et larges rues au nombre de quarante, sans celles « des fauxbourgs ; accompaignée et embrassée, tant d'amont « que d'aval, de deux amples et plaisantes prairies de lar- « geur viron demy lieuë, et de longueur à perte de veuë, « encloses d'assez grosses et hautes collines ou costeaux, « au pied desquels flue et reflue ceste grosse rivière d'Oulne « (comme Ptolomée l'appelle), et de present vulgairement « nommée Orne, qui la ceint et orne selon le flot et reflot « de la mer, qui l'enfle deux fois le jour. »

Traitant quelque cent ans plus tard le même sujet, Mme de Sévigné n'était pas femme à se laisser distancer sur le terrain des épithètes. « Ce pays est très-beau, dit-elle, et Caen, « la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux

« située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les « plus belles églises; des prairies, des promenades, et, enfin « la source de tous nos plus beaux esprits. » Après la prose, les vers. Moisant de Brieux s'écrie, dans son livre des *Origines de quelques coutumes anciennes de parler :*

Caen, ô Caen, si de ma mémoire
Jamais je songe à te bannir,
Si de ton charmant souvenir
Je ne fais ma plus grande gloire,
Que je sente engourdir mes doits,
Qu'aussi tost ma langue séchée,
Au palais enroüé se trouvant attachée,
Perde l'usage de la voix.

Segrais, dans son poème d'*Athis*, *célèbre* aussi les beautés de sa ville natale :

..... Caen, qui par son assiette et commode et plaisante,
Par son air toujours pur, sa demeure riante,
Par ses prés, par ses eaux et par mille beautés,
Justement le dispute aux plus nobles cités.....

On pourrait avec raison se défier de l'enthousiasme d'un historien local, de l'abondance d'un écrivain fertile en épithètes, ou des exagérations voulues de la poésie, si nous ne mêlions à ce concert de louanges la note aigre du réformateur. Ce mécontent, tout en appliquant à ses concitoyens une bonne volée de bois vert dans ses *Réflexions patriotiques* [1], n'en pose pas moins à son tour une couronne, quelque peu mêlée d'épines, sur le front de la cité vantée :

« Je ne ferai point ici une description topographique, « dit-il, il n'y a qu'à parcourir et ouvrir les yeux. La bonté « du sol, la fertilité des campagnes, la proximité de la mer, « une rivière qu'on pourrait beaucoup améliorer, un port « qu'on pourrait perfectionner, la salubrité de l'air, suivant « plusieurs célèbres médecins, sont des avantages perpé- « tuels, dont peu de villes peuvent se vanter, avec autant « de fondement.

« A l'abri du vent du Nord, mollement inclinée vers le « Sud, penchée sur le bord des eaux, qui serpentent le long « de vastes prairies, et qui se partagent en divers canaux; « exposée à l'aspect du Midi, elle jouit de plusieurs coups- « d'œil charmans. Deux fois par jour, elle est baignée des « flots de l'Océan. Jusqu'au pied de ses murs, les hautes « marées conduisent des navires, qui en feroient une ville

1. *Réflexions patriotiques sur les moyens d'embellir la ville de Caen.* Caen, 1750, brochure in-4.

« d'un bon commerce, si le Gouvernement daignoit jeter sur « elle des regards favorables. »

Ces avantages naturels, proclamés d'un accord unanime, ne semblent pas avoir suffi à l'ambition de la ville de Caen. Comme aux riches parvenus, on a voulu lui chercher des titres de noblesse ; et neuf cents ans d'existence authentique ont paru mesquin à beaucoup de ses maladroits amis. A force d'interprétations étymologiques, ayant toutes pour but d'attribuer à la ville de Caen une antique origine, certains de ses historiens n'ont réussi qu'à la couvrir d'un ridicule dont on ne saurait la rendre responsable. Quelques-uns tirant le mot *Cadomus* de *Cadmus*, ont prétendu que ce Phénicien était venu fonder une ville sur les bords de l'Orne en 1519 avant Jésus-Christ. D'autres, moins ambitieux, sans fixer de date, se sont contenté de chercher l'origine du nom de Caen. Robert Cenalis le fait venir de *Campodomus*, maison de campagne; certains étymologistes le voient dans le latin *Cani*, parce que, à cause de la salubrité de l'air, les habitants de Caen y vieillissent et finissent par avoir des cheveux blancs. Segrais, dans son poème d'Athis, dépasse tous ses rivaux par l'originalité de son explication ; selon lui, le mot Caen serait une onomatopée, une imitation du cri du canard, qui venait en troupes innombrables dans les marais, sur le bord de l'Orne.

Après tant d'insanités, un historien sérieux, M. Pont, clôt le débat par une solution très-acceptable. Selon lui, Caen aurait été fondé, vers la dernière moitié du IVe siècle, par une colonie de ces nombreux prisonniers d'Outre-Rhin, Suèves, Allemands et Bataves, que les Romains transportèrent dans notre contrée, et qui, plus tard, devinrent des colons militaires chargés de défendre les côtes contre les tentatives de leurs anciens compatriotes. Tandis que les Allemands s'établissaient sur un plateau de l'Orne et donnaient leur nom d'*Alleman-Heim* (demeure, station des Allemands), au village qu'on appelle encore *Allemagne*; en face d'eux se placèrent les Kattes, dans un lieu qui fut appelé *Kat-Heim* (demeure, station des Kattes). Ce nom de Kat-Heim est arrivé à la désinence de Caen, en passant par les transformations de *Caheim*, *Cahem*, *Cahen*, *Caen*.

A l'époque de sa fondation, Caen n'était qu'un simple bourg, un bureau de péage établi sur la voie romaine, qui conduisait de Lisieux à Bayeux. Son nom n'apparaît pour la première fois qu'en 1006 dans une charte de l'abbaye de Fécamp. Richard III, en donnant cette ville comme douaire à sa femme Adèle, s'exprime ainsi dans l'acte de donation de l'an 1026 : « Je lui accorde dans le comté de Bayeux la ville que l'on appelle Cathim sur l'Orne, avec les églises,

vignes, prés, moulins, champs de foire, péage, port et toutes ses dépendances. »

En quelques années, de 1006 à 1026, Caen avait donc pris une véritable importance ; ce n'était plus un bourg, c'était déjà une ville. Sa transformation s'acheva sous l'impulsion intelligente et énergique de Guillaume II, si célèbre plus tard sous le nom de Guillaume-le-Conquérant. Le duc bâtit sur une hauteur, qui dominait le passage de l'Orne, une citadelle, qui devint bientôt le siége de l'Echiquier. Il fortifia le pont de Darnetal, appelé depuis le pont Saint-Pierre, couronna de remparts les quais de l'Orne, et traça autour du centre de la ville une enceinte de murailles. Quand il eut ainsi fait de la ville une place de guerre importante, un point stratégique d'où, grâce au voisinage de la mer, il pouvait surveiller l'Angleterre récemment conquise, sans perdre de vue ses vassaux turbulents de la Basse-Normandie, il songea à embellir la nouvelle cité et à l'orner de magnifiques monuments. C'est ainsi qu'il jeta les fondements des deux riches abbayes de Sainte-Trinité et de Saint-Etienne, en même temps qu'il fondait un hôpital pour le soulagement des malades. Pour lui et sa famille, il éleva deux superbes palais, l'un dans le château même, et l'autre dans l'enceinte de son abbaye de Saint-Etienne.

Le développement matériel de la ville fut suivi d'un grand mouvement intellectuel. Le fameux Lanfranc, premier abbé de Saint-Etienne, fit de cette abbaye le centre d'un enseignement, où se formèrent les meilleurs écrivains et les savants les plus illustres du moyen âge [1].

Un règne si glorieux devait avoir une triste fin. Les funérailles du duc Guillaume, qui eurent lieu à Caen, furent signalées par les incidents les plus dramatiques. Tandis que l'on conduisait le corps du Conquérant à l'abbaye de Saint-Etienne, un incendie, qui éclata tout à coup, s'étendant de maison en maison, détruisit une grande partie de la ville intérieure. Puis ce fut au moment de l'inhumation, le scandale de la réclamation d'Asselin, bourgeois de Caen, qui revendiqua comme sien le terrain dans lequel on allait descendre le royal cadavre. Une dernière humiliation était

1. Nous ne parlons ici ni de l'Assemblée d'Etat, sorte de représentation provinciale, qui eut lieu à Caen en 1047 ; ni de la *paix*, ou trêve de Dieu, qui fut décrétée en 1061 sur le territoire de *Sainte-Paix*, ni des autres évènements, politiques ou religieux, du règne de Guillaume, parce que ces récits trouveront leur place naturelle dans les notices que nous donnerons sur chacun des monnments de la ville. Cette remarque ne s'applique pas seulement au temps du duc Guillaume, mais à toutes les époques de l'histoire de Caen, dont nous écrivons ici un résumé qui ne doit pas faire double emploi avec l'historique des édifices.

réservée aux restes du Conquérant. Comme on mettait le corps dans la bière, et qu'on s'efforçait de le plier, parce qu'elle se trouvait trop petite par la maladresse des ouvriers, il s'exhala du cadavre une odeur si intolérable que « les prêtres se hâtèrent de terminer la cérémonie, et de se retirer de suite tout effrayés dans leurs demeures [1]. »

La mort de Guillaume (1087), fut suivie d'une lutte fratricide entre ses héritiers. Robert-Courte-Heuze (ainsi nommé à cause du peu de hauteur de ses bottes), fit d'abord alliance avec son frère cadet Henri, pour arracher à Guillaume-le-Roux, son autre frère, la couronne d'Angleterre, dont celui-ci s'était emparé par intrigue; mais, dépensant pour ses plaisirs l'argent qu'on lui avait prêté pour faire la guerre, il fut bientôt obligé d'abandonner l'Angleterre à Robert, avec lequel on le voit conclure à Caen un traité d'alliance contre leur frère Henri. Pendant ces troubles, l'incendie, l'homicide, les spoliations de toute sorte désolèrent la Normandie. Les abbayes de Caen furent pillées et leurs biens ravagés, ou repris par ceux-là même dont elles les avaient reçus. Entouré de courtisans avides, de bouffons et de prostituées, Robert-Courte-Heuze laissait faire. Débauché, mais brave, il s'expatria, poussé peut-être par le remords, pour prendre une part glorieuse à la Croisade prêchée par Pierre l'Ermite. Pendant son absence, Guillaume-le-Roux mourait, tué à la chasse, et Henri, au détriment de son aîné, se faisait proclamer roi d'Angleterre, un mois avant le retour de Robert. Non content de ce résultat, l'ambitieux voulut enlever la Normandie à son frère aîné. Robert, à cette nouvelle, sortit de son apathie et fit des préparatifs de résistance. C'est à cette époque (en 1104) qu'il entreprit de creuser à Caen les deux canaux (dont l'un porte son nom), qui formèrent l'île Saint-Jean. Les taxes énormes, qu'on leva arbitrairement pour couvrir les dépenses de ces travaux, mécontentèrent les principaux habitants de la ville. Et, quand l'ennemi se présenta, des traîtres lui ouvrirent les portes de la ville. Robert s'échappa par la porte Milet, et n'essaya de résister à l'envahisseur qu'à Tinchebray; mais il fut battu, fait prisonnier et enfermé, pour le reste de sa vie, dans la prison de Cardiff, en Angleterre (1106).

Désormais seul possesseur de la couronne royale d'Angleterre et de la couronne ducale de Normandie, Henri Ier fit oublier ses crimes par une sage et vigoureuse administration. Lui qu'on avait vu, dans sa jeunesse, piller les terres données par sa mère à l'abbaye de Sainte-Trinité, marqua

1. *Histoire de Normandie,* par Orderic VITAL, liv. VII, traduct. Guizot.

les commencements de son règne par la répression énergique du brigandage. Caen lui fut redevable de plusieurs embellissements. Il fit exhausser les murs du château, bâti par le duc Guillaume, et construire dans l'intérieur un donjon, qui était à la fois une citadelle et un palais, disposé de manière à recevoir une cour brillante.

Une indigestion de lamproies, dont Henri Ier avait mangé trop avidement à son retour de la chasse, mit fin (1135) à cette carrière si mêlée de bien et de mal, et aussi à la tranquillité de la Normandie qui fut ensanglantée par une guerre civile de seize ans. Enfin, en 1151, la famille de Guillaume-le-Conquérant fut remplacée en Normandie et en Angleterre par la maison des Plantagenets d'Anjou. Henri II, petit-fils par les femmes du duc Guillaume, réunit sur sa tête les deux couronnes d'Angleterre et de Normandie, auxquelles il ajouta l'Anjou et la Guyenne.

Malgré les guerres civiles que suscita l'ambition de ses enfants, trop pressés de régner, Henri II réalisa d'heureuses réformes dans les lois et dans les coutumes. Pendant son règne, aussi long que tourmenté, Caen devint un centre brillant où les audiences de l'*échiquier*, à la fois cour de justice et cour des comptes, mêlaient leur note grave au bruit des fêtes, qui suivaient la signature d'une trêve, ou accompagnaient une solennité religieuse ou littéraire. Dans une cour qui réunissait tout ce que le duché avait de plus éminent dans l'église et la noblesse, on voyait figurer, à côté du légiste Raoul de Glanville, le poète anglo-normand Wace qui se disait lui-même *clerc de Caen*. Ce fut pour la ville une heureuse époque, assombrie toutefois par le drame du meurtre de Thomas Becket, et troublée par les échos lointains de la guerre civile.

Avec Richard-Cœur-de-Lion, qui succéda à son père en 1189, Caen sut encore échapper aux aventures guerrières; mais s'il ne paya pas l'impôt du sang, en revanche il contribua pour une part onéreuse à l'énorme rançon que dut fournir la Normandie, pour racheter la liberté de son duc, fait prisonnier, à son retour de la troisième croisade, par son ennemi Léopold.

Quoique pressurée par les exactions de Richard, la ville de Caen ne tarda pas à le regretter. Jean-Sans-Terre, qui succéda à son frère en 1199, signala les premières années de son règne par des actes de lâcheté et de cruauté. Le meurtre de son neveu Arthur de Bretagne, qu'il égorgea, dit-on, de ses propres mains avant de le précipiter dans la Seine, souleva une indignation générale, dont Philippe-Auguste, roi de France, sut profiter habilement pour faire proclamer la déchéance de l'assassin. Cet événement dramatique eut pour Caen des conséquences heureuses. Pour se procurer les

moyens de lever une armée de mercenaires, destinée à repousser l'attaque du roi de France, Jean-Sans-Terre après avoir emprunté aux abbayes, aux barons, aux bourgeois, après avoir fait argent de tout, même de la justice qu'il vendit effrontément, se décida enfin, le 17 juin 1203, à accorder, moyennant finances, à la ville de Caen des lettres d'affranchissement, avec tous les droits et libertés attachés à la commune. Ayant dû payer leurs chartes, les Caennais ne se crurent pas obligés à la reconnaissance. Pressés d'échapper à un joug indigne, ils envoyèrent des députés au roi de France, qui poursuivait sa marche triomphale dans la Basse-Normandie.

A partir du moment où il appartint à la France (2 mai 1204), Caen, pendant un siècle et demi, ne vit pas s'accomplir ce qu'on est convenu d'appeler de grands événements, c'est-à-dire de grands malheurs. Dans cette période obscure mais heureuse, il voit son commerce devenir florissant, les franchises de la commune se développer, sa bourgeoisie obtenir sous Philippe-le-Bel, en 1302, l'autorisation d'acheter des terres nobles, enfin les serfs des domaines royaux de son bailliage conquérir leur liberté.

Ses malheurs recommencent avec la guerre de Cent ans. Pour prévenir l'ennemi, les villes de Caen et de Rouen, avec plusieurs autres cités normandes, avaient pris l'audacieuse résolution d'aller attaquer les Anglais chez eux. Elles avaient même offert au roi de France de lever à leurs frais 4,000 hommes d'armes et 40,000 hommes de pied; mais ce plan hardi échoua; le roi d'Angleterre, Edouard III, débarqua subitement avec son armée dans la Basse-Normandie, qu'il parcourut comme une trombe, semant partout la ruine et la mort. Cependant les gens de Caen ne se laissèrent pas intimider par les menaces du conquérant, car ils opposèrent à l'envahisseur une vigoureuse résistance. Sans la trahison du comte de Guines, connétable de France, et du chambellan de Tancarville, qui se rendirent à l'ennemi après un simulacre de défense au pont St-Pierre, la ville ne serait pas tombée au pouvoir du roi (1346). En effet « le peuple se « deffendoit tant qu'il povoit, disent les *Grandes Chroniques* « *de France*, meismement ès près, sur la boucherie et au « pont aussi, pour ce que ylec estoit le plus grand péril. Et « les femmes, si comme l'en dit, pour faire secours, portoient « à leurs maris les huis et les fenestres des maisons et le « vin avecques, afin qu'ils fussent plus fors à eux combattre. » Le peuple et les bourgeois de Caen étaient si animés qu'après la trahison de leurs chefs, ils continuèrent à combattre de rue en rue. « Ceux qui étoient montés ès loges et ès soliers « (greniers), dit Froissart, sur ces étroites rues jetoient « pierres, bancs et mortiers, et en occirent que méhaignè-

« rent (blessèrent) le premier jour plus de cinq cents; dont « le roi d'Angleterre fut trop courroucé au soir quand il le « sut, et ordonna et commanda que lendemain on mît tout « à l'épée, et ladite ville en feu et en flamme. » Heureusement pour la ville que Geoffroy d'Harcourt, conseiller du roi d'Angleterre, réussit à lui faire comprendre que sa rigueur pousserait les Caennais à vendre chèrement leur vie, et qu'il perdrait ainsi beaucoup de monde, pour la seule satisfaction de se venger. Cependant, quoique Édouard III se fût décidé, dans son propre intérêt, à révoquer son arrêt barbare, « il « y eut, au dire de Froissart, moult de vilains meurtres et « pillements, de roberies, d'arsures (incendies) et de larcins « faits. ». Pendant trois jours la ville fut livrée au pillage, et « mainte belle bourgeoise et mainte dame de cloître » eurent à subir la brutalité du soldat. Au milieu de ce tumulte, les Anglais n'oublièrent pas de mettre ordre à leurs affaires; et le sac de la ville se fit avec une régularité qui honorait l'esprit commercial du vainqueur. C'est du moins ce que nous apprend encore Froissart. « En ce séjour ils enten- « dirent à *ordonner leurs besognes*, et envoyèrent par barges « (barques) et par bateaux tout leur avoir et leur gain, draps, « joyaux, vaisselle d'or et d'argent, et toutes autres richesses « dont ils avoient grand'foison, sur la rivière jusques à Ous- « treham (Ouistreham) où leur grosse navire (flotte) étoit. »

Après le départ de l'ennemi, la *peste noire*, autre fléau qui sévissait dans toute l'Europe, vint fondre sur la ville, en 1348, et en fit une sorte de désert. Puis ce furent dix ans de guerre civile, pendant lesquelles des gentilshommes de Normandie, pour soutenir la cause de Charles-le-Mauvais, ne rougirent pas d'appeler les Anglais à leur secours. Grâce aux efforts de Du Guesclin et de son compagnon d'armes, Guillaume de Merle, nommé capitaine de Caen en 1358, la ville fut enfin débarrassée des incursions des *Compagnies*. Mais l'insolence des hommes d'armes provoqua à Caen, en 1363, une rixe générale dans laquelle les bourgeois tuèrent et blessèrent un grand nombre de gentilshommes.

Lorsque Charles V réunit une flotte à Harfleur, pour porter la guerre en Angleterre (1369), Caen fournit une partie des galères destinées à l'expédition. Les Anglais, qui avaient jeté une armée en France, moins heureux qu'en 1346, furent battus sous les murs de Caen (1370) par Du Guesclin qui les chassa pour longtemps de la Normandie.

Débarrassé de l'étranger, Caen jouit, pendant les dernières années du XIVe siècle, d'une tranquillité qui est affirmée par le silence de l'histoire. Son repos est à peine troublé par la déplorable querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Le corps municipal avait arrêté en effet de garder la plus stricte neutralité entre les deux factions. On le vit même approuver

en 1411 la démolition par le peuple de la halle au blé, dont le propriétaire tenait pour Orléans.

Cependant la guerre civile eut bientôt pour complice la guerre étrangère. Après avoir pris Honfleur et Lisieux, Henri V, qui avait débarqué à l'embouchure de la Touque, vint assiéger Caen en 1417, avec une redoutable armée. Malgré la résistance désespérée des habitants, le roi d'Angleterre, après plusieurs assauts, entra dans la ville jonchée des cadavres de deux mille bourgeois tombés les armes à la main. Joignant le courage civil au courage militaire, l'héroïque cité ne consentit pas à courber la tête sous les exigences du vainqueur. Celui-ci, espérant triompher par la terreur du patriotisme des habitants de Caen, commença par faire couper la tête à plusieurs notables pour leur opiniâtre rébellion. Quant au menu peuple, il le fit pendre ; et le nombre des victimes dut être grand, puisque l'histoire nous a conservé une ordonnance d'Henri V « exemptant d'impôts les cordiers de Caen, à condition qu'ils fourniront les cordes servant aux suppliciés. » L'exécrable triomphateur, après avoir échoué avec les supplices, essaya de la corruption. Il promit, à ceux qui consentiraient à le reconnaître comme roi de France et vrai duc de Normandie, la conservation de leurs biens, l'abolition de la gabelle, et de nouveaux priviléges. Plus de vingt-cinq mille Caennais choisirent la misère et l'exil! Partout le vide se fit autour du vainqueur, qui se vit obligé d'écrire aux magistrats de Londres de lui envoyer des gens pour repeupler la place conquise.

Caen ne fut bientôt qu'une colonie anglaise. Dans l'hiver de 1434 une armée de 60,000 paysans, levée par un héros inconnu dont l'histoire oublieuse nous a à peine conservé le nom[1], vint cerner la ville dans l'espoir de la décider à faire cause commune avec ceux qui venaient lui offrir la liberté. L'appel généreux des campagnes bas-normandes ne fut pas entendu et ne pouvait l'être ; Caen n'était plus peuplé que d'Anglais, ou de Français douteux qui avaient accepté les bienfaits du vainqueur[2]. Après une vive attaque, pendant laquelle les paysans, dit la chronique de Charles VII « pensèrent prendre d'assaut la ville de Caen » les pauvres gens furent taillés en pièce par l'ennemi et obligés de s'éloigner, laissant leur chef parmi des monceaux de morts.

S'il n'eut pas de résultat immédiat, cet effort héroïque

1. Les chroniques l'appellent Quatrepié, Catepié ou Cantepie.

2. Dans le but de gagner la population conquise, Henri VI avait confirmé, dès 1421, les libertés et priviléges de Caen. Henri VI, en 1425, rendit aux bourgeois l'Hôtel-de-Ville et, en 1431, fonda l'Université.

donna quelque espoir au parti de Charles VII, qui commençait à se relever. Les Anglais, chassés de Rouen et de la plupart des villes de Normandie, furent obligés, après quelques jours de siége, de sortir de la ville de Caen où ils avaient concentré leurs forces. Dunois prit possession de la ville le 1er juillet 1450, et Charles VII y fit son entrée solennelle le 6 du même mois.

Pendant les guerres que suscita la *Ligue du Bien public* Caen changea plusieurs fois de maître, en peu d'années, tantôt pris par le duc de Bretagne, tantôt repris par Louis XI. Malgré les offres qu'on lui faisait au nom du nouveau duc de Normandie, Charles de Berry, frère du roi, Caen, qui ne se souciait pas de la restauration d'un duché imposée par les Bretons, se déclara pour Louis XI, qui en reprit possession en 1468. Pour reconnaître sa fidélité et se l'attacher définitivement, Louis XI accorda, en 1470, à la ville deux foires franches qu'il transféra, sept années plus tard, à Rouen, sur la réclamation de cette capitale de la province.

Depuis ces événements, jusqu'aux guerres de religion, Caen, si l'on en croit la plupart des historiens, jouit d'une tranquillité complète. Mais, si l'on pénètre dans l'existence intime de la cité, dans sa vie municipale, on voit qu'elle eut à soutenir des luttes sans gloire contre deux ennemis terribles : la peste, d'une part, et, de l'autre, des impôts écrasants. A plusieurs époques, mais surtout en 1547 et en 1584, la ville fut en proie à des épidémies qui y firent d'horribles ravages ; la peste de 1584 enleva, dit-on, dix mille personnes. A ce fléau s'ajoutait une misère atroce, résultat de la guerre et de taxes énormes. Les anciens registres de l'Hôtel-de-Ville, aux dates de 1566 et 1567, sont remplis de délibérations relatives au paiement d'une rente « pour prêt fait à la ville lors de la venue de François Ier. » Cette entrée solennelle s'était faite en 1532, avec une pompe ruineuse, que la ville venait pourtant de renouveler en 1563 pour Charles IX. Malgré les dépenses exagérées qu'on l'avait contrainte à faire pour fêter le passage des souverains, la cité dut encore subvenir à l'approvisionnement des armées. La cigale au moins avait chanté volontairement ; quand elle lui disait : « Dansez, maintenant ! » la fourmi ne l'obligeait pas à entasser pour son propre compte ! La pauvre ville de Caen demanda grâce. Dans une première requête [1], elle se montre épuisée, sans revenus pour elle-même, et pourtant forcée de nourrir vingt mille paysans, que la guerre a chassés dans ses murs ; dans une autre remontrance elle rappelle « que le pays a « été chargé du paiement de 36,000 livres pour le paiement

1. Mai 1574 et mars 1575, anciens registres de l'Hôtel-de-Ville.

« des gages de MM. les Gouverneurs de Sa Majesté... que « la généralité de Caen soudoie trente arquebusiers à M. de « Matignon pour sa garde ordinaire....» Ainsi, dans ces temps de misère épouvantable, un chef militaire n'aurait pas eu le patriotisme de renoncer à une garde d'honneur, pour diminuer d'autant les charges publiques !

A ces abus s'ajoutait le vol. « Remontrent, continuent les « habitants de Caen, que, à peine la somme de 8,000 livres « était levée, on leva encore sur eux la somme de 2,000 livres, « applicable à l'équipage de certains navires à l'encontre des « pirates ; pour fournir laquelle somme leurs biens furent « pris et vendus ; *si n'ont entendu* qu'il se soit fait aucun « équipage de navire, suivant l'intention de Sa Majesté. »

On peut croire que le roi avait été trompé, dans cette circonstance, par des agents infidèles. Mais que penser de cette nouvelle plainte des habitants !

« Remontrent que le pauvre peuple a remboursé grand « nombre d'officiers supprimés, au lieu desquels sadite « Majesté depuis en a pourvu d'autres et davantage, en a « érigé de nouveaux, les gages desquels sont levés sur ledit « pays, combien que sadite *Majesté ait touché grands deniers « de leurs provisions*, et que, à ce moyen, il fût bien rai- « sonnable de les *faire payer des deniers de son épargne*, « comme l'on avait accoutumé. »

Pied à pied, courageusement, la ville de Caen eut à lutter dans d'obscurs combats, contre ces ennemis de tout rang qui voulaient lui arracher sa dernière pièce de monnaie. Ce n'est pas la grande histoire, l'histoire qui sonne le clairon, chante victoire et signe de solennels traités, mais l'histoire vraie des résistances d'une cité affamée qui dispute, à une meute avide, l'os qui lui reste à ronger. Les troubles religieux de 1562 couvrirent des bruits de l'émeute les plaintes d'une population qui se débattait contre la misère. A la nouvelle de la prise de Rouen par les Calvinistes, les protestants de Caen, excités par les prédications du ministre Cousin, se soulevèrent le 8 mai et pillèrent, pendant deux jours, les églises, abbayes et couvents de la ville. Une garnison royale rétablit l'ordre ; mais elle fut chassée par l'amiral Coligny qui s'empara de Caen (1563) avec les débris de l'armée qu'il ramenait de la bataille de Dreux. L'édit de pacification d'Amboise (19 mars 1563) calma les esprits. A partir de ce moment la ville jouit d'une tranquillité dont la durée ne fut même pas interrompue par les horreurs de la Saint-Barthélemy.

Pendant les troubles de la Ligue, la ville prit parti pour Henri III, qui la récompensa de sa fidélité en transférant à Caen, en 1589, les cours souveraines de Normandie, Parlement, Chambre des Comptes, et Cour des Aides. Après

l'assassinat d'Henri III par Jacques Clément, les échevins de Caen s'empressèrent de prendre au mot le nouveau roi, Henri de Bourbon, dont une lettre-circulaire promettait aux communes, qui contiendraient « son peuple en son obéissance » de les « soulager et gratifier. » En bons Normands, ferrés sur le droit, qui pensent qu'une parole écrite vaut mieux qu'un engagement verbal, ils réclamèrent, en échange de leur fidélité, pour la ville, la tenue des Etats de la Province de Normandie, l'établissement définitif des Cours souveraines; pour les bourgeois, l'exemption de certaines tailles et du service du Ban et Arrière-Ban; pour les échevins, douze lettres d'anoblissement. Devant de si touchantes marques de dévouement, le Béarnais se sentait fort à l'aise pour imposer à son tour ses conditions. Il exigea que la cité réparât ses murailles, en construisît de nouvelles, dans les endroits où elle était mal défendue. Le rusé monarque voulait bien accepter la fidélité d'une ville, qui se montrait si ouverte dans ses prétentions, pourvu qu'elle consentît à être fermée aux entreprises de ses ennemis. Sur son ordre de grands travaux de fortifications furent exécutés, de 1590 à 1597, sous l'habile direction de Josué Gondouin, dit Fallaize. Pour les dédommager de leurs dépenses, Henri IV rendit à ses bons sujets de Caen, en 1594, une des foires franches que Louis XI leur avait enlevées en 1477. Mais il les mécontenta, d'un autre côté, en intimant au Parlement l'ordre de retourner à Rouen. On a dit que les habitants n'en reçurent pas moins le roi avec enthousiame lorsqu'il séjourna cinq jours à Caen avec la reine en 1603. Il ne faut pas oublier que cet enthousiasme avait été commandé dans un avertissement aux échevins, auxquels le roi faisait savoir qu'il entendait être reçu avec la reine « selon que les moyens desdits ha-« bitants leur permettroient leur rendre d'honneur et de bon « debvoir à leur entrée et qu'ils y pourveussent prompte-« ment. » Il y eut de grandes réjouissances, qui coûtèrent 10,000 livres à une ville [1] qui avait été obligée d'interrompre les travaux qu'on faisait à ses fortifications, parce qu'elle ne pouvait en payer l'entrepreneur.

Amis de l'ordre qu'ils croyaient assuré surtout par le principe de l'hérédité, les habitants de Caen restèrent fidèles à Louis XIII pendant les troubles qui signalèrent le commencement de son règne. Ils applaudirent à la prise du château, qui tenait pour les princes, et reçurent chaleureusement le jeune roi qui était venu lui-même (1620) assiéger la place. Dans les années qui suivirent cet événement, Caen eut à souffrir d'un grand nombre d'émeutes, occasionnées par la

1. Comptes du Receveur, dans les registres de l'ancien hôtel-de-ville, reg. 42, f° 307.

cherté des blés. En même temps la peste sévissait avec tant de violence qu'en 1624 les échevins abandonnèrent l'hôtel-de-ville et suspendirent leurs assemblées pour se réfugier à la campagne[1]. La municipalité ne montra guère plus d'énergie, en 1639, lorsque la sédition des *Nu-Pieds* éclata dans la ville. Avec plus de fermeté elle aurait pu intimider l'émeute et éviter à ses concitoyens de graves désordres, suivis d'une répression, peut-être plus criminelle que la révolte elle-même. On sait qu'à cette époque, le peuple de Normandie, à bout de ressources, ruiné par de lourdes contributions de guerre, profita de l'absence de son gouverneur, le duc de Longueville, qui commandait les armées du roi en Allemagne, pour s'armer et attaquer les maisons des collecteurs de tailles. Caen eut alors ses journées révolutionnaires et, comme le fit plus tard Paris en février 1848, il promena, un soir, le corps d'une femme et de deux hommes tués par les soldats du roi, pour exciter le peuple à les venger. L'émeute locale, commencée le 13 août 1639, dura jusqu'au 31 du même mois, avec des alternatives d'apaisement ou de recrudescence. Elle avait pour chef un homme qui se faisait nommer Bras-Nuds, par imitation sans doute de Jean Nu-Pieds, le directeur mystérieux du soulèvement général de la province. Plusieurs maisons, entre autres celle de M. Laporte, receveur du sol pour livre sur les cuirs, et d'un sieur Le Haguais, receveur des tailles, furent pillées et démolies par les émeutiers, qui dansaient autour des feux de joie qu'ils allumaient avec leurs débris. L'arrivée de M. de Matignon, lieutenant du roi, qui ordonna aux bourgeois de prendre les armes et de faire des patrouilles dans les rues, intimida les séditieux. Ils étaient cependant encore assez redoutables pour que M. de Matignon, dans la journée du 28, souffrit qu'en sa présence ils achevassent de dégrader et piller la maison d'un marchand de drap. Le lieutenant du roi s'empara toutefois du chef de l'émeute, mais non sans faire encore des concessions au peuple. « Il prit prisonnier ce Bras-Nuds et trois autres, dit « le président Bigot de Monville dans ses *Mémoires*[2], mais « il en rendit deux au peuple, pour aucunement le satis- « feire, et retint ce Bras-Nuds et encore un autre prisonnier « au chasteau, et ensuite les séditieux, soit par la crainte « des gens de bien qui se mettoient en estat de les arrester, « ou qu'ils fussent en quelque sorte contents et satisfaits, « cessèrent de piller, mais non encore de menacer, et, de « temps en temps, il se formait quelques commencemens de « sédition qu'on dissipoit incontinent. »

1. Délibération du 1er août 1626. Anciens registres.

2. Publiés pour la première fois en 1876, par la *Société de l'Histoire de Normandie*.

A la nouvelle du soulèvement de la Normandie, le cardinal de Richelieu fit détacher promptement de l'armée de Picardie le maréchal-de-camp Gassion, qui arriva à Caen le 23 novembre, avec 5,000 hommes de pied et 800 chevaux. Malgré le discours du ministre protestant, qui profita de la présence de Gassion au prêche du dimanche pour l'exhorter « d'user « de sa commission de telle sorte qu'il ne changeast point « ses lauriers en cyprès », les soldats du maréchal vécurent à Caen comme en pays conquis, pillant et égorgeant au besoin.

Après les excès de la soldatesque vinrent les violences légales du sieur de la Poterie, conseiller du roi, et du chancelier Séguier, qui condamna et fit exécuter plusieurs prisonniers, sur un ordre verbal de lui, sans s'adjoindre aucun juge, sans entendre, ni même voir les accusés ! Une telle justice avait besoin du silence ; elle sut l'imposer au gazetier Renaudot qui n'a rien dit des exécutions qu'elle ordonna à Caen, à Rouen et à Avranches. Il est fort probable qu'elle fit détruire aussi les actes de procédure, quand toutefois il y en eut ; car les registres du bailliage criminel de cette époque n'existent plus à la Cour de Caen. On ne s'étonnera donc pas qu'on ait ignoré longtemps le sort de Bras-Nuds, ce chef de l'insurrection caennaise ; mais, malgré les précautions prises pour la voiler, la vérité a percé quelque peu les brouillards dont on l'avait enveloppée. « Bras-Nuds, dit encore « le président Bigot de Monville dans ses Mémoires, fut con- « damné à estre rompu vif comme aussi un autre (il me « semble qu'il se nommoit Moul), proche parent du sieur du « Haguais, receveur des tailles. Ils furent tous deux appli- « quez à la question et, après leur mort, leurs corps mis en « quartiers furent exposez aux principales portes. » Il est sinon certain, au moins très-probable, qu'il y eut à Caen beaucoup d'autres exécutions. Aux châtiments corporels se joignirent des impositions écrasantes et une indemnité de 100,000 livres, dont la ville ne fut libérée qu'au mois de mars 1644.

On comprendra facilement qu'après une telle épreuve Caen se soit abstenu de prendre parti dans les troubles de la Fronde. Sous Louis XIV, la ville manifesta sa prospérité par des constructions importantes ; un nouveau quartier, celui de la place Royale, s'établit du côté de la prairie. Puis ce furent, à tout instant, des réjouissances publiques : *Te Deum* et feu de joie, pour le sacre du roi, pour ses victoires, pour son mariage, pour le rétablissement de sa santé, pour la naissance du duc de Bourgogne, pour la publication de la paix, etc. Pendant ce règne si long, ce ne sont que festons, astragales, arcs-de-triomphe et feux d'artifice. Le bruit de ces réjouissances dut couvrir, en partie, les cris des victimes

de la révocation de l'édit de Nantes. Le fanatisme populaire vit dans la persécution des protestants comme un nouveau spectacle; de 1685 à 1687, il applaudit successivement à la démolition du temple qui se fit avec pompe, en présence des milices bourgeoises; à l'emprisonnement des huguenots dans les abbayes et, de leurs filles, dans les couvents de femmes; enfin à la privation de sépulture dont on punit ceux qui refusaient d'abjurer au lit de mort. Ces joies malsaines ne lui suffisant plus, la foule voulut des jeux sanglants; comme le bruit s'était répandu en 1692 qu'une flotte hollandaise allait attaquer la Normandie, la populace de Caen se souleva et courut sus aux protestants, qu'elle accusait d'intelligence avec les ennemis. Les malheureux ne savaient pas qu'en obligeant la partie la plus industrieuse de la population à s'exiler, ils allaient porter un coup funeste à la prospérité de la ville. De ces persécutions date en effet la ruine du commerce et de l'industrie de Caen. C'est l'intendant Foucault, le bourreau des huguenots, qui l'a avoué lui-même dans la statistique de la Généralité de Caen, qu'il rédigea pour le duc de Bourgogne. Son témoignage ne saurait être l'objet d'un doute, puisqu'il poursuivit les protestants avec la dernière rigueur. C'est lui qui prononça au présidial de Caen tant de sentences de mort contre ceux qui avaient réuni chez eux de nouveaux convertis. Voici d'ailleurs un passage de ses *mémoires* qui donne une idée de la manière dont ses jugements étaient motivés : « Un homme et quatre femmes, « dit-il, ont été condamnés à être pendus. Trianon, qui avait « prêté sa maison, entonnoit les psaumes et lisoit les sermons, « méritoit d'être pendu, quand le roi auroit fait grâce à ses « complices. » Et, lorsque Foucault ne condamnait pas à mort, il condamnait à une prison perpétuelle, jusqu'à ce que l'on abjurât. Ce fut lui qui remplit les maisons des Nouvelles-Catholiques, à Caen, de pauvres enfants qu'on arrachait à leurs familles, pour les élever dans la religion catholique.

Le départ de Foucault, appelé à Paris en 1706 par le Roi, qui voulait le récompenser de ses services, dut apporter quelque soulagement au sort des protestants de Caen. Cependant, la persécution, moins atroce extérieurement, continuait de les frapper dans l'exercice de leurs croyances. Pendant la minorité de Louis XV, une ordonnance du lieutenant-criminel au bailliage de Caen, en date du 22 mars 1718, rappela aux « médecins, chirurgiens et autres, qui « seront appelés pour visiter les malades de la Religion « prétendue réformée, de donner avis de la maladie, lors-« qu'elle sera dangereuse, aux sieurs Curés, vicaires ou « prêtres des paroisses de leur résidence, à peine de cent « livres d'amende et d'interdiction en cas de récidive. »

Peu de temps après, l'édit du 14 mai 1724, où revivaient toutes

les rigueurs de 1685 contre les religionnaires, jeta l'effroi dans l'âme des protestants de Normandie, auxquels un adoucissement relatif de quelques années avait permis d'espérer un avenir meilleur. De véritables expéditions sont organisées pour enlever les enfants que l'on conduit à Caen, les garçons pour être enfermés à la maison des Nouveaux-Catholiques [1], et les filles au couvent du même nom.

Tandis que l'on persécutait les protestants, de nombreuses émeutes, causées par la cherté du blé, troublaient profondément la ville. *Le Journal d'un bourgeois de Caen*, de 1709 à 1725, est rempli de notes sur ces *émotions populaires*, comme on disait alors, où l'on voit le peuple afficher lui-même des arrêts, faisant défense aux amidoniers de faire de l'amidon, puis se porter devant les maisons de ceux qu'il soupçonnait de méconnaître ses ordres, pour les piller et les détruire. La famine faisait déjà de si cruels ravages en Normandie que Saint-Simon, qui l'avait vue de près pendant son séjour dans la province, en 1723, écrivait à cette date : « Au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly, *on vit, en Normandie, d'herbe des champs*. Le premier roi de l'Europe ne peut être un grand roi, s'il ne l'est que de gueux de toutes conditions, et si son royaume tourne en un vaste hôpital de mourants et de *désespérés*, à qui on prend tout, chaque année, en pleine paix. » En 1752, les odieux trafics des accapareurs, se joignant à la disette, avaient tellement augmenté le prix du blé, que le Parlement de Normandie, indigné, prit courageusement la défense des malheureux qui se révoltaient. Dans un *Mémoire*, du 9 mai 1752, il osa dire au roi, à propos de la cherté du pain, que « les particuliers les plus aisés avoient de la peine à en « avoir pour leur subsistance ; que le commun peuple, qui « n'y pouvait atteindre, en manquoit totalement, et étoit « réduit, pour ne pas mourir de faim, à se former des *nour-* « *ritures qui faisoient horreur* à l'humanité [2]. »

Le Parlement de Normandie ne montra ni moins d'indépendance ni moins de sévérité, quand il jeta une note de blâme sur la manière dont l'intendant de Caen procédait aux *embellissements* de la ville. Suivant un contemporain [3], l'intendant « ne tendait qu'à éterniser son nom par des édi- « fices nouveaux qu'il voulait faire construire... au grand « détriment de ses concitoyens. » Ces plaintes se multiplièrent et arrivèrent jusqu'au Parlement de Rouen, qui en

1. *Le protestantisme en Normandie*, par Francis Waddington, pages 59 et suivantes.
2. Floquet : *Histoire du Parlement de Normandie.*
3. *Journal de Le Mauger, avocat du Roi.* Manuscrit in-fol. (n° 73) de la Biblioth. de Caen.

écrivit au roi, dans deux remontrances pleines de vivacité. Sa franchise déplut, et ordre lui vint de ne plus s'occuper des levées qui se faisaient dans la province. Le Parlement n'en fit pas moins, par un arrêt, « *très-expresses défenses à toutes personnes*, de quelque qualité et condition qu'elles fussent, *de faire aucune imposition, ni levée de deniers, sous prétexte de* CORVÉE *ou* D'ABONNEMENT TACITE, sans être autorisées par édits, déclarations, ou lettres-patentes... *dûment vérifiées*... d'exécuter, surtout, l'ordonnance du *commissaire départi* en la généralité de Caen et tous amendements ou rôles rendus exécutoires en conséquence. » Il chargeait enfin deux conseillers « d'informer des levées de deniers indûment faites, et de tous les abus commis dans la généralité de Caen [1]. »

Et cependant, comme s'ils eussent espéré trouver un soulagement à leurs misères dans des distractions bruyantes, les habitants de Caen n'eurent jamais plus de fêtes que sous le règne si malheureux de Louis XV. A ne consulter que les récits officiels de ces cérémonies, on se croirait revenu à l'âge d'or. Ce sont d'abord en 1725 des fêtes pour le mariage du roi, en 1729, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin. Rien enfin ne saurait donner une idée des réjouissances qui suivirent le rétablissement de la santé du roi en 1744. Il y eut alors comme une sorte de rivalité, ou de concurrence d'enthousiasme officiel, entre l'Université, la municipalité et différents autres corps constitués de la ville. Après les messes et les processions solennelles, l'Université tira un feu d'artifice et illumina tous ses bâtiments qu'elle avait ornés de portraits et de statues, le tout agrémenté de discours français et latins. Jalouse de tant d'érudition, la *Compagnie royale de Messieurs les Arquebusiers de la ville*, pour ne pas paraître moins éclairée que l'Université, joignit à son feu d'artifice un *vaudeville* et une *chanson*, où le poète-arquebusier, menant tambour battant la vérité historique, s'écriait, en parlant de Louis XV :

Chantons sa gloire immortelle,
Chantons ses *rares vertus* ;
Ainsi qu'Auguste ou Titus
Chéri d'un peuple fidelle
Il sera toujours nommé
Des Grands Rois le vrai modelle,
Il sera toujours nommé [2]
Le monarque BIEN-AIMÉ.

Cette belle poésie dut inspirer quelque sentiment d'in-

1. Floquet : *Histoire du Parlement de Normandie.*
2. *Relation de la fête donnée à Caen le 5 novembre 1744*..... Caen, Poisson. br. in-4.

2.

quiète jalousie à *la très-célèbre Université de Caen*; car nous voyons les écoliers du *Collége des Arts*, profitant de la distribution des prix de l'année 1745, recommencer à *célébrer* la convalescence et le retour de Louis XV dans un ballet, où *des François de différents états formaient différentes danses autour de la statue du Roi*. Et l'on va ainsi, de fête en fête, dansant, versifiant, chantant, jusqu'aux abords de la Révolution. Cependant, l'enthousiasme diminuait peu à peu. L'Université qui, à l'occasion de l'attentat de Damiens, appelait encore Louis XV *le bien-aimé*, ne le désignait plus dans l'oraison funèbre de 1774 que le *roi très-auguste*. Louis XVI hérita de ce refroidissement, et son passage à Caen, en 1786, ne fut guère signalé que par l'empressement ordinaire de la curiosité qui porte les foules vers les têtes couronnées.

Les premiers actes révolutionnaires de Caen furent une sorte de plagiat inoffensif des événements de Paris. Trois jours après la prise de la Bastille (18 juillet 1789), un millier d'hommes se porta vers le château et somma le Major, qui commandait la place, de leur en ouvrir les portes. Le peuple entra en bon ordre dans la petite forteresse, d'où il chassa le régiment de la Reine. Après avoir donné à chaque soldat du régiment de Bourbon la cocarde du Tiers-Etat, il prit des armes dans les magasins de l'arsenal et se retira en laissant une forte garde au château.

Au moment où il manquait d'armes, le peuple de Caen avait assez patiemment supporté les provocations des chefs militaires de la ville. Il s'était même contenté de rire des menaces du duc de Beuvron, qui commandait en Normandie; lorsque le pauvre homme, perdant la tête à la moindre émeute, eut l'imprudence de faire dresser trois potences dans la ville, de mauvais plaisants y placèrent trois écuelles de bouillie avec cet écriteau : *bouillie pour les chats*.

Mais, lorsqu'ils eurent des armes, les Caennais ressentirent autrement l'insulte. Il faut avouer toutefois que le vicomte Henri de Belzunce, qui usurpa le commandement de la garnison après le départ du duc de Beuvron, se montra beaucoup plus imprudent, pour ne pas dire plus coupable, que son prédécesseur. Jeune, spirituel, mais violent et hautain, le major se prononçait avec affectation pour le despotisme et contre tout gouvernement populaire. Il fit même distribuer à ses soldats des pamphlets imprimés, dans lesquels on les engageait à tirer sur le peuple. Mettant ses principes en action, le major, dans la soirée du 11 août 1789, fit tirer par un de ses lieutenants un coup de pistolet sur une sentinelle de la milice bourgeoise. Aussitôt on sonne le tocsin, on court aux armes, et, pour arracher le vicomte de Belzunce à la fureur de l'émeute, les gardes nationaux le conduisent à la citadelle. Cependant, le lendemain, la po-

pulace se porte au château, s'empare de Belzunce, le traîne sur la place St-Pierre, le tue et promène son cadavre horriblement mutilé dans les rues.

Ce sinistre avertissement rendit sans doute la réaction plus prudente. Car le parti du passé, qui s'était donné le nom de *parti des honnêtes gens*, avant de prendre les armes contre les patriotes, leur fit une guerre anonyme avec des pamphlets et des brochures satiriques. C'est ainsi qu'un ardent royaliste, M. Midy, publia en 1790, sous le voile du pseudonyme, une *Lettre de l'honorable Jean Rablu, maître crocheteur, et Caporal-Major de la Milice de Céna (Caen), à l'honorable Pierre Tubeuf, garçon boucher de Poissy*, brochure mordante, dans laquelle l'auteur se raillait spirituellement des cadres de la garde nationale, qui recrutait la plupart de ses officiers parmi les gens de métier. Bientôt des escarmouches non moins vives s'engagèrent entre les curés de la ville et des environs, à propos du serment des prêtres. L'abbé Gervais, curé de St-Pierre, qui avait accepté la constitution, entra courageusement dans la polémique, et ses adversaires, à bout d'arguments, ne pouvant l'attaquer dans son honorabilité, en furent bientôt réduits à lui reprocher de porter perruque et d'avoir une soutane trouée [1]. Cette polémique à coups de brochures n'était qu'une sorte de combat d'avant-postes qui annonçait une collision plus sérieuse. Le 5 novembre 1791, l'ancien curé de St-Jean, soutenu par des jeunes gens royalistes, qui cachaient des armes sous leurs vêtements, se présenta dans son église pour y dire la messe à la place du curé assermenté. Une lutte s'engagea dans la nef de l'église et se termina, à quelques pas de là, dans la rue Guilbert, par la mort d'un jeune gentilhomme qui fut tué d'un coup de feu. Plusieurs autres avaient été blessés.

L'arrivée de la plupart des députés proscrits du 31 mai 1793 fut pour Caen une nouvelle source d'agitations [2]. Sous l'inspiration des véhéments discours et des brochures, dont les Girondins inondèrent la ville, la société des Jacobins, qui se donnait le titre de *Société des Amis de la Constitution*, prit définitivement parti pour la Gironde. Caen devint alors le foyer, où s'alluma la guerre civile dite *du Fédéralisme*. L'armée fédérale, mal équipée et plus mal commandée, partit de Caen en chantant les refrains d'une *Marseillaise* locale que Girey-Dupré, un des amis des députés proscrits,

1. *Petit catéchisme à l'usage de M. le curé de St-Pierre de Caen*, par M. le curé de Banneville-la-Campagne. Broch. in-8° de 18 pages.
2. C'est à ce mouvement que se rattache, au moins par la date, le meurtre de Marat, tué par Charlotte de Corday, le 13 juillet 1793.

avait composée pour l'insurrection normande. Ce *chant républicain* se terminait ainsi :

Cité républicaine et fière,
Caen, sois la Marseille du Nord;
Porte toujours sur ta bannière:
Le règne des lois ou la mort!
Dans ton enceinte hospitalière
Tu reçus nos représentants;
Ah! qu'aux Français reconnaissants,
Ta gloire à jamais sera chère!
Aux armes, citoyens! terrassez les brigands!
La loi, la loi, c'est le seul cri,
C'est le vœu des Normands.

Malgré cet appel chaleureux, l'insurrection fédéraliste ne *terrassa* rien du tout, et vint échouer piteusement auprès de Brécourt (Eure), dans un combat ridicule où il n'y eut ni tués, ni blessés.

La Convention tira de cette tentative d'insurrection la vengeance qu'elle méritait. Elle ne tua personne et ordonna seulement la destruction du donjon de Caen, où les fédérés avaient enfermé les conventionnels Romme et Prieur. Le représentant du peuple Lindet, envoyé à Caen avec les pouvoirs les plus étendus, se contenta de remplacer les fonctionnaires publics, compromis dans l'affaire du fédéralisme. Comme les suspects se cachaient, il laissa faire, fermant volontairement les yeux. Laplanche, qui le remplaça dans sa mission proconsulaire, parla beaucoup de guillotine et ne guillotina personne. C'était un fanfaron de terreur, une espèce de comédien qui portait de longues moustaches et mettait du rouge, probablement pour se rendre effrayant [1]. Ses menaces ridicules furent prises au sérieux par les trembleurs et exploitées par d'autres, pour jeter l'effroi. Mais la vérité, c'est que les chefs du mouvement fédéraliste en furent quittes pour quelques mois de détention.

Lasse de tant d'agitations inutiles, ou compromettantes, la ville de Caen ne fit plus que subir, sans y prendre une part active, toutes les phases du mouvement révolutionnaire. Directoire, Consulat, Empire, elle accepta tout sans discussion.

Sous l'Empire, un seul fait appelle particulièrement l'attention de l'histoire. Au commencement de l'année 1812, le blé

1. Ce qui prouve combien Laplanche était inoffensif, c'est le témoignage même des royalistes les plus ardents. Dans une brochure injurieuse du 9 mars 1795, *La Barberie Saint-Front*, aide-de-camp du général de Wimpffen, qui commandait l'armée fédéraliste, ne peut, malgré son envie de le noircir, que le représenter comme un grotesque.

se vendait le double du prix ordinaire, et, comme la hausse se produisait régulièrement à chaque marché, le peuple, dont la misère se compliquait encore des rigueurs de l'hiver, se montra menaçant. Le 2 mars 1812, dans la matinée, des attroupements se formèrent à la halle aux grains. La foule, excitée par les discours de tribuns populaires, poursuivit de ses huées le Maire et le Préfet, qui étaient accourus pour essayer d'apaiser les séditieux. Dans la soirée, de nouveaux rassemblements se formèrent et une troupe d'environ deux cents personnes envahit le moulin à blé de Montaigu, situé sur les bords de l'Orne, à l'extrémité du Grand-Cours. D'après le récit de deux témoins oculaires, les émeutiers se seraient contentés de renverser quelques sacs de farine.

Sous l'impression de l'insulte dont il avait été l'objet, le préfet eut le tort condamnable d'exagérer les faits.

« Les circonstances aidant, dit M. Canivet [1] à propos de ce rapport, les suites ne pouvaient manquer d'en être terribles. On était à la veille de la campagne de Russie, et le Gouvernement n'avait pas besoin d'être excité à faire un exemple, propre à étouffer tout esprit de révolte, pendant l'absence du chef de l'Etat. Il saisit donc avidement l'occasion de frapper une ville renommée par sa turbulence, où, maintes fois déjà, l'émeute avait entravé le commerce des grains, où de sanglants conflits avaient éclaté entre militaires et bourgeois. »

Après quelques jours d'un calme complet, la ville apprit avec stupeur l'arrivée du général Durosnel, aide-de-camp de l'Empereur. Il entra à Caen avec un corps de troupes considérable et accompagné d'une commission militaire, toute composée d'avance pour juger les séditieux. Cinquante-neuf prévenus furent arrêtés et transférés de la prison civile au Château, où la Commission prit séance le 14, à huit heures du matin. Le 15, à deux heures du matin, la commission prononçait une sentence qui condamnait huit accusés, parmi lesquels quatre femmes, à la peine de mort ; huit, à huit ans de travaux forcés ; neuf, à cinq ans de réclusion ; vingt-cinq, à cinq années de surveillance.

« Dix-huit heures avaient donc suffi, dit M. Canivet, pour entendre soixante accusés dans leurs explications et leurs réponses ; les témoins à charge et à décharge dans leurs dépositions ; le rapporteur, dans son réquisitoire ; les avocats dans leurs plaidoiries. Jamais tribunal, ni celui de la Terreur, ni celui même de Maillard, aux journées de septembre, de

1. *Emeute du* 2 *mars* 1812 *à Caen.* Sous ce titre, M. Canivet, l'érudit Archiviste de la ville de Caen, a publié, dans l'*Annuaire du Calvados pour* 1871, une notice aussi ferme que complète.

sinistre mémoire, n'avait fonctionné d'une manière plus expéditive. »

L'exécution fut aussi rapide que l'arrêt. Elle eut lieu le même jour, entre sept et huit heures du matin, en dehors de la *Porte du Secours* du Château. Le jeune Samson, âgé de 19 ans, se débattait et criait : « Ne me tuez pas, ne me tuez pas ! envoyez-moi plutôt à l'armée, on n'en revient jamais ! »

« Mot amer, dit très-bien M. Canivet, et dont le malheureux ne comprenait sans doute pas la portée ; sanglante condamnation du régime de chair à canon qui pesait alors sur la France. »

Mais on n'écouta pas le malheureux. On était pressé, si pressé qu'on exécuta même un nommé Vesdy qui n'était pas au nombre des condamnés à mort. Le fait a été attesté par les témoins les plus honorables. M. Lemaître, alors secrétaire général de la préfecture, a affirmé lui-même que Vesdy n'avait pas été condamné à mort et qu'après l'exécution on fut obligé de faire corriger, chez l'imprimeur Leroy, l'épreuve du jugement qui devait être affiché dans la ville.

Ce fait, si atroce qu'il soit, s'explique d'ailleurs par l'aveu que firent les officiers envoyés de Paris ; à leur départ, ils savaient que le nombre des victimes était fixé et devait être rempli.

Depuis, le dossier du procès a été *égaré*. Cet heureux hasard était bien inutile. Si l'on en croit l'enthousiasme qui se manifesta au passage de l'impératrice, à Caen, le 24 août 1813, le sinistre événement de 1812 était déjà oublié. Dans un *Bouquet offert à l'impératrice, reine et régente, par le département du Calvados* [1], le Coryphée d'un chœur de dames, vêtues en paysannes normandes, après avoir déposé des corbeilles de fleurs sur les degrés du trône, adressait ce récitatif à Marie-Louise :

Normands, chantez *cette douce puissance*,
Ce sceptre dont la majesté
Ne s'annonce au monde enchanté
Que par la bienfaisance.

Tandis que les dames récitaient ce véridique compliment, tandis que le préfet jouait aussi son rôle dans cette allégorie, où la Basse-Normandie était représentée par deux gardes d'honneur et deux gardes nationaux, vêtus en paysans herbageurs de la vallée d'Auge, une scène bien différente se passait, à quelque distance, dans le village de la Maladrerie. Sous prétexte de porter des consolations à des malheureux, mais en réalité pour faire de l'opposition, le parti royaliste

1. Caen, Le Roy, 1813, brochure in-4° de 12 pages.

de Caen y allait rendre visite aux condamnés du 15 mars renfermés dans la prison de Beaulieu. Tous les jours de nombreuses voitures de maîtres déposaient à la porte de la geôle des femmes élégantes, qui venaient distribuer des secours aux détenus[1], et leur faire espérer des jours meilleurs. Et c'est ainsi que le despotisme se blesse lui-même avec ses propres armes; l'émeute de 1812, grossie à dessein pour en faire sortir un complot politique, au lieu d'intimider, par la répression sanglante, les ennemis de l'Empire, lui en suscita de nouveaux. Elle fournit même aux Bourbons l'occasion de devenir populaires. A son passage à Caen, en 1814, le duc de Berry fit délivrer, au nom du Roi, les condamnés de 1812. Le soir, au spectacle, pendant un entr'acte, on les lui présenta, et le Prince, profitant de ce coup de théâtre habilement ménagé, assura aux spectateurs « que la famille royale rentrait en France avec la ferme volonté de se consacrer au bonheur du peuple et au rétablissement de la liberté. »

Nous arrêterons ici cette notice. A partir de la Restauration, l'histoire de Caen n'a plus d'intérêt. Devenue sceptique ou indifférente, acclamant tour à tour le gouvernement de Juillet, la République et le second Empire, la ville n'a plus connu d'autre politique que celle qui consiste à brûler le lendemain ce qu'on a adoré la veille. L'histoire de ses variations est à peu près et succintement racontée par les changements de son blason. On sait qu'après leur affranchissement, les villes voulurent avoir, comme les nobles, leurs armoiries. Le premier écusson de la ville de Caen porta, sur un fond de gueules, couleur du duché, son château crénelé et donjonné d'or, accosté de deux tours. Ce château était une image assez fidèle de la maison commune de Caen, bâtie sur le pont Saint-Pierre. On trouve ces premières armes figurées sur le sceau d'un acte passé à Caen le 29 mai 1429.

Charles VII en 1450, ayant donné de nouvelles armoiries à la ville, pour lui laisser une marque de sa reconnaissance, dota son écusson d'une fleur de lis d'or[2].

1. Ceux-ci, qui recevaient beaucoup d'argent, ne se trouvaient pas trop à plaindre. « Nous étions très-bien, mais nous étions enfermés, » disait la femme Bertaud, dentellière qui avait été condamnée à huit ans de travaux forcés. Ce propos, et les détails qui précèdent sur la visite des prisonniers par la haute société de Caen, ont été recueillis le 10 mai 1852 par M. Georges Mancel, ancien conservateur de la Bibliothèque de Caen, qui les tenait de la femme Bertaud elle-même, alors âgée de 76 ans. — Le tout était consigné sur une note au crayon trouvée par M. Courtin dans les papiers de M. Georges Mancel.

2. De 1693 à 1697, on voit sur le papier timbré de la Généralité de

En 1811, l'Empire imposa par un décret à la ville de Caen « des armoiries de gueules au château donjonné d'une tour crénelée d'or... avec trois abeilles en fasce d'or. » Les ornements extérieurs consistaient « en une couronne murale à sept créneaux, sommée d'une aigle naissante pour cimier, le tout d'or soutenu d'un caducée. »

Avec la Restauration, Caen reprit son blason fleurdelisé. Après la révolution de 1830, la ville, supprimant tout ce qui pouvait rappeler les souvenirs de l'Empire et de la Restauration, ne conserva que sa tour crénelée d'or sur un fond de gueules.

Si la révolution de 1848 et le second Empire n'apportèrent aucun changement officiel à cet état de choses, il y eut parfois, cependant, quelques accommodements avec les régimes nouveaux. C'est du moins ce que nous apprend M. Gervais dans son intéressant article sur les *Armoiries de la ville de Caen* [1]. « Nous rappelons, seulement pour mémoire, dit-il, que, dans la parure offerte à l'impératrice, en 1854, les armes de la ville y sont figurées conformément aux lettres-patentes du 10 novembre 1811. »

Caen, de nouvelles armes de cette ville, qui n'ont été signalées par aucun auteur jusqu'à ce jour. Elles se composent d'un léopard (ou lion) passant et d'un chef chargé de trois fleurs de lis.

(Note communiquée par M. J. Pépin.)

1. Tome XX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.

CHAPITRE II.

COMMERCE ET INDUSTRIE — STATISTIQUE.

Caen dut avoir, dès le commencement du XIe siècle, un commerce d'une certaine importance, puisqu'il possédait une foire [1] de huit jours, et un port assez fréquenté pour que la dîme de ses revenus fût donnée à l'abbaye de Fécamp par le duc Richard II. Mais le mouvement commercial ne s'accentua vigoureusement que sous l'impulsion du génie de Guillaume-le-Conquérant. Pour le favoriser, le duc s'empressa de lui assurer la tranquillité en réunissant à Caen un Concile, qui proclama la fameuse loi appelée la *Trève de Dieu*. Il fut le premier à profiter de la prospérité qu'un calme relatif avait apportée à la Normandie ; bientôt cette province put lui fournir, avec ses propres ressources, les vaisseaux et les approvisionnements nécessaires à l'embarquement d'une armée de 60,000 hommes, qui comprenait plus de 30,000 hommes de cavalerie. Cette expédition, couronnée par le succès, amena nécessairement un échange de productions entre le port de Caen et l'Angleterre conquise. C'est en effet avec la pierre de Caen que le vainqueur fit construire la tour de Londres et la magnifique abbaye de Saint-Martin, fondée sur le champ de bataille d'Hastings.

Au XIIe siècle Caen est déjà le centre d'affaires considérables. Dans la relation d'un voyage qu'il y fit en 1102, le moine Raoul Tortaire parle avec enthousiasme de la magnificence de la cour du duc Henri. Ebloui par le nombre et la variété des marchandises qu'on débarque sur le port, le moine s'écrie naïvement : « J'ai mal aux nerfs et je suis hor- « riblement vexé de ne pas avoir d'argent quand je vois tant « et de si riches marchandises, qu'apportent les habitants « de tant de pays dont les vêtements sont si disparates. »

Ces brillants produits de l'Orient, qui faisaient regretter au bon religieux ses vœux de pauvreté, étaient échangés contre le blé, l'orge, le hareng salé, qui servait à l'approvisionne-

1. L'histoire des foires et marchés de Caen se fera naturellement dans plusieurs pages de notre livre, à propos surtout des rues et des places. Rappelons seulement que la foire, qui existe encore aujourd'hui, fut définitivement instituée, sous le nom de *Foire franche*, par lettres-patentes du roi Henri IV, en date de l'an 1594.

ment des places fortes, et les pierres à bâtir tirées des carrières de Vaucelles et de Saint-Julien. Caen avait aussi des fabriques d'armures très-renommées, des tanneries et des teintureries considérables. Ce qui atteste, entre toutes preuves écrites, son activité commerciale, c'est la colonie de Juifs qui s'y établit et devint assez nombreuse pour que les ducs de Normandie lui donnassent un tribunal particulier, qu'on appelait l'*Echiquier des Juifs*.

La richesse de la ville de Caen dans les premières années du XIIIe siècle nous est affirmée en vers latins par Guillaume le Breton. « Cette ville, dit-il[1], est puissante, opulente, spa-« cieuse, embellie par des rivières, des prés, des champs « fertiles, par un port qui reçoit des navires chargés de toute « sorte de marchandises ; elle est si riche en églises, en « maisons et en habitants qu'elle se reconnaît à peine infé-« rieure à Paris. » Mais l'historiographe de Philippe-Auguste se garde bien de nous dire comment, après la réunion de la Basse-Normandie à la couronne de France, la politique de son maître faillit causer la ruine du commerce de Caen. En effet, pour s'assurer de Rouen, le roi de France lui accorda des priviléges exclusifs pour le commerce maritime avec l'Angleterre. Les armateurs de Caen n'en tinrent heureusement aucun compte et continuèrent à porter le vin, le sel, la pierre et surtout les draps dans les ports anglais. La draperie principalement avait à cette époque une importance si considérable que, pour la perfectionner et mettre en œuvre des laines de qualité supérieure, on chercha à propager dans les plaines de Caen la race des mérinos. Malheureusement l'industrie de la draperie ne se releva jamais du coup que lui porta l'invasion anglaise de 1346. Les historiens du temps portent à 40,000 aunes les draps de toute espèce qui furent enlevés dans les magasins, pendant le pillage de la ville par les soldats d'Edouard III.

Pendant la seconde partie du XIVe siècle, le commerce de Caen commença à se relever de ces désastres par de petites industries locales, qui donnèrent leur nom à certaines rues, telles que les rues de la Cordonnerie, de la Confiserie, de la Serrurerie, etc. Parmi les petits métiers de cette époque nous citerons surtout celui du *Tasselier*, ou fabricant de bourses. Les bourses de Caen avaient alors une grande réputation, comme aujourd'hui la dentelle ; on en envoyait dans toute l'Europe. La confiserie devait être aussi très-renommée ; car lorsqu'il y avait des réceptions de princes ou de hauts personnages, les échevins leur faisaient offrir, avec des bourses, des boîtes de confitures. Cet usage

1. *Philippidos libri duodecim*, lib. 8.

subsistait encore à la fin du XVIIe siècle. Ainsi, le 1er avril 1680, lorsque le comte de Coigny vint prendre possession de la ville et du château, dont il avait été nommé gouverneur, les échevins firent présenter à sa femme, par l'huissier de l'Hôtel-de-Ville, « deux douzaines de boîtes de confitures, avec une corbeille garnie de quantité de rubans et remplie de six bourses [1]. »

Mais la renommée de ces petites industries fut bientôt effacée par la gloire retentissante des manufactures de serges, de toiles et de *lingettes façon de Caen*, qui vendirent leurs produits à toutes les cours de l'Europe. Déjà, à la date de 1382, le registre des *Tabellions de Caen* mentionne un certain Jean le Painteur, de la paroisse Saint-Nicolas de Caen, qui prend dans les actes le titre de *fournisseur des nappes des Reines de France et d'Angleterre*. Cette prospérité du commerce des toiles fut encore augmentée par d'importantes découvertes. « Depuis l'année 1460, dit l'abbé de la Rue [2], une famille appelée *Grain*, se livroit à la confection des toiles, qui jusqu'alors avoient été simples et unies, et elle trouva moyen de leur faire représenter des grains d'orge, de là le nom de *Grain d'Orge* resté à ce genre de toile et à ses inventeurs. En 1609, Jacques de Cahagnes comptoit cinq générations de cette famille qui toutes avoient progressivement perfectioné l'art du toilier : il cite surtout André Grain d'Orge, qui embellit ses toiles de lys, de roses et d'œillets ; Richard, son fils, qui leur fit représenter des vases, des animaux, des oiseaux, et enfin, Michel, son petit-fils, qui fit ces belles *tables de linge de haute lisse*, avec les écussons des familles. Il en travailla plusieurs à la demande de la ville, qui en offrit un en 1585 à Mme d'O, femme de François de Roncherolles, gouverneur de Caen ; un deuxième donné à l'ambassadeur de France à Londres en 1592, pour services par lui rendus à la ville, auprès de la reine Elisabeth ; le troisième et deux autres offerts au duc de Montpensier en 1593 et 1604, et admirés de toute la Cour. »

Il ne faut pourtant pas se dissimuler que souvent ces présents offerts par la ville, dans des circonstances semblables, attestent moins la beauté et le prix des linges fabriqués dans ses manufactures que les exigences de certains hauts fonctionnaires. A côté de cadeaux volontaires, on voit en effet, dans les anciens registres de l'Hôtel-de-Ville, que les échevins faisaient parfois malgré eux des actes de générosité. Le fameux comte de Matignon par exemple, qui

1. Anciens registres de l'Hôtel-de-Ville.
2. *Essais historiques sur la ville de Caen*, t. II, p. 345.

fut gouverneur de Normandie, estimait tant le *linge fin de haute lisse*, qu'on fabriquait à Caen, qu'il en demanda à plusieurs reprises des fournitures gratuites et obligatoires. A la date du 24 mai 1576, les échevins mentionnent, dans le procès-verbal de leurs délibérations, les plaintes significatives de deux agents qu'ils avaient envoyés par la ville pour quêter le linge qu'on exigeait d'eux : « qu'il vous plaise « estimer, disent les plaignants dans leur requête, que « lesdits supplians ont vaqué à chercher du linge pour la « table de M. de Matignon et pour sa cuisine, à trois voya- « ges qu'il est venu en cette ville, où il a séjourné trois ou « quatre jours chacun voyage; durant lequel temps lesdits « supplians ont beaucoup travaillé, obstant que la plus « grande partie des habitans de cette ville sont ennuyés et « fâchés de fournir et bailler leur linge; portion d'iceux « s'excusant qu'ils l'ont vendu pour acheter du blé; autres « disent qu'il est sale; les autres s'absentent; de sorte « qu'à présent lesdits supplians ne trouvent du linge pour « ledit sieur sans grand travail ou labeur. A ces causes, « il vous plaise ordonner de quelque taxe auxdits supplians « avec les bonnes prières et oraisons que les habitans leur « donnent, ils prieront Dieu pour vous de meilleure grâce « qu'on n'a fait pour eux. »

A la date du 26 octobre 1577, c'est encore un sieur Dulondel qui se plaint, pour la même cause « d'avoir été battu et maltraité dans la recherche du linge à fournir à M. de Matignon. » L'amour du *linge à haute lisse* devait être héréditaire dans cette famille, car Charles de Matignon, fils du précédent, et comme lui gouverneur de Caen, fit demander encore à la ville en 1615 de lui fournir du linge pour lui et ses domestiques. Cette exploitation de la ville par certains de ses gouverneurs démontre à quel point les seigneurs du temps étaient jaloux de posséder des [1] produits de la fameuse fabrique des Graindorge.

Cette industrie, qui avait acquis une célébrité européenne, fut frappée mortellement par la révocation de l'édit de Nantes. Le fait est prouvé par un témoignage qu'on ne saurait suspecter. L'intendant de Caen, Foucault, consulté par la cour en 1698 sur l'état du commerce de son

1. Tandis que la famille des Graindorge donnait tant de prestige à une industrie locale, des armateurs audacieux étendaient le commerce de Caen jusqu'aux Indes. Le plus illustre de ces grands négociants fut Etienne Duval (voir, dans le chapitre III de notre 3e partie, une notice sur l'hôtel de Duval de Mondrainville). Après lui vinrent les ancêtres du poète latin Rouxel, qui disait d'eux, dans un de ses poèmes : « Que d'autres vantent la noblesse de leur antique origine, « je dirai que ma famille a uni les Indes à la Normandie par son com- « merce; ses travaux et sa loyauté font mes titres et ma gloire. »

élection, avoue lui-même les résultats funestes des persécutions, dont il avait été l'un des principaux auteurs. « Ce « commerce ainsi que les autres, écrit-il dans son *Mémoire* « *sur la généralité de Caen*, a considérablement diminué « depuis l'année 1685 que la plus grande partie des mar« chands ou négocians, qui étoient Religionnaires, ont passé « dans les pays étrangers, ont abandonné le commerce; en « sorte que ceux qui restent ne sont pas en pouvoir de le « rétablir. »

Les industries, qui faisaient la gloire de l'ancien Caen [1], ne se sont jamais relevées du coup terrible que leur avait porté l'esprit d'intolérance de Louis XIV, conseillé par Mme de Maintenon. A la fin du XVIIIe siècle, le brillant commerce des Graindorge était remplacé par la petite industrie des dentelles de soie et de fil et par la fabrique des bas au métier, en laine et en coton [2].

Aujourd'hui Caen n'a plus de grande industrie locale [3]; la fabrication des dentelles y est elle-même en décadence. Mais la cité, qui se souvient encore avec fierté d'Étienne Duval, a vu renaître enfin son mouvement maritime, depuis le jour où l'on a relié son port à la mer par l'établissement d'un canal [4]. Dès 1840, l'exportation, composée presque exclusivement de matériaux de construction, était si considérable à Caen qu'elle balançait presque l'importance des produits anglais. Quoique, depuis, le transport des pierres à bâtir

1. L'imprimerie caennaise a seule conservé les glorieuses traditions du passé. Cet art fut exercé à Caen dès les premiers temps de la découverte de Gutemberg. En 1480, Jacques Durand et Gilles Quijoue y imprimèrent les *Epîtres d'Horace*, ouvrage très-rare et dont on ne connaît qu'un exemplaire dans la bibliothèque du comte de Pembrock. A la date de 1500 on trouve établi auprès du cimetière de Saint-Pierre, Robert Macé qui employa le premier, en Normandie, les caractères de fonte. Un de ses fils eut l'honneur de former dans son art le fameux Christophe Plantin, dont les presses ont illustré, au XVIe siècle, la ville d'Anvers.

2. Nous trouvons ce renseignement au feuillet 13 des *Plans faits en* 1793 *des différentes communautés religieuses de la ville de Caen*, par Gilet, architecte. Manuscr. in-fol. (n° 114) conservé à la Bibliothèque de Caen. — L'industrie des « faiseurs de bas au métier » devait avoir une grande importance au XVIIIe siècle, si l'on en juge d'après le nombre des pièces concernant cette corporation que l'on trouve dans un autre manusc. in-fol. (n° 132) de la Biblioth. de Caen.

3. Vers le commencement du siècle on établit à Caen une manufacture de porcelaine, qui fut bientôt fermée et dont les produits sont aujourd'hui très-recherchés par les amateurs. Parmi les établissements industriels qui sont en pleine activité, nous citerons ceux qui ont pour objet la fabrication et l'épuration des huiles de colza. L'industrie des papiers peints est aussi très-prospère.

4. Pour la description du port de Caen, voir notre 3e partie, chapitre V, § 2.

3.

ait sensiblement diminué, le commerce du port de Caen n'a pas faibli. Au contraire; la création des deux lignes de Mézidon au Mans et de Caen à Laval ont eu une influence énorme sur le mouvement du port de Caen, qui leur apporte surtout des charbons anglais et des bois du Nord, et auquel elles fournissent, par contre, une grande quantité de marchandises dont l'élément principal se compose de farines alimentaires à destination de l'Angleterre.

« Les marchandises importées, dit M. Boreux [1], comprennent surtout des charbons, bois du Nord, métaux, ciments, cafés, alcools, vins, etc.; les marchandises exportées sont des orges, farines alimentaires, tourteaux et divers produits de moindre importance. Ce mouvement est desservi à peu près exclusivement par le bassin à flot, qui peut contenir de 56 à 89 navires d'une jauge moyenne de 100 tonneaux, suivant qu'on place ces navires sur un seul rang ou qu'on les double sur les points où cela est possible... La valeur totale actuelle des marchandises importées ou exportées par le port de Caen est donnée (approximativement) en francs, pour les années 1872, 1873, 1874, par les chiffres suivants : pour 1872, la somme de 51,400,000 fr.; pour 1873, la somme de 32,400,000 fr.; pour 1874, la somme de 27,300,000 fr....

La construction de navires avait autrefois une assez grande importance à Caen et sur la rivière d'Orne. Mais, depuis plusieurs années, les chantiers de Caen n'ont guère donné signe de vie. »

Caen, autrefois capitale de la Basse-Normandie, est aujourd'hui chef-lieu du département du Calvados. Au dernier recensement (1876), sa population atteignait le chiffre de 41,181 habitants [2]. Caen est le siége d'une Cour d'appel dont le ressort comprend les départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche. Il possède, en outre, un Tribunal de première instance, un Tribunal de commerce, une Chambre et Bourse de commerce, un Conseil de prud'hommes. Nous parlerons ailleurs (dans la 4me partie de cet ouvrage) de son Académie universitaire, qui embrasse les cinq départements de l'ancienne Normandie et le département de la Sarthe.

1. Nous empruntons ces détails à la notice de M. Boreux publiée dans le tome II des *Ports maritimes de la France*.

2. Décembre-Alonnier, dans son *Dictionnaire de la Révolution française*, dit que la population de Caen était, avant 1789, de 60,000 habitants.



CHAPITRE III.

NOMENCLATURE ALPHABÉTIQUE DES PERSONNAGES MARQUANTS NÉS A CAEN [1].

AUBER (DANIEL-FRANÇOIS-ESPRIT), célèbre compositeur, né le 29 janvier 1782, mort à Paris le 11 mai 1871. Destiné d'abord au commerce par son père, le jeune Auber abandonna pour toujours la carrière commerciale en 1802. Les romances et la musique instrumentale qu'il publia, à ses débuts, lui valurent une certaine vogue. Mais ses premiers essais au théâtre avaient été moins heureux; il donna des leçons de piano pour vivre. Mis en possession d'un livret de Planard, *La Bergère Châtelaine*, il remporta, le 27 janvier 1820, à l'aide de cet opéra, un premier triomphe qui fut suivi d'une longue série de succès. *La Muette de Portici*, jouée le 29 février 1828 sur la scène du Grand-Opéra, le mit au premier rang des compositeurs français. Il revint cependant au théâtre de l'Opéra-Comique, son vrai terrain, et y donna un nombre considérable d'opéras, qui furent pour lui une suite pour ainsi dire ininterrompue de succès : *Fra Diavolo*, *le Cheval de Bronze*, *le Domino Noir*, *Haydée*, etc.

Auber est entré à l'Institut, dans la section des Beaux-Arts, en 1829. En 1842, il a succédé, comme directeur du Conservatoire de musique, au savant Chérubini.

AVRIGNY (HYACINTHE **ROBILLARD** D'), historien, né en 1675, mort à Alençon en 1719. Il entra chez les Jésuites en 1691 et y fut longtemps régent des basses classes. Nommé ensuite procureur du collége d'Alençon, il écrivit, dans cette place obscure, deux ouvrages qui l'ont placé au rang des bons historiens de son temps. « Jamais, dit Voltaire, on n'a mieux su discerner le vrai, le faux et le douteux. » Ces ouvrages ont pour titre : *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1706 (Paris, 1720, 4 vol. in-12), et *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716 (Paris, 1725, 4 vol. in-12). Ces deux livres, conçus avec

1. Le nombre des personnages marquants, nés à Caen, étant très-considérable, nous avons dû choisir ceux dont la célébrité ou les talents dépassent les limites d'une notoriété locale.

méthode et écrits avec une élégante précision, ne nous sont point parvenus tels qu'ils sont sortis de la plume de l'auteur. Ils furent soumis à la révision du P. Lallemant, qui y fit de nombreux changements et en retrancha plusieurs passages, celui principalement où le P. d'Avrigny dévoilait avec beaucoup de franchise les mystères qui couvrirent les mauvais succès de la France dans la guerre de la succession. On attribue la fin prématurée de l'auteur au chagrin que lui causèrent les mutilations qu'on fit subir, par ordre de ses supérieurs, aux deux ouvrages qu'il laissa en manuscrit.

BAYEUX (GEORGES), avocat et littérateur, né vers 1752, mort en 1792. Nommé procureur général syndic du Calvados, il fut mis en prison sur la dénonciation d'un ennemi, qui l'accusait d'être un des complices des ministres Delessart et Montmorin, et massacré par le peuple de Caen, le 6 septembre 1792. Son plus important ouvrage est une traduction en prose des *Fastes d'Ovide*, remarquable surtout par le discours préliminaire et par les notes qui l'accompagnent.

BERTAUT (JEAN), poète célèbre, né en 1552, mort à Séez en 1611. Il fut successivement secrétaire et lecteur de Henri III, conseiller au Parlement de Grenoble, abbé d'Aunay, évêque de Séez et premier aumônier de la reine Marie de Médicis. *Les Œuvres poétiques de Bertaut* ont été imprimées à Paris, pour la première fois, en 1611. Ses élégies, ses pastorales et, en général, ses poésies légères, sont plus estimées que ses compositions plus étendues. Ses belles stances, dont Léonard et La Harpe ont fait chacun le refrain d'une romance, sont devenues populaires :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

BOISARD (JEAN-JACQUES-FRANÇOIS-MARIN), le plus fécond des fabulistes, né en 1743, mort en 1831. Secrétaire de l'intendance de Normandie en 1768, puis nommé, en 1778, secrétaire du sceau et de la chancellerie de Monsieur, comte de Provence, Boisard perdit cette dernière place à la Révolution. De retour dans sa ville natale vers la fin du dernier siècle, il y vécut dans une retraite profonde jusqu'en 1831. Boisard a publié successivement trois volumes de fables, qui eurent plusieurs éditions. La troisième, faite à Caen en 1806, a pour titre : *Mille et une Fables*. La Harpe, Voltaire et Grimm ont parlé avec éloge des premiers recueils de Boisard. « Peut-être, dit Grimm, Boisard est-il de tous les fabulistes celui qui a le moins imité La Fontaine et qui s'en est le moins éloigné, si une narration simple, facile et naïve

est le premier mérite de ce genre de poésie. » Le style de Boisard est trop souvent prosaïque; mais au mérite de la fécondité il a joint celui de l'invention, car il ne paraît pas que ses fables aient été des imitations. On a quelquefois confondu Boisard et son neveu, qui porte le même nom et qui écrivit, comme lui, un grand nombre de fables. Cette confusion a fait beaucoup de tort au premier. Le second Boisard était aussi mauvais peintre que méchant poète; et le neveu porta ainsi un coup funeste à la renommée de l'oncle.

BOISROBERT (FRANÇOIS **LE METEL** DE), poète, né en 1592, mort en 1662. Son humeur gaie et bouffonne fut la source de sa fortune. Dans un voyage qu'il fit en Italie, son esprit et sa verve plaisante amusèrent tant Urbain VIII, que ce pape, pour le récompenser, lui donna un prieuré en Bretagne. Il obtint aussi du cardinal de Richelieu, dont il fut le poète favori, un grand nombre de bénéfices qu'il perdit presque tous au jeu. Il fut un des fondateurs de l'Académie française, dont les séances se sont tenues longtemps chez lui. Boisrobert a tant dépensé d'esprit dans la conversation, qu'il a presque toujours oublié d'en mettre dans ses ouvrages, aujourd'hui justement oubliés. Il écrivit dix-huit pièces de théâtre, un roman : *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie*, des *Epitres* et des *Nouvelles héroïques et amoureuses*.

BOURGUEVILLE (CHARLES DE), connu sous le nom de *sieur de Bras*, historien et antiquaire, né en 1504, et mort en 1593. Il vécut à la Cour de François Ier et parcourut avec ce prince une partie de la France. Nommé lieutenant-général au bailliage de Caen, en 1568, il s'occupa, jusque dans l'âge le plus avancé, même au péril de sa vie, des intérêts de sa ville natale. Il écrivit même le premier son histoire, sous le titre de *Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie, à présent Duché de Normandie, comme des villes remarquables d'icelle; mais plus spécialement de la ville et université de Caen* (Caen, Jean Le Feure, 1588, 1 pet. in-4°). Il est encore auteur ou traducteur des ouvrages suivants : *Histoire véritable de la guerre des Grecs et des Troyens... escripte premièrement en grec par Darès de Phrygie... et faite françoise par Charles de Bourgueville*, livre extrêmement rare dont on ne connaît qu'un exemplaire, qui se trouve dans la bibliothèque de Caen; — l'*Athéomachie et discours de l'immortalité de l'âme... — Les Discours de l'Eglise, de la Religion et de la Justice*. Une de ses filles épousa le célèbre Vauquelin de la Fresnaye, qui succéda à son beau-père dans la charge de lieutenant-général du bailliage de Caen.

CAHAGNES OU **CAHAIGNES** (JACQUES DE), médecin, né en

1548, mort en 1612. Il obtint, dans l'université de sa ville natale, une chaire qu'il abandonna vers la fin de sa carrière pour se consacrer exclusivement aux travaux de cabinet. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, nous citerons son recueil de biographies intitulé : *Elogiorum civium Cadomensium centuria prima* et ses Traités sur les fièvres et les maladies de la tête, écrits en latin.

CAVELIER (ADAM), imprimeur, exerça son art à Caen de 1607 à 1656. Il avait adopté pour marque un *cavalier* (par allusion au nom de *Cavelier)*, armé de toutes pièces, avec la légende tirée du ps. XLIII : *In nomine tuo spernemus insurgentes in nobis.* — Son fils Jean, né à Caen en 1624 et mort dans la même ville en 1701, se rendit tout à la fois utile aux lettres comme typographe et comme écrivain. On lui doit plusieurs traités sur les *Antiquités romaines*, des épîtres en vers latins. Antoine Cavelier, fils de Jean, né à Caen, en 1658 et mort en 1744, fut seul imprimeur du roi et de l'Université. Il donna 2,000 livres pour la formation de la Bibliothèque de l'Université, ouverte, pour la première fois, en juin 1731.

CHAMILLART (MICHEL DE), né en 1651, mort à Paris le 14 avril 1721. Son adresse au billard fut certainement, quoique l'on ait essayé de nier ce fait, l'origine de son étonnante fortune. Aimé particulièrement de Louis XIV, qui ne pouvait se passer de lui pour sa partie ordinaire, il fut nommé contrôleur général des finances en 1699 et ministre de la guerre en 1701. Sentant sa faiblesse, Chamillart voulut refuser ce dernier poste; mais Louis XIV le rassura par cette parole présomptueuse : *Je vous seconderai !* Cette collaboration ne lui fut pas avantageuse. Instrument des passions de la cour, le nouveau ministre éloigna Villars des armées et, pour remédier au désordre des finances, recourut à une foule de mesures fiscales qui firent murmurer le pays. Cédant au mécontentement général, Chamillart résigna les finances en 1708 et la guerre en 1709. Plusieurs traits de sa vie privée font excuser les fautes de sa vie politique. Nous en citerons un seulement. Lorsque Chamillart était conseiller au Parlement, il fit perdre, par sa négligence, un procès dont il avait été chargé de présenter le rapport. Il s'agissait de 20,000 livres, et, quoique sa fortune ne fût pas alors considérable, Chamillart, aussitôt que l'erreur fut reconnue, s'empressa de rembourser cette somme au plaideur malheureux.

(Voir notre notice intitulée le *Jeu de paume de la rue des Quais*, dans la troisième partie de cet ouvrage, chap. III, § 2.)

CHORON (ALEXANDRE-ETIENNE), compositeur, né le 21 octobre 1771, mort à Paris le 29 juin 1834. Après avoir été

directeur des fêtes publiques, puis régisseur général de l'Opéra en 1815, il fut appelé à diriger l'Ecole spéciale de musique classique, dans laquelle il s'appliqua surtout à former des sujets pour l'exécution de la musique religieuse. Les concerts donnés par ce maître, pendant plusieurs années, eurent une grande vogue. On lui doit un nombre considérable d'ouvrages sur l'art musical.

COLOMBY (FRANÇOIS **CAUVIGNY** SIEUR DE), poète et littérateur, né vers 1588, mort vers 1648. Il eut à la cour le titre d'*Orateur du roi pour les discours d'Etat*, charge créée pour lui et qui fut supprimée à sa mort. Il fut un des premiers membres de l'Académie française. Il a traduit ou composé plusieurs ouvrages en vers et en prose.

CONSTANTIN (ROBERT), médecin et célèbre helléniste, né vers 1530, mort en 1605. Son *Lexicon græco-latinum* (Genève, 1562, 2 vol. in-fol.) a joui d'une immense réputation.

CRÈVECOEUR (MICHEL-GUILLAUME **SAINT-JOHN** DE), agronome, né en 1731, mort en 1813. Un séjour de plus de 30 ans qu'il fit aux Etats-Unis comme planteur d'abord, et ensuite comme consul — place qui fut créée pour lui en 1784 — lui donna l'occasion de composer les ouvrages suivants : 1° *Lettres d'un cultivateur américain*, qui eurent un grand succès en France ; — 2° *Voyages dans la Haute-Pensylvanie* où l'on trouve sur les mœurs, le commerce et l'industrie des Américains, des détails pleins d'intérêt.

DALÉCHAMPS (JACQUES), médecin et botaniste, né en 1513, mort à Lyon en 1588. Comme érudit, on lui doit, entre autres publications, une version latine d'*Athénée*, accompagnée de savants commentaires. Comme médecin il a publié des traductions, et deux ouvrages originaux. L'œuvre botanique de Daléchamps est intitulée : *Historia generalis Plantarum*.

DECAEN (CHARLES-MATHIEU-ISIDORE), général de division, né le 13 avril 1769, mort à Ermont, vallée de Montmorency, le 9 septembre 1832. A 18 ans, Decaen s'enrôla dans le corps royal des canonniers-matelots ; en 1792, il entra comme volontaire dans le 4e bataillon du Calvados. Passé l'année suivante, avec le grade de capitaine, sous les ordres du général Kleber, il se distingua au siége de Mayence, se trouva à plusieurs affaires dans la Vendée, et servit en 1798, sous Moreau, en qualité d'adjudant-général, ainsi qu'à l'armée du Danube commandée par Jourdan. Après avoir gagné son grade de général de division par sa belle conduite aux affaires de Rastadt, de Ettlingen et de Stokak, Decaen prit une part des plus actives à la bataille de Hohenlinden où le général Moreau, le voyant arriver avec sa division, s'écria : « Voilà Decaen, la victoire est à nous ! » Nommé, en 1802,

capitaine-général des établissements français dans l'Inde et, plus tard, gouverneur des îles de France et de Bourbon, il donna à ces colonies un recueil de lois qui porte encore le nom de *Code Decaen*. Après avoir montré les capacités d'un bon administrateur, il eut bientôt l'occasion de déployer toute l'énergie d'un brave soldat. Au mois de décembre 1810, il repoussait, avec 800 soldats et 300 marins, une armée anglaise qui avait attaqué l'île de France avec des forces vingt fois supérieures. Contraint, malgré son courage, de capituler avec les Anglais, Decaen revint en France, où il fut soumis, en 1811, à un conseil d'enquête qui approuva sa conduite. Envoyé en Catalogne en 1812, il y battit le corps d'armée de Saarfield et força les Anglais à lever le siége de Tarragone.

Chargé en 1814 de défendre Bordeaux, Decaen se rendit, après la déchéance de Napoléon, auprès du duc d'Angoulême auquel il fit sa soumission. La première Restauration l'appela au commandement de la 11e division militaire. Mais accusé, après les Cent-Jours, d'avoir été peu sympathique à la cause des Bourbons, le général Decaen subit une détention de 15 mois et fut mis en liberté le jour même où il devait être traduit devant un conseil de guerre.

Les pièces de ce procès et quelques fragments des *mémoires* laissés par le général Decaen, sont conservés à la Bibliothèque de Caen.

DESCOTILS (Hippolyte-Victor **COLLET**), ingénieur en chef et professeur de chimie à l'Ecole des Mines, né en 1773, mort en 1815. C'est à ses expériences sur les sels de platine qu'on doit la découverte du corps simple appelé l'*Iridium*. Plusieurs de ses écrits sur des matières scientifiques ont été publiés dans les *Annales de Chimie* et dans le *Journal des Mines*.

DESFONTAINES DE LA VALLÉE (G. Fr. **FOUQUES DESHAYES**, plus connu sous le nom de), auteur dramatique, né en 1733, mort à Paris en 1825. Il fut l'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville* et l'un des plus féconds chansonniers français. Son association avec Barré et Radet fit naître une foule d'écrits charmants, arlequinades, parodies, revues et pièces de circonstance. Il fit aussi, seul, ou en collaboration avec Picard, Bourgueil et autres, un nombre considérable de comédies-vaudevilles et d'opéras pleins de verve et de gaieté. Beaucoup de ses pièces eurent un grand succès; nous citerons : *L'Amant-Statue, La Dot, M. Guillaume, Lantara ou le Peintre au Cabaret, Gaspard l'Avisé*. Indépendamment des nombreuses pièces de théâtre qu'il a composées, Desfontaines a écrit un poëme et coopéré à l'*Histoire universelle des Théâtres* et à la *Nouvelle Bibliothèque des Romans*.

ELIE DE BEAUMONT (ANNE-LOUISE **MORIN-DUMESNIL**, femme de J. B. J.), romancière, née en 1729, morte en 1783. Mme Elie de Beaumont a composé et publié, sous le voile de l'anonyme, un roman intitulé : *Lettres du Marquis de Roselle*, qui eut un grand succès et qu'on lit encore avec intérêt. Elle a écrit aussi la troisième partie des *Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II, roi d'Angleterre*, ouvrage commencé par Mme de Tencin.

FOURNIER (GEORGES), géographe et mathématicien, né en 1595, mort à La Flèche le 13 avril 1652. Parmi ses ouvrages les plus importants, nous citerons son *Hydrographie* qui a longtemps été considérée comme indispensable aux gens de mer. On trouve aussi des particularités très-curieuses dans son livre intitulé : *Asiæ nova descriptio*.

GIRARD (PIERRE-SIMON), ingénieur, né en 1765, mort à Paris en 1835. Il fit partie de l'expédition d'Egypte et fut nommé membre de l'Institut que Bonaparte fonda dans sa nouvelle conquête. A son retour en France, il fut nommé ingénieur en chef, entra à l'Académie des sciences et fut chargé, en 1802, de la direction des travaux du canal de l'Ourcq. En 1819, il eut la direction de travaux ayant pour objet, les uns l'alimentation des fontaines, les autres l'éclairage par le gaz hydrogène des grands théâtres et de plusieurs quartiers de Paris. Les nombreux ouvrages, qu'il publia dans divers recueils, ont été réunis depuis, de 1830 à 1832, en 3 volumes in-4o

GOSSELIN (GUILLAUME), mathématicien, mort vers 1590. Ce savant a joui dans son temps d'une assez grande réputation. On a de lui : l'*Arithmétique de Nicolas Tartaglia, Brescian, trad. en franç., avec toutes les démonstrations mathématiques et plusieurs inventions du traducteur, éparses chacune en son lieu*. Paris, 1578, in-8o.

GRAINDORGE (ANDRÉ), médecin, né en 1616, mort en 1676. Il partagea son temps entre l'exercice de son art et la philosophie. On lui doit plusieurs ouvrages, écrits la plupart en latin.

GRAINDORGE (ANDRÉ), tisserand, né à Caen d'une famille appelée Grain et qui, dès le XVe siècle, se distingua dans la fabrication des tissus sur lesquels figuraient divers dessins, notamment des grains d'orge ; de là le nom de Graindorge donné à cette famille. André perfectionna ces tissus en les ornant de carreaux et de fleurs. Son fils Richard y dessina non-seulement des oiseaux et des plantes, mais encore des scènes très-compliquées, telles que des fêtes et des combats. Michel, fils de Richard, fut le premier à con-

4

fectionner le beau linge de table armorié, connu sous le nom de toile de haute-lisse.

(Voir notre chapitre précédent.)

GRINGORE ou **GRINGOIRE** (PIERRE), poète, né à Caen (selon l'abbé de La Rue dont l'opinion a été généralement adoptée) où, vers la fin du XVe siècle, il demeurait rue Vidiou, mort à Paris en 1538 ou 1539. Gringoire fut un des versificateurs les plus féconds et les plus habiles de son temps. Après avoir écrit de petites pièces bouffonnes, dans lesquelles il jouait le principal personnage, il se mêla de politique et composa une série de pièces satiriques, ou de poèmes allégoriques, contre le pape, les nobles et les gens de cour. C'est lui que Victor Hugo a introduit, par anachronisme, dans son roman de *Notre-Dame-de-Paris*. Les ouvrages de Gringoire sont très-nombreux, rares et recherchés des amateurs. La bibliothèque de Caen possède deux de ces raretés : *Heures de Nostre-Dame* et *Chantz royaulx*.

HERMANT (JEAN), historien, né en 1650, mort en 1725. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, les uns de piété, les autres relatifs à l'histoire.

HEURTAUD (PIERRE), chirurgien, né à Caen vers le milieu du XVIe siècle. On a de lui : *Traité de la peste*, et *Traité sur la saignée*.

HUET (PIERRE-DANIEL), savant polygraphe, né en 1630, mort à Paris en 1721. Il fut, en 1670, adjoint à Bossuet comme sous-précepteur du dauphin et commença, dès cette époque, la belle collection des classiques *ad usum Delphini*. Reçu en 1674 à l'Académie française, nommé abbé d'Aulnay en 1678, en 1689 évêque d'Avranches, il se démit en 1699 de son évêché, afin de se livrer tout entier à son goût pour l'étude, et se retira dans la maison professe des jésuites de Paris. Géomètre, physicien, antiquaire, hébraïsant, helléniste, latiniste, historien, poète et romancier, Huet a publié un nombre considérable d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement : *Lettre à Segrais sur l'origine des Romans*, *Censura philosophiæ cartesianæ*, *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, *Traité de la situation du Paradis terrestre*, *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, *Origines de Caen*. Celui de ses livres qui a pour titre *Poemata latina* l'a placé au premier rang des poètes latins modernes; comme poète français il a laissé quelques poésies diverses, inédites et généralement ignorées, qui annonçaient de la verve et un gracieux talent de versificateur.

(Voir *Poésies françaises de Daniel Huet, d'après des documents inédits*, par Gaston Lavalley; Caen, Valin, 1877, in-12.)

LAIR (PIERRE-JACQUES-GUILLAUME), ingénieur, né en 1769,

mort en 1830. Désigné en l'an XI, pour diriger les immenses travaux du port de Boulogne, lors de la descente projetée en Angleterre, Lair concourut puissamment à la formation et à l'armement de la flottille dont il fut nommé ingénieur en chef. En 1803, il fut choisi par Napoléon pour improviser des vaisseaux de guerre, sous les murs d'Anvers, là où jusqu'alors on n'avait pu construire que de petits bâtiments de commerce. Les Anglais, inquiets de voir s'élever si près d'eux un arsenal formidable, profitèrent de l'éloignement des troupes françaises pour chercher à le détruire. Faisant quitter la hache pour le fusil à ses ouvriers militaires, Lair sut défendre avec eux le port qu'il avait pour ainsi dire créé. En 1814, lorsqu'Anvers fut investi par une armée nombreuse, Lair, à la tête de ses ouvriers, rendit encore pendant le siége des services qui lui valurent les éloges les plus flatteurs de la part de Carnot. A la rentrée des Bourbons, Lair fut nommé directeur des constructions navales du port de Brest.

LAIR (Pierre-Aimé), agronome et philanthrope, né en 1769, mort en 1853. Pendant plus de cinquante ans, M. Lair fut le promoteur de toutes les institutions utiles, fondées dans la ville de Caen, qui lui doit un grand nombre d'établissements philanthropiques et de sociétés savantes. Il est auteur de nombreuses notices sur des matières scientifiques, d'économie politique, etc.

LA RUE (l'abbé Gervais de), historien et archéologue, né en 1751, mort en 1835. Condamné à la déportation en 1792, pour avoir refusé de prêter le serment civique, il passa en Angleterre, où il obtint la faveur d'un libre accès dans les archives de la Tour de Londres. C'est là que le hasard lui fit découvrir un grand nombre de poëmes anglo-normands, dont il publia quelques-uns dans un recueil périodique dit *Archælogia*. Rentré en France en 1797, il y continua ses recherches sur l'histoire littéraire du moyen-âge, et, lors du rétablissement des académies universitaires, il fut nommé de nouveau professeur d'histoire à Caen. Ses ouvrages les plus connus sont : *Essais historiques sur la ville de Caen. — Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands.*

LASNE (Michel), dessinateur et graveur ordinaire du Roi, né en 1596, mort à Paris, dans son logement des galeries du Louvre, en 1667, suivant la plupart des biographes, en 1670, suivant M. de Chennevières. Cet artiste célèbre a gravé plus de 600 pièces, au nombre desquelles se trouvent plusieurs reproductions de tableaux de Raphaël, de Paul Véronèze, d'Annibal Carrache, de Titien, de Rubens, etc. Il a aussi gravé beaucoup de portraits, parmi lesquels on

distingue celui de Louis XIII, à cheval, et celui de Pierre Corneille, d'après Le Brun. Quelques-uns des portraits gravés par Lasne sont signés seulement du monogramme ML. — La bibliothèque de Caen possède une très-belle collection des gravures de cet artiste.

LE BAILLY (ANTOINE-FRANÇOIS), fabuliste, né en 1758, mort à Paris en 1832. Après avoir exercé la profession d'avocat, Le Bailly abandonna le barreau pour les lettres. Il écrivit des odes, des cantates, une comédie et plusieurs opéras, qui servirent peu à sa réputation; mais ses fables, qui eurent quatre éditions, à partir de 1784, lui firent un nom. La plupart des critiques s'accordent à dire qu'il partagea avec Florian l'honneur d'occuper, parmi les fabulistes français, le premier rang après La Fontaine.

LEBLOND (GASPAR-MICHEL, surnommé) savant antiquaire, né en 1738, mort en 1809. Des dissertations savantes sur l'antiquité le firent admettre, en 1772, à l'Académie des Inscriptions. A la première organisation de l'Institut il fut nommé membre de la classe des antiquités, et, plus tard, député au Corps législatif. Il se retira à Laigle, où il mourut, en 1809, après avoir, dans un accès de délire causé par une fièvre violente, brûlé tous ses manuscrits.

Outre les nombreux mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions, on a de l'abbé Leblond plusieurs ouvrages estimés.

LEFÈVRE (TANNEGUY), un des plus célèbres philologues de son siècle, né en 1615, mort à Saumur, le 12 septembre 1672, d'une fièvre occasionnée par l'excès du travail. On a de lui deux volumes de lettres latines (*Epistolarum partes II*) sur la critique des anciens; les *Vies des poètes grecs*; quelques opuscules, des traductions, et de nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, accompagnées de notes encore très-estimées.

Une de ses filles, qui avait hérité de son goût pour l'étude des anciens, est devenue célèbre sous le nom de Mme Dacier.

LE FLAGUAIS (JOSEPH-ALPHONSE), poète, né en 1805, mort en 1861. Dans ses *Neustriennes*, publiées pour la première fois en 1834, M. Le Flaguais a voulu ranimer, par la poésie, de vieilles légendes normandes; c'est peut-être son meilleur ouvrage. Ses œuvres complètes ont été réunies en quatre volumes in-8°.

LE MÉTEL, sieur d'Ouville (ANTOINE), auteur dramatique, frère du fameux abbé de Boisrobert, né à Caen, mort en 1656. On a de lui un grand nombre de pièces de théâtre, dont quelques-unes sont en vers et en cinq actes. Sa tragicomédie *les Trahisons d'Arbiran*, jouée en 1637, eut beau-

coup de succès; l'intrigue, assez bien imaginée, faisait excuser la faiblesse des vers.

LE VASSEUR (VICTOR-GABRIEL), général de brigade, né en 1772, mort en 1811. Comme sous-lieutenant d'artillerie, il servit sous Kléber, Hoche et Moreau. A l'affaire d'Erbach (16 mai 1800), où 15,000 Français se battirent toute la journée contre 36,000 Autrichiens, Le Vasseur chargea, avec le 10e régiment de cavalerie, les escadrons ennemis, dix fois supérieurs en nombre, arrêta leur marche et délivra ainsi la division du général Legrand, qui se trouvait dangereusement engagée. Il se signala aussi aux batailles d'Austerlitz et d'Eylau.

LORGE (JEAN-THOMAS-GUILLAUME DE), général de division né en 1767, mort en 1826. Il se distingua à Fleurus en 1794, à la prise de Coblentz, au siége de Mayence, pacifia le Valais en 1798, et fut promu, l'année suivante, au grade de général de division. Il concourut à la victoire de Marengo, prit une part brillante aux campagnes d'Allemagne, d'Espagne et de Portugal. En 1812, surtout, il se couvrit de gloire aux batailles de Julerbogk et de Denwritz.

MACÉ (GILLES), astronome et avocat, né le 2 février 1586, mort à Paris le 8 mars 1637. Tout en plaidant avec succès, il étudia les mathématiques et s'occupa plus spécialement d'astronomie. Il eut aussi quelque talent pour la poésie. On a de lui un ouvrage sur la *Comète de* 1618, fort estimé des savants contemporains.

MACÉ (ROBERT), typographe, né en 1503, mort en 1563. Il descendait de Robert Macé, qui fut imprimeur de l'Université de Caen en 1499, et qui avait introduit le premier, en Bretagne et en Normandie, l'usage des caractères typographiques en fonte. Ce fut lui qui eut la gloire d'enseigner l'art typographique au fameux Christophe Plantin, dont les presses devaient illustrer, au seizième siècle, la ville d'Anvers. Cette famille a donné à Caen une longue série d'imprimeurs distingués; une de ses branches était établie à Rennes dès l'an 1500, et exerçait l'imprimerie en société avec la branche caennaise.

MAHEUST (MATHIEU), médecin, né en 1630, mort en 1700. On a, de ce savant professeur, une *Dissertation sur le Lait*; plusieurs *Traités sur les Aphorismes d'Hippocrate*, et des *thèses* curieuses, composées pour ses élèves.

MALFILLATRE ou **MALFILATRE** (JACQ.-CH.-LOUIS DE **CLINCHAMP** DE), poëte, né en 1732, mort à Paris en 1767. Il ne mourut pas de faim, comme l'a dit Gilbert dans un vers souvent cité, mais de maladie, chez une tapissière dont il était débiteur, et qui l'avait recueilli chez elle par pitié. Ce

poète a laissé des fragments traduits ou imités de Virgile, qui renferment de grandes beautés ; un poëme en 4 chants, *Narcisse dans l'Ile de Vénus*, dont les détails sont pleins de grâce et de fraîcheur, et des *Odes* parmi lesquelles on cite souvent *Le Système de Copernic* ou le *Soleil fixe au milieu des Planètes.*

MALHERBE (FRANÇOIS DE), né en 1555, mort à Paris en 1628. Il avait près de cinquante ans lorsque Henri IV l'attacha à sa cour. Marie de Médicis et Louis XIII le traitèrent avec faveur, et il eut le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il avait le ton tranchant, la répartie caustique, professait un profond dédain pour les poètes, qu'il ne trouvait pas plus « utiles dans un Etat que les joueurs de quilles » et affectait pour les chagrins du cœur une grande insensibilité. Ces opinions bizarres ne l'empêchèrent ni d'écrire d'excellents vers, ni d'éprouver, à la mort de son fils, qui fut tué en duel, une douleur si vive qu'elle abrégea ses jours. Nous n'avons pas à insister sur un écrivain qui a laissé une trace si profonde dans l'histoire de notre littérature, sur cet esprit plus vigoureux que fécond, poète par art et grammairien par nature, duquel Boileau devait dire, avec un peu d'exagération : « Enfin Malherbe vint ! »

MALOUIN (PAUL-JACQUES), médecin et chimiste, né en 1701, mort à Versailles en 1778. Il fut reçu de l'Académie des sciences en 1744, et nommé professeur de chimie au Jardin du roi en 1745. Outre les nombreux *Mémoires* et l'*Histoire des Maladies épidémiques* qu'il publia dans les *Recueils* de l'Académie des sciences, Malouin fit imprimer séparément trois traités en latin, un *Traité de chimie* et une *Chimie médicale* qui fut très-estimée de son temps.

MASSIEU (l'abbé GUILLAUME), littérateur, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Acad. franç., né en 1665, mort à Paris en 1722. Son ouvrage le plus important est une *Histoire de la Poésie française.*

MÉLINGUE (ETIENNE-MARIN), acteur et sculpteur, né le 16 avril 1807, mort à Paris vers 1873. Dans sa jeunesse il s'engagea pour la Guadeloupe et s'y fit un commencement de fortune comme peintre miniaturiste. De retour en France, il joua un an à Rouen et rentra enfin à Paris, où il fut engagé à la Porte-Saint-Martin. *La Tour de Nesle, don Juan de Marana* et surtout *Benvenuto Cellini*, lui valurent de grands succès. C'est dans cette pièce qu'il modelait sur la scène, à chaque représentation, la statuette *d'Hébé*. Plusieurs des statuettes exécutées par Mélingue sont devenues célèbres : le grand *Frédéric*, *Bouffé* dans le *Gamin de Paris*, etc. La bibliothèque de Caen possède une charmante aquarelle de Mélingue.

MICHEL (Jules), lieutenant-colonel, né en 1790, mort en 1838. Il se distingua aux batailles de Lutzen et Bautzen, et fut nommé capitaine à vingt-trois ans, à la suite d'une affaire où, se trouvant isolé de son régiment, il soutint avec sa seule compagnie le feu d'un bataillon prussien, et ne lâcha prise que sur l'ordre de son général. On lui doit deux ouvrages très-estimés sur l'artillerie de marine.

MOISANT DE BRIEUX (Jacques), poète latin et français, né en 1614, mort en 1674. Employant les loisirs que lui donnait une fortune considérable à cultiver et à protéger les lettres, il rassemblait chez lui tous les savants et littérateurs de Caen : Huet, Samuel Bochart, Segrais, etc. Ces réunions, qui avaient lieu le lundi de chaque semaine, et dans lesquelles on discutait des points d'histoire et de littérature, donnèrent naissance à l'Académie de Caen. Tous les ouvrages de Moisant de Brieux sont rares et recherchés. Il passe pour un des meilleurs poètes latins de son temps. Mais le plus curieux de ses livres, celui qui le recommande encore à l'attention de la critique, c'est certainement son ouvrage intitulé : *Les Origines de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales.*

MONTIGNY (Charles-Claude de), avocat, historien et grammairien, né en 1744, mort en 1818. Après avoir figuré en Normandie, au commencement de la révolution, dans le parti royaliste, il changea d'opinions un peu plus tard, composa divers écrits dans un esprit révolutionnaire et devint commissaire du gouvernement près les tribunaux du Puy-de-Dôme. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite une *Histoire générale d'Allemagne.*

MORIN (Etienne), savant critique et ministre de la religion réformée, né en 1625, mort à Amsterdam, en 1700. Pasteur à Caen pendant plusieurs années, il quitta cette ville à la révocation de l'Edit de Nantes, et se retira en Hollande où il ne tarda pas à être nommé professeur de langues orientales, à l'université d'Amsterdam. Ce savant a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont l'un des plus recherchés porte le titre : *Exercitationes de linguâ primævâ ejusque appendicibus.*

MOULINS (Jean-François-Auguste), général et membre du Directoire, né en 1752, mort en 1810. Envoyé en 1792 dans les départements de l'Ouest, avec le grade d'adjudant-général, il se distingua lors de la prise de Saumur par les Vendéens ; à la tête d'une quarantaine d'hommes seulement, il arrêta pendant six heures les Vendéens qui poursuivaient l'armée républicaine, fuyant dans le plus grand désordre. Le succès de l'affaire de Doué (5 août 1793) lui valut le grade

de général de brigade; et les talents qu'il déploya en faisant élever sur ses plans des fortifications à Saint-Florent, sur la Loire, le firent nommer général de division. Comme il avait eu le courage d'épargner 12,000 Vendéens, que le sort des armes avait mis entre ses mains, il fut arrêté, sur l'ordre de Carrier, et ne dut la liberté qu'à l'intervention des représentants Bourbotte et Francastel. Il fut nommé, en 1794, général en chef de l'armée des Alpes. Appelé à faire partie du Directoire exécutif, après la journée du 30 prairial, il essaya de réagir contre le coup d'Etat du 18 brumaire. Il alla même jusqu'à proposer de faire arrêter et juger Bonaparte, et refusa longtemps de donner sa démission de membre du Directoire.

MOULINS (Jean-Baptiste François), général, frère du précédent, né en 1754, mort en 1794. Blessé grièvement, le 8 pluviôse an II, à l'affaire de Chollet, dont les Vendéens venaient de se rendre maîtres, et se voyant cerné de toutes parts et sur le point d'être fait prisonnier, Moulins saisit un de ses pistolets et se fit sauter la cervelle.

PATRIX (Pierre), poète, né en 1583, mort à Paris en 1671. Il eut plus d'une fois l'occasion de briller à la cour de Gaston d'Orléans, par sa bonne humeur et la vivacité de ses saillies. C'est lui qui répondit à ses amis, un jour qu'ils le pressaient de se lever après une grave maladie, dont il avait été atteint à l'âge de quatre-vingts ans: « Hélas! messieurs, ce n'est guère la peine de me r'habiller. » Peu de jours avant sa mort, il composa ces vers si connus :

Je songeais cette nuit que, de mal consumé,
Côté à côte d'un pauvre on m'avait inhumé;
Mais ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage :
— « Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici!
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
— Coquin? ce m'a-t-il dit d'une arrogance extrême;
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même!
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien,
Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien. »

Patrix est auteur de pièces de vers détachées et d'un recueil de poésies intitulé : *La Miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent.*

PELLEVÉ (Nicolas de), cardinal, né en 1518, mort à Paris en 1594. Nommé en 1553 évêque d'Amiens et, dix ans plus tard, archevêque de Sens, il assista, en cette dernière qualité, au concile de Trente, où il se déclara ouvertement contre les libertés de l'Eglise gallicane. Il fit, dès lors, cause commune avec les ligueurs, fut, en 1570, élevé à la dignité de cardinal et souscrivit, en 1585, à la bulle de Sixte-Quint

qui déclarait Henri, roi de Navarre, et Henri, prince de Condé, excommuniés et incapables de parvenir à la couronne de France. Il prit part à toutes les intrigues ourdies contre Henri IV et mourut de dépit, peut-être de peur, quatre jours après l'entrée de ce prince à Paris, en 1594.

PLANCHER dit **VALCOUR** (PHILIPPE-ALEXANDRE-LOUIS-PIERRE), acteur, auteur dramatique, poète et romancier, né vers 1751, mort à Paris en 1815. Comme acteur il joua quelques années en province et fonda, vers 1785, à Paris, le petit théâtre des Délassements-Comiques, où il sut attirer la foule par des farces et des parades amusantes. En 1807, il entra à l'Odéon. Comme auteur dramatique, il écrivit un grand nombre de pièces, dont quelques-unes eurent beaucoup de succès. Comme poète et romancier, il a montré une certaine fécondité. De plus, en collaboration avec l'avocat Roussel, il a fait paraître un choix de causes célèbres, sous le titre d'*Annales du Crime et de l'Innocence*.

PONTÉCOULANT (LOUIS-GUSTAVE **LE DOULCET** comte de), administrateur, né en 1764, mort en 1853. Député du Calvados à la Convention en 1792, il vota le bannissement de Louis XVI, protesta contre la journée du 31 mai, et fut mis hors la loi. Réfugié à Zurich où il dut se faire menuisier, il rentra à la Convention en 1794. Plus tard, membre du Conseil des Cinq-Cents, il fut inscrit sur la liste de proscription du 18 fructidor. Il fut préfet de la Dyle sous le Consulat, et sénateur en 1805. Il vota la déchéance de Napoléon 1er en 1814, fut nommé pair de France par Louis XVIII et, après Waterloo, fut un des négociateurs envoyés au devant des alliés.

PORÉE (CHARLES-GABRIEL), littérateur, né en 1685, mort en 1770. Écrivain spirituel, tout à la fois sérieux et caustique, l'abbé Porée, outre les dissertations et notices qu'il publia dans divers recueils, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Histoire de don Ranuccio d'Alétès*, tableau satirique des mœurs du clergé au XVIIIe siècle, et la *Mandarinade*, critique fort plaisante de l'abbé de Saint-Martin, homme recommandable par son patriotisme et sa générosité, mais connu par une crédulité voisine de la folie.

RAOUL DE CAEN, historien, né vers 1080 dans la ville dont il prit le surnom, mort en 1115. Il partit pour la première croisade vers 1107, se distingua en 1109 au siége d'Edesse, et s'attacha à Tancrède, l'un des chefs de la croisade. C'est de ce Tancrède, second prince d'Antioche, qu'il a écrit l'histoire (*Gesta Tancredi...*) découverte en 1716, dans un manuscrit de l'abbaye de Gemblours, par Dom Martenne. Cette histoire, où les vers se mêlent à la prose, embrasse une période de dix ans (de 1096 à 1105.)

RENNEVILLE (RENÉ-AUGUSTE-CONSTANTIN DE), littérateur, né vers 1650, mort dans l'électorat de Hesse en 1723. Ayant composé des bouts-rimés contre Louis XIV et Philippe V, il fut mis en 1702 à la Bastille, où il resta onze ans. Au sortir de sa prison il se rendit à Londres, où il écrivit une histoire de la Bastille sous le titre de l'*Inquisition française*. Cet ouvrage, accueilli avec une avide curiosité, fut traduit en plusieurs langues et contrefait même à Paris. On a encore de lui un *Recueil de Voyages* et des ouvrages en vers. Il avait composé dans sa prison un *Traité des devoirs du fidèle chrétien*, un grand nombre de sonnets et un *Poème de l'Amour et de l'Amitié*, que ses geôliers lui enlevèrent et qu'on n'a point retrouvés.

RENNEVILLE (SOPHIE DE **SENNETERRE**, DAME DE), femme auteur, née en 1772, morte à Paris en 1822. Ses parents ayant été ruinés par les événements politiques, Mme de Renneville fit usage de ses connaissances littéraires pour écrire de nombreux ouvrages, plusieurs fois réimprimés, dont elle consacra le produit au soutien de sa famille.

RESTOUT, nom qui fut porté au XVIIe et au XVIIIe siècles par plusieurs peintres français appartenant à la même famille.

Des Restout qui sont nés à Caen nous citerons les suivants :

Eustache, né en 1655, mort en 1743. Il entra en religion chez les Prémontrés de l'abbaye de Mondaye, près Bayeux, où il se distingua comme peintre, sculpteur et architecte.

Jean, né en 1663, mort en 1702. Il travailla pour les églises de Rouen, où il s'était fixé. De son mariage avec une fille de Laurent Jouvenet, naquit le célèbre Jean Restout, peintre ordinaire du roi, directeur et chancelier de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

RICHER-SERIZY, écrivain royaliste, né vers 1764, mort à Londres en 1803. Après le 9 thermidor il commença à publier son *Accusateur public*, journal anti-républicain rédigé avec beaucoup de verve et d'énergie. Arrêté plusieurs fois à cause de cette publication, il parvint toujours à se faire relâcher. Mais, condamné à la déportation, après le 18 fructidor, il crut prudent de quitter la France et de se réfugier à Bâle. Il fut pourtant arrêté dans cette ville et transféré à Rochefort, pour être déporté à Cayenne. Il s'échappa de sa prison, et se retira dans le midi de la France, où il fit de nouveau imprimer, en 1799, le dernier numéro de son *Accusateur public*.

ROCHOIS (MATHILDE), célèbre actrice de l'Opéra, née en 1650, morte le 6 novembre 1728. Admise à l'Académie royale de musique, grâce à la protection de Lulli qui avait eu l'occasion d'apprécier toutes les qualités de sa belle voix, elle

y obtint de brillants succès. Elle avait de l'esprit, du goût et donna à Lulli d'utiles conseils.

ROGER DE CAEN, poète, né dans la première moitié du onzième siècle, mort vers 1095. Il composa un remarquable poème latin intitulé : *Carmen de contemptu Mundi*, attribué pendant longtemps à saint Anselme.

ROUXEL ou **ROUSSEL** (JEAN), orateur et poète, né en 1530, mort en 1586. Il a composé des harangues et des poésies latines. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle qui a été publiée par les soins d'Ant. Halley, à Caen, en 1636.

SAVARY (JACQUES-TIMENT), poète latin moderne, né en 1607, mort en 1670. Il a composé sur la chasse et l'équitation des poèmes latins qui eurent une vogue méritée et qui se recommandent encore aujourd'hui aux philologues, dit Charles Nodier « par l'art avec lequel le poète a exprimé des mots et des phrases techniques qui n'ont point d'équivalents latins. »

SEGRAIS (JEAN **REGNAULD** OU **RENAUD**, SIEUR DE), poète, né en 1624, mort en 1701. Segrais fut reçu à l'Académie française dès 1662. En 1676 il se retira dans sa ville natale, où il épousa une riche héritière. Profitant de sa fortune pour encourager les lettres, il réunit dans sa maison l'Académie de Caen, qui venait d'être dispersée à la mort de Matignon, son protecteur. Segrais racontait très-bien; c'est de ses conversations chez Foucault, intendant de Caen, qu'a été tiré le *Segraisiana*, recueil d'anecdotes sur le poète et son temps. Les œuvres de Segrais consistent en poèmes, odes, épitres, églogues et traductions. C'est à ses églogues surtout qu'il doit sa réputation et les éloges de Boileau.

SOHIER (HECTOR), architecte, né dans le quinzième siècle. C'est à lui qu'on doit les voûtes du chœur et surtout l'admirable abside de Saint-Pierre de Caen.

TOURNIÈRES (ROBERT), peintre, né en 1676, mort en 1752. Il fut reçu en 1702 à l'Académie de peinture, comme peintre de portraits, genre dans lequel il excellait et, comme peintre d'histoire, en 1716, sur la présentation de son tableau : *l'Origine de la Peinture* ou *Dibutades dessinant à la lueur d'un flambeau l'ombre de son amant* (au musée du Louvre.)

TURPIN (FRANÇOIS-HENRI), historien, né en 1709, mort à Paris en 1799. Obligé, pour subvenir à son existence, de travailler hâtivement pour les libraires, il n'a pas eu le temps de polir suffisamment des ouvrages, trop nombreux, où l'on ne trouve que les promesses d'un beau talent. Nous citerons seulement de lui : *Le Plutarque français*, recueil de

biographies où figure la vie de Duguay-Trouin qui valut à l'auteur des lettres de citoyen de la ville de Saint-Malo.

VARIGNON (PIERRE), célèbre géomètre, né en 1654, mort à Paris en 1722. Des ouvrages sur la mécanique le firent recevoir en 1711 membre de l'Académie des Sciences et nommer, quelque temps après, professeur de mathématiques au Collége de Mazarin. Outre un grand nombre de rapports et de mémoires insérés dans les recueils de l'Académie des Sciences, Varignon écrivit plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels nous citerons : le *Projet d'une nouvelle mécanique; Eclaircissements* sur l'analyse des infiniments petits... et les *Conjectures sur la pesanteur*, ouvrage ingénieux, dit un de ses biographes, où il n'avait plus qu'un pas à faire pour arriver à la grande loi que Newton, de l'autre côté du détroit, allait révéler au monde. Epuisé par un travail excessif, miné par une fièvre violente, qui lui faisait voir toutes les feuilles des arbres d'une forêt, dans laquelle il se croyait transporté, couvertes de calculs algébriques, Varignon mourut presque subitement à l'âge de 68 ans.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉDIFICES RELIGIEUX.

CHAPITRE PREMIER.

ÉGLISES ACTUELLES.

Saint-Étienne, ou **Abbaye-aux-Hommes.**

Par la grandeur de ses proportions et la sévérité de son style, l'église Saint-Etienne doit être certainement placée au premier rang des monuments religieux de la ville de Caen. En pénétrant dans l'église par le grand portail, le visiteur se sent saisi d'une émotion involontaire et profonde. Cette œuvre magistrale, dont l'aspect fait naître spontanément dans les cœurs les plus sceptiques un vif sentiment religieux, ne fut cependant ni conçue, ni exécutée, — car on serait tenté de le croire, — dans un de ces élans de foi qui « transportent les montagnes. » Elle eut au contraire pour origine la résistance opiniâtre de Guillaume, duc de Normandie, aux injonctions de l'Eglise. Frappé d'excommunication pour avoir épousé en 1053 Mathilde, fille de Beaudouin-le-Pieux, comte de Flandre, sa parente à un degré prohibé, le jeune duc de Normandie brava pendant six ans les foudres de l'Eglise. Cette lutte avec le Saint-Siége aurait pu s'éterniser grâce à l'irascible fierté de Guillaume, si un négociateur habile, Lanfranc, ancien prieur de l'abbaye du Bec, n'avait conseillé au Pape de transiger et d'accorder les dispenses nécessaires aux jeunes époux, en leur imposant l'obligation de quelque grande et utile fondation. Guillaume accepta le marché et acquitta sa promesse en fondant, au nom de sa femme

Mathilde, l'Abbaye-aux-Dames, et, en son nom, l'Abbaye-aux-Hommes.

Et c'est ainsi que l'église de l'*Abbaye-aux-Hommes*, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Étienne, fut achevée et consacrée en l'année 1077.

L'extérieur de cet édifice, qui a une longueur de 115 mètres sur une largeur de 27 mètres, offrirait au coup-d'œil de l'observateur un ensemble magnifique s'il n'était malheureusement enfermé entre les bâtiments du Lycée, et les maisons de la rue Guillaume-le-Conquérant. En s'éloignant un peu, on n'aperçoit guère du monument que la grosse tour décapitée, qui s'élève au point d'intersection de la nef et des transepts, et un coin de l'abside avec ses quatre clochetons couronnés de pyramides. Le portail seul est complétement dégagé. Il ne présente d'abord qu'une masse imposante, ornée à peine de quelques moulures; mais bientôt il s'élance, avec ses pyramides octogones, de ses deux flèches perce le ciel et, en cherchant le jour, trouve la grâce même dans la gravité sévère de la forme. Ces tours carrées et les pyramides qu'elles supportent ont environ, de la base au sommet, 200 pieds d'élévation. Le portail et les deux tours qui l'accompagnent sont du XIᵉ siècle; les pyramides du XIVᵉ.

En entrant dans l'intérieur de l'édifice, on est tout d'abord frappé par ses vastes dimensions. De l'entrée de la nef jusqu'au fond du chœur rien n'arrête le regard, qui n'est distrait par aucun artifice sculptural. C'est un des exemples les plus remarquables de la grandeur de l'effet obtenue par la simplicité des moyens. De chaque côté de la nef, construite dans le style roman, des demi-colonnes, alternativement simples et triples, montent jusqu'à la voûte, après avoir soutenu, sur leurs chapiteaux, les arcades à plein-cintre qui séparent la nef des deux ailes. Au-dessus des voûtes des bas-côtés, à droite et à gauche, de larges galeries, formant à l'intérieur une double arcade, font le tour de la nef et du chœur. A l'origine, la nef n'avait probablement, comme la plupart des premières constructions romanes, qu'une charpente apparente; les voûtes n'auraient été construites qu'au XIIᵉ siècle.

Le chœur, séparé de la nef par un large transept, fut construit, selon toute vraisemblance, au commencement du XIIIᵉ siècle; mais il n'est pas, comme on l'a dit, l'œuvre d'un architecte du nom de Guillaume. Cet architecte qu'une inscription, trouvée en dehors du chevet sur le mur de la chapelle de la Vierge, qualifie de *petrarum summus in arte*, a reconstruit seulement le rond-point. Quelque soit d'ailleurs l'auteur inconnu du chœur, il faut lui rendre cette justice qu'il a su si bien l'harmoniser avec le reste de l'édifice, que l'on ne soupçonne pas d'abord qu'il appartienne à un ordre

d'architecture différent. « Ici, comme l'a très-bien dit M. Jolimont, l'art prend évidemment un nouvel essor, mais avec timidité ; et l'on y reconnaît une certaine composition mixte, qui caractérise assurément la transition d'une époque à l'autre... » Le chœur est entouré de quinze chapelles qui ornent le pourtour du rond-point. L'ogive commence à peine à y remplacer l'arc en plein-cintre : c'est le premier essai des roses ou vitraux ronds divisés en compartiments.

Entre le chœur et la nef s'élève la grosse tour centrale construite sur les ruines de deux anciens clochers. L'histoire de cette tour est liée en effet à celle des guerres qui désolèrent la Normandie aux époques de l'invasion anglaise et des troubles religieux. En 1417, Henri V eut la malheureuse idée d'y établir une partie de son artillerie, pour battre en brèche les remparts de Caen. La tour, ébranlée par les détonations, dut être reconstruite par la suite. A peine réédifiée, elle eut encore à subir les ravages des protestants en 1562. Et ce fut au commencement du XVIIe siècle, que l'on bâtit sur ses débris le gros clocher octogone à fenêtres ogivales, que nous voyons aujourd'hui.

Tel a été le sort de Saint-Etienne ; nulle église, peut-être, n'eut à subir tant de remaniements, nulle n'a été plus souvent victime de la guerre, du fanatisme ou du mauvais goût. Parmi les parties de l'édifice qui ont subi le plus d'outrages, nous devons citer la chapelle de Hallebout, qu'on trouve sur la gauche de la nef, en entrant par le grand portail. On y admirait autrefois une belle voûte ogivale, qu'on a remplacée depuis par une fausse voûte en plâtre. On ne saurait trop regretter aussi les vitraux du XVIIe siècle, dont la place est occupée maintenant par des vitres modernes en losange.

On remarque au milieu du sanctuaire une pierre de marbre blanc, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

HIC SEPULTUS EST
INVICTISSIMUS
GUILLELMUS
CONQUESTOR
NORMANIÆ[1] DUX,
ET ANGLIÆ REX
HUJUSCE DOMUS
CONDITOR
QUI OBIIT ANNO
MLXXXVII.

1, Toutes les monographies sur l'abbaye de Saint-Etienne et son église ont commis la même erreur en écrivant *Normannorum* au lieu de *Normaniæ*.

C'est là que reposent enfin, après de nombreuses et dramatiques péripéties, les cendres du fameux duc de Normandie. Les tristes incidents, qui signalèrent ses funérailles, sont ainsi racontés par M. Hippeau[1] :

« A l'extrémité de la nef, avait été déposé sur un brancard le cercueil du roi, auprès de la fosse dans laquelle il devait être descendu. Quand la messe fut terminée, l'éloquent évêque d'Evreux, Gislebert, monta en chaire et prononça son éloge funèbre, en présence d'un auditoire qu'un pareil sujet devait vivement impressionner. Mais au moment où il terminait sa harangue, après avoir engagé ceux qui l'écoutaient à prier pour le repos du prince qui venait de se présenter devant le tribunal du Tout-Puissant, et à lui accorder un généreux pardon, dans le cas où ils auraient eu à se plaindre de lui, un riche habitant de Caen, nommé Ascelin, fils d'Arthur, se leva, et s'adressant d'une voix haute et ferme à l'assistance : « Cette terre, que vous foulez, s'écria-t-il, fut l'emplacement de la maison de mon père ; cet homme pour lequel vous priez, n'étant encore que duc de Normandie, la lui enleva violemment et, sans respect pour ses justes réclamations, y fit construire cette église. Je revendique donc ce terrain, de la part de Dieu ; je m'oppose à ce que le corps du ravisseur soit couvert de ma terre et enseveli dans mon héritage. » Ce n'est pas sans une vive émotion, que l'on entend la voix d'un seul homme protester, au nom du droit, contre un des plus fiers représentants de cet héroïsme guerrier, qui faisait un si épouvantable abus de la force. Les évêques et les seigneurs entourent Ascelin, dont les voisins appuient la requête et confirment la déclaration par leurs témoignages. Pour le seul emplacement du tombeau, on lui donna sur le champ 60 sous, et les moines s'engagent à lui payer le prix de sa terre, s'empressant de contribuer à ce prix au salut de leur maître spécial.

La cérémonie put alors être continuée ; cependant, au moment où l'on déposait dans la bière le corps que l'on était obligé de plier pour l'y faire entrer, le ventre, qui était très-gros, se rompit et exhala une odeur fétide que la fumée de l'encens et des aromates ne put faire disparaître. Les prêtres, frappés de terreur, se hâtèrent d'achever la cérémonie et de quitter l'église. »

Un magnifique tombeau, dont le travail avait été confié à l'orfèvre Othon par le fils et successeur du roi d'Angleterre, s'éleva bientôt au lieu même où les restes du conquérant venaient de subir une si étrange humiliation. Guillaume ne devait pas encore y « reposer en paix. » En 1562, les calvi-

1. Monographie de l'abbaye Saint-Etienne de Caen.

nistes, « sans avoir égard, ni respect à la dignité Royalle et Ducalle », comme le dit naïvement M. de Bras, brisèrent le monument et dispersèrent les ossements, dont quelques-uns seulement furent recueillis et placés, en 1642, dans un nouveau tombeau plus simple; mais en 1742, les religieux, trouvant ce mausolée incommode pour les cérémonies de l'office divin, obtinrent de Louis XV une ordonnance qui les autorisait à faire établir un autre cénotaphe dans le milieu du sanctuaire. Ce nouveau tombeau fut encore détruit en 1793. Aujourd'hui le seul os qui reste du Conquérant, et qu'un gentilhomme avait arraché en 1562 à la fureur des calvinistes, est enseveli au milieu du sanctuaire sous une pierre de marbre blanc. Est-ce enfin le dernier voyage que feront les cendres du conquérant? Etrange hasard qui a refusé la paix, même après la mort, à celui qui aima tant la guerre!

Avant de quitter le chœur nous attirerons l'attention du touriste sur le maître-autel, décoré de bronzes dorés à l'or moulu; le tabernacle et les flambeaux, exécutés comme le maître-autel en 1772, sont un ouvrage achevé pour le goût et la délicatesse. Les deux *Anges adorateurs*, si malheureusement barbouillés d'or, sont attribués à Coësevox. Les stalles du chœur ont de jolies sculptures, qui représentent des sujets très-variés, tantôt religieux, tantôt profanes, quelquefois même complétement païens. Auprès de la sacristie dans une chapelle, on voit encore une statue en pierre représentant un ange gardien, ouvrage de G. Brodon, sculpteur distingué, né à Caen.

Dans une des tribunes du transept on remarque une grande horloge exécutée en 1744 par un habile ouvrier, du nom de Gautier; la boiserie, avec ses guirlandes et sa corbeille richement sculptées, est due probablement au ciseau de François Poche, menuisier, attaché à l'abbaye en qualité de commis. C'est à ce même artiste qu'il faut aussi attribuer l'exécution des boiseries de la grande sacristie, dans laquelle on montre un portrait de Guillaume-le-Conquérant.

On ne saurait contester l'authenticité de ce portrait que firent peindre les religieux de l'abbaye en 1708, mais sa ressemblance avec le royal modèle est plus douteuse. En voici l'histoire: « Viron l'an mil cinq cent vingt-deux, raconte « M. de Bras dans ses *Recherches et antiquitez*, un seigneur « cardinal, un archevesque et evesque de Rome étant venus « en ceste abbaye eurent désir et volonté de veoir le corps « de ce Roy Duc. Ce que le sieur evesque de Castres et « abbé de Caen leur permist, et fict faire appertion de son « sepulchre où le corps fut trouvé encore tout apparent en « la forme qu'il avoit esté inhumé au Tombeau. Et des lors « fut pourtrait par un excellent paintre ainsi qu'il est encores

« audict Tableau, au pied duquel estoit son épitaphe qui « fut trouvé dedans son mesme sepulchre. »

Le portrait fut suspendu, avec l'inscription, au mur de l'église et y resta jusqu'en 1562, date de la destruction presque totale de l'abbaye par les protestants. Le tableau fut enlevé pendant le pillage et retrouvé par M. de Bras dans les circonstances suivantes : « Les aisses duquel tableau je « trouvay longtemps après, comme viron trois ou quatre ans, « chez un nommé Pierre Hodé, Geollier de ceste ville, estant « l'un de ceste prétendue Religion, et luy servoit de table, « et d'un huis : lequel Tableau j'ai tousiours depuis gardé, « parce que l'Eglise de ladicte Abbaye fut desmolie quel- « que temps après, estant le Comte de Montgommery au « Chasteau lorsque le sieur Admiral et ses troupes partit de « ceste ville, en attendant qu'il puisse estre raffraischy et « mis en quelque lieu apparent en ladicte Abbaye. »

Tout porte à croire que le portrait, conservé dans la sacristie de Saint-Etienne, est la reproduction du portrait sur bois peint en 1522. Cette copie est-elle exacte, l'auteur du tableau primitif avait-il le talent de faire ressemblant, le cadavre de Guillaume était-il aussi bien conservé que l'affirme le vieux chroniqueur M. de Bras, dont on ne saurait contester la bonne foi, mais dont il est permis de suspecter l'enthousiasme un peu crédule? Autant de points d'interrogation auxquels il serait difficile de répondre[1].

Au milieu de la nef on voit, contre l'un des piliers, une chaire sculptée dont les panneaux sont très-remarquables. La menuiserie en fut exécutée, vers 1622, par Fabien Crouillières, maître-menuisier.

Le buffet des grandes orgues mérite surtout d'attirer l'attention du visiteur. Les deux figures colossales qu'on y remarque sont, paraît-il, une copie des fameuses cariatides de Puget qui soutiennent le balcon de l'Hôtel-de-Ville de Toulon. La partie mécanique des orgues avait été longtemps attribuée à Dom Bedos. Mais la découverte d'une note, collée dans un des grands tuyaux et qu'on a trouvée en 1860, a permis de rendre au véritable facteur ce qui était dû à sa renommée. L'ancien grand orgue, qui se composait de cinq claviers à la main et d'une soufflerie de douze soufflets, est l'œuvre des deux frères Nicolas et Louis Lefevre et de Clément Lefevre, leur cousin, tous trois facteurs d'orgues à Rouen.

1. On montre aussi dans la sacristie un tableau, le *Denier de César*, qu'on attribue à Rubens.

Sainte-Trinité, ou **Abbaye-aux-Dames**.

Tandis que le duc Guillaume jetait les fondements de l'*Abbaye-aux-Hommes*, la reine Mathilde, sa femme, présidait à la construction du monastère de Sainte-Trinité qui devait bientôt prendre, dans l'usage, le nom d'*Abbaye-aux-Dames*.

L'église de Sainte-Trinité fut fondée, suivant le *Gallia Christiana*, en 1066 et dédiée le 18 juin de la même année. Elle appartient donc, dans ses parties primitives, à la remarquable architecture normande de la seconde moitié du onzième siècle. Moins retouchée que l'église Saint-Etienne, elle offre un ensemble presque complet de style roman. A l'extérieur, elle est malheureusement masquée aujourd'hui, d'un côté, par les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, de l'autre, par la maison conventuelle des religieuses. Le portail, formé par le pignon de la nef, est flanqué de deux tours carrées, dont le couronnement, orné de consoles et de balustrades à jour, fut exécuté, au commencement du XVIIIe siècle, par les ordres de l'abbesse Françoise Froulay de Tessé. Suivant M. de Jolimont, le haut de ces tours aurait été primitivement crénelé et en plate-forme, comme le sont encore en Angleterre les tours de presque toutes les anciennes abbayes; suivant M. de Bras, dont l'opinion a été adoptée par Huet, les deux tours auraient été terminées par des flèches, que fit abattre Charles-le-Mauvais en 1360. Sans nous arrêter plus longtemps à cette discussion, jetons un coup-d'œil sur les remarquables ornements des cintres du portail et sur un bas-relief moderne, très-habilement sculpté, qui représente la Trinité. Les mascarons, ou corbeaux à figures chimériques, qui couronnent les murs latéraux de la nef, les fenêtres accompagnées de petites arcades bouchées, l'abside ou chevet, la tour centrale, du commencement du XIIIe siècle à l'exception de la balustrade qui règne à la base du toit, méritent aussi de fixer notre attention.

« Dans l'intérieur, dit M. de Jolimont, la nef offre une sorte de magnificence remarquable dans la disposition et l'élégance des galeries qui terminent les travées, et rappellent à beaucoup d'égards les constructions romaines. Le chœur est peu spacieux, et l'extrême nudité des murs avait été recouverte, dans l'origine, d'une riche boiserie qui aura sans doute été enlevée. Le sanctuaire, élevé sur plusieurs rangs de degrés, est décoré d'un péristyle à double étage, de forme demi-circulaire, et surmonté d'une coupole peinte à fresque. Cette partie principale de l'église est d'un aspect

noble et majestueux, et se distingue de tout ce qui est connu en ce genre par un caractère particulier. Mais si l'architecte, dans la disposition des lignes, nous a offert ici, comme aux travées de la nef, une réminiscence non moins heureuse du style roman, il faut avouer qu'il s'est soumis sans réserve au goût de son temps, dans la composition des chapiteaux des colonnes couverts de figures symboliques et d'ornements bizarres, dans lesquels nous ne voyons presque toujours que des monstres et des chimères, sans pénétrer l'intention de l'artiste, qui y cachait souvent des emblèmes mystérieux des croyances et des superstitions des peuples, ou des allégories ingénieuses des vices et des vertus. Ces chapiteaux fort bien conservés, malgré les épaisses couches de couleurs dont on les a plusieurs fois recouverts, sont de la plus haute curiosité. »

Le long des murs des bas-côtés se trouvent les bancs en pierre des catéchumènes; on remarque, à droite, près du chœur, une charmante chapelle du XIII[e] siècle, qui servait de salle capitulaire. On voit au milieu du chœur un monument très-simple en forme de tombeau. C'est là que reposent les restes de la reine Mathilde, après une série de profanations, qui rappellent les tourments d'outre-tombe que subit le cadavre de son royal époux dans l'église St-Etienne. En voici l'histoire abrégée. Les protestants renversèrent, en 1562, le magnifique mausolée en marbre qui indiquait le lieu de la sépulture de la reine. « Les révoltés, raconte Ducarel, se contentèrent de jeter bas le sarcophage et de briser la statue de la reine Mathilde qui s'élevait au-dessus; après avoir ouvert le cercueil dans lequel était déposé le corps, l'un d'eux voyant aux doigts de la reine un anneau d'or, sur lequel brillait un saphir, le prit et l'offrit à l'abbesse, Anne de Montmorency. » L'abbesse recueillit pieusement les restes de Mathilde et les fit replacer dans le cercueil, où ils restèrent sans monument jusqu'en 1708. A cette époque un nouveau mausolée fut érigé à Mathilde par les soins de l'abbesse de Tessé. Mais ce n'était pas encore le repos définitif. Le tombeau fut détruit une seconde fois en 1793. En 1819, sous la direction du comte de Montlivault, préfet du Calvados, des fouilles furent exécutées à l'endroit que l'inscription de 1707 indiquait comme renfermant le cercueil de pierre, et l'on y trouva, dans une boîte de plomb, les ossements de la reine Mathilde. La boîte fut scellée et renfermée dans un tombeau semblable à celui qui existait avant la Révolution. De plus, on eut l'excellente idée de replacer, sur le nouveau cénotaphe, la table de marbre du tombeau primitif, qui avait échappé deux fois à la destruction. Cette pierre tumulaire, de marbre noir, porte l'inscription suivante, en caractères normands du XI[e] siècle :

EGREGIÈ PULCHRI TEGIT HÆC STRUCTURA SEPULCHRI
MORIBUS INSIGNEM, GERMEN REGALE, MATHILDEM,
DUX FLANDRITA PATER, HUIC EXTITIT, ADALA MATER,
FRANCORUM GENTIS ROBERTI FILIA REGIS,
ET SOROR HENRICI, REGALI SEDE POTITI.
REGI MAGNIFICO WILLELMO JUNCTA MARITO,
PRÆSENTEM SEDEM RECENTER FECIT ET ÆDEM
TAM MULTIS TERRIS QUAM MULTIS REBUS HONESTIS
A SE DITATAM, SE PROCURANTE DICATAM
HÆC CONSOLATRIX INOPUM, PIETATIS AMATRIX,
GASIS DISPERSIS, PAUPER SIBI, DIVES EGENIS,
SIC INFINITÆ PETIIT CONSORTIA VITÆ
IN PRIMA MENSIS, POST PRIMAM, LUCE NOVEMBRIS.
1088.

M. de Bras, le vieil historien de la ville de Caen, a traduit ainsi cette épitaphe en vers français :

Ce somptueux tombeau couvre Mathilde Royne,
Fille au comte de Flandre et d'Alison de France,
Fille au bon roi Robert; jointe par alliance
Au roi Guillaume, duc des Normands et du Maine;
Du roi Henri fut sœur; puis preint soigneuse peine
A bastir ce beau temple, y donnant grande finance,
Fiefs, jardins et manoirs, terres en abondance.
Tous ces biens elle fit, de dévotion pleine.
Les pauvres consolait, aimait religion,
Distribuait ses biens avec dévotion;
Aux nécessiteux riche, et pauvre quant à elle.
Ainsi usa sa vie, en dame de vertu,
Le second de novembre, ayant tant combatu,
Qu'à Dieu rend son esprit en triomphe éternelle.

Sainte-Trinité renfermait de nombreuses sépultures; car toutes les abbesses y étaient enterrées, et leurs pierres tumulaires servaient de pavé dans l'ancien chapitre. Les ossements, trouvés dans le relèvement de ces pierres, ont été déposés dans la crypte, ou chapelle souterraine, qui règne sous le chœur de l'église. La voûte de cette crypte est soutenue par trente-six colonnes cylindriques, distantes de quatre pieds les unes des autres. Les colonnes du pourtour, en partie engagées dans les murs, sont élevées sur un stylobate qui forme une sorte de banc semi-circulaire autour de la chapelle. L'autel est moderne. M. Ruprich-Robert, l'habile restaurateur de l'église, serait disposé à considérer la crypte comme une des parties les plus anciennes de l'édifice; suivant lui, cette construction serait contemporaine de Mathilde. M. Ruprich-Robert fait encore remarquer que l'axe principal du monument, contre l'usage adopté généralement alors, n'est pas dirigé de l'ouest à l'est; le chœur est à peu près

dans la direction du sud. Le savant architecte nous apprend aussi que l'intérieur de l'église avait reçu un système général de peintures, dont il ne reste plus dans les transepts que quelques traces, qui doivent dater du XIVe siècle.

L'histoire de Sainte-Trinité se borne à un petit nombre de faits. Ce fut dans cette église que Robert, fils aîné du duc Guillaume, qui s'était distingué dans la première croisade, déposa, comme un trophée précieux, l'étendard qu'il avait enlevé aux Sarrasins dans la bataille d'Ascalon. Sous le premier empire, vers 1809, on divisa intérieurement l'église par des planchers, pour y installer des ateliers de dépôt de mendicité. Le chœur seul échappa à cette mutilation et fut réservé pour la chapelle. Depuis cette époque, l'église fut rendue à sa véritable destination, après divers travaux dirigés par M. Guy, architecte de la ville. A partir de 1854, M. Ruprich-Robert y exécuta des restaurations importantes. D'après ses plans, qui n'avaient rien changé aux dispositions primitives, on reconstruisit en entier la façade qui se trouve entre les deux tours, ainsi que les piliers de la nef jusqu'au-dessous des chapiteaux des arcs des bas-côtés. Les transepts de l'est et de l'ouest furent aussi restaurés, et des vitraux modernes placés dans la façade et dans quelques autres parties de l'édifice.

Vers 1864, la nef de Sainte-Trinité est devenue l'église paroissiale de Saint-Gilles; le chœur est toujours réservé aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Saint-Pierre.

Le clocher de Saint-Pierre est certainement la partie la mieux réussie d'un édifice qui abonde en beautés architecturales. Par son élégance et par la pureté de son style, il mérite autant l'admiration du touriste, qui s'impressionne à première vue, que l'examen scrupuleux de l'archéologue qui voyage pour amasser des notes. Celui-ci remarquera tout d'abord cette singularité que le clocher se détache du reste de l'édifice, de manière à former une tour qui s'élève du sol avec son ordonnance particulière; celui-là sera frappé de son ensemble à la fois simple, imposant et gracieux.

La tour a 75 mètres de hauteur[1]. Elle est divisée en trois

1. En 1549, un jeune Breton, nommé Gladran, entreprit de monter au sommet de la tour par le dehors. « Il s'aidait de l'une main, dit « M. de Bras, tant en montant qu'en descendant, à l'un des crampons « de pierre, et de l'un des pieds à l'une des estoilles; mais quand il fut

parties: la première servant de porche et d'entrée à l'église; la partie intermédiaire, destinée à la sonnerie, dans laquelle on a pratiqué de longues et étroites ouvertures; enfin la partie supérieure, composée d'une immense flèche en pierre, ornée à sa base de huit clochetons à jour, percée de quarante-huit ouvertures en forme d'étoile, et garnie de crochets sur les angles. Au pied de la flèche est une galerie, avec balustrade en pierre qui permet d'en faire le tour. Par un miracle d'habileté et d'audace, l'architecte, qui a construit cette énorme pyramide, ne l'a soutenue, à l'intérieur, sur aucune maçonnerie; l'aiguille est vide de la base au sommet, et ses huit pans sont formés de pierres qui n'ont pas plus de 16 centimètres d'épaisseur! Depuis sa construction, qui date de l'année 1308, le clocher, malgré sa hauteur et la violence des vents, n'a jamais fléchi. Cette bêtise féroce, qui s'appelle la guerre, a pu seule un instant compromettre sa solidité. En effet, en 1563, l'amiral de Coligny, ayant eu la malheureuse idée de placer des arquebusiers dans la tour, pour concourir à l'attaque du château, l'ennemi répondit par des coups de canon qui entamèrent le clocher et y firent de larges brèches, qu'on ne put réparer qu'en 1688. On sait que la tour fut élevée en 1308, par les soins du trésorier Nicolle Langlois; mais le nom de l'habile architecte n'est point parvenu jusqu'à nous. L'abbé d'Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules et de la France*, attribue cependant, mais sans preuve certaine, la construction du clocher à un maître maçon nommé Huet, un des ancêtres du fameux évêque d'Avranches.

Au pied de la tour, du côté du square, se trouve un porche devant lequel les criminels faisaient autrefois amende honorable, avant d'être conduits à l'échafaud ou au bûcher de la place Saint-Sauveur. Ce portail a subi lui-même un autre genre de supplice, que lui ont infligé, à deux reprises, des architectes maladroits. Orné de statues et restauré une première fois en 1608, il a été de nouveau restauré de nos jours, c'est-à-dire mutilé par un appareilleur quelconque qui a trouvé bon de placer de mauvaises colonnes grecques au milieu d'un édifice gothique. Le grand portail de la façade occidentale, aussi appelé le *Portail neuf*, a été construit peu de temps avant 1384. Les bords du fronton découpé à jour, qui le couronne, sont garnis de feuilles contournées formant des crochets qui doivent remonter aussi à la fin du XIVe siècle. Plusieurs traits de la vie de saint Pierre, sculptés sur le

« au milieu de la tour, il montoit en haut comme à une eschelle.....
« Puis, arrivé au sommet, il s'assit sur le croisillon, et *estant remis*,
« faisoit tourner le coq avecques la main et avecques le pied, et chanta
« plusieurs chansons. »

tympan de la porte, ont été détruits en 1562, lors des dévastations des églises de Caen par les protestants. Le portail du nord, plus petit mais très-élégant, a subi la même injure. Les bas-reliefs, qui y représentent plusieurs scènes du jugement dernier, ont été très-endommagés à la même époque; il en reste cependant des fragments importants.

A l'extérieur, les collatéraux construits au xve siècle se font remarquer par la profusion des ornements, finement découpés; le regard s'y arrête complaisamment sur les guirlandes de feuilles frisées, qui entourent les fenêtres, et sur toute une forêt de contreforts, couronnés d'aiguilles hérissées de crochets. Malgré toutes ces richesses de détail, le voyageur sera certainement attiré d'un autre côté par les merveilles du chevet, construit en 1521 par Hector Sohier, architecte, né à Caen. « Il fallait dans le xvie siècle, dit M. Joly [1], donner une terminaison à un monument du xive, à une église gothique accoler une abside de la Renaissance..... Au difficile problème quelle solution charmante et heureuse a été donnée! Isolez par la pensée l'abside de l'église: rien ne vous fait penser à l'art ogival. Cet élégant pavillon octogone, ces fenêtres en plein-cintre, ces œils-de-bœuf, ces balustrades curieusement ouvragées, où la figure humaine se marie si heureusement à tous les caprices de l'arabesque et s'enroule avec elle, ces légers et hardis clochetons, qui semblent l'œuvre d'un sculpteur sur bois, d'un tourneur autant que d'un maître de la pierre, ces courbes harmonieusement arrondies, cette gracieuse et opulente ornementation, nous transportent dans un tout autre monde. Et cependant, l'architecte a su rattacher son œuvre au reste du monument, de façon à ne pas troubler l'aspect d'ensemble, à lui laisser une certaine harmonie générale. Les dissonances frappent moins que les accords, les contradictions moins que les ressemblances..... Tout en restant lui-même, tout en gardant son drapeau et ses formules, l'art de la Renaissance s'encadre à merveille dans l'ensemble; et, la conscience une fois tranquille de ce côté, il y a prodigué tous ses trésors et ses charmants caprices, toutes les infinies recherches de son ornementation. » Il sera éternellement regrettable que l'abside, ce chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse, ait perdu une partie de son élégance, depuis qu'on a recouvert d'une voûte la rivière qui en baignait le pied. Malgré la richesse de son architecture, l'abside aujourd'hui est comme une belle statue qu'on aurait enterrée jusqu'aux genoux.

1. *Notes et Études sur les églises de Saint-Pierre de Caen et de Notre-Dame de Froide-Rue,* par A. Joly. Caen, 1875, br. in-8.

Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de l'église, on se sent moins recueilli qu'étonné. « Ce n'est pas une pensée religieuse qui vous saisit, dit très-bien M. Pont[1], mais un sentiment de curiosité. A voir la hardiesse des arcades qui soutiennent la tour, la hauteur des voûtes, la finesse de leurs nervures, les mille arabesques taillées dans les murs, les pendentifs qui menacent la tête du spectateur, et qui souvent sont tombés sur le parvis, au grand danger des fidèles, — les tuant sur place, comme cela arriva en 1576; — à la vue de tout cela, on ne médite pas, on est étonné, on ne se croit pas dans une église, mais dans un alhambra. On veut connaître et analyser chaque pierre découpée, ouvrée comme un joyau.

« Il semble enfin que le sentiment religieux soit celui dont aient eu le moins de souci les architectes qui, aux diverses époques, ont travaillé à l'édification de ce monument. Ainsi, dans les cinq chapelles de l'abside, les ornements de sculpture sont prodigués avec une profusion qui passe richesse; on trouve dans les médaillons des voûtes tous les dieux de l'Olympe: Jupiter, Mars, Vénus, l'Amour, Hercule, sans aucune allégorie chrétienne. L'artiste du XVIe siècle a imité celui du XVe, qui, aux corniches et à la base de certaines nervures, avait placé des figures de fantaisie; le sculpteur du XVe avait imité celui du XIVe et même du XIIIe, et ceux-ci avaient peut-être poussé plus loin que leurs successeurs la fantaisie et l'oubli du lieu pour lequel leur ciseau avait taillé certaines pierres: ainsi, sur les chapiteaux des premiers piliers de la nef, à gauche, on trouve des sculptures grossières qui sont la reproduction de scènes puisées aux fabliaux ou aux romans contemporains. — Ici c'est Hippocrate, le sage Hippocrate, se faisant hisser dans un panier pour aller voir la maîtresse de l'empereur, et qui reste suspendu, à la grande risée du public; car la courtisane l'a entraîné dans un piége; il s'est laissé suspendre, lui, le grave docteur, à la fenêtre de la tour où l'on suspend les coupables qui ont commis un crime n'encourant pas la peine de mort.

« Là, c'est Aristote qui se fait prendre à un trébuchet de même nature en se laissant mettre une bride, un mors, et en consentant à marcher à quatre pattes, portant sur le dos la maîtresse d'Alexandre, maîtresse dont il avait voulu arrêter la pernicieuse influence.

« C'est Tristan de Léonois traversant la mer sur une épée; c'est Lancelot du Lac consentant à traverser la ville

1 *Guide du voyageur dans la ville de Caen*, par PONT. Caen, Nigault de Prailauné, 1 in-18.

sur la voiture des suppliciés, et tout cela pour aller voir leur mie :

> Amour vainct; tôt ou tard vaincra,
> Tant que le monde durera.

« Telle est la morale des sculptures de ces piliers ; d'aucuns ont voulu voir dans ces reproductions une certaine moralité; nous n'y voyons, nous, que des fantaisies d'artiste. »

Les voûtes du chœur, à nervures multipliées et à pendentifs extraordinaires, ont été construites, comme l'abside, d'après les plans de l'architecte Hector Sohier. Les chapelles qui forment le rond-point et le chevet du chœur, outre leur disposition particulière, se font remarquer par la même richesse, pour ne pas dire la même profusion, d'ornements et de sculptures.

Après cette abondance de décoration dont la pierre, minutieusement fouillée, fait tous les frais, il serait peut-être inutile d'attirer l'attention sur le mobilier proprement dit de l'église. Cependant le buffet de l'orgue, construit dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle [1], mérite une mention spéciale. Un artiste obscur de Caen, Largillier [2], en a sculpté les corbeilles de fleurs, les trophées d'instruments, les guirlandes de feuillage et l'ange à la mandoline. C'est encore à Largillier que l'on doit les sculptures du maître-autel. Nous ne citerons que pour mémoire deux tableaux de M. Ch. Durupt, et un *Crucifiement de saint Pierre*.

La forme de Saint-Pierre est celle d'une longue nef sans transepts. Le chevet de l'église est incliné, par suite d'une erreur du conducteur des travaux, non pour imiter, comme on l'a cru, l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix.

La fondation de Saint-Pierre a été attribuée par plusieurs auteurs à saint Regnobert, qui vivait au VIIe siècle. Mais cette opinion n'a que la valeur d'une conjecture. Le plus ancien acte écrit qui en fasse mention est le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Trinité, à la date de 1083. L'église existait déjà à cette époque, et le monument s'est chargé, après les actes écrits, d'écrire lui-même l'histoire de son origine. Voici dans

1. Saint-Pierre avait eu des orgues avant cette époque. Dans ses lettres au P. Martin, Daniel Huet écrit, à la date du 9 septembre 1705 : « Je parlerais volontiers du sieur Le Vavasseur, organiste de Saint-Pierre, car il le mérite. Je l'ay vu dans mon enfance. Il a composé plusieurs livres de musique et j'ai appris la musique dans ses Recueils de chansons. »

2. Cet artiste, auquel on n'a pas consacré la moindre note biographique et qu'on pourrait classer parmi les *dédaignés et les oubliés* de la Normandie, est le même Largillier qui a dessiné et exécuté l'admirable chaire de la cathédrale de Bayeux, donnée à l'église en 1787.

quelles circonstances. Ce clocher, si légèrement construit et cependant si solide qu'il a pu résister aux siècles et aux tempêtes, avait toutefois un vice radical de construction. Comme le colosse aux pieds d'argile il péchait par la base, et en 1858-59 on fut obligé de suspendre la tour sur des échafaudages, pour couper un des piliers qui la soutenaient et le reprendre en sous-œuvre.

Pendant ces travaux, on s'aperçut que le pilier démoli était composé de cinq maçonneries différentes, savoir : un mur du XIe siècle, une pile du XIIe, une enveloppe du XIIIe, une retouche du XIVe et enfin le parement du XVIIIe, éléments divers qui n'avaient aucun lien entre eux. La construction romane, composée d'un fragment orné d'étoiles, caractérisait de la façon la plus complète un édifice du XIe siècle [1]. La date de l'église primitive, qui avait donné lieu à tant de commentaires, est donc désormais parfaitement fixée.

L'église était autrefois entourée d'un vaste cimetière, dont on a fait plus tard trois places publiques. En 1417, il y avait dans ce cimetière une cellule attenante à l'église, dans laquelle vivait une jeune anachorète nommée Colette. Lorsque Henri V, roi d'Angleterre, eut pris la ville, il entendit parler de la jeune fille, qui avait une grande réputation de vertu et de piété, et il lui accorda une pension de 40 écus d'or, par lettres-patentes enregistrées au château de Caen en 1418. En passant par Caen en 1473, pour aller à Notre-Dame de la Délivrande, Louis XI fit plusieurs dons à Saint-Pierre. Il donna au Trésor de cette paroisse, dit Huet, la place de la Poissonnerie, fonda un service solennel pour le jour de Saint-Louis, fit mettre son image dans une vitre au haut du chœur, vers l'Orient, et accorda aux marguilliers la permission de faire avancer dans la rivière, au-delà du mur de la ville, le rond-point qui était commencé alors et qui fut si heureusement terminé par Hector Sohier.

Il y avait jadis un jubé à Saint-Pierre ; car il en est fait mention dans les registres manuscrits de l'ancien hôtel-de-ville, à propos du service solennel qui fut célébré en 1663 pour le duc de Longueville. C'était en effet dans l'église Saint-Pierre, considérée jusqu'en l'année 1793 comme la principale église de Caen, que l'on célébrait les cérémonies publiques, les messes d'actions de grâce, les *Te Deum* solennels, les services funèbres des dignitaires et hauts personnages. Ce privilége ne fut pas toujours sans danger pour le repos de la paroisse. Ainsi, aux funérailles du duc de Longueville, dont nous venons de parler, on vit les conseillers du bail-

1. Note communiquée par M. Lavalley, architecte, qui exécuta les travaux de Saint-Pierre sous la direction de M. Guy, architecte de la ville.

liage de Caen saisir au collet les échevins, les prendre aux cheveux et les repousser à coups de poing, pour les empêcher de sortir avec eux par la porte d'honneur. Quelques années plus tard, en 1670, les échevins sont obligés de demander, par voie judiciaire, le rétablissement du banc « dans lequel ils avaient droit de séance », que le curé et les marguilliers avaient fait démolir pendant la nuit. En 1780, les mêmes petites causes engendrèrent les mêmes grandes luttes. Il y eut mémoires d'avocats et longues procédures. L'avocat des marguilliers, M. Bayeux, disait ironiquement dans son mémoire[1] : « Il s'agit encore de relever cinq vieilles tribunes dont l'utilité publique a exigé la destruction, de chercher, dans un amas de décombres et d'ais brisés, des dignités compromises, et de rendre à leurs enceintes privilégiées des hommes qui n'ont pas cru qu'on pût les forcer de prier Dieu, confondus avec le commun des fidèles. » Au nom des échevins et des trésoriers de France qui réclamaient leur banc, l'adversaire répondait, en s'appuyant sur une déclaration du 15 janvier 1731, que « l'église Saint-Pierre devait être regardée comme une de ces églises *majeures*, où tous les fidèles se rassemblent pour participer à des actes de piété et de religion, qui ne se font point dans les églises *moindres*, avec autant de pompe et de solennité[2]. »

La Révolution mit fin à ces petites querelles, renouvelées du *Lutrin*. Elle ferma les portes de l'église et fit des balles avec le plomb qui lui servait de toiture. « Quand l'ennemi déborda de toutes parts sur le sol de la France, dit à ce propos M. Alphonse Le Flaguais[3], et que de toutes parts l'homme, l'enfant, le vieillard, se levèrent et opposèrent des soldats à des soldats, les munitions devinrent rares, le génie du patriotisme inventa des ressources. La couverture de notre plus beau vaisseau religieux fut enlevée et servit à faire des balles ponr refouler l'étranger loin de notre territoire. Ce n'était pas plus alors une mutilation, que le désintéressement de ces femmes de l'antiquité qui abandonnaient leurs joyaux, pour subvenir aux frais de la guerre, n'était une prodigalité. »

L'église a été rendue au culte par suite du concordat de 1802. Depuis quelques années on y exécute de nombreuses et habiles restaurations[4], qui la vengent des barbares affronts que lui ont faits, à plusieurs reprises, des architectes sans goût. C'est ainsi qu'on l'a débarrassée des laides maisons et

1. *Mémoire à consulter pour MM. de Chazot,...* par M. Bayeux.
2. *Réponse pour MM. les Trésoriers de France,* par Me de Guerville.
3. *Saint-Pierre de Caen,* par M. Alph. Le Flaguais, dans la *Mosaïque de l'Ouest*, 1re année, p. 162.
4. Sous la direction de M. Auvray, architecte de la ville.

des masures qui avaient poussé, à l'ombre de son clocher, comme de mauvaises végétations parasites autour d'un chêne séculaire.

Saint-Jean.

Il est fort regrettable que cet édifice soit entouré de maisons qui lui enlèvent toute vue d'ensemble. A l'extérieur, on ne peut guère apercevoir que les deux tours et le portail orné de moulures et de consoles, malheureusement veuves de leurs statuettes. Ce portail, qui s'ouvre sur la rue Saint-Jean, est surmonté d'une tour carrée, sans pyramide, d'une hauteur de 46 mètres. Les parties pleines, qui forment la base de la tour, appartiennent au XIVe siècle ; l'étage supérieur, qui se compose de deux ouies allongées, est probablement du XVe. Au sommet de la tour, sous la balustrade qui la couronne, sont placées les statues des douze apôtres, de grandeur naturelle.

Cette tour, fortement penchée du côté du nord-ouest, a été souvent comparée à la *tour penchée* de Pise ; on a même été jusqu'à dire qu'elle menace le passant. Les timides, qui auraient pu s'alarmer en lisant cette boutade humoristique, seront rassurés par le renseignement suivant: La tour de Pise, qui tient bon malgré son grand âge, est inclinée de 5 mètres sur sa base, tandis que la tour de Saint-Jean n'est inclinée que de 2 m. 28. L'inclinaison de la tour de Saint-Jean avait été mesurée en 1700, à la suite d'un tremblement de terre ; une nouvelle vérification faite en 1818 a démontré que, dans cet espace de plus d'un siècle, il n'était survenu aucun changement appréciable. Le peu de solidité du terrain d'alluvion, sur lequel repose l'édifice, avait déterminé la flexion qui s'est produite dans la tour du portail, restée inachevée.

La même cause sans doute empêcha de terminer la tour centrale, qui date du XVIe, et dont l'âge est non-seulement indiqué par son style, mais encore par M. de Bras, qui dit, dans ses *Recherches et Antiquitez de Caen*, l'avoir vu commencer de son temps. Cette tour carrée, qui devait être surmontée d'une lanterne octogone, porte à chacun de ses angles un clocheton ou campanile.

L'intérieur de Saint-Jean offre, au premier coup-d'œil, un ensemble imposant. « La longueur totale de l'édifice, dit M. Gervais [1], est de 68 mètres ; sa largeur, y compris les bas-

1. *Description de l'église Saint-Jean*, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Bayeux*, 8e année, p. 459.

côtés et les chapelles latérales, est de 24 mètres; elle est de 36 mètres aux transepts. Sa forme est celle d'une croix latine renversée, puisque la longueur du chœur et de l'abside dépasse celle de la nef. Le chevet de l'église regarde le nord-est. Cette disposition anormale provient sans doute de ce que l'on voulut que l'axe de l'édifice fût perpendiculaire à la grande rue, qui existait dès les temps les plus anciens sous le nom de chaussée ou rue Exmoisine... La nef se compose de trois travées seulement, à partir des gros piliers de la tour; celles du chœur sont au nombre de quatre; trois arcades de moindre largeur forment le pourtour du sanctuaire. Chaque travée comprend deux arcades superposées et terminées en ogives... Une balustrade existe entre les deux rangs d'arcades; elle est découpée dans le style flamboyant et décorée au sommet et à la base par des rinceaux qui entourent l'église d'une double guirlande de feuillages. Les deux fenêtres ouvertes à l'extrémité des deux transepts se distinguent par leur grandeur et par la richesse de leur dessin. »

La nef est en partie du XIVe siècle, le chœur du XVe. La voûte de la coupole, supportée par huit arêtes qui rayonnent autour d'un cercle représentant un *Agnus Dei*, mérite d'être remarquée.

En entrant dans l'église par le grand portail, on trouve à droite, devant la première travée de la nef, une chapelle qui a un intérêt historique. C'était la chapelle Saint-Honoré, patron des boulangers. « La corporation, dit M. Gervais, fut condamnée par sentence du bailli de Caen, de l'année 1634, à refaire à ses frais les voûtes de cette chapelle; à réparer la couverture et à entretenir la vitre, « attendu — que l'on voyait à « la clef de la voûte des sculptures représentant des fouasses, « pelles à four et autres signes du métier, de même que l'on « avait peint sur la vitre l'image de saint Honoré avec pains « et tourteaux, ce qui prouve qu'elle avait été construite par « eux. » Les boulangers battus et probablement mécontents n'ont reproduit, ni dans la voûte, ni dans la vitre, ces signes accusateurs; mais ils existent toujours sur l'arc doubleau qui s'appuie, d'un côté, au mur de la chapelle, et de l'autre, à celui de l'escalier de la tour. On y voit sculptés une sorte de couperet, des fouasses et un pain quartelé. Ces sculptures portent encore des traces de coloration. »

La chapelle de l'abside a plusieurs fois changé de caractère. Consacrée jadis à la Vierge, on en avait fait depuis la chapelle du Sépulcre. Et, pour l'approprier à cette nouvelle destination, on avait eu la fâcheuse idée de boucher la fenêtre ogivale, de manière à ne laisser pénétrer qu'un faible rayon de lumière qui venait éclairer obliquement un groupe de la Résurrection, sculpté par Corto-Passi. Cette composition d'un

effet théâtral a fort heureusement disparu. Une restauration récente, conduite avec intelligence, a débouché la fenêtre, placé des vitraux dans l'ogive et rappelé la Vierge dans une chapelle, d'où elle n'aurait jamais dû être exilée. Car la destination de cette chapelle est suffisamment indiquée, dans les sculptures du pendentif de la voûte du bas-côté, par une Assomption, dont la Vierge tient l'enfant Jésus entre ses bras, au moment où elle s'élève vers les cieux.

Saint-Jean possédait autrefois de belles verrières, dont il n'existe plus que quelques fragments échappés, en 1562, au fanatisme des protestants. Jusqu'à la fin de l'année 1857, les fenêtres restèrent garnies d'affreux carreaux en verre blanc qui ont enfin cédé heureusement la place à des vitraux. Les verrières du chœur sont dues à M. Mortelecque et à M. Thévenot, de Clermont, qui a représenté, d'un côté, les Patriarches, et, de l'autre côté, les Apôtres; ces compositions pèchent par le dessin et surtout par l'extrême dimension des morceaux de verre, dont on n'a pas suffisamment étudié la mise en plomb. La chapelle du transept de droite est éclairée par un vitrail exécuté dans les ateliers des dames Carmélites du Mans, d'après des cartons d'origine allemande.

La partie la plus remarquable des vitraux modernes de Saint-Jean est l'œuvre de M. Lami de Nozan, qui les a peints, à Caen même, d'après les cartons de M. Bézard. Ces vitraux, placés dans la chapelle du transept gauche, représentent saint François d'Assise, sainte Thérèse et l'image mystique du Sacré-Cœur de Jésus. L'artiste, mieux inspiré que ses confrères, au lieu d'entourer ses sujets d'arcatures pâles et de couleurs chatoyantes, a su les encadrer dans des lignes d'architecture sombre qui s'harmonisent mieux avec le caractère général du monument. Quant aux vitraux des bas-côtés, ils seraient très-jolis dans un chalet, mais ils sont déplacés dans une église: *hic non erat locus.*

Dans la chapelle baptismale, on conserve une statue de la Vierge, du XVIe siècle, qui surmontait autrefois, avant la destruction des fortifications, la porte Milet. En temps de peste —ce qui arrivait hélas! trop souvent— les habitants de Vaucelles allaient prier devant cette madone pour lui demander guérison ou protection.

On voyait autrefois dans l'église Saint-Jean le *Baptême de Notre-Seigneur*, peint par Le Brun, sur la demande de Huet, qui avait voulu le donner à l'église où il avait reçu le baptême, le 9 février 1630. Ce tableau figure aujourd'hui au Musée sous le nº 126. Parmi les tableaux qu'on trouve à Saint-Jean, nous citerons une *Décollation de saint Jean-Baptiste*, renfermée dans un cadre ovale, une *Flagellation* et un *Jésus expliquant la loi.*

L'orgue, qui compte trente-huit jeux, a été construit en 1770.

Saint-Jean est une des églises dont la fondation est attribuée à saint Regnobert; on est certain qu'elle existait en 1059, puisqu'elle est mentionnée, à cette date, dans la charte de fondation de l'abbaye de Troarn. A l'époque des croisades, elle fut enrichie de précieuses reliques parmi lesquelles l'abbé de La Rue cite des pierres de la montagne du Calvaire, du saint Sépulcre, de la crèche de Bethléem, de la colonne où Jésus fut attaché chez Pilate, et même des pierres roulées par le torrent de Cédron et le Jourdain. Ces reliques ont disparu.

Lors du siége de Caen, en 1417, l'église, se trouvant sous le feu de l'ennemi, fut très-endommagée; mais le fils du conquérant, Henri VI, contribua à la réparation des dommages causés par l'artillerie de son père.

En 1562, l'amiral de Coligny fit faire le prêche dans la nef de Saint-Jean par Théodore de Bèze, qui suivait son armée. —En 1791, l'église fut le théâtre d'une lutte sanglante entre des membres de l'ancienne noblesse et des patriotes, à l'occasion d'un prêtre *réfractaire* qui voulait y célébrer la messe concurremment avec le curé *assermenté*. Un jeune homme fut renversé par les baïonnettes, des coups de sabre et de fusil furent échangés. Deux jeunes gentilshommes furent blessés, un troisième fut tué d'un coup de feu.

Avant la Révolution, le curé et les trésoriers allumaient, devant le portail de l'église, des feux de joie, dits de *la Saint-Jean*. A cette époque, le casuel de l'église était assez considérable pour qu'il donnât lieu à de fréquents procès. La guerre était presque à l'état permanent entre le curé de Saint-Jean et les prieur et religieux de l'Hôtel-Dieu. « Griefs « et moyens d'appel, dit une pièce du 27 juin 1753,..... entre « les sieurs prieur et religieux de l'Hôtel-Dieu, intimés. A ce « qu'il plaise à la Cour mettre l'appellation et ce dont, corri- « geant et réformant faire deffenses aux sieurs prieur et « religieux de faire faire la communion paschale, d'adminis- « trer les Sacremens dans le tems de maladie, et de faire « les inhumations des pensionnaires de l'un et de l'autre « sexe, demeurants dans les maisons dépendantes de la « paroisse de Saint-Jean. »

Depuis 1842 on a fait de nombreuses réparations à Saint-Jean; l'église a été non-seulement consolidée, mais encore embellie. C'est ainsi qu'on a pavé le chœur en briques émaillées et en bitume formant mosaïque, et qu'on a placé au portail de belles portes en chêne.

Saint-Sauveur.

(AUTREFOIS NOTRE-DAME DE FROIDE-RUE.)

L'église de Saint-Sauveur est malheureusement masquée, de deux côtés, par des maisons qui ne permettent pas d'en examiner de près les détails intéressants. L'étroitesse de la rue, dans laquelle elle est située, fait aussi beaucoup de tort à la perspective de son clocher. Moins élevé, et moins élégant que celui de Saint-Pierre, ce clocher est terminé aussi par une pyramide à trèfles, percés à jour; les archéologues s'accordent à penser qu'il fut construit au xive siècle.

A deux pas du clocher, du côté de la rue Froide, on voit dans le mur méridional de l'église les traces d'un escalier tournant, charmant morceau du xve siècle, auquel le *Moyen-Age monumental et archéologique* a consacré justement une de ses grandes planches. A l'extérieur « du côté de la rue Notre-Dame, dit M. Joly[1], comme deux sœurs coquettes qui se plairaient à se montrer l'une près de l'autre pour faire admirer par le contraste deux beautés différentes, l'abside ogivale en toute sa fleur, avec ses trois fenêtres si sveltes, si élancées et bordées d'une si riche dentelle, avec sa balustrade élégante, et la jolie décoration qui couvre toutes les parties pleines de la muraille, l'abside de la Renaissance avec sa riche et délicate ornementation, s'offrent à nous réunies, faciles à embrasser d'un coup-d'œil, diverses, et cependant en bon accord, formant le plus piquant et le plus pittoresque ensemble. »

De vieilles échoppes, placées au pied de ces absides, ont été avec raison détruites, il y a peu d'années. Elles offraient toutefois un coup-d'œil très-pittoresque, qui a tenté souvent le crayon d'artistes habiles. Nous citerons seulement deux des principales vues qui en ont été faites : l'une exécutée par Séchan pour les *Voyages pittoresques dans l'ancienne France* de Taylor; l'autre due à Bonington, l'excellent peintre anglais.

A l'intérieur, l'église se compose de deux édifices bizarrement accolés dans le sens de leur longueur, dont l'un, l'église septentrionale dite de *Saint-Eustache*, se termine par une abside Renaissance, l'autre par une abside de la seconde moitié du xve siècle. Ces deux édifices sont réunis, dans leurs extrémités, par un arceau d'une construction hardie.

Dans une des chapelles de gauche de la nef, on a décou-

1. *Notes sur les églises de Saint-Pierre et de Notre Dame de Froide-Rue*, Caen, 1875, broch. in-8°.

vert, il y a peu d'années, une fresque curieuse, du XVIe siècle, qui représente un évêque avec le nimbe. Parmi des vitraux modernes, d'une exécution médiocre, on remarque de précieux fragments, échappés aux dévastations; ces anciens vitraux représentent les ancêtres de Jésus-Christ et la Vierge debout, tenant son fils dans ses bras. Les panneaux de la porte en bois du grand portail ne manquent pas d'intérêt; ils sont sculptés dans le style ogival perpendiculaire. On a exécuté récemment des peintures murales dans une des chapelles.

L'église primitive, dont la fondation est attribuée à saint Regnobert, a disparu sans laisser de traces. On la nommait autrefois *Notre-Dame de Froide-Rue*, pour la distinguer de quelques autres églises de *Notre-Dame* qui existaient alors à Caen. L'église Notre-Dame ne commença à avoir de cimetière qu'en 1329. « Il ne faut pas être étonné de trouver aussi tard des églises sans cimetière, dit l'abbé de La Rue[1], c'est sans doute parce que lors de leur fondation, on n'enterrait pas encore dans les villes; mais seulement sur le bord des routes comme les Romains, ou dans les cimetières des paroisses situées à l'extrémité des villes. » Il y avait une autre raison: c'est le déplorable usage qui persista si longtemps de faire des inhumations dans l'intérieur même des églises. Le croirait-on? Après les sinistres avertissements donnés à la ville de Caen par les pestes du seizième siècle, la paroisse de Notre-Dame, bien qu'elle possédât, depuis l'année 1576, un nouveau cimetière dans les *Prés de la Boucherie*, n'en continua pas moins à entasser des cadavres sous les dalles de sa nef. Une note, que M. Canivet, archiviste de l'Hôtel-de-Ville, nous a communiquée, nous apprend en effet que, de l'année 1661 à l'année 1673, sur 1,599 inhumations, 623 eurent lieu dans l'église de Notre-Dame!

Suivant les comptes du trésor de l'an 1576, dit l'abbé de La Rue, il n'y avait encore à cette époque ni chaises, ni bancs dans cette église; les personnes aisées portaient leurs siéges, et le reste du peuple était debout ou à genoux. Mais, pour la Messe de Minuit, le trésor achetait deux cents bottes de foin qu'on répandait dans l'église, à cause du froid et de la longueur de l'office.

Comme Saint-Pierre, Notre-Dame de Froide-Rue eut aussi son ascension périlleuse, mais moins connue. « Le 10 octobre 1740, nous apprend une note d'un manuscrit de la bibliothèque de Caen[2], un homme de Saint-Lo est monté sans échafauds en haut de la tour Notre-Dame pour raccommoder

1. *Essais sur Caen*, tom. I, p. 160.
2. Mss. in-4°, n° 120, f. 18.

le coq. » En 1802, cette église a quitté son nom de *Notre-Dame*, qui a passé à une autre, et a reçu en échange celui de *Saint-Sauveur*, emprunté de celle de ce nom qui a été supprimée.

Notre-Dame, ou La Gloriette.

Par des lettres patentes du 6 décembre 1608, Henri IV, malgré la résistance des habitants de Caen, fit donation aux Jésuites du collége du Mont. Cette maison manqua longtemps d'église et dut se contenter d'une chapelle. En 1667, les Jésuites achetèrent à la ville, moyennant une rente, la portion des *Petits Prez* où l'on tirait les *Papeguays de l'Arbalète et de l'Arc*. Ce fut là qu'ils jetèrent, en 1684, les fondements de leur église, dont la première pierre fut posée, par le poète Segrais, en qualité de premier échevin de la ville. Elle fut achevée en cinq ans et consacrée le 31 juillet 1689, sous le nom de *Sainte-Catherine-des-Arts*. Les travaux avaient été dirigés par le P. André, procureur des Jésuites[1]. Le jugement le moins sévère que l'on puisse porter sur cette église consisterait à dire qu'elle n'est ni plus ni moins laide que toutes celles qui ont été construites dans le même style bâtard, grec moderne, ou italien, comme il plaira de le qualifier.

L'église est orientée à l'ouest, c'est-à-dire dans le sens inverse des autres. L'autel, formé de six colonnes de marbre, qui soutiennent un baldaquin, provient de l'Abbaye-aux-Dames, dont le monastère avait été supprimé en 1790. L'ange, qui paraît planer au-dessus du tabernacle, est attribué à un Brodon, qui l'aurait imité de Landier. Dans la partie circulaire de la voûte qui domine l'autel, M. Perrodin[2] vient de peindre avec talent une Assomption qui se fait remarquer non-seulement par son harmonieux ensemble, mais encore par une véritable originalité de composition.

Lors de la suppression de l'ordre des Jésuites, en 1762, leur église fut donnée à l'Université qui la loua, dit-on, à un marchand de farines. Elle fut rendue au culte en 1802 et devint paroissiale sous le nom de *Notre-Dame*, en remplacement de celle de Froide-Rue.

1. Suivant une note manuscrite de M. P.-A. Lair (du 27 déc. 1808) cette église aurait été construite par Guillaume Brodon, architecte conjointement avec ses fils André et Michel.

2. Parmi les principaux ouvrages décoratifs de cet habile artiste, nous mentionnerons les deux transepts, la chapelle de la Sainte-Vierge et la salle capitulaire de Notre-Dame de Paris.

Saint-Julien.

L'église Saint-Julien, située à l'extrémité de la promenade qui porte le même nom, n'a rien de remarquable. « L'abside à pans coupés avec des contreforts appliqués sur la jonction des pans, dit M. de Caumont, enfin tout ce qui offre un peu de caractère dans l'édifice, annonce le XVe siècle, peut-être la deuxième moitié. La tour, d'une forme disgracieuse, est plus moderne. »

Cette église n'offre quelque intérêt qu'au point de vue historique. L'église primitive est mentionnée dans les chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de l'an 1160. Les Templiers, vers 1118, en possédèrent le patronage. « Lors de la suppression de ces chevaliers, en 1312, dit l'abbé de La Rue, il fut donné aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avec les commanderies du temple existantes dans le grand bailliage de Caen, au nombre de cinq... Lorsque l'ordre de Malte recevait à Caen les vœux de quelque chevalier, c'était toujours dans cette église que la cérémonie avait lieu... A la fin du XVIe siècle, on conservait encore à Saint-Julien l'usage de lâcher dans l'église une colombe, le jour de la Pentecôte, pendant qu'on chantait le *Veni Creator*. C'était un reste des anciens rites de la cathédrale de Bayeux. On jetait aussi sur les assistants, par des ouvertures faites à la voûte, sept espèces de fleurs différentes, et même des étoupes allumées. Mais comme il y eut souvent des églises incendiées par ces feux imprudemment dirigés, on supprima d'abord l'usage des étoupes, et le temps fit dans la suite abandonner les deux autres. »

Saint-Michel-de-Vaucelles.

Cette église, située dans le principal faubourg de Caen, a été construite sur une colline qui domine la vallée de l'Orne. La position qu'elle occupe est pittoresque; vue de loin, elle attirera le touriste; mais, examinée de près, elle ne le satisfera guère que s'il a des goûts prononcés pour l'archéologie. Il y remarquera, du côté du nord, une porte du XVIe siècle, formant saillie, très-délicatement travaillée et bordée de festons; au sud, une tour romane, du XIe siècle, ou du XIIe, ornée d'arcatures cintrées et terminée par un toit pyramidal à quatre pans; un chœur, probablement du XVe siècle, terminé par un chevet droit entre deux chapelles de la même époque; enfin une nef et des collatéraux du XVIe siècle.

Le prolongement de la nef, la façade et la tour moderne en coupole ont été construits en 1780.

Saint-Michel-de-Vaucelles existait au temps de Guillaume-le-Conquérant. Son histoire n'offre rien de bien intéressant. Rappelons cependant que l'un de ses curés, Roger, sut gagner la confiance d'Henri, le plus jeune fils de Guillaume-le-Conquérant, et s'associer à sa fortune. Ce fut lui qui, en prenant la direction des finances du jeune prince, le mit à même, par son économie, de conspirer contre son frère aîné, de lui enlever, en l'année 1100, le trône d'Angleterre, et, six ans après, la Normandie. Pour récompenser ses services, l'usurpateur le nomma évêque de Salisbury et chancelier d'Angleterre.

Saint-Ouen.

L'église actuelle n'a qu'un seul bas-côté accolé à la nef; du même côté s'élève une tour sans pyramide. Les parties les plus anciennes de Saint-Ouen peuvent dater du xve siècle. Rien de remarquable.

La fondation de l'église primitive doit remonter à la seconde moitié du xie siècle, entre les années 1067 et 1077. Il y avait autrefois sur la paroisse Saint-Ouen, dit l'abbé de La Rue, un fief appelé *le fief Pend-Larron*, dont le possesseur était tenu de fournir un bourreau à la justice de Caen lorsqu'elle en avait besoin. Les moines de Saint-Etienne étant devenus possesseurs de ce fief, il y eut entre eux et le procureur du roi au bailliage de Caen une longue contestation. Le procès se termina en 1374 par une reconnaissance de l'abbé de Caen, qui consentit à payer au domaine du roi 16 livres de rente pour être dispensé de faire lui-même l'office de bourreau.

Temple des Protestants.

Le temple actuel des protestants est situé dans l'ancienne église des Bénédictines de la rue de Geôle. C'est une construction sans caractère.

Au seizième siècle, les protestants de Caen tenaient leurs assemblées, tantôt dans des places désignées, salles ou jardins situés dans l'intérieur de la ville ; tantôt, quand ils étaient persécutés, dans des villages des environs de Caen. Ils n'eurent de temple à eux dans la ville qu'à partir de l'année 1612. Déjà, en 1609, une ordonnance du maréchal de Fervaques

avait assigné un emplacement « aux faisant profession de la R. P. R. pour y bâtir, pour l'exercice de leur religion[1] ». Cette faveur accordée, comme nous le voyons, sur un ton assez dédaigneux, souleva pourtant quelques pensées ombrageuses dans l'esprit des catholiques; car les protestants ne purent régler définitivement qu'en 1611 l'affaire du terrain, qu'on leur concédait entre les rues de Bayeux et de Bretagne. La construction dut se faire rapidement, puisque nous trouvons en 1612 la note suivante dans le journal manuscrit d'un certain Simon Lemarchand[2] : « Les Huguenost de ceste ville « de Caen ont fait faire leur maison pour faire leur presche « que nous appellons *godiveau* parce qu'il est fait en façon « de un pastez. » Et le chroniqueur ajoute : « Il fut faict par « maistre Zacarie, de Saint-Jean, maistre maçon en ceste « ville de Caen. » *Soyez plutôt maçon !* devait dire Boileau plus tard; maître Zacarie avait pressenti le conseil et s'était montré aussi lourd que difforme dans la composition et l'exécution de ses plans. Une gravure du temps, devenue très-rare, qui nous a conservé la vue extérieure du monument, donne complétement raison à la plaisanterie populaire. Mais le peuple ne se contenta pas de se railler du *pâté de godiveau*, il s'en disputa bientôt les morceaux. En effet, par arrêt du Parlement de Normandie, en date du 6 juin 1685, le temple fut démoli pour contravention aux édits. « Le temple de Caen, dit M. Floquet dans son *Histoire du Parlement de Normandie*, tomba en débris au bruit des trompettes, des fanfares et des cris de joie de la foule. Les magistrats du lieu y avaient voulu mettre cette démonstration solennelle. Le peuple, entrant dans ces sentiments à sa manière, déterrait les morts dans le cimetière, se jetait leurs ossements, et, avec leurs têtes, jouait à la boule. »

Un arrêt du Conseil d'Etat du 9 juillet 1685 adjugea les matériaux du temple aux hôpitaux de la ville; et c'est ainsi que l'hôpital Saint-Louis fut en partie construit avec ses débris.

Le culte protestant ne fut rétabli régulièrement à Caen que sous le régime consulaire, par suite du Concordat de 1802. On lui concéda pour temple l'ancienne église des Bénédictines de la rue de Geôle, qu'il n'a pas cessé d'occuper depuis.

La ville de Caen est le chef-lieu d'une Eglise consistoriale qui s'étend sur les départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche, et qui se compose de sept paroisses presbytérales.

1. Anciens registres de l'hôtel-de-ville, à la date du 3 octobre 1609.
2. Biblioth. de Caen, Mss. in-fol., nº 78.

CHAPITRE II.

ÉGLISES SUPPRIMÉES.

Saint-Étienne-le-Vieux.

Suivant l'abbé de La Rue, le monument primitif aurait été construit au XIe siècle, quelque temps avant l'église de l'Abbaye de Saint-Etienne, et augmenté successivement jusqu'au XVe siècle. De ces annexes, il ne reste aujourd'hui que deux fenêtres du XIIIe siècle, placées à droite et à gauche du chevet, et un retable du XIVe siècle, orné de trèfles. L'église actuelle est en grande partie un ouvrage du XVe siècle, et fut bâtie sur les ruines de l'édifice primitif. Comme l'ancien monument était situé près des fortifications de la ville, il eut beaucoup à souffrir du siége de 1346 par les Anglais; le siége de 1417 lui fut encore plus funeste. Foudroyé à bout portant par l'artillerie qu'Henri V avait fait placer dans la tour centrale de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes, il s'était écroulé presqu'entièrement sous le choc des projectiles, dont il porte encore sur plus d'un point les profondes empreintes.

Le mal que le roi Henri V avait involontairement fait au vieux Saint-Etienne fut, en partie, réparé par son successeur Henri VI qui, par lettres patentes du 6 avril 1426, accorda aux paroissiens de Saint-Etienne une somme de 100 livres « pour « la réparation de leur église tombée en ruine et décadence « par les grosses bombardes qui avoient tombé sur icelle, « et abattu la voûte pendant ledit siége. » Ce fut donc au XVe siècle qu'on rétablit les parties les plus importantes de l'église; le XVIe et le XVIIe y ajoutèrent des chapelles et des ornements divers.

A l'extérieur du vieux Saint-Etienne, on remarque d'abord la tour octogone, à deux étages, ouvrage gracieux du XVe siècle. Au-dessus, au sommet du gable, qui clôt le croisillon de droite du transept, se dresse une statue de saint Denis qui porte, selon l'usage, sa tête dans ses mains. « Il n'y a que le premier pas qui coûte! » disait plaisamment Henri Heine en parlant de ce phénomène. Des hagiographes, qui ont plus d'érudition que d'esprit, s'étonnent moins de ce miracle de

locomotion que de la présence insolite d'un lion ailé qu'on voit au pied de la statue; car cet attribut, comme on le sait, appartient à l'évangéliste saint Marc. De là des commentaires, moins nombreux toutefois que ceux auxquels a donné lieu un bas-relief incrusté dans un des contreforts du chevet. Ce cavalier, suivant M. de Bras, ne serait rien moins que « Guillaume-le-Conquérant, à cheval, comme il faisait « son entrée dans ladite ville..... » Quelques personnes, dit Dawson Turner, croient pouvoir affirmer qu'il est du XIe siècle, d'autres soutiennent qu'il est italien, du XIIIe ou du XIVe siècle. MM. Le Prévost, de Gerville et Lambert assurent au contraire qu'il n'est pas plus ancien que la majeure partie des constructions. Depuis que la poussière de ce champ de bataille s'est un peu dissipée, les antiquaires commencent à voir un peu plus clair dans le débat et s'accordent généralement à penser que l'énigmatique cavalier représente, soit le cavalier de l'Apocalypse, soit le guerrier armé de toutes pièces qui apparut à Héliodore et le foula aux pieds, pour venger la violation sacrilége du temple de Jérusalem. Ainsi, par un singulier hasard, les deux seules statues qu'on trouve encore à Saint-Etienne-le-Vieux, dont les nombreuses niches sont vides, ont été l'occasion d'un long tournoi archéologique, qui est resté, comme beaucoup d'autres batailles moins pacifiques, sans résultat.

Nous signalerons encore, sur le flanc septentrional de l'édifice, un charmant petit porche en gothique flamboyant, et le grand portail à pignon pointu, entouré, de tous côtés, de pinacles et de gargouilles. La porte principale, surmontée d'une riche rosace, est flanquée de pilastres géminés en forme de tourillons et ornée de voussures, vides aujourd'hui de leurs anges et de leurs saints.

A l'intérieur on admire la belle ordonnance de la nef, qui se compose de cinq travées soutenues par des piliers avec chapiteaux ornés de chardons, de feuilles de chêne et de feuilles de choux frisés. La balustrade, qui sépare les ogives des fenêtres de celles des bas-côtés, se fait remarquer par la richesse de sa sculpture. Le transept est dominé par une lanterne hardie, dont les fenêtres inférieures affectent la forme d'une fleur de lys; son croisillon de droite, éclairé par une large fenêtre à roses et à compartiments, offrait encore, il y a peu de temps, quelques traces de peintures murales.

Supprimée en 93, l'église de Saint-Etienne-le-Vieux ne fut pas rendue au culte à la suite du Concordat. On la fit servir d'abord d'écurie pour la cavalerie; on eut même la malheureuse idée de permettre à la garnison de Caen d'y établir un tir contre le grand portail, où des traces de balles modernes se mêlent à celles de la mitraille anglaise; elle fut

louée ensuite et transformée, suivant les besoins des locataires, tantôt en remises, tantôt en magasins. Le 5 juillet 1855, le *Congrès de l'Association normande* y donna un grand banquet en l'honneur de l'agriculture, de l'industrie et des arts. Depuis, la ville a utilisé le vieil édifice en y déposant le matériel considérable de son atelier de charité. Cependant l'état de délabrement dans lequel on laissait l'édifice le menaçait d'une ruine prochaine. M. Georges Mancel jeta, le premier, le cri d'alarme dans une excellente notice qui parut au tome XIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. La polémique des journaux de la localité popularisa la question. La Société des Antiquaires de Normandie ne pouvait assister indifférente à de pareils débats. Elle adressa au Ministre de l'Intérieur un mémoire, dans lequel elle réclamait chaleureusement l'aide du Gouvernement. Son appel patriotique fut entendu. Grâce à elle, Saint-Etienne-le-Vieux restauré offre encore aux étrangers un remarquable édifice du XVe siècle, le seul spécimen de cette époque que possède la ville de Caen, si riche d'ailleur en monuments du moyen âge.

Saint-Sauveur-du-Marché.

(AUJOURD'HUI HALLE AU BLÉ.)

L'ancienne église Saint-Sauveur est aujourd'hui masquée, du côté de la place du même nom, par des maisons modernes. Le portail actuel, construit peu d'années avant la Révolution, a remplacé un charmant portail dont les voussures portaient des guirlandes de feuillages découpés à jour. « La forme particulière de l'arcade du portail, dit Ducarel qui a donné dans ses *Antiquités* un dessin de cette partie du monument, et le genre extraordinaire des ornements, sculptés dans le fronton triangulaire qui le couronne, offrent une preuve évidente de son antiquité [1]. »

Dans la tour, couronnée aujourd'hui par un toit de beffroi à quatre pans triangulaires, se trouvent des ornements saxons et mauresques. Cette partie de l'église semble appartenir au XIIIe siècle, à l'exception de quelques mètres de maçonnerie qui ont été ajoutés en 1604 pour servir de base à une pyramide en ardoise. Malheureusement, en 1836, Saint-Sauveur a vu tomber sous le marteau des démolis-

1. Plusieurs fragments de ce portail sont conservés au Musée des Antiquaires.

seurs sa flèche en bois, qui a été regrettée de tous les gens de goût.

On voit encore, à l'extérieur du monument, des contreforts du XVIe siècle, et sur un des piliers du chœur, un médaillon représentant une figure à triple face. A l'intérieur on remarque quelques clefs de voûte et, sur un des piliers de la tour, une sculpture représentant une figure de mendiant marchant sur les genoux. La nef fut bâtie dans le XIVe siècle; le chœur, commencé en 1530, fut achevé en 1546.

La fondation de l'église primitive est attribuée à saint Regnobert. On l'appelait, dès l'année 1130, Saint-Sauveur-du-Marché, de l'ancien nom de la place où elle est située. Un marché avait lieu devant son portail, les lundi et vendredi de chaque semaine; et les droits de ce marché appartenaient au domaine des ducs de Normandie. L'ancienne église était située au milieu d'un cimetière qui l'entourait encore au XVIIe siècle. Lorsque la ville lui eut donné, en 1686, un autre emplacement pour son cimetière, l'église ne resta pas longtemps isolée. A peine les morts partis, elle se vit assiégée par les vivants. « Les petites maisons qui environnent l'église Saint-Sauveur sont construites, » nous dit en effet, à la date de 1714, un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Caen [1].

Au XVIIIe siècle deux petits événements se passèrent dans l'intérieur de l'église Saint-Sauveur. Le premier fait, qui n'a que la valeur d'une nouvelle à la main, est ainsi raconté dans le *Journal d'un bourgeois de Caen* [2]. « Le lundi 23 juin 1721, le sieur Regnault a donné un bal à mademoiselle de Than, à Saint-Sauveur, et le lendemain, des dames sont allées en masque à la messe à Saint-Sauveur, ce qui a causé bien du scandale. »

Enfin, en 1753, l'église Saint-Sauveur ouvrit ses portes à un cortége dont la pompe solennelle a longtemps frappé l'esprit des contemporains. Il s'agissait de l'inhumation d'un sieur François Boisne, recteur de l'Université de Caen, qui s'était tué à la chasse. Comme il était de tradition à Caen que les funérailles d'un recteur, en fonctions au moment de sa mort, *devaient être semblables à celles d'un roi*; comme l'Université, lorsque ce haut dignitaire venait à tomber malade, se réunissait à la hâte pour élire son successeur, afin d'éviter les frais énormes qu'eût entraînés son décès s'il n'avait pas été remplacé; un bruit, plus extraordinaire encore que la cérémonie, se répandit dans la ville. On dit que

1. Mss. in-4°, n° 120.
2. Mss. conservé à la Biblioth. de Caen, in-fol., n° 104.

le recteur s'était tué volontairement pour avoir des funérailles magnifiques ! Cette inepte invention, née de la bêtise des foules, fut acceptée et répétée tant de fois que l'écho s'en est prolongé jusqu'à nous.

En 1791, la municipalité de Caen s'empara de l'église Saint-Sauveur et la convertit en halle aux grains.

Saint-Nicolas-des-Champs.

L'église Saint-Nicolas, que l'on surnomma *des champs*, à cause de sa situation en dehors de la ville, est un des rares édifices dont la date s'affirme d'une manière certaine. Cette église, terminée en 1083, a conservé presque intact le caractère de l'époque à laquelle elle appartient. Tous les arcs sont à plein-ceintre et ornés de moulures arrondies, dit M. Gervais dans une excellente notice [1], à laquelle nous allons faire de larges emprunts ; les colonnes sont cylindriques et surmontées de chapiteaux romans. Le portail, dans des proportions moins colossales, ressemble cependant beaucoup à celui de Saint-Etienne : il est formé d'un gable uni surmonté d'un pignon, flanqué de deux tours carrées, dont l'une, la tour du sud, a été considérablement exhaussée. La partie surélevée de cette tour, depuis la corniche en encorbellement, paraît être du XIIIe siècle ; quant au clocheton plus orné qui la surmonte, et à la balustrade qui la couronne, ce sont des additions du XVe siècle. L'église se divise en trois parties : la nef, le transept et le chœur, y compris l'abside. La longueur totale de l'édifice est de 66 mètres. La largeur de la nef et du chœur est de 19 mètres ; celle des transepts est de près de 33 mètres. Les voûtes ont 15 mètres d'élévation.

Le transept est surmonté d'une tour carrée formant coupole, qui n'a d'autre décoration extérieure que quatre arcades, ou fenêtres aveuglées, de chaque côté. Le chevet de l'église est formé par une abside semi-circulaire, construite avec beaucoup plus de soin que le reste de l'édifice. Elle est flanquée de six colonnes engagées qui lui donnent l'aspect d'un polygone. La couverture consiste en une voûte en pierre ayant la forme d'un cône fort élevé, divisé en plusieurs pans indiqués par des nervures saillantes. La base du cône repose sur une bande ornée de zig-zags qui supportent des corbeaux ou modillons, où l'on retrouve les ornements bizarres

1. Tome XIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.



et les figures fantastiques qui caractérisent les édifices de cette époque. L'abside offre cette singularité que le toit est beaucoup plus élevé que celui de la voûte. Deux autres absides de même forme, mais de moindre dimension, terminent aussi vers l'orient chacun des deux transepts, et impriment à toute cette partie du temple un aspect des plus pittoresques.

L'intérieur de Saint-Nicolas mérite aussi de fixer l'attention de l'archéologue. La nef est séparée des collatéraux par des piliers carrés, dont le chapiteau n'est décoré que d'une simple feuille terminée par un enroulement. L'arcade inférieure forme la partie principale de chaque travée et s'élève à la hauteur des bas-côtés. Au-dessus de l'arcade principale, sont deux fenêtres étroites, et au troisième rang une fenêtre unique perpendiculaire au centre de l'arcade principale. Les parois de la coupole ou lanterne, qui s'élève au-dessus des grands arcs de la tour centrale, ont de chaque côté trois arcades, décorées de balustrades dans le goût du xve siècle.

Le transept du sud est couvert en partie par une galerie ou tribune, à laquelle on accède par un escalier étroit pratiqué dans une tourelle carrée et saillante à l'extérieur. L'existence de cette tribune est une singularité que l'on peut remarquer aussi dans l'église des abbayes de Saint-Étienne et de Cerisy. Le chœur n'a que deux travées, divisées en trois étages. L'abside principale présente un caractère particulier. Elle est séparée du chœur par un grand arc doubleau sur lequel on aperçoit encore des traces d'étoiles ou pointes de diamant. Les voûtes du chœur, entièrement dépourvues d'ornements, sont évidemment les plus anciennes. Celles de la nef et des transepts sont du xve siècle, époque à laquelle les parties supérieures de l'église ont été presqu'entièrement retouchées.

C'était dans l'église de Saint-Nicolas que se rendaient au xiie siècle les jugements apostoliques, que rendaient alors si fréquents les nombreux appels en Cour de Rome, en matière canonique. Elle possédait aussi trois confréries, dont la plus intéressante, la confrérie de la charité, constituait une sorte de société de secours mutuels. Chaque confrère pouvait obtenir, d'après les statuts, jusqu'à concurrence de 30 sols en cas d'incendie ou de maladie. On donnait 20 sols pour doter une fille pauvre. Les habitants de toutes les paroisses de Caen s'affiliaient indistinctement à la confrérie de la charité de Saint-Nicolas; et la nomenclature des confrères de chaque paroisse était ordinairement précédée de quelques vers à la louange du saint patron. En voici un échantillon qui porte la date de 1487 :

Saint Nicolas, confesseur très-doux,
Priés le Roi des Rois pour nous



Afin que nous puissions venir
Au reaulme qui ne peut finir,
Et garde ceux par ta grande dignité
Qui bien maintiendront cette charité.

C'est une charité d'un autre genre qu'il faudrait réclamer pour le poète anonyme, s'il ne nous apportait la preuve que le XVe siècle avait eu, avant le nôtre, une école qui savait unir la richesse de la rime à la pauvreté de l'invention.

Fermée en 1793, l'église Saint-Nicolas servit d'abord d'écurie pour la cavalerie, puis ensuite de magasin pour les fourrages du dépôt de remonte. Une fabrique de plomb de chasse y a été longtemps établie dans la tour occidentale.

Saint-Martin.

Deux ogives, oubliées dans le mur d'une maison de la rue Saint-Martin, sont les seuls vestiges d'une des plus anciennes églises de Caen. Cette église, qui occupait l'angle des rues Saint-Martin et de l'Académie, fut abattue pendant la Révolution. Nous ne la citerions que pour mémoire, s'il ne s'y rattachait un souvenir historique.

Ce fut en effet dans un jardin situé entre cette église et les murs de la ville, près la porte Arthur, que se réunirent les conjurés qui décidèrent la ville de Caen à abandonner, en 1106, la cause du duc Robert-Courte-Heuse pour celle de son frère Henri Ier.

« A cette occasion, dit M. Georges Mancel dans son *Histoire de Caen*, nous ferons observer que la plus haute bourgeoisie seule prit part à ce complot... Le peuple, lui, plus fidèle à ses sympathies, n'entra pour rien dans la trahison. Les conjurés, bien au contraire, firent tout leur possible pour lui cacher leurs intentions, car, s'il les eût connues, affirme le même chroniqueur [Wace], il leur eût opposé des obstacles peut-être insurmontables :

Kar se la povre gent séust
Ke l'ovre aler issi déust,
Jâ li Reis Caëm n'en éust,
Ke grant barate n'i éust.

« Car, si le pauvre peuple eût su que l'œuvre dût ainsi « marcher, le roi n'eût pas eu Caen sans de grands dé- « mêlés. »

Bien plus, l'indignation, que cet acte infâme excita dans la population, fut si grande, que la ville de *Dallington*, donnée

par le vainqueur aux quatre principaux chefs de la conspiration, en récompense de leurs engagements remplis, fut dès lors appelée la *ville des traîtres* ; et que la réprobation, qui tomba sur les coupables, s'attacha même au jardin dans lequel le crime avait été décidé. La croyance populaire fit intervenir le ciel : on raconte que d'étranges choses se passaient dans ce lieu; la justice divine dut s'y manifester par un miracle perpétuel, et le chroniqueur dont nous suivons la narration depuis un moment, et que son séjour à Caen, quelques années après l'événement, eût pu mettre à même de vérifier les faits qu'il avance, assure avec une rare expression de bonhomie, qu'à partir de cette époque, le jardin maudit fut frappé de stérilité :

Oïr poez miracle apert
Kar unkes poir cel parlement,
Ço poiz dire veraiment,
Li gardin ne fructifia,
Porne n'altre fruit ne porta.

« Vous pouvez entendre l'histoire d'un miracle évident, « car depuis cette conférence, je puis le dire en vérité, le « jardin ne porta pomme ni autre fruit. »

Saint-Georges-du-Château.

Dans l'enceinte du château de Caen, on remarque une petite église, des derniers temps de la période ogivale, qui conserve encore quelques parties romanes importantes.

« L'église primitive de Saint-Georges-du-Château, dit M. Georges Mancel [1], dut être bâtie aux XIe et XIIe siècles; c'est ce qu'attestent, à l'extérieur, le mur latéral du côté nord, couronné de modillons bizarres, à sculptures variées, dont plusieurs mériteraient d'être reproduits par le crayon, et, à l'intérieur, l'arche semi-circulaire du chœur appuyée sur des chapiteaux du style roman le plus pur, et composée d'un grand nombre de claveaux dont la tête est ornée de deux chevrons, séparés par un léger espace d'un rang d'étoiles; c'est ce qu'attestent encore plusieurs actes passés sous le règne de nos anciens ducs.

Au XVe siècle, elle subit une complète transformation. Les fenêtres, sans grande importance, et même d'un carac-

1. *Notice sur l'église Saint-Georges* dans le tome XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

tère un peu maigre, sont toutes de cette époque, et le côté sud offre un porche dont les gracieux détails rappellent les plus remarquables types des monuments de cette période brillante.

A l'intérieur, ce qui attire l'attention aussitôt qu'on a mis les pieds dans la nef, c'est une charpente admirablement conservée, d'une construction sans analogue en Normandie, peut-être unique en France, et que MM. Parker et Georges Bouet, l'un et l'autre éminemment compétents en ces sortes de matières, n'ont pas hésité, en la comparant aux nombreux monuments d'Angleterre du même temps, à attribuer à des ouvriers de cette nation. »

En 1562, l'église fut pillée par les protestants, comme les autres églises de Caen. Un boulet, qui a laissé une forte empreinte sur l'arcade du chœur, fait présumer qu'elle éprouva quelque dommage pendant l'un des siéges que le château eut à soutenir.

Saint-Georges-du-Château n'a cessé d'être église paroissiale qu'en 1789.

Saint-Gilles.

Cette église fut construite au XIe siècle, par les soins du duc Guillaume, en l'honneur de saint Gilles, dont l'abbaye Sainte-Trinité possédait les reliques. Simple chapelle à l'origine, elle servit d'abord à la sépulture des pauvres qui habitaient ce quartier de la ville. Mais les abbesses de Caen ayant fait beaucoup de concessions de terrain dans leur faubourg, celui-ci ne tarda pas à être peuplé; et l'église Saint-Gilles devint bientôt (en 1082) une église paroissiale.

Suivant M. de Caumont, il ne resterait rien aujourd'hui de l'église primitive. Le savant antiquaire pense en effet que « les arcades à plein-ceintre de la nef, portées sur des pilastres garnis de colonnettes groupées, et les arcatures, qui les surmontent, annoncent par leur travail le XIIe siècle et plutôt la deuxième moitié que la première. Les voûtes de quelques parties des bas-côtés, notamment les fenêtres, les contreforts surmontés de pinacles qui, à l'extérieur, supportent les arcs-boutants, et les rampes en pierre qui couronnent les murs des collatéraux, seraient du commencement du XVIe siècle ou de la fin du XVe. Le portail latéral au sud offre quelques jolis détails. »

Quant au chœur, qui appartenait au style ogival du XVe siècle, il a été détruit vers 1862 ou 1863, pour l'élargissement de la rue des Chanoines. Malgré ces mutilations, l'église Saint-Gilles mérite encore d'attirer l'attention des archéologues.

Église collégiale du Saint-Sépulcre.

A l'exception d'une porte romane et de quelques restes de murs, l'église actuelle, qui sert de magasin à l'administration de la guerre, n'est composée que de constructions modernes.

L'église primitive avait été fondée en 1219, par un certain Guillaume Acarin qui, dans un pélerinage à Jérusalem, avait fait vœu de bâtir, à Caen, à son retour, une église semblable à celle du Saint-Sépulcre. S'il faut en croire les anciens chroniqueurs, il s'acquitta généreusement de ses engagements; car l'édifice passait pour une petite merveille. On y remarquait surtout une chapelle, dite du *Monument*, parce qu'elle représentait fidèlement le tombeau de J.-C. et qu'on y conservait un morceau de la vraie Croix, que toutes les paroisses de Caen allaient processionnellement adorer le dimanche des Rameaux. Le concours des fidèles était encore plus nombreux le Vendredi-Saint; les offrandes en nature, qu'ils venaient placer sur les autels, étaient si abondantes que les chanoines de la collégiale avaient pris l'habitude de les donner tous les ans à ferme. En 1370, les oblations furent adjugées par 44 florins d'or, et en 1384, par 52. La collégiale du Sépulcre avait en outre un trésor où l'on conservait de nombreuses reliques de saints, surtout des vêtements et quelques petits meubles qui avaient appartenu à saint Thomas de Cantorbéry. On y remarquait aussi une collection de manuscrits, de petites statues en bronze et en ivoire, probablement d'origine grecque ou romaine, et une chronique latine des événements contemporains rédigée par les chanoines [1].

1. Les chanoines du Saint-Sépulcre ne se contentaient pas d'écrire des chroniques en latin. Un de leurs doyens, Guillaume Renouf, composait des vers français. Dans une de ses lettres manuscrites à Huet, à la date du 22 janvier 1704, le P. Martin, en faisant le récit de la première séance de la nouvelle Académie de Caen, traite assez mal le poète-chanoine. « M. le doyen du Sépulcre, dit-il, n'est point du nombre des 40. Ce n'est, dit-on, qu'un rimailleur. Voici ce qui a été fait sur lui :

Cliton depuis longtemps rimaille,
Quoiqu'il ne rime rien qui vaille.
Il est même assez bas
Pour signer ses vers de son nom.
Mais pourquoi prend-il cette pène (sic);
Craint-il que l'on ne s'y méprène,
Et d'ailleurs, quand on fait son ....,
Va-t-on mettre son nom au bas.

Cette épigramme était peut-être aussi injuste que grossière. Car

Comme leur église se trouvait en dehors de l'enceinte des murs de la ville, les chanoines se virent obligés, pour mettre tant de richesses en sûreté, de s'entourer de remparts et de fossés. Ces travaux eurent lieu au XIVe siècle. Aux dates de 1372 et 1376, on voit en effet que le Sépulcre avait un fort, soumis à l'inspection du grand bailli de Caen et protégé par « cinq balistes avec leur artillerie. »

Malgré ces précautions, l'église du Sépulcre tomba au pouvoir des Anglais en 1417. Ceux-ci avaient enlevé le morceau de la vraie Croix qu'on y révérait particulièrement ; mais ils le rendirent peu après, à la suite de quelques désastres, dans lesquels ils avaient cru reconnaître les caractères d'une punition divine. « Et depuis, dit M. de Bras, lesdicts Doyen et Chanoines firent dresser une belle et magnifique chapelle, en l'un des costez de leur Eglise, où ils firent paindre et pourtraire toutes ces histoires, à sçavoir, la prinse de la ville et ravissement de leur Croix... avecques plusieurs miracles qui ont esté faicts depuis à ceux qui visitoyent et reveroyent cette précieuse Croix. »

Ces tableaux furent malheureusement détruits ou dispersés en 1562, lors de la dévastation du Sépulcre par les protestants. Le duc de Bouillon, gouverneur de Normandie, compléta l'œuvre de vandalisme des calvinistes, en faisant démolir l'édifice à coups de canon « pour, disait-il, empêcher l'ennemi d'inquiéter, de cette position élevée, la garnison du château. »

Après ce désastre, les chanoines du Saint-Sépulcre obtinrent, du chapitre de Bayeux, la chapelle de Sainte-Anne, située près de leur ancienne église. Ils y ajoutèrent quelques constructions et élevèrent, au XVIIIe siècle, la partie qui forme le chœur actuel.

En l'année 1629, les chanoines firent établir à leurs frais les degrés qui conduisent encore, de la rue du Vaugueux à la place du Saint-Sépulcre. L'église a été supprimée à la Révolution.

Sainte-Paix.

Dans le faubourg de Vaucelles, parmi les constructions de l'usine du gaz, on peut voir encore quelques restes d'une vieille église à laquelle se rattachent des souvenirs histori-

nous voyons dans une des lettres de Huet au P. Martin, que l'ancien évêque d'Avranches ne dédaignait pas les poésies du doyen, si malmené. « Je n'ay point trouvé dans vos lettres, lui écrit-il, ces vers dont vous m'annonciez que M. le doyen du Sépulcre m'avait honoré. »

ques. Tous ceux qui, depuis Huet, ont écrit sur les monuments de la ville de Caen, prétendent que cette chapelle de Sainte-Paix fut érigée par Guillaume-le-Conquérant en 1061, à la suite du Concile provincial qu'il avait convoqué à Caen pour établir la *Trève de Dieu* dans son duché. Il est bien plus probable, comme l'a très-judicieusement fait remarquer M. Gervais [1], qu'elle existait avant cette époque, puisqu'elle fut choisie pour déposer les reliques des Saints, qui furent apportées par les membres du Concile, et qu'elle servit de lieu de réunion aux prélats assemblés. Ce fut en effet sur ces reliques que les barons normands jurèrent l'observation des règlements arrêtés par l'assemblée. Ils s'engageaient par serment, sous peine d'excommunication, à ne commettre aucun acte de violence, depuis le mercredi de chaque semaine au coucher du soleil, jusqu'au lundi à son lever. Il leur restait donc encore deux nuits et trois jours pour le meurtre et le pillage ! De pareils compromis nous semblent monstrueux ; mais nulle autorité n'aurait pu, à cette époque, obtenir davantage ; et ce peu fut accueilli comme un grand bienfait par les pauvres gens de Normandie.

Le souvenir de cet événement resta longtemps dans la mémoire du peuple. Il a même laissé sa trace dans un usage qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Ce fut dans ce Concile, où l'on s'occupa beaucoup de la police civile et ecclésiastique, qu'il fut ordonné de sonner, chaque jour, la cloche à huit heures du soir dans les villes, pour avertir les habitants de fermer leurs maisons et de ne plus sortir. De là l'origine du *couvre-feu*.

L'église où s'était tenu le Concile, qui avait introduit en Normandie la *Trève de Dieu*, prit à cette occasion le nom de *Sainte-Paix*. Elle a également porté le nom de chapelle *Saint-Marc*, à cause des processions de la ville qui s'y rendaient habituellement le jour de la fête de ce saint.

Cette chapelle, saccagée par les protestants en 1562, a été abandonnée en 1793. Ses ruines pittoresques avaient été d'abord religieusement conservées par un artiste estimable de la ville de Caen, M. Floriot, qui les avait entourées d'un jardin planté d'arbres. Acquis depuis, avec les terrains qui les entourent, par la Compagnie du gaz, ces précieux débris ont encore eu la bonne fortune d'être respectés par l'architecte qu'on avait chargé de la direction des travaux. Tout ce qui restait du sanctuaire de l'église Sainte-Paix a été ainsi conservé et restauré dans la pureté de son style primitif.

1. *Notice sur l'église Sainte-Paix*, dans le tome XII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.

CHAPITRE III.

ANCIENNES ABBAYES.

Abbaye de Sainte-Trinité ou Abbaye-aux-Dames.

Les bâtiments d'habitation de l'Abbaye-aux-Dames, convertis en Hôtel-Dieu depuis 1823, sont modernes et ne datent, pour la plupart, que du commencement du XVIIIe siècle. Ils furent construits, de 1704 à 1726, d'après les plans de Guillaume de la Tremblaye, frère convers de l'ordre de Saint-Benoît, sur l'emplacement de l'abbaye fondée par la reine Mathilde.

Il ne reste rien aujourd'hui des bâtiments de l'ancien monastère, où figurait un palais désigné comme la demeure ordinaire de Mathilde. A la suite des désastres de l'invasion anglaise de 1346, l'abbesse de Sainte-Trinité, dont le monastère, situé en dehors des murs de la ville, était exposé au pillage de l'ennemi, obtint du roi Jean l'autorisation de l'entourer de murailles, de tours et de fossés. Une partie de l'enceinte et la grande porte extérieure servirent de forteresse, sous le nom de *Fort de Sainte-Trinité de Caen*. Cette forteresse avait son capitaine particulier, nommé par le roi et à sa solde. Une salle du palais, de l'époque romane, et le bâtiment qui contenait la porte de l'abbaye étaient encore debout en 1823. On a eu la déplorable idée de détruire ces précieux spécimens de l'architecture civile du moyen-âge, lors des travaux exécutés pour la translation de l'hospice à l'abbaye de Sainte-Trinité.

L'histoire, que le marteau des démolisseurs ne saurait attaquer, nous dédommage de cette perte par de nombreux et intéressants documents, dont nous ne pouvons donner malheureusement ici que quelques extraits.

En 1074, quelques années après la dédicace de l'abbaye, le duc Guillaume et sa femme assistèrent à la prise de voile de leur fille Cécile, encore enfant, qu'ils destinaient à succéder à la première abbesse de Sainte-Trinité. Ils firent de très-amples donations à cette maison religieuse, que leur

propre fille devait gouverner 13 ans, jusqu'en 1127. Après la mort de Mathilde et de Guillaume-le-Conquérant, leur fils aîné Robert continua leurs générosités et fit à sa sœur diverses concessions de biens-fonds qui formèrent ce qu'on appela depuis le *bourg l'Abbesse* ou la *baronnie de Saint-Gilles*. « Parmi les donations faites à l'abbaye de Sainte-Trinité par les princes de la race normande, dit l'abbé de La Rue, il faut remarquer le droit d'une foire de trois jours, la veille, le jour et le lendemain de la Trinité, pendant lesquels elle avoit toutes les coutumes de la ville. Pour constater son droit, les officiers de la juridiction civile de l'abbesse, et ceux de son officialité, alloient le vendredi, *heure de Vêpres*, placer ses armoiries à toutes les entrées de la ville. Pendant ces trois jours, l'abbesse avoit les *coutumes, acquits, barrages, péages, trépas, tavernages par toute la ville et forsbourgs d'icelle, avecques la juridiction et cognoissance à ce appartenante, sauf le fait de l'eau seulement, et durant tout ledit temps, toute ladite ville et forsbourgs, sauf ledit fait, sont tenus comme en foire*. Aussi les prévôts ou fermiers du Roi étoient obligés d'enlever des portes de la ville les boîtes qu'ils y plaçaient pour la perception des droits royaux et d'y laisser placer pendant la foire celles des fermiers de l'abbaye. L'abbesse avait aussi les honneurs militaires pendant le même temps; et le commandant de la place, quel qu'il fût, alloit lui demander le mot d'ordre, pour le donner à la garnison. »

C'est sans doute à cause des droits qu'elles percevaient pendant la foire Trinité, que les abbesses prenaient si chaleureusement la défense des intérêts de la ville de Caen. On trouve en effet dans le registre des délibérations de l'ancien hôtel-de-ville, à la date du 24 mars 1567, une lettre curieuse de l'abbesse de Sainte-Trinité au Connétable, par laquelle elle le prie de bien accueillir les délégués de la ville, qui sont allés à Paris pour solliciter le maintien des franchises et immunités de la cité qu'ils représentent.

L'abbesse de Sainte-Trinité ne jouissait pas seulement du privilége de percevoir des droits à certains jours de l'année; elle était encore exempte des impôts payés à l'entrée de la ville. Pour conserver ce privilége, elle était tenue de « donner un pain bis au *barrier* (l'employé chargé de percevoir les impôts aux barrières), par la main des gens qui apporteraient des blés ou d'autres vivres à son couvent, et qui en retournant chez eux devroient apporter ledit pain à la barrière [1]. » Ces abus durent être modifiés avec le temps; car, au dix-huitième siècle, nous voyons l'abbesse de Sainte-Tri-

1. *Essais historiques sur la ville de Caen* par l'abbé DE LA RUE, tome 1er, 290.

nité obligée, pour jouir de ses anciens priviléges, de s'abaisser jusqu'au rôle d'un fraudeur vulgaire. « La nuit du 1er au « 2 décembre 1730, dit une note du *Journal d'un bourgeois* « *de Caen*, les agents de madame l'abbesse de Sainte-Trinité « de Caen ont fait entrer frauduleusement deux charretées « de vin de sept feuillettes chacune dans cette abbaye, dont « les commis à la perception des droits d'octroi ont dressé « leur procès-verbal ; ce qui a occasionné un grand procès. »

L'abbesse avait mauvaise grâce d'introduire des marchandises en contrebande, quand on songe aux énormes revenus dont jouissait encore son monastère. Guillaume-le-Conquérant, lors du partage de l'Angleterre, avait donné à Sainte-Trinité plusieurs seigneuries dans les comtés de Dorset, de Devon, de Glocester et d'Essex. En 1266, le revenu de l'abbaye était de 2,500 livres tournois en France, et de 160 livres sterling en Angleterre, sans compter certaines concessions, parmi lesquelles nous citerons la jouissance des dîmes de Dives, qui comprenaient nominativement le sel qu'on y fabriquait et les baleines qu'on y pêchait alors [1].

Au prestige de la richesse se joignait, pour l'abbesse de Caen, celui d'un pouvoir relativement étendu. Outre la juridiction ecclésiastique qu'elle exerçait, par un official, sur les paroisses de Saint-Gilles, Carpiquet, Ouistreham et Saint-Aubin d'Arquenay, elle avait aussi, sur ces mêmes paroisses, droit de juridiction civile et criminelle. Au point de vue religieux elle n'était pas moins privilégiée. L'abbaye possédait douze chapelles richement dotées, savoir : huit dans son enceinte, deux dans son bourg, et deux à Ouistreham. Elle avait de plus sa liturgie particulière. Parmi ses rites singu-

1. A côté des droits qu'elle exerçait, l'Abbaye-aux-Dames avait aussi quelques charges à supporter. Nous en citerons une à cause de sa singularité. « Tous les ans, dit M. de Jolimont, la communauté donnait, le jour de la Trinité, un grand dîner à tous les habitants d'une commune voisine (Vaux-sur-Seulles), et même à leurs domestiques, s'ils avaient un an et un jour de domicile. Ils tenaient cet usage, qui était devenu un droit acquis, de la générosité du seigneur primitif, droit auquel la mutation de propriété de la commune en faveur des religieuses n'avait pu porter atteinte. Le repas était servi sur des nappes étendues sur l'herbe, et durait quatre heures. Chaque convive avait un pain de 22 onces et un morceau de lard bouilli d'un pied carré, une ribelette de lard rôtie, une écuellée de lait et du cidre ou de la cervoise à volonté. La gaieté qui animait ces repas, et qui dut souvent dégénérer en excès, la singularité et les abus d'une telle réunion dans un couvent de filles, et la crainte d'une surprise en temps de guerre, firent changer en 1457, non sans beaucoup de difficulté, cette redevance en une rente de 30 livres au trésor de la paroisse de Vaux, et en un service solennel le lendemain de la fête de la Trinité, pour les défunts de la paroisse, auquel assistaient six des habitants députés chaque année, et qui seuls dînaient à l'abbaye. »

liers, nous trouvons l'usage de la *fête des fous*, qu'on célébrait le jour de celle des saints Innocents. « Les jeunes religieuses, dit M. Vaultier, y chantaient les leçons latines *avec farces*, c'est-à-dire avec intercalation de développements familiers en langue française. On y faisait figurer une petite abbesse qui prenait la place de la véritable, au moment où le chœur chantait le verset : *Deposuit potentes de sede*, etc., et la gardait jusqu'au retour de ce même verset, à l'office du lendemain. » Cette cérémonie avait tant d'attrait qu'elle attirait du dehors de nombreux spectateurs. Dans une enquête faite par le grand bailli de Caen en 1399, nous voyons un des témoins déposer « qu'un tel était né le jour des Innocents, parce qu'il se souvenait qu'il était allé ce jour-là à l'abbaye de Sainte-Trinité *voir les esbattemens qu'on y faisoit lors.* »

Les religieuses de Sainte-Trinité devaient avoir un certain goût pour les spectacles ; car elles ne se contentaient pas des divertissements qu'on donnait à l'abbaye. Dans les *Comptes de l'abbaye*, *de* 1423, on voit l'abbesse sortir de son monastère, pour assister, dans un des carrefours de la ville, au *Miracle de Saint-Vincent*, et donner aux acteurs, pour elle et la religieuse qui l'accompagnait, une somme de 10 sous « équivalente, dit M. de La Rue dans ses *Essais sur Caen*, à 7 l. 14 s. de notre monnaie actuelle. »

Les abbesses avaient une maison de campagne à Ouistreham, où elles allaient séjourner et prendre des vacances. Quelquefois leurs absences étaient plus longues, et leurs voyages plus lointains. Comme Sainte-Trinité possédait de riches seigneuries en Angleterre, ses abbesses passaient souvent en ce pays, avec une suite plus ou moins nombreuse, pour y surveiller l'administration de leurs biens. Sous prétexte d'affaires, elles savaient mêler, selon le conseil du poète, l'utile à l'agréable ; et leur éloignement durait quelquefois près d'une année. C'est ainsi que l'abbesse Georgette du Molay-Bacon nous raconte, dans le journal de son voyage, qu'embarquée au port de Caen, le 16 août 1370, ayant à sa suite quinze personnes, pour aller à son manoir de Felsted, dans le comté d'Essex, elle ne revint en France qu'à la Trinité de l'année suivante[1].

Telle abbesse, telles religieuses. Celles-ci ne connaissaient pas les rigueurs du cloître. « Elles pouvaient recevoir leurs parents et leurs amis dans leurs appartements, dit M. Vaultier, et avaient, presque toutes, des nièces qu'elles élevaient. Elles assistaient en corps aux processions publiques de la ville. Il y avait des jours où elles allaient prendre l'air dans un jardin peu éloigné de leur monastère. » On ne s'éton-

1. *Essais sur Caen*, par l'abbé de La Rue, tome II, p. 19.

nera guère de voir tant d'abus s'introduire dans les mœurs du cloître, quand on saura que l'abbaye de Sainte-Trinité se recrutait parmi les familles des seigneurs normands, qui apportaient à la communauté, en lui amenant leurs filles, de généreuses donations. Comme le monastère ne devait recevoir que des filles nobles, il fut alors et a continué d'être appelé depuis vulgairement l'*Abbaye-aux-Dames*.

La plupart des religieuses, ayant reçu une instruction soignée, consacraient leurs loisirs à l'étude des belles-lettres. Elles écrivaient en latin sur des *rôles* une *chronique* de leur abbaye, qui a été malheureusement détruite. L'abbé de La Rue nous apprend aussi qu'elles se faisaient écrire des vers latins par différents ecclésiastiques. Nous ne savons si le français leur était moins familier ; mais on pourrait le croire, quand on voit qu'elles faisaient appel aux poètes du dehors pour écrire des vers de circonstance. M. de Quens mentionne en effet, dans un de ses manuscrits, un sieur P. Le Petit, ancien recteur à Alençon, qui « se mêlait de poésie et fournissait de petites pièces de vers à l'Abbaye-aux-Dames pour les fêtes de l'abbesse et autres. »

Comprenant que richesse oblige, comme noblesse, les abbesses de Caen se firent toujours remarquer par une généreuse hospitalité. L'abbaye de Sainte-Trinité reçut des hôtes célèbres. En 1450, pendant le siége de Caen, Charles VII vint loger quelquefois dans l'enceinte du monastère. Les anciens registres de l'Hôtel-de-Ville nous apprennent que la duchesse de Guise descendit le 19 août 1678 à l'abbaye de Sainte-Trinité « où M. de la Croisette et les échevins vinrent lui présenter les civilités de la ville et lui offrir une douzaine de bourses et six douzaines de boîtes de confitures. » La nomenclature de tous les personnages illustres qui séjournèrent à l'Abbaye-aux-Dames dépasserait les limites de cette courte notice, que nous terminerons en rappelant que Charlotte de Corday y a laissé un long souvenir. En 1782, à la mort de sa mère, la jeune fille, qui devait attirer sur elle l'attention de l'histoire par le meurtre de Marat, fut recueillie au monastère de Sainte-Trinité par l'abbesse, Mme de Belzunce. Celle-ci lui fit partager l'éducation que sa nièce, Mlle Alexandrine de Forbin d'Oppède, recevait dans la communauté. Cette éducation consistait à étudier très-peu et à faire ou recevoir beaucoup de visites, tant dans l'enceinte du couvent qu'au dehors. Mlle de Corday, mettant à profit la liberté qu'on lui laissait, employa une grande partie de ses journées à des lectures sérieuses. Corneille, Jean-Jacques Rousseau et Raynal étaient à la tête de ses auteurs favoris. Ses lectures, suivies de longues rêveries, mûrirent son patriotisme. Quand elle sortit de l'Abbaye-aux-Dames en 1790, après la fermeture des couvents, la jeune fille noble était gagnée à la cause

de la Révolution. Plus tard, en poignardant Marat, elle crut sauver la République.

Abbaye de Saint-Étienne ou **Abbaye-aux-Hommes.**

Les bâtiments actuels de l'abbaye de Saint-Etienne, comme ceux de Sainte-Trinité, ont été construits, au commencement du XVIIIe siècle, sur les plans de Guillaume de La Tremblaye. La description que nous en trouvons, dans une déclaration faite à l'Assemblée nationale par D. Ménilgrand, peut encore s'appliquer à ce monument, occupé aujourd'hui par les classes et l'internat du Lycée. « La façade principale, qui est à l'est, dit D. Ménilgrand, a 313 pieds de long, sur 60 d'élévation, jusqu'à l'entablement, et porte deux étages, non compris le rez-de-chaussée; la façade, du côté du midi, est de la même hauteur et a de long 144 pieds, et le toit est en mansarde. Le bâtiment qui est à l'ouest a 56 pieds de haut sur 240 de long. Il y a partout deux étages, indépendamment du rez-de-chaussée qui est magnifique; l'aile du bâtiment, qui est au nord, forme un pavillon au milieu duquel se trouve le vestibule d'entrée, d'ordre ionique, le logement du suisse et les parloirs. Ces cloistres sont d'ordre dorique, très-vastes et de la plus belle proportion. Le parterre répond à la façade de l'est, et a plus de 100 toises de longueur sur plus de 52 de largeur; le surplus du terrain est inégal et renferme des bosquets, des labyrinthes, etc. »

A l'intérieur, on remarque un très-bel escalier en pierre et de magnifiques appartements, dont beaucoup sont lambrissés. « On admire encore aujourd'hui, dit M. Hippeau[1], les lambris du réfectoire et ceux du Chapitre. Ils venaient d'être exécutés, quelques années avant la Révolution, en chêne de Hollande; ils montent depuis le parquet jusqu'à la naissance des voûtes. La grande salle du Chapitre, sauvée de la destruction en 1793, parce qu'on y avait établi le district, est devenue la chapelle du lycée, et la salle qui la précède, la sacristie.

« On conserve encore dans le magnifique réfectoire, autour duquel sont posées huit tables de marbre, un grand nombre de tableaux, acquis par les Bénédictins, à la fin du XVIIIe siècle. On en distingue quatre d'une grande dimension : un de Lépicié, de 12 pieds de haut sur 27 de large, représen-

1. *Monographie de l'abbaye de Saint-Etienne.* Caen, Hardel, 1855; 1 in-4°.

tant la descente de Guillaume-le-Conquérant en Angleterre au moment où, selon une tradition que l'histoire ne confirme pas, il fait mettre le feu à la flotte; un autre, de Mignard, de 20 pieds de large sur 9 de haut, représente Moïse dont la baguette fait jaillir de l'eau d'un rocher; un troisième, de Bourdon, de la même dimension, est un Passage de la mer Rouge; le quatrième, de Le Brun, est celui qui est le plus justement estimé; il représente Moïse qui défend les filles de Jéthro. Indépendamment de ces quatre grands tableaux, il y en avait de plus petits qui ont été aussi conservés. Deux sont de Restout, le père; le premier représente les disciples d'Emmaüs, et le second, Jésus-Christ guérissant un aveugle-né. Il y en a deux autres de Lépicié: un Baptême de saint Jean, et un Jésus-Christ bénissant les enfants. » Dans le réfectoire, on voit encore une chaire élégante en bois sculpté, d'où l'on faisait la lecture aux moines pendant leur repas.

Avant de quitter le Lycée, le touriste devra une visite aux restes mutilés d'une construction dont la partie la plus ancienne paraît remonter à la fin du XIII[e] siècle. Nous voulons parler du bâtiment gothique désigné sous le nom de *Salle des gardes*, désignation que repoussent l'histoire et la critique, puisqu'on sait qu'elle servait de lieu d'assemblée aux États de la province et aux membres de l'Echiquier, qui y tinrent plusieurs fois leurs séances. Ce bâtiment, qui a 35 mètres de long sur 10 de large, est orné, à chacun de ses angles, de tourelles qui servaient d'escaliers; la tour carrée, flanquée de contreforts et couronnée d'un toit aigu à quatre pans, a été détruite. Dans l'un des gables, au-dessus d'un rang de jolies fenêtres en lancettes, on voyait une rosace dont les compartiments gracieux encadraient des vitraux. A l'intérieur, le plafond voûté du premier étage était peint. Un banc de pierre régnait à l'entour de la grande salle, qui était chauffée par deux cheminées; le plancher en était pavé de briques émaillées, rangées sur deux lignes parallèles et disposées en quinconce ou damier. Ces briques étaient chargées de divers écussons. Dans la grande salle, elles représentaient des armoiries des abbés de Saint-Etienne et de certaines familles normandes; dans la salle voisine, plus petite et nommée la *Chambre des barons*, elles représentaient des figures de cerf et de chiens de chasse[1].

Les travaux de distribution intérieure, exécutés en 1804,

1. Quelques-unes de ces briques, qui ont donné lieu à de vives controverses entre les antiquaires, sont conservées au *Musée des Antiquaires*.

ont défiguré ce charmant édifice. Les gracieuses fenêtres ont été murées, les peintures détruites, les grandes salles coupées par de nombreux planchers. A l'intérieur, le dernier étage, qui sert de séchoir au Lycée, mérite d'être examiné.

Des anciennes constructions de l'abbaye, il reste encore un édifice qu'on appelait le *Grand-Palais* ou *Palais du Roi*, et qu'on a approprié à l'établissement de l'*Ecole Normale*. Le monument primitif avait été construit par Guillaume-le-Conquérant auquel il servit de palais, ainsi qu'aux ducs, ses successeurs, et à plusieurs rois de France. Sur les ruines de ce palais s'éleva, à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, l'édifice actuel auquel on a ajouté, en le restaurant, plusieurs bâtiments parmi lesquels nous signalerons une élégante chapelle gothique. Au rez-de-chaussée, une grande salle voûtée, de 29 mètres de long sur 10 de large, a été malheureusement divisée dans sa hauteur par des planchers et, dans sa largeur, par des cloisons. En revanche la façade, qui est d'un beau style ogival, a été restaurée avec soin et refaite telle qu'elle existait anciennement.

L'abbaye de Saint-Etienne fut construite de 1066 à 1077, date de la dédicace de l'église du monastère. Sa fondation est donc de quelques années postérieure à celle de l'abbaye de Sainte-Trinité. A part cette différence, les deux abbayes, issues de la même pensée, comme deux sœurs qui se partagent l'affection des mêmes parents, grandirent parallèlement, dans l'histoire de Caen, avec les mêmes origines, les mêmes protecteurs et les mêmes priviléges. Comme Sainte-Trinité, protégée spécialement par la reine Mathilde, et destinée à des religieuses, s'est appelée l'*Abbaye-aux-Dames*, Saint-Etienne, protégé par le duc Guillaume et destiné à des religieux, s'appela l'*Abbaye-aux-Hommes*. Comme Sainte-Trinité obtint de sa fondatrice des seigneuries en Angleterre, Saint-Etienne reçut de son fondateur des terres dans les comtés de Devon, de Dorset, de Sommerset, de Wilts, d'Essex et de Norfolk. De même que Mathilde accorda à Sainte-Trinité une foire de trois jours à Caen, et lui donna, en mourant, tous ses trésors; de même son royal époux concéda à Saint-Etienne le droit d'une foire de trois jours et lui légua, en mourant, son sceptre, sa couronne, sa main de Justice, tous ses ornements royaux, un calice d'une pierre précieuse et des chandeliers d'or.

Ces analogies se manifesteront encore après la mort des fondateurs. C'est ainsi que les enfants du duc Guillaume confirmeront, en les augmentant, les donations faites par leur père, et que les seigneurs normands feront aussi des donations au monastère, en se réservant le droit d'y terminer une vie d'aventures dans la paix du cloître. C'est ainsi que, depuis sa fondation jusqu'à l'introduction des moines de la Congréga-

tion de Saint-Maur dans le monastère, Saint-Etienne n'admettra que des nobles comme religieux.

Après les désastres de l'invasion anglaise, le roi Jean, en 1354, autorisa les moines à fortifier leur abbaye et leur donna un capitaine, qui eut le commandement de la *forteresse* au nom du roi. Malgré ces mesures défensives, Henri V, lors de la nouvelle invasion de 1417, s'empara de Saint-Etienne dont il se servit pour attaquer et prendre plus facilement la ville. En 1434, des paysans, commandés par un des leurs, un héros dont l'histoire n'a même pas conservé exactement le nom, se réunirent, au nombre de plus de cinquante mille, sous les murs de Caen et s'emparèrent de l'abbaye, dont ils démantelèrent les fortifications du côté de Caen. Arrêtée dans ses succès par les rigueurs de l'hiver, cette armée de paysans fut obligée de se retirer sans avoir pu délivrer la ville. Caen ne fut repris que par Charles VII, en 1450, et précisément encore du côté de l'abbaye.

En 1562 les protestants firent de tels ravages dans les bâtiments et l'église de Saint-Etienne, que les moines durent quitter leur monastère et ne purent y être rétablis que soixante-quatre ans après. Les religieux avaient vu, dès l'année 1786, le ministre de la guerre de Louis XVI disposer malgré eux des bâtiments de leur abbaye pour y établir des dépôts de blé. Après cette première prise de possession de l'Etat, ils furent définitivement privés de leur couvent le 2 novembre 1790. Les tribunaux révolutionnaires, après leur départ, siégèrent dans l'enceinte de l'abbaye. Pendant 14 ans les bâtiments d'habitation furent occupés par l'administration départementale et les préfets, jusqu'à l'installation du Lycée, qui eut lieu en 1804.

Comme l'abbaye de Sainte-Trinité, l'abbaye de Saint-Etienne jouissait de revenus considérables ; en l'année 1226 ils étaient de 4,000 livres tournois en France et de 110 livres sterling en Angleterre ; en 1668, de 64,004 livres ; en 1774, de 192,000 livres. L'abbé de Saint-Etienne avait aussi la haute justice de son bourg, et ce droit donna lieu souvent à des procès, quelquefois singuliers, avec le grand Bailli et le Vicomte de Caen. Depuis saint Lanfranc, son premier et illustre abbé, le monastère compta, parmi ses prieurs, des hommes instruits qui contribuèrent à la rénovation des études latines en France. Les religieux s'occupaient aussi de travaux de recherches sur l'histoire de Normandie, dont il ne nous est resté malheureusement qu'une chronique de Caen (*Chronicon cadomense*), publiée en partie par Duchesne, et qu'on ne trouve complète que dans les manuscrits du Vatican.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'abbaye eut des écoles de littérature, de philosophie et de théologie, qui formèrent

d'excellents élèves. Malheureusement, à côté des moines studieux, se trouvaient des gens d'épée qui, après avoir mené une vie d'aventures, introduisaient dans le monastère, avec des remords incomplets, des habitudes d'oisiveté et de désordres. « L'absence des abbés, dit M. Bouet [1], causa des maux peut-être encore plus graves. Ne voyant dans leur dignité qu'une source de revenus et voulant lui faire produire le plus possible, ils donnèrent à loyer les bâtiments affectés à leur demeure dans l'enceinte de l'abbaye et introduisirent ainsi de nouvelles causes de relâchement. »

1. *Analyse architecturale de l'Abbaye de Saint-Etienne*. Caen, 1868, in-8°.

CHAPITRE IV.

COUVENTS.

---

§ 1er. — ANCIENS COUVENTS.

La ville de Caen était autrefois couverte d'un grand nombre de couvents, dont la plupart ont été fermés pendant la Révolution ; quelques-uns toutefois avaient été supprimés avant cette époque, sous l'ancien régime. Les *Béguines*, par exemple, furent supprimées par les papes, dès le XIVe siècle, à cause du relâchement qui s'était introduit dans leurs mœurs. Un arrêt spécial du Parlement, à la date de 1762, expulsa les *Jésuites* de leur établissement de Caen. A peu de temps de là, en 1772, les *Croisiers*, dont l'apparition à Caen remontait au moins à l'an 1275, mouraient de vieillesse ou d'anémie. Il n'entre pas dans notre plan de parler de tous ces anciens couvents, ni de celui des *Nouvelles Catholiques* qu'un évêque de Bayeux avait fondé en 1658, pour servir d'asile aux jeunes filles de familles protestantes disposées à abjurer « contre le vœu de leurs parents, » ni des *Jacobins* qui remplissaient à Caen les fonctions d'inquisiteurs de la foi, ni des *Cordeliers*, ni des *Oratoriens*. Nous dirons seulement quelques mots de ceux qui, comme les Carmes et les Eudistes, ont laissé une trace dans l'histoire monumentale de la ville.

CARMES. — De l'ancien couvent des Carmes, situé à l'extrémité de la rue à laquelle il a donné son nom, il ne reste aujourd'hui que le vaisseau de l'église à deux nefs, dont plusieurs parties datent du XVe siècle ; la voûte est encore ornée de quelques peintures.

Le couvent des Carmes fut fondé, vers 1278, par un bourgeois de Caen, nommé Jean Pillet. En 1562, avant les dévastations commises par les protestants, l'église des Carmes possédait un contre-autel à personnages en fin or battu, dont le vieil historien local, M. de Bras, a laissé une description très-curieuse. La jolie tour octogone du XVIIe siècle a été détruite il y a peu d'années ; et ce que le

marteau des démolisseurs a épargné sert aujourd'hui de magasins à un commerçant de la ville.

EUDISTES. — La congrégation des *Missionnaires Eudistes* fut fondée à Caen, en 1643, par le P. Eudes, de l'Oratoire, frère de l'historien Mézeray. Cette congrégation, séculière et indépendante de toute espèce de vœu, se proposait pour but de former des prêtres et surtout des missionnaires. Après vingt années de luttes, pendant lesquelles il subit, de la part de ses anciens frères de l'Oratoire, des outrages qui allèrent jusqu'à la calomnie, le P. Eudes jeta enfin, en 1664, les fondements des deux séminaires et de l'église qui sont aujourd'hui occupés par l'Hôtel-de-Ville. La prise de possession des bâtiments des Eudistes par la municipalité eut lieu en 1792, à la suite d'une adjudication dont le prix fut de 150,000 fr. [1].



§ 2. — COUVENTS ACTUELS.

La Charité.

L'établissement des religieuses de *Notre-Dame-de-la-Charité* ou du *Refuge*, fut fondé à Caen, en 1666, par le P. Eudes, aidé de M. le président Leroux de Langrie.

Cet établissement ne servait pas seulement d'asile aux filles repenties, qui y trouvaient le repos ou l'instruction et des encouragements à persévérer dans la voie du bien ; il fut quelquefois détourné de son but charitable et employé comme prison d'État contre les protestants qui refusaient d'abjurer. Nous apprenons, en effet, par les Mémoires de l'intendant Foucault, à la date de 1690, que plusieurs femmes, coupables d'avoir chanté des psaumes à haute voix et entendu un sermon dans une maison particulière, furent rasées et mises de force au couvent de la Charité de Caen.

C'est dans ce couvent que Dumouriez, qui devait rendre son nom célèbre autant par ses trahisons que par ses victoires, retrouva, après une longue séparation, une cousine qu'il avait aimée dans sa première jeunesse. « Depuis douze ans, dit-il dans ses *Mémoires*, ces deux personnes étaient séparées sans pouvoir imaginer qu'elles se reverraient jamais. Mlle de Broissy avait pris le voile ; ensuite, forcée par sa mauvaise santé à renoncer à un état trop rigoureux, elle s'était retirée dans un couvent nommé les *Repenties*, où elle vivait dans la pratique et avec la célébrité de la plus haute

1. Voir plus loin, dans la 3e partie de cet ouvrage, notre notice sur l'Hôtel-de-Ville.

dévotion. Après avoir refusé deux fois les sollicitations de son cousin, elle frémit en apprenant qu'une lettre de cachet l'amenait au château de Caen; mais regardant cette circonstance comme une épreuve que Dieu lui envoyait, elle s'arma de toute la force de la religion pour se défendre contre une ancienne passion, qu'elle croyait cependant bien éteinte.» Mais elle fut tellement touchée des soins que lui donna le jeune homme, pendant une maladie dont elle fut atteinte, qu'elle consentit à vaincre ses scrupules et à sortir du couvent.

Ce petit roman se termina, au bout de quinze ans d'un fort mauvais ménage, par une séparation, qui fut, cette fois, non l'ouvrage des événements, mais des tribunaux.

Le savant philologue Gervais de La Rue avait débuté, dans sa carrière ecclésiastique, par être chapelain du couvent de la Charité.

En 1808, ce couvent fut mis au rang des trente-cinq établissements que Napoléon Ier avait placés sous la protection de sa mère, Mme Lætitia.

Visitation.

L'ordre des religieuses de la *Visitation de Notre-Dame*, institué en 1610 par la baronne de Chantal, aïeule de Mme de Sévigné, dans le but de fournir une retraite aux filles et aux femmes infirmes, s'établit à Caen vers l'année 1630 ou 1631. Nous trouvons, en effet, à la date du 23 novembre 1630, une délibération du Conseil communal qui autorise les religieuses de Dol, chassées de leur couvent de Bretagne par une épidémie, à venir fonder une maison à Caen, en se soumettant toutefois à certaines conditions.

Les religieuses firent construire, dans les jardins du Bourg-l'Abbé, un vaste couvent et une église avec clocher, en forme de dôme. Les travaux avaient été dirigés par Brodon, architecte de Caen; son frère, sculpteur distingué, avait orné la chapelle de plusieurs statues, qui furent détruites pendant la Révolution.

Les vastes bâtiments de la Visitation, abandonnés en 1790 par les religieuses, furent convertis en caserne pour la remonte. Depuis le Concordat, un nouveau couvent de la Visitation s'est établi dans l'ancienne abbatiale de Saint-Etienne.

Ursulines.

Le couvent actuel des *Ursulines* est établi dans une maison particulière de la rue de la Chaîne, en face du pavillon ouest des écoles de l'Université.

L'ordre des Ursulines, qui se vouait à l'enseignement gratuit des petites filles de la classe indigente, fut introduit à Caen, en 1624, par Jourdaine de Bernières, fille du sieur de Bernières, président et trésorier général de France au bureau des finances de Caen. Etablies d'abord dans la rue Guilbert, les Ursulines vinrent habiter, douze ans après, le vaste bâtiment que Jourdaine de Bernières, leur supérieure, avait fait construire à ses frais dans la rue Saint-Jean.

Le couvent des Ursulines, comme les *Nouvelles-Catholiques* et la *Charité*, servait quelquefois de prison pour renfermer les jeunes filles de la religion réformée qui ne consentaient pas à abjurer. Nous lisons en effet dans les Mémoires de l'intendant Foucault : « J'avais fait mettre, en 1702, dans le couvent des Ursulines de Caen, les filles du sieur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen, opiniâtre religionnaire ; elles ont trouvé moyen d'escalader les murailles. Le Roi a jugé à propos de faire mettre le père dans le château de Caen, pour y rester jusqu'à ce qu'il ait représenté ses filles. »

En 1790, les vastes bâtiments des Ursulines furent aliénés, convertis d'abord en hôpital, puis en filature. Ils ont été depuis abattus, en très-grande partie, pour faire place aux rues et maisons du quartier Singer. Ce qui en reste n'est pas tout à fait dénué d'intérêt ; on y remarque des contreforts et d'assez jolies lucarnes.

Bénédictines du Saint-Sacrement.

Les Bénédictines ont leur couvent, rue Elie-de-Beaumont, dans l'ancien établissement des Cordeliers, dont elles ont habilement restauré la chapelle. De la construction primitive, qui avait été réparée en 1578, il ne reste plus que les murs principaux ; des fenêtres en ogive ornées de sculptures, des voûtes à nervures pratiquées sous la charpente, un porche élégant, une jolie tour dans le style ogival et de nombreux vitraux ont fait de l'ancienne chapelle des Cordeliers un petit édifice nouveau et digne d'être visité.

Lors de sa fondation à Caen par la marquise de Mouy,

en 1643, le couvent des Bénédictines s'était installé rue de Geôle sur l'emplacement de l'hôtel de Loraille dont il existe encore des restes intéressants. On les appelait alors vulgairement les *Petites* Bénédictines, par opposition aux religieuses de l'*Abbaye-aux-Dames*, qui étaient aussi de l'ordre de Saint-Benoît.

Carmélites.

L'ordre des Carmélites a établi récemment une nouvelle communauté dans le faubourg de Vaucelles, à l'extrémité de la rue Sainte-Paix. L'ancien couvent des Carmélites de Caen y fut fondé, en 1626, dans la rue Guilbert, d'où il fut transféré peu après dans la rue Saint-Jean. La rue, qui porte aujourd'hui le nom de ces religieuses, a été ouverte à travers le jardin et l'enclos de leur couvent.

Capucins.

L'ordre des Capucins, qui n'avait pas eu de couvent à Caen depuis la Révolution, y a fondé un établissement, vers 1858 ou 1859, dans la rue Sainte-Paix. Ni le couvent, ni son église ne méritent une mention spéciale.

L'ancien couvent, le troisième de l'ordre, avait été fondé à Caen, en 1575, et construit dans la paroisse Saint-Ouen, sur un terrain qui avait été donné aux religieux par le cardinal Farnèse, alors abbé de Saint-Etienne [1]. Quoiqu'ils appartinssent au plus rigide de tous les ordres mendiants, les Capucins de Caen n'avaient pas absolument renoncé aux pompes des cérémonies. Nous en trouvons la preuve dans la réception qui fut faite le 19 mars 1714 au général de leur ordre. « Le révérend père Michel-Ange de Raguse, général « des Capucins, dit le *Bourgeois de Caen* dans *son journal*, « est arrivé en cette ville, faisant la visite de tout son ordre. « M. Guynet, intendant, a envoyé au-devant de lui son carrosse attelé de six chevaux et ses deux gardes à cheval, « avec un de ses amis dans le carrosse, pour le haranguer « en latin, ne parlant pas français. Ils allèrent jusqu'à Esperon « au-devant de lui, parce qu'il avait débarqué à Luc, en « venant du Havre-de-Grâce, dans une frégate de dix-huit

1. L'église et ce qui reste des anciens bâtiments du couvent font aujourd'hui partie du Bon-Sauveur.

« pièces de canon qu'on lui avait baillé au Havre, laquelle « tira dix coups de canon en arrivant, et de là il vint dire la « messe à la Chapelle de la Délivrande, après quoi il vint à « Caen. Il alla au-devant de lui avec le carrosse dudit sei- « gneur intendant, quarante et un carrosses de messieurs « et dames de la ville, presque tous à vide, et lorsqu'ils « eurent rencontré ledit général avec dix capucins de sa « suite, il monta, après la harangue faite, à laquelle il ré- « pondit en latin savamment et noblement, dans le carrosse « de M. l'intendant seul avec le monsieur qui l'avait ha- « rangué, et les autres capucins dans les autres carrosses « qui se suivaient tous. Il arriva ainsi à Caen, et lorsqu'il « fut arrivé à la Porte-au-Berger, on tira sept coups de canon « de la citadelle, et en cet état on alla jusqu'au couvent des « Capucins où il y avait deux cents bourgeois sous les armes, « avec leurs officiers et tous les tambours de la ville qui « les reçurent en saluant. Ils étaient en haie depuis la « Visitation jusqu'au couvent des Capucins; tous les car- « rosses suivirent jusqu'audit lieu, etc. »

Asile des Petites-Sœurs des Pauvres.

Cet asile, fondé en 1856 près de l'église de Vaucelles, possède une petite église assez élégante, dans le style du XIIIe siècle.

Sœurs de la Miséricorde.

Les sœurs de la Miséricorde, qui vont donner des soins aux malades, se sont établies à Caen vers 1855. Elles ont fait construire, rue Royale, une église, dans le style byzantin, qui attend encore son ornementation extérieure et intérieure [1].

1. Pour les communautés, qui font partie de l'Hôtel-Dieu, de l'hôpital Saint-Louis et du Bon-Sauveur, voir, dans notre IIIe partie, le chapitre Ier, intitulé : *Etablissements de bienfaisance*.



TROISIÈME PARTIE.

ÉDIFICES CIVILS.

CHAPITRE PREMIER.

MONUMENTS. — ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

§ 1er. — MONUMENTS DIVERS, ANCIENS OU MODERNES.

Château de Caen.

Le château est situé au nord de Caen, sur une petite hauteur qui domine le quartier Saint-Julien. On y entre vis-à-vis du portail de l'église Saint-Pierre, par une porte fortifiée, qui communique avec la ville au moyen d'un pont-levis. Son enceinte, qui consiste en une forte muraille crénelée, flanquée de tours rondes et carrées, est assez étendue pour qu'on puisse y faire manœuvrer, malgré les nombreuses constructions qu'on y trouve, cinq ou six mille hommes d'infanterie. Un fossé large et profond, creusé dans le roc, protége la place du côté de la campagne et du faubourg du Vaugueux. La *porte des champs* ou *de secours*, qui s'ouvre au nord-est, vers le faubourg de Saint-Gilles, est certainement la partie la plus curieuse des anciennes fortifications du château; elle est encore précédée de son pont-levis que défendaient quatre tours, qu'on a malheureusement abaissées. De la terrasse du midi, qui domine les jardins du faubourg Saint-Julien, on a une vue très-pittoresque de la partie ouest de la ville.

A quelques pas de là, on remarque un vieil édifice du XIe siècle, qui sert aujourd'hui de magasin pour l'artillerie de la place. Cette construction, qui a longtemps passé pour

une église, a donné lieu à une vive controverse entre les antiquaires. Il est aujourd'hui démontré que cette vaste salle, fort régulière et non voûtée, sans grande arcade qui sépare le chœur de la nef, était une salle de justice, où siégea plusieurs fois l'Echiquier de Normandie. L'église du château, reconstruite presque entièrement à la fin du xv[e] siècle, est située à peu de distance de cette construction romane[1].

Les autres bâtiments qu'on rencontre à chaque pas dans l'enceinte du château sont modernes et sans intérêt.

Le château de Caen a été commencé au xi[e] siècle par Guillaume-le-Conquérant, et augmenté par Henri I[er], son fils, qui exhaussa les murs d'enceinte et construisit le donjon. Ce donjon formait comme une petite citadelle dans la grande. Il avait des fossés, son enceinte de murailles, flanquées de quatre grandes tours rondes qu'on appelait, dit M. de Bras, le *Cheval-Blanc*, le *Cheval-Noir*, le *Cheval-Rouge* et le *Cheval-Gris*. Au centre, se dressait une énorme tour carrée, de 34 mètres d'élévation. Sous François I[er], le gouverneur du château, François de Silly, fit réduire en plate-forme le donjon, qui était auparavant couvert de tuiles, pour y placer de l'artillerie. Ce bâtiment renfermait trois salles d'armes, dont la moindre avait 13 mètres de longueur, 8 de largeur et 7 de hauteur, trois magasins pouvant contenir 300,000 livres de poudre et plusieurs cachots[2]. Le donjon fut détruit pendant la Révolution, à la suite d'un décret de la Convention du 6 août 1793.

Au nombre des constructions du château, qui ont été détruites, se trouvait un beau palais, où habitèrent les ducs de Normandie et où séjournèrent plusieurs rois d'Angleterre et de France. François I[er] logea au château en 1531, Charles IX, en 1563, Henri IV, en 1603. Quelques hauts personnages eurent aussi des hôtels particuliers dans l'enceinte de la forteresse, qui renferma les prisons civile et criminelle jusqu'en l'année 1442, date de leur établissement dans la rue de Geôle.

Anciennement, le château et le donjon avaient chacun leur gouverneur particulier. Après la prise de Caen par Philippe-Auguste, le gouvernement du château, du donjon et de la ville, fut réuni dans la même main. Depuis le commencement du xvii[e] siècle jusqu'en 1789, l'état major du château fut composé d'un gouverneur, d'un lieutenant du roi et d'un major. Il y eut, parmi les gouverneurs, des hommes célèbres : Duguesclin, en 1373, laissa, dans l'histoire locale, un souvenir assez mémorable pour que *l'année de la venue du bon connétable* servît à fixer les dates dans les actes publics. En 1450, le comte de Dunois fut nommé gouverneur, après la

1. Voir notre Notice sur l'église *Saint-Georges*, p. 82.

2. Voir *Mémoire sur la ville et château de Caen*, par M. Du Portal. Mss. in-fol. de la Biblioth. de Caen, n° 76.

prise de Caen par Charles VII. Nous citerons encore, pour la singularité du fait, Alexandre, dit le chevalier de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, qui, déjà grand prieur de France, fut nommé, en 1598, gouverneur des ville et château de Caen, à l'âge de sept ans. Ce qui nous prouve, une fois de plus, que chez les grands, le nombre des places « n'attend pas le nombre des années! »

L'histoire du château de Caen semble donner un démenti à l'opinion qui voulait voir dans son ensemble de fortifications une des plus fortes places de la Normandie. Edouard III, après la prise de Caen, en 1346, ne renonça pas à l'occuper, parce qu'il désespérait de l'emporter d'assaut, comme le dit Guillaume de Nangis, mais seulement, parce qu'il n'entrait point dans son plan de campagne de faire le siége des châteaux et des villes fortifiées. Son but était de ménager ses soldats, afin de ravager la plus grande étendue de territoire possible, et de passer sur la Normandie comme un tourbillon destructeur. Le roi d'Angleterre, Henri V, qui avait une tout autre tactique, s'empara facilement du château, en 1417, malgré la bravoure de son gouverneur, le sire de Montenay. Le second siége, soutenu cette fois par les Anglais contre Charles VII, en 1450, ne fut pas plus heureux; l'ennemi, voyant la ville perdue, n'essaya même pas de défendre le château. En 1563, les catholiques, attaqués dans la place par l'amiral Coligny, s'empressèrent de capituler, dès que l'artillerie des protestants eut fait un commencement de brèche dans les remparts; cette brèche était si peu importante, que la reine-mère, qui la vit six mois après, dans un voyage qu'elle fit à Caen, ne put s'empêcher de s'écrier avec indignation « que des femmes l'auraient défendue avec leurs quenouilles. »

Le quatrième siége, qui se termina aussi par une capitulation, eut un certain retentissement. Comme le château de Caen, commandé par une créature du duc de Vendôme, tenait pour le parti de la reine-mère, Louis XIII vint lui-même à Caen en 1620 pour assiéger la place. Arrivé le 15 juillet devant le château, le jeune roi y entra le 18, grâce à la rébellion des soldats de la garnison qui refusèrent, quand ils connurent la présence du roi dans la ville, de soutenir contre lui la cause des princes. Le combat s'était borné à quelques coups de canon et à une assez vive mousquetade pendant laquelle le jeune monarque montra une véritable valeur. Aussi les courtisans s'empressèrent-ils de représenter cette petite affaire comme un succès national. « La peinture, dit M. Puiseux [1], la gravure, la poésie célé-

1. *Siége du château de Caen par Louis XIII,* dans le tome XXII des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,

On conserve au *Musée des Antiquaires* un vieux tableau contem-

brèrent à l'envi ce facile exploit, étrenne guerrière du jeune roi. Le livre des *Triomphes de Louis-le-Juste* le représente en costume de triomphateur romain, donnant sa main à baiser à des captifs prosternés. Dans le fond, se dresse un rocher sourcilleux couronné de tours ; c'est un portrait de fantaisie du château de Caen. Au bas on lit :

Le château révolté donne à Caen mille alarmes,
Mais si tost que Louys y fait briller ses armes,
Sa présence reprend le cœur de ces guerriers ;
Et leur révolte ainsi ne semble être conçue
Que par l'ambition de jouyr de sa vue,
Et de le couronner de ses premiers lauriers.

Ces pauvres vers, qui servent d'enveloppe à une pointe italienne, sont signés, hélas ! d'un nom vénéré, du nom de l'auteur du *Cid*, Pierre Corneille !. »

Dans un conseil que tint Louis XIII avant de quitter la ville, il fut question de démanteler le château, qui avait inspiré des inquiétudes peu justifiées; mais, dans la crainte de quelque nouvelle entreprise des Anglais contre la Normandie, on ne donna pas suite à ce projet. Un second arrêt de mort contre le château ne fut suivi que d'un commencement d'exécution. Les commissaires de la Convention, Romme et Prieur, ayant été arrêtés en 1793 par la municipalité de Caen, lors de l'échauffourée fédéraliste, furent renfermés pendant quelques jours dans le donjon ; ce fut là, dit-on, que Romme composa son calendrier républicain. « Ils furent logés dans l'ancienne demeure du curé de la paroisse Saint-Georges, dit M. Mancel [1] ; défense leur fut faite de se promener ailleurs que dans le jardin attenant à cette habitation, on permit seulement à un jeune domestique, qu'ils avaient amenés de Paris, de les accompagner et de continuer à les servir. » Quoique leur captivité n'eût pas été, comme nous le voyons, bien dure, la Convention voulant venger en eux l'injure faite à l'inviolabilité des représentants du peuple, décréta que le château serait démoli et qu'une colonne infamante serait élevée sur son emplacement. Le décret ne fut heureusement exécuté que pour le donjon.

Quelques années auparavant, vers 1774, le château avait reçu un prisonnier déjà fameux, Dumouriez, qui devait acquérir comme général une si grande célébrité. Après sa sortie de la Bastille, où il avait été renfermé par d'Aiguillon,

porain de ces événements, qui représente Louis XIII en costume royal, assis sous un dais et entouré de princes. Six bourgeois prosternés lui présentent les clefs de la ville; dans le fond du tableau, on aperçoit le château de Caen et, au-dessous, une vue générale de la ville prise des hauteurs de Saint-Gilles.

1. Dans ses notes sur les *Souvenirs du Fédéralisme*, par M. Vautier.

Dumouriez fut transféré au château de Caen. Si l'on en croit son propre témoignage, il n'eut pas à se plaindre de ses geôliers. « Le commandant du château, nommé le chevalier de Canchy, dit-il dans ses *Mémoires*, avait été prévenu, et à midi l'appartement qu'il lui destinait était préparé dans sa propre maison. Il consistait en plusieurs chambres fort propres, avec un très-joli jardin particulier... Dumouriez se trouva là comme à la campagne ; le château était spacieux, un bon air, bien planté, et il y avait bonne compagnie... Il n'était point gêné, et sortait quand il voulait du château pour aller en ville ou à la campagne ; il aurait peu profité de cette liberté, trouvant dans son château plus de ressources qu'il ne lui en fallait. »

Sur l'emplacement du donjon on vient de construire une énorme caserne ; et les aimables geôliers [1] de Dumouriez, de Romme et de Prieur, ont été remplacés par les guichetiers du conseil de guerre.

Anciennes fortifications.

Le château, construit par Guillaume-le-Conquérant, la petite forteresse de Saint-Pierre et quelques têtes de pont formaient autrefois le seul système de défense de la ville de Caen. Aussi fut-elle aisément prise en 1346 par le roi d'Angleterre, Edouard III, qui la livra, pendant trois jours, à un pillage affreux. Le souvenir de ce désastre détermina les rois de France à entourer la ville d'une ceinture de murailles. Le travail fut commencé sous Philippe de Valois et poussé avec activité sous ses successeurs.

La fortification de la ville consistait en un mur d'enceinte, de six à sept pieds d'épaisseur, surmonté d'un parapet garni de créneaux. Ce mur était flanqué de trente-deux tours,

1. Comme prison d'Etat, le château de Caen ne fut pas toujours aussi facile pour les prisonniers. Son histoire a des pages sombres, et peut-être sanglantes. Hugues-le-Brun, fils du comte de la Marche, y subit, sur les ordres de Jean-sans-Terre, une captivité rigoureuse.

Vers la fin du XVII[e] siècle, ses portes se fermèrent sur un prisonnier d'État, dont on n'eut plus jamais de nouvelles. Voici du moins ce que Saint-Edme nous raconte, à ce sujet, dans son *Dictionnaire de la pénalité*, au mot Caen : « On renferma à Vincennes, le 17 juillet 1690, un gentilhomme nommé Tictor, qui avait joué plusieurs rôles dans le monde, et que sa mauvaise conduite avait rendu justement suspect. On le transféra ensuite à la Bastille, le 11 août de la même année. Il y resta jusqu'au 1[er] mars 1694 ; à cette époque, il fut envoyé au château de Caen ; *et l'on ignora depuis ce qu'il était devenu.*

rondes ou carrées, avec plate-formes pour l'artillerie. Au temps de Huet, c'est-à-dire vers la fin du XVIIe siècle, quatorze portes fortifiées donnaient accès dans l'enceinte. Trois des côtés de la ville étaient défendus par le cours principal de l'Orne et un de ses bras, qui baignaient le pied des remparts ; le quatrième côté, protégé par de hautes murailles et des fossés profonds, était en outre flanqué par le fort de l'abbaye de Saint-Etienne.

De toutes ces fortifications, il ne reste debout aujourd'hui que trois ou quatre tours, et quelques parties des anciens murs de l'enceinte. La *tour Guillaume-le-Roy*, située à quelques pas de l'abside de Saint-Pierre, est, de toutes ces ruines, la mieux conservée. Cette tour massive, dont le sommet s'élève à 14 mètres au-dessus du niveau de la rivière, qui en baignait le pied avant les travaux du boulevard, est divisée en trois étages et surmontée d'une plate-forme, sous laquelle on aperçoit encore quelques machicoulis. Ses murailles ont sept pieds d'épaisseur. Elle avait autrefois pour objet de fermer, sur ce point, l'entrée de la ville par la rivière, au moyen d'une chaîne qui allait s'attacher, sur l'autre rive, à une seconde tour qu'on appelait la *tour au Landais*.

Nous citerons encore, mais pour les archéologues seulement, quelques murailles de l'enceinte fortifiée de l'abbaye de Saint-Etienne sur le bord de l'Odon, entre le Bon-Sauveur et la place Fontette. A peu de distance de là, devant Saint-Etienne-le-Vieux, se trouve encore un débris de l'ancien mur de la ville. On y voyait autrefois, gravée sur une des pierres, une inscription espagnole que l'on conserve au *Musée des Antiquaires*. Voici cette devise, assez énigmatique, qui portait le millésime de 1581 : *Antes muerto que mudado* (plutôt mort que changé).

Hôtel-de-Ville.

Le premier hôtel municipal fut construit sur les arches du pont Saint-Pierre, vers l'an 1203, lorsque Jean-Sans-Terre eut affranchi la commune de Caen. Cette petite forteresse qu'on apelait le *Chastelet de Caen*, dut être rasée après la prise de la ville par Edouard III. Sur ses ruines s'éleva, entre les années 1346 et 1367, un second Hôtel-de-Ville flanqué de quatre tours, dans l'une desquelles était placé un beffroi qui supportait un timbre si considérable que la forteresse en prit le nom de *Grosse Horloge* 1. D'après l'inscription

1. La Bibliothèque de Caen possède une aquarelle et un dessin représentant cette vieille construction.

suivante, rapportée par Huet, l'horloge aurait été faite en l'an 1314.

Puisque la ville me loge
Sur ce pont pour servir d'auloge,
Je feray les heures ouïr,
Pour le commun peuple réjouir.
M'a faite Beaumont, l'an mil trois cens quatorze.

En admettant même que cette inscription fût apocryphe, l'antiquité de cette horloge serait suffisamment attestée par ce passage des anciens registres de la ville, où l'on voit, à la date de 1537, un certain Denis Ollivier nommé au « gou- « nement et entretenement de l'horloge... laquelle est assez « mal conduite, gouvernée et entretenue... tant à cause de « son antiquité et faiblesse que à cause que les roues et « autres instruments en sont rompus et usés. » N'est-il pas regrettable que ce bronze, qui était une des plus anciennes cloches communales de France, ait été fondu en 1808 pour grossir la sonnerie de Saint-Pierre?

Ce vieux monument fut détruit vers l'année 1750. A partir de cette époque, le Conseil de la commune tint ses assemblées dans l'élégant hôtel de Nicolas Le Valois (aujourd'hui la Bourse), sur la place Saint-Pierre. Il l'abandonna en 1792, pour venir s'installer définitivement dans les bâtiments de l'ancien couvent des Eudistes que la ville venait d'acheter.

Cet édifice, situé sur la place Royale, dont il forme tout un côté, a subi de nombreuses transformations. Après avoir servi successivement de lieu de réunion à la *Société populaire*, de salle des mariages et de dépôt pour le matériel de la ville, l'église du couvent fut partagée en deux étages. La bibliothèque publique fut placée à l'étage supérieur, et le rez-de-chaussée approprié aux séances musicales de la Société philharmonique. Cette vaste salle, dont les anciens bas-côtés de l'église forment les galeries, a été ornée, en 1858, avec beaucoup de goût ; sa voûte, divisée par caissons encadrés de moulures en cuivre doré, les dorures de ses portes et de ses colonnes, ses lustres nombreux, ses girandoles et ses glaces, en font une salle de bal ou de concert étincelante.

Au premier de l'aile droite de la façade, se trouve le beau salon qui est affecté aux réunions du Conseil municipal. Les cartouches et les médaillons du plafond, dus au pinceau de M. Luchet, représentent des Normands célèbres ou des personnages illustres, bienfaiteurs de la ville de Caen. On y voit, entre autres portraits, ceux des poètes Malherbe, Segrais, Malfilâtre, du fameux graveur Michel Lasne, de Bourgueville, sieur de Bras et de Daniel Huet, anciens historiens de Caen, de l'orientaliste Samuel Bochart, du général Decaen,

de Graindorge, le premier fabricant de toiles de haute lice.

Les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville, outre les bureaux des différents services administratifs, renferment de vastes salles pour des écoles primaires et pour des cours de dessin, d'architecture et de musique. Nous ne citerons ici que pour mémoire les riches collections du Musée de peinture, de la Bibliothèque et des Archives municipales, auxquelles nous consacrerons des notices particulières.

La cour d'honneur de la mairie mérite d'attirer l'attention de l'étranger. On y voit deux jolis groupes en bronze : les *Dénicheurs*, et trois compositions en terre : la *Délivrance* et la *Reconnaissance*, et la *Chasse au sanglier* [1], œuvres d'une inspiration touchante ou forte, dues au ciseau de M. Auguste Lechesne, l'habile sculpteur de la frise de la Maison-Dorée.

Salle de Spectacle.

La salle de spectacle actuelle, bâtie sur les plans de M. Guy, architecte de la ville, a été inaugurée le 23 avril 1838. Le plan de cette salle est un parallélograme, dont la façade présente un développement de 22 mètres ; la longueur des côtés est de 43 mètres. Sur un péristyle en saillie, reposent six colonnes d'ordres toscan et corinthien, surmontées d'un fronton qui est orné d'une renommée.

La salle peut contenir de mille à onze cents spectateurs. Elle est construite et ornée dans le style de la Renaissance. Les colonnes canelées des avant-scènes sont surmontées d'un fronton, dans lequel deux petits génies tiennent un écusson aux armes de la ville. Six figures allégoriques, largement peintes, occupent les caissons principaux du plafond. Les anciens décors et tous les ornements peints de la salle sont dus au pinceau de deux artistes de talent, MM. Despleschin et Séchan, décorateurs de l'Opéra.

Avant la construction du nouveau théâtre, la ville devait se contenter d'une salle insuffisante, construite vers 1763 dans une rue qui en prit le nom de rue de la *Comédie*. Cette scène de peu d'importance fut cependant visitée par des acteurs célèbres, entre autres Fleury, Mlle Clermonde, Desforges-Choudard, l'auteur du *Sourd, ou l'Auberge pleine*, chez qui le talent de l'écrivain dépassait de beaucoup celui du comédien.

1. Ces trois groupes se détruisent malheureusement sous l'action combinée du soleil et de la pluie. Ne serait-il pas urgent de les faire reproduire, soit en pierre, soit en bronze ?

La ville de Caen n'avait pas attendu un théâtre pour s'intéresser aux représentations dramatiques. Raoul Tortaire, moine qui écrivait au commencement du XIIe siècle, raconte que, passant par Caen, il avait admiré les *spectacles agréables* qu'y donnait Henri Ier. En 1422, on joua, à Caen, le *Miracle de Saint-Vincent*. M. de Bras dit avoir assisté, vers 1518 et 1520 aux *Miracles* de *Sainte-Honorine* et de *Saint-Sébastien*. Suivant le même historien, on aurait aussi joué à Caen en 1520 le *Mystère d'Abraham et d'Isaac*, et, en 1535, les *Mystères de l'Hostie* et des *Douze fils de Jacob*. Après ces représentations populaires, qui avaient lieu dans les carrefours de la ville, vinrent les divertissements dramatiques des colléges de l'Université, où l'on jouait des *farces* et *comédies*. En 1580, la *tragédie* fit son entrée solennelle à Caen avec une certaine pièce intitulée *Joseph* et traduite, dit-on, d'un auteur inconnu, par Jacques de Cahaignes, recteur de la Faculté de médecine de Caen.

Hôtel du Pavillon.

On donne ce nom à une petite construction assez élégante, quoique inachevée, qui est située sur l'ancien emplacement de la *Foire Franche* de Caen, en face de la caserne de la *Gendarmerie*.

Cet hôtel avait été bâti pour les échevins de la ville, qui y tenaient leurs séances pendant toute la durée de la *foire*, dont ils étaient constitués juges.

C'est là que se réunissent aujourd'hui la plupart de nos Sociétés artistiques et savantes : la *Société d'Agriculture et de Commerce*, l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres*, la *Société des Beaux-Arts*, etc.

Hôtel de la Préfecture.

Ce vaste bâtiment, construit par ordre de Napoléon qui voulait en faire un palais impérial, est entouré de beaux jardins. C'est le seul éloge qu'on en puisse faire. Il y a quelques années, on y a ajouté une construction nouvelle assez spacieuse, qui renferme les archives du département.

Le Palais de Justice.

Le Palais de Justice, qui renferme les tribunaux et la maison d'arrêt, est situé au point de jonction des places Saint-Sau-

veur et de Fontette, sur une petite éminence d'où il domine les prairies de Louvigny. Il a été construit de 1784 à 1787, sur les plans de M. Lefebvre, ingénieur en chef. Sa masse informe, qui semble taillée dans le roc, doit faire l'admiration des entrepreneurs de carrières d'*Allemagne* et de *la Maladrerie*. Le touriste y remarquera toutefois deux figures allégoriques, la *Force* et la *Loi*, dues au ciseau de Léon Falconnier.

Académie d'Équitation.

L'école d'équitation, plus communément dite *Académie*, fut organisée à Caen, en 1719. Elle commença, suivant M. Vautier, par des ébauches d'entreprise privée. Cependant nous voyons cette institution encouragée et soutenue par la ville elle-même dès les dernières années du XVIe siècle. Les anciens registres de l'Hôtel-de-Ville mentionnent en effet, à la date du 16 juillet 1594, « 33 écus 1/3 de gages accordés, sur « la proposition de M. de la Vérune, à un Italien faisant « profession d'instruire la jeunesse, de l'état de noblesse, à « piquer les chevaux et à manier les armes. »

Quoi qu'il en soit, l'institution ne se développa sérieusement que sous son deuxième directeur, le sieur Robichon de la Guérinière, frère et collaborateur du fameux écuyer du roi. Sous M. de la Pleignière, l'école, qui avait obtenu une grande célébrité, était fréquentée par beaucoup d'Anglais. Ducarel, dans ses *Antiquités anglo-normandes*, en parle cependant avec une certaine ironie : « Cet établissement, dit-il, n'est qu'un vaste pensionnat dont les meilleurs appartements sont au-dessous de ceux d'Eaton. Le bâtiment forme un carré, dans le milieu duquel est une statue de Louis XIV. Trois des côtés de cet édifice renferment les logements des élèves, et le quatrième est divisé en remises ou écuries. Il y a en outre un manége parfaitement disposé près de l'écurie, destiné aux chevaux de l'établissement. Les élèves apprennent le français, les mathématiques, la musique, la danse, l'équitation, etc.; la dépense en est calculée, d'après le prospectus de l'Académie, à quatre-vingt-deux livres sterlings. Il y avait lors de mon séjour vingt-six élèves, dont seize Anglais ou Irlandais, et dix Français ; mais en 1767, le nombre des Anglais n'était plus que de neuf, ainsi que je m'en suis informé. »

L'Académie d'équitation de Caen, qui avait compté Pitt et Fox parmi ses élèves, fut ruinée par les premiers événements de la Révolution. Napoléon, en 1809, dans un but d'organisation militaire, essaya de la reconstituer et la soumit à l'administration des haras.

Depuis quelques années, les bâtiments ont été restaurés et augmentés. En agrandissant ses constructions, l'Académie a restreint son enseignement; elle n'a plus de cours de dessin, de musique, de mathématiques ; elle se contente d'être une école de dressage renommée.

Casernes.

Un manuscrit de la Bibliothèque de Caen nous donne la date exacte des premières constructions de la caserne de Vaucelles. « On a commencé les casernes d'urgence, dit-il [1], « le mardi 7 mai 1720 ; le 16, sur les quatre heures après « midi, a été posée la première pierre par le sieur Guinet, « lors intendant à Caen. Et abandonnées la même année, « après 8 ou 10 mille livres de dépense. » Un autre manuscrit [2] nous apprend que la reprise des travaux eut lieu en 1742. Louis XVI, en passant par Caen, posa, le 26 juin 1786, la première pierre de l'aile adossée au pavillon. L'auteur anonyme du *Voyage de Louis XVI en Normandie* [3] raconte ainsi cette cérémonie. « Arrivé dans ce bel ordre aux casernes, il [le roi] mit pied à terre, pour y poser la première pierre du nouveau bâtiment que l'on construisait à son régiment ; mais la brisa en voulant la fixer. Cette petite aventure l'égaya beaucoup, et le public n'en applaudit que plus à la vigueur de son bras. »

La caserne fut terminée en 1836. Elle peut contenir environ 1,200 hommes d'infanterie. On remarque, dans le mur qui ferme la cour de la caserne, deux tourelles qui faisaient partie des anciennes fortifications de la ville.

Parmi les autres édifices civils qui n'ont aucun intérêt historique, nous citerons : Les *Lavoirs publics*, achevés en 1863 ; la *Gendarmerie*, terminée en 1862 ; les *Abattoirs*, bâtis en 1834 sur la rive droite de l'Orne ; la *Gare du chemin de fer*, vaste bâtiment relié à la gare des marchandises par deux énormes voûtes en fonte vitrées.

1. Mss. in-4°, n° 120, p. 10.
2. Mss. in-4°, n° 117, p. 92.
3. Paris. Lacourière, 1824, in-12.

---

§ 2. — ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Hôtel-Dieu.

On croit généralement que l'ancien hôpital, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une salle basse, soutenue par des colonnettes [rue La Place], fut construit par Henri II, roi d'Angleterre et de Normandie, vers l'an 1160. Jusqu'au milieu du XVIe siècle, cet établissement fut occupé par des religieux dont le prieur avait rang de prélat et portait le bâton pastoral dans les cérémonies publiques. L'Hôtel-Dieu ayant été abandonné par les religieux, après les désordres qui suivirent les invasions anglaises, le corps municipal profita de cette circonstance pour s'attribuer les droits relatifs à la nomination du prieur et des religieux, et à la surveillance de leur gestion. Il y aurait une étude intéressante à faire sur la procession des corps de métiers, au jour de la Pentecôte, pour la remise des *deniers à Dieu*, que l'on versait dans la caisse de l'hôpital et qui devaient être employés au service des pauvres. Les revenus territoriaux, avec les procès et les querelles qu'ils suscitaient, fourniraient un chapitre non moins curieux; on y verrait, par exemple, comment la ville demandait au roi, à la date de 1585, l'autorisation de vendre un bois appartenant à l'Hôtel-Dieu, parce qu'elle ne pouvait le défendre contre le pillage. « Plusieurs gentilshommes, voi« sins dudit bois, disaient les échevins dans leurs plaintes, « pour appartenir icelui bois à une maison publique, se li« cenciaient[1] plus hardiment d'y en couper quand ils en ont « volonté. »

L'ancien Hôtel-Dieu, où l'on remarquait une grande salle et deux beaux gables qui faisaient l'admiration du vieil historien M. de Bras, avait le tort d'être situé dans un lieu bas et humide. Ce grand inconvénient décida l'administration à transférer l'établissement sur les hauteurs de Saint-Gilles, dans les constructions inoccupées de l'ancienne abbaye de Sainte-Trinité. Cette translation eut lieu le 6 novembre 1823. On ne pouvait faire un meilleur choix. Isolé de la ville, sans en être éloigné, avec ses vastes salles, son cloître, qui forme une promenade couverte de la plus grande dimension, et son parc qui se fait remarquer, non-seulement par son étendue, mais encore par ses beaux arbres et son labyrinthe, d'où l'on découvre une vue complète de la vallée de l'Orne,

1. Registres de l'Hôtel-de-Ville.

l'Hôtel-Dieu actuel peut être placé au premier rang des établissements de ce genre [1].

Hôpital Saint-Louis.

Cet établissement, construit dans un pré où se tenait anciennement la foire dite des *Petits-Prés*, fut fondé en 1655, sur la demande du duc de Longueville, gouverneur de Caen, pour donner asile et secours aux pauvres vieillards non valides et aux enfants abandonnés. L'église, sans caractère, a été bâtie avec les débris du temple protestant, supprimé après la révocation de l'édit de Nantes. L'hôpital Saint-Louis renferme aujourd'hui environ 700 personnes.

Bon-Sauveur.

Cette communauté, qu'on appelait, à l'origine, le *Petit-Couvent*, fut fondée en 1731, dans le faubourg de Vaucelles, par Anne Leroi. Les religieuses qui la composaient instruisaient les petites filles de leur quartier et visitaient les malades à domicile. En 1804, seize de ces religieuses achetèrent l'ancien enclos du couvent des Capucins et y fondèrent l'institution actuelle, qui s'est profondément modifiée et accrue sous l'habile direction de l'abbé Jamet, mort en 1845. Aujourd'hui, le Bon-Sauveur forme le plus vaste établissement de ce genre qu'il y ait au monde; car il ne compte pas moins de 1,500 habitants. Ses principaux pensionnaires se composent d'aliénés des deux sexes; les aliénés à la charge de l'assistance publique y sont traités aux frais du département, avec le concours des communes. Dans cette immense enceinte, qui forme comme une petite ville dans la grande, on trouve, outre la maison de traitement des aliénés, une double école de sourds-muets, deux pensionnats pour l'éducation des jeunes filles, un asile gratuit pour les sourdes-muettes pauvres, qui veulent y rester après leur éducation achevée, et une maison de dames pensionnaires. Le Bon-Sauveur compte plusieurs succursales importantes, parmi lesquelles on cite celle d'Angleterre. L'établissement de Caen a renfermé des fous célèbres, et l'on montre encore aux visiteurs le pavillon situé dans le jardin, où est mort, en 1839,

1. Voir *Abbaye de Sainte-Trinité*, p. 87.

le fameux dandy Georges Brummel, le compagnon de jeunesse de Georges IV.

Hospice protestant.

La création de cet hospice, installé dans le quartier Saint-Julien, est due à la libéralité de M. de Saint-Jean. L'établissement a été inauguré en 1874.

Asiles d'Orphelins.

On compte, à Caen, deux asiles d'orphelins pour les jeunes garçons, et deux pour les jeunes filles.

Salles d'asile.

La première salle d'asile établie à Caen a été ouverte le 1er juillet 1835, dans le faubourg de Vaucelles. Depuis cette époque, on a fondé trois nouvelles salles d'asile.

Parmi les établissements charitables, dus à l'initiative privée, et qui ne sont pas les moins importants, nous citerons la *Société de charité maternelle*, qui a pour objet de venir en aide aux femmes enceintes ou en couches ; la *Société des dames patronnesses* et la *Société des francs-maçons*, qui font des quêtes, organisent des bals, des concerts, des loteries ou des représentations théâtrales, pour donner aux malheureux des secours en argent ou en nature.

CHAPITRE II.

MAISONS ANCIENNES ET MAISONS HISTORIQUES.

§ 1er. — HÔTELS ET MANOIRS. — MAISONS ANCIENNES.

Hôtel de Duval de Mondrainville et Hôtel des Monnaies.

Lorsqu'on entre de la rue Froide dans la petite rue de la Monnaie on trouve, au bout de quelques pas, à sa gauche, l'ancien hôtel d'Etienne Duval, occupé aujourd'hui par une imprimerie. « Si ce n'est son haut toit d'ardoises qui rappelle si bien l'époque de François Ier dans nos pays du Nord, dit M. Raymond Bordeaux [1], cette construction semblerait apportée d'Italie. C'est une de ces loges, comme on en trouve à Florence et à Sienne; c'est encore quelque chose de calqué sur les arcs-de-triomphe antiques. Trois grandes arcades, celle du milieu plus vaste que ses sœurs, séparées par quatre colonnes d'ordre composite, forment le rez-de-chaussée primitif, subdivisé à une époque postérieure par un plancher faisant entresol. La façade se complète au-dessus de ces trois arcades par un attique percé de petites fenêtres jumelles. On monte à cet attique et à l'entresol, par un escalier à vis, dans une tourelle carrée faisant retour d'équerre à cette façade: une lanterne en dôme couronne cet escalier. Enfin, le milieu du monument est terminé par une riche lucarne.....

« Les dés du piédestal des colonnes présentent sur leur face principale des bas-reliefs dégradés par le temps, mais où s'aperçoivent les quatre cavaliers du chap. VI de l'Apocalypse....

« Sur la frise de la grande corniche de l'attique, on avait peint en grandes capitales noires, souvent doubles ou juxta-

1. *Anciennes maisons de Caen* dans le tome XII du *Bulletin monumental*.

posées, l'inscription suivante, maintenant illisible sans l'aide d'une longue-vue :

DE SVDORE QVIES ET DE MŒRORE VOLVPTAS
NE VITAM SILENTIO PRAETEREANT
QVID OPTES AVT QVID FVGIAS.

« Cette légende, sur une seule ligne, se trouve ainsi divisée en trois par les ressauts de l'architecture.... Six fenêtres, dont quatre à plein-cintre, accolées deux à deux, jettent avec une septième beaucoup plus grande la lumière dans l'intérieur. Enfin une lucarne, ornée de vases pyramidaux et de moulures compliquées, couronne cette façade, en se dessinant en clair sur les ardoises rembrunies de la toiture.

« Sur une frise au-dessus de cette fenêtre terminale, on devine encore les traces d'une légende. Les inscriptions étaient la fureur de l'époque. »

En sortant de la cour de l'imprimerie on n'a que la rue à traverser pour arriver, dans la cour dite *de la Monnaie*, devant une des parties isolées de l'habitation de Duval de Mondrainville.

Cette construction se compose d'une maison dans le style du XVIe siècle, où l'on remarque à gauche une tourelle ronde contre laquelle une seconde tourelle, plus petite, vient se serrer gracieusement.

Au centre du corps de logis, on voit une autre tourelle dont l'encorbellement est orné d'arabesques. Au-dessus des fenêtres, une tête d'homme et une figure de femme, sculptées en haut-relief, sortent de deux médaillons. La statue, qui couronne le dôme de la tourelle, représente un enfant nu, appuyé sur un bouclier. Une grande coquille remplit le fronton cintré des lucarnes. Une communauté d'inscriptions rapproche ce petit monument de l'édifice principal, que nous avons désigné sous le nom d'hôtel de Mondrainville [1].

A l'intérieur d'une autre construction de la cour de la Monnaie, dans un vaste escalier, on trouve des bas-reliefs, des peintures au plafond et, entre deux fenêtres, sur un grand médaillon, une main tenant suspendu, entouré par des chaînes et des cadenas, un écusson à la tête de licorne et aux trois croisettes. La devise sculptée autour du médaillon :

1. On désigne vulgairement à Caen sous le nom d'*Hôtel de la Monnaie* les constructions renaissance qui se trouvent, tant dans la cour dite *de la Monnaie* que dans la cour de l'imprimerie, occupée aujourd'hui par les ateliers de M. Domin. La tradition n'a retenu que le souvenir de l'établissement momentané de la Chambre des monnaies à Caen ; soit ignorance, soit oubli, elle ne prononce même pas le nom d'Etienne Duval, le grand commerçant, le généreux patriote.

en salut d'envie, est l'anagramme d'Estienne Duval. Les armes de Duval se retrouvent encore sur une porte renaissance d'une cour voisine, la cour de l'*Ancienne Halle*.

Tous ces fragments de constructions, éparpillés et noyés dans des bâtiments plus modernes, devaient certainement faire partie autrefois d'une seule et même habitation, dont plusieurs corps de logis auront été détruits.

Cette magnifique demeure avait été élevée par Etienne Duval, sieur de Mondrainville, un des grands négociants du XVIe siècle, dont le nom est digne de figurer dans le voisinage de celui de Jacques Cœur. « Etienne Duval, dit M. Georges Mancel [1], fut peut-être le marchand le plus intelligent de son époque. Voué au négoce dès ses plus jeunes années, il lutta avec tant d'avantage contre la mauvaise fortune, qu'enrichi deux fois par son travail et ruiné deux fois par suite des persécutions de quelques personnages influents, jaloux de sa prospérité, il parvint à se créer de nouvelles richesses. En peu de temps elles devinrent très-considérables : lorsqu'il mourut, le 19 janvier 1578, à l'âge de soixante-dix ans, il laissait un mobilier de 50,000 écus d'or, et un revenu de 25,000 livres en fond de terre, c'est-à-dire, suivant l'abbé De La Rue, dont l'évaluation nous semble très-modérée, de plus de 100,000 fr. de notre monnaie. Ses relations s'étendaient, non-seulement dans toute l'Europe, mais encore en Afrique et en Amérique. Les blés, qu'il tirait annuellement de la côte de Barbarie, étaient une des branches principales de son commerce. François Ier, dans ses guerres contre Charles-Quint, l'avait chargé du ravitaillement de ses places fortes, et, sous Henri II, en 1552, les vivres abondants dont il avait garni la ville de Metz furent une des principales causes de la levée du siége par les troupes espagnoles, allemandes et italiennes, qui la tenaient bloquée depuis près de trois mois. — On garde encore soigneusement au musée de Metz une certaine quantité de blé qui a fait partie de cet approvisionnement.

« Des services aussi importants méritaient une récompense. Le 24 mai 1549, le roi anoblit sans finances le négociant qui les avait rendus. Il le nomma ensuite receveur général des Etats de Normandie. Les faveurs ne l'enorgueillirent pas ; il continua son trafic avec le Levant et l'Amérique à l'aide de ses facteurs. Simple et modeste, il conservait toujours les mêmes manières calmes et le même visage tranquille. Il ne s'était pas non plus laissé abattre par l'adversité.

« Cependant, Etienne Duval, après avoir été utile à l'Etat,

1. *Essai sur l'ancien Hôtel des monnaies de Caen et sur la maison d'Etienne Duval*, Mémoire des Antiquaires de Normandie, tome XIV.



voulut l'être aussi à sa ville natale: il ouvrit ses greniers chaque jour de marché, et permit aux pauvres d'y prendre un certain nombre de boisseaux de blé au-dessous du cours. On assure que, dans un moment de disette, il fit distribuer du blé au peuple pour une valeur de 250,000 livres. Il fonda des prix au palinod et procura, pendant toute sa vie, du travail aux ouvriers, en les employant aux constructions qu'il fit faire. »

La Chambre des Monnaies, qui avait été transférée, dès 1550, de Saint-Lo à Caen, où on l'installa provisoirement dans la rue Neuve-Saint-Jean, fut établie, au commencement du XVIII[e] siècle, dans les vastes bâtiments de l'hôtel de Mondrainville. Elle y resta jusqu'à sa suppression, en 1757.

Hôtel Le Valois ou d'Écoville.

(*Aujourd'hui* LA BOURSE).

« Cet hôtel, dit M. Jolimont[1], est un des plus magnifiques de tous ceux qui furent élevés à Caen. Il est composé de quatre corps de logis, dont trois seulement méritent quelque attention. Le premier, qui forme presque à lui seul un des côtés de la place, est décoré d'ordres composés et d'une porte d'entrée voûtée, anciennement surmontée d'un très-beau bas-relief, représentant un sujet de l'histoire sainte, mais qui a été détruit, ainsi que la plus grande partie des ornements des croisées et de la corniche. Le second, parallèle à celui-ci, occupe le fond de la cour, et est divisé en trois pavillons, également ornés, d'ordre corinthien. Celui du milieu est surmonté d'un toit fort élevé et d'une fenêtre en lucarne, richement décorée d'arcades, de colonnes et d'entablements dans le goût du temps; à droite de ce pavillon, on trouve l'entrée principale sous un péristyle ouvert, formé de deux arcades, qui conduit à un escalier construit en spirale, couronné à l'extérieur de deux lanternes à jour d'une grande élégance qui dominent l'édifice d'une manière très-pittoresque, et rappellent à quelques égards les charmants détails du fameux château de Chambord. Le troisième enfin, qui forme le côté droit de la cour et vient se réunir en retour d'équerre au premier bâtiment, est remarquable par la beauté des sculptures et des ornements qui enrichissent les trumeaux des fenêtres; la partie inférieure de ces trumeaux offre deux niches avec chambranle à colonnes, dans lesquelles sont placées deux statues d'un bon style et de forte proportion, représentant le jeune David tenant la

1. *Monuments de la ville de Caen*, p. 64.

tête de Goliath, et l'intrépide Judith avec la tête d'Holopherne ; dans la partie supérieure, des écussons armoriés sont soutenus par des nymphes et des génies, et surmontés de trophées ingénieusement ajustés ; le tout enrichi de lucarnes pyramidales terminées par des vases. Enfin, on voit encore sur le reste des murs de jolis médaillons et des têtes en relief de personnages historiques ou fabuleux. »

Cet hôtel fut bâti en 1538 par Nicolas Le Valois, seigneur d'Ecoville « le plus opulent de la ville » selon M. de Bras, qui fut témoin de la construction. Le vieil historien relate même à cette occasion un fait assez étrange, qui ne laissa pas de frapper les esprits superstitieux du temps. « On commençoit, dit-il, ce plaisant et superbe bastiment... et comme l'on y fouisoit... pour y asseoir les fondements, l'on apperçeut couler une bonne quantité de vif argent, dont il en fut recueilly presque plein un pot d'estain. » Et comme si le lieu était voué à des événements extraordinaires, le sieur Le Valois mourait subitement, un an après avoir pris possession de son *plaisant bastiment*. « ... Ainsi qu'il se devoit asseoir à table, continue M. de Bras, à la table du Pavillon de ce beau et superbe logis ; en mangeant un huistre à l'escalle, luy aagé de viron quarante-sept ans, tomba mort subitement d'une apoplexie qui le suffoqua. Cela donna grand esbahissement. »

Ce bel hôtel, dont la construction avait été confiée à des architectes et à des sculpteurs florentins, devint au XVIIe siècle la propriété de Moisant de Brieux qui en fit un lieu de réunion où s'assemblaient, chaque semaine, des savants et des littérateurs distingués. Tel fut le berceau de l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, qui fut établie régulièrement en 1652. Les héritiers de Moisant de Brieux vendirent, en 1753, l'hôtel Le Valois à la ville de Caen, et l'administration municipale y résida jusqu'en 1792. Aujourd'hui cet hôtel sert de Bourse ; l'intérieur a été loué en partie à des particuliers ; une grande salle a été réservée pour les assemblées des négociants et les audiences du tribunal de commerce.

L'hôtel Le Valois est presque intact. Il a subi pourtant quelques mutilations. Une statue équestre de ronde-bosse, qui décorait sa façade et lui avait fait donner vulgairement le nom d'*Hôtel du grand cheval*, fut brisée en 1793. Les belles lignes de la construction ont été aussi quelque peu altérées par les magasins et les boutiques, qu'on a établis dans la partie qui s'ouvre sur la place Saint-Pierre [1].

1. La ville vient de racheter, pour la restaurer, cette partie de l'hôtel Le Valois. Une aquarelle, conservée à la Bibliothèque de Caen, représente la façade primitive de ce charmant morceau d'architecture du XVIe siècle.

— *Hôtel de Than* (rue Saint-Jean, impasse de Than). Cet hôtel est un des meilleurs modèles de l'architecture de transition qui, du XVe au XVIe siècle, arrive au style Renaissance, sans avoir oublié complétement les traditions du gothique. Sur la façade principale, précédée d'un portique de construction moderne, on remarque plusieurs médaillons sculptés. Les fenêtres-lucarnes sont chargées de moulures ornées de pinacles.

— *L'Hôtel de Nollent* ou *des Gendarmes*, dit plus anciennement *Manoir des Talbotières* (rue Basse, no 101), fut bâti comme lieu de plaisance par Gérard de Nollent, sous le règne de Louis XII. Il n'en reste plus aujourd'hui que deux tours crénelées, reliées par un mur aussi crénelé. La tour la plus rapprochée de la porte d'entrée est décorée de deux statues d'hommes d'armes en pierre qui semblent en défendre l'approche, l'un avec un arc, l'autre avec une arbalète. Cette singularité a fait donner au manoir le nom de *Maison des Gendarmes*. Les médaillons, dont le mur et une des tours sont ornés, ont exercé l'imagination des archéologues. Les uns, comme M. R. Bordeaux, y voient une allégorie amoureuse, les autres des figures historiques ou les principaux personnages de quelque roman de l'époque. Une des figures de femme porte cette légende : *pudicitia vincit amorem*, écrite en caractères renversés. La *Maison* dite *des Gendarmes*, très-visitée, a été souvent dessinée et reproduite par la gravure [1].

— *Hôtel de Loraille* (rue de Geôle, no 37). L'école des Frères de la Doctrine chrétienne est située sur l'emplacement de l'hôtel construit par Thomas de Loraille, bailli de Caen en 1468. De cet hôtel, qui était une des plus grandes maisons de Caen, il reste encore quelques vestiges curieux, notamment une tour, originale par ses voûtes et les écussons qu'on voit aux intersections des arceaux.

— *Hôtel de Colomby* (rue des Cordeliers, no 6 ou 4). Cet hôtel, construit sous le règne de Louis XIII, a conservé presque intact, à l'intérieur, tous les caractères de l'époque où il a été bâti ; à l'extérieur, on y remarque une tourelle carrée en encorbellement d'une grande saillie.

1. Le manoir des Gendarmes se composait, dans le XVIIe siècle, de quatre tours reliées entre elles par des murs crenelés et ornés de médaillons grotesques. Au centre se trouvait la maison de maître, qui subsiste actuellement, et, devant cette construction, un mur en hémicycle se reliant à deux tours terminait la clôture de l'enceinte. Telle devait être la disposition primitive de cette construction de fantaisie.

(Note communiquée par M. J. Pepin.)

— *L'Hôtel d'Aubigny* (rue Saint-Jean, nº 100), défiguré par des restaurations modernes, conserve encore, du côté de la cour, des vestiges de son ancienne magnificence.

— *L'Hôtel de Beuvron* (rue Saint-Jean, nº 214), qui servit de collége aux religieux de Barbery avant qu'il ne fût acquis par le marquis de Beuvron, en 1589, date de la seconde moitié du XVIe siècle.

— *Ancien Patais épiscopal* (rue Neuve-Saint-Jean, nº 50). Les restes de cet ancien palais des évêques de Bayeux sont enclavés aujourd'hui dans l'enclos du couvent de la Charité. Quelques parties sont du XIVe, d'autres du XVIIe siècle.

Maisons en bois.

Rue de Geôle, nº 31. — Cette maison, dite *des Quatrans*, date de la fin du XIVe siècle. Elle offre, sur la rue de Geôle, une longue façade à compartiments réguliers, dont les boiseries sont sobres de moulures. Dans l'intérieur de la cour, on remarque une tour en pierre, octogone dans les trois quarts de sa hauteur, dont le sommet est en encorbellement. Cette maison appartenait à Jean Quatrans, tabellion à Caen depuis l'an 1380 jusqu'en 1390. On y a découvert, en détachant d'anciennes tapisseries, des peintures murales représentant des danses de bergers.

Rue Saint-Jean, nº 19. — Maison fort élégante, du XVIe siècle, dont il ne reste plus que le premier étage. Cet étage est composé d'une série de petits pilastres ornés d'arabesques et de médaillons, représentant des saints du nouveau Testament; le tout élevé sur un soubassement divisé par des piédestaux, sur lesquels sont sculptés en pied des personnages allégoriques religieux. — *Nº* 37, *dans la cour*. Maison du XVe siècle, décorée d'ornements du meilleur style. — *Nº* 94. Maison en bois, du XVe siècle, dont les étages, établis en encorbellement les uns au-dessus des autres, s'avancent sur la rue.

Rue Saint-Pierre, nº 52. — Maison du XVe siècle, avec pignon sur la rue, dont les principaux pilastres sont ornés de petites statues, et les poutres de sculptures délicates. — *Nº* 54. Maison du XVe siècle, ornée de figures de saints et de petits médaillons. — *Nºs* 18 *et* 20. Maisons dont les traverses sont sculptées en écailles appliquées en recouvrement.

Rue du Montoir-Poissonnerie, nºs 10 *et* 12. — Maisons contiguës, à pignons, datant de la première moitié du XVIe siècle.

Maisons en pierre.

Rue de Geôle, nº 17. — Maison de la Renaissance qu'une tradition douteuse désigne comme la maison de Jean Marot. On y remarque quatre médaillons, dont les figures et les inscriptions sont pareilles à celles du *Manoir des Gendarmes*. On lit autour de ces médaillons des légendes, en lettres renversées : *Mors vincit pudicitiam* ; — *Amor vincit mortem* ; — *Vincit amorem pudicitia*.

Rue de Caumont. — Ancien collége du Mont, dont les parties les plus anciennes, avec contreforts, sont sur le bord de la rue. Une grande et une petite porte à ogives, ornées de feuilles, semblent annoncer une construction du XIVᵉ siècle. C'est dans cet ancien bâtiment, restauré avec goût, qu'on a installé le Musée de la Société française pour la conservation des monuments, et le Musée, beaucoup plus important, de la Société des Antiquaires de Normandie.

Rue Ecuyère, nº 42. — Maison du XVᵉ siècle, dont la porte, donnant sur la rue, est décorée de feuillages frisés qui reposent sur des consoles à personnages. Cette maison appartenait à Girard Bureau, sieur de Giberville, vicomte de Caen sous Charles VII.

Rue Saint-Sauveur. — C'est dans cette rue qu'on trouve encore quelques bâtiments du collége Du Bois, le plus ancien dont il soit fait mention dans les registres de l'Université.

Rue Froide, nº 4. — Intérieur de la cour de l'imprimerie de M. Le Blanc-Hardel, dont les fenêtres sont ornées d'un écusson et de feuillages délicatement fouillés.

Rue Saint-Pierre, nº 78. — Maison du XVᵉ siècle, où l'on voit encore, dans la cour, une jolie tour d'escalier de forme carrée. Cette maison était occupée autrefois par l'*Auberge de la Croix-de-Fer*, qui jouit, au XVIIᵉ siècle, d'une grande renommée. Ce fut là qu'eut lieu le souper que l'abbé de Saint-Martin donna à la fameuse ambassade de Siam.

Rue Haute-Saint-Gilles, nº 9. — Maison du XVIᵉ siècle, désignée sous le nom de *Maison des Templiers*. Les uns veulent qu'elle ait appartenu aux Templiers, les autres qu'elle ait servi de lieu de prières aux religionnaires, dans les premiers temps de la Réforme. On y remarque, dans la cour, deux belles fenêtres renaissance.

Rue des Chanoines. — Charmante tourelle en encorbellement dans un hôtel, récemment restauré, qui appartenait à la famille de Goyon. Cet hôtel servit de lieu de réunion à

l'Académie de Caen après la mort de Moisant de Brieux.

Quai Vendœuvre, *n°* 44. — Entrepôt des sels, aussi ancien que le Grenier à sel dont il est fait mention sous Charles VII.

Rue de l'Oratoire. — Charmante maison renaissance, parfaitement conservée. Elle appartenait en 1653 à un sieur Patris, qui la vendit alors aux PP. de l'Oratoire, établis depuis 1622 dans la rue Guilbert. Le poète Segrais avait légué par son testament aux religieux 3,000 livres, pour les aider à construire une église; mais les Oratoriens s'étaient contentés, jusqu'à la Révolution, d'une chapelle provisoire qui était située au rez-de-chaussée, sur la rue à laquelle ils ont laissé leur nom [1].

Rue Bicoquet. — On trouve, dans cette rue, à droite, en entrant par la venelle Saint-Blaise, une porte du XIe ou du XIIe siècle, dont l'arc surbaissé est orné de zigzags et de dents de scie.

§ 2. — MAISONS HISTORIQUES.

Maison de Charlotte Corday, rue Saint-Jean, n° 148. — La maison historique, qu'on appelait le *Grand-Manoir*, a été malheureusement remplacée, vers 1850, par une maison neuve, à façade blanche.

Lorsque Charlotte de Corday, après la fermeture de l'Abbaye-aux-Dames, vint au mois de juin 1791, chercher un asile chez sa vieille parente, Mme de Bretteville, le *Grand-Manoir* était une antique maison, d'une architecture à demi-gothique avec deux étages éclairés l'un et l'autre, du côté de la rue, par trois fenêtres. On y entrait par une porte basse, donnant accès dans une allée, étroite et obscure, au bout de laquelle un escalier de pierre, en spirale, conduisait au premier étage, occupé par Mme de Bretteville. L'appartement de cette vieille dame communiquait, au moyen d'un étroit corridor, avec la chambre que Charlotte Corday habitait à l'autre extrémité de la maison.

En voici la description donnée par M. Demiau de Crouzilhac : « La chambre de Charlotte Corday, située au premier étage au fond de la cour, a subi bien peu de changements; c'est le même escalier en pierre qui y conduit, la même porte qui lui sert d'entrée; à l'exception de la cheminée qui occupe aujourd'hui moins d'espace, la construction intérieure de la chambre est telle qu'elle était autrefois; on n'y voit ni parquet, ni plafond, ni sculptures, c'est toujours la même sim-

1. Voir *Plan de la ci-devant communauté de l'Oratoire*, par Gilet, architecte. Mss. in-fol. de la Biblioth. de Caen, n° 114.

plicité ; toutefois, la fenêtre en croisillon qui s'ouvrait sur la cour a changé de forme ; c'étaient de petits vitraux enchâssés dans du plomb, sur lesquels, malgré leur peu d'étendue, des témoins qui s'en souviennent encore ont vu quelquefois Charlotte poser de petits dessins et s'amuser à calquer, car elle aimait beaucoup à dessiner, et c'est au fils aîné du menuisier Lunel, Louis, alors âgé de 15 ans et encore existant aujourd'hui, qu'elle fit présent, au moment de son départ pour Paris, d'un carton contenant ses dessins et son porte-crayon. Dans les désordres inévitables des déménagements ou à la suite de quelque décès, ces objets ont été perdus [1]. »

Maison de Huet, rue Saint-Jean, nº 142. — C'est au fond d'une cour qu'on appelle *Cour du Grand-Manoir*, dans la première maison à gauche, que serait né, suivant une tradition locale, le fameux érudit Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches. S'il n'y est pas né, l'auteur des *Origines de Caen* a certainement habité longtemps cette maison ; car M. Léchaudé-d'Anisy y découvrit, en 1824, dans l'un des greniers, une volumineuse correspondance de Huet avec un grand nombre de savants de l'Europe et de hauts personnages de la cour de Louis XIV. Ces manuscrits furent vendus et dispersés dans différentes collections. La Bibliothèque de Caen en possède deux copies, qui lui ont été léguées par M. Baudement. Un premier volume contient les lettres de Huet à l'abbé Nicaise, à Saumaise, au docteur Thomas Gale, à Gisbert Cuper, à Leibnitz, à Samuel Bochart, à Colbert, à Naudé, à Bossuet, à Ménage, à Mabillon, à Galland, etc.; un second volume contient des lettres adressées à Huet par Mme de La Fayette, Mlle de Scudéry, Mlle de La Vallière, Mme de Montespan, le cardinal de Polignac, Mme Dacier, Fénelon, Bossuet, Fléchier, le P. La Chaise, l'abbé Dubois, depuis cardinal, Mabillon, etc.

Maison de Malfilâtre, rue Saint-Jean, nº 209. — La maison où naquit le poète, en 1732, n'existe plus ; mais c'est bien sur l'emplacement du nº 209, comme l'indique une plaque de marbre commémorative, qu'habita dans sa jeunesse l'auteur du *Soleil fixe au milieu des planètes*, que Marmontel signalait comme « l'aurore d'une belle carrière poétique. »

1. Tout ce qui se rattache au souvenir de Charlotte Corday doit être soigneusement recueilli. Voici une note au crayon, trouvée dans les papiers de M. Georges Mancel, ancien bibliothécaire de Caen, qui l'avait écrite le 10 mai 1852, sous la dictée d'une femme Bertauld, alors âgée de 76 ans : « Charlotte Corday, novice (sic) à l'Abbaye-aux-Dames, « m'a appris à manier pour la première fois le bloquet à dentelles. « J'avais six ans ; elle était gravée, plutôt grande que petite et pas « *belle ;* mais elle avait un air si doux, si doux, qu'avant qu'elle eût « parlé on l'aimait déjà. C'était un ange du bon Dieu ! »

Cette aurore fût malheureusement suivie d'une nuit prématurée, puisque Malfilâtre mourut dans la détresse à l'âge de 35 ans.

Ancien collége du Cloutier, rue Neuve-Saint-Jean, nº 62. — Ce collége, fondé en 1452 par Roger le Cloutier, fut supprimé en 1731 par lettres-patentes du roi. Ce fut dans cet hôtel que logea Charles VII, lorsqu'il eut repris la ville de Caen aux Anglais en 1450.

Maison de Samuel Bochart, rue Neuve Saint-Jean, 17. Le fameux orientaliste Samuel Bochart, né à Rouen en 1599, fut nommé pasteur de l'Eglise réformée à Caen, en 1625. A partir de cette époque, il demeura à Caen, jusqu'à sa mort; et l'on montre encore, dans la maison qu'il occupa, le cabinet de travail où il composa la *Geographia sacra* et la plupart de ses ouvrages.

Maison de M. de Bras, rue Guilbert, nº 37. — La maison actuelle a été construite sur l'emplacement de l'hôtel qu'habitait Charles de Bourgueville, sieur de Bras, le vieil historien de la ville de Caen.

Napoléon Ier à Caen.— L'empereur, à son passage à Caen en 1811, habita le nº 15, et l'impératrice Marie-Louise, le nº 17 de la rue Guilbert.

Maison de Segrais, rue de l'Engannerie, nº 7. — Las de la vie agitée de la Cour, le poète Segrais se retira à Caen en 1676 et y épousa une riche héritière, sa cousine. C'est à lui que l'Académie de Caen, désorganisée en 1675, dut sa reconstitution. A peine de retour dans sa ville natale, le poète fit disposer, dans son hôtel de la rue de l'Engannerie, une salle destinée aux séances de l'Académie. Cette pièce était décorée d'un grand nombre de portraits des écrivains et savants illustres de la province; on y arrivait par une galerie composée des portraits de tous les hauts personnages que Segrais avait connus à la Cour. Cette précieuse collection a été malheureusement dispersée à la mort du poète. Il n'est échappé du naufrage qu'une assez mauvaise statue en pierre, qui représentait Malherbe sous les traits d'Apollon et jouant de la lyre. Segrais, qui avait une profonde admiration pour Malherbe, lui avait élevé cette statue devant la façade de sa maison. L'intention était bonne, mais l'œuvre du sculpteur pitoyable. On l'a transportée au Jardin des plantes de la ville, probablement pour servir d'épouvantail aux oiseaux.

Le Grand-Roch, rue de l'Engannerie, nº 74. — Cette maison avait reçu son nom du jeu de Paume qui y fut longtemps établi. Elle servit aussi de salle de spectacle, et les troupes nomades y jouaient encore en 1704.

Ancien hôtel de l'Intendance, rue des Carmes, nº 44. —

Par un arrêté de la Commune du 8 juin 1793, cet hôtel fut mis à la disposition des Girondins qui s'étaient retirés à Caen après les journées des 31 mai et 2 juin. Les représentants réfugiés, parmi lesquels nous citerons Barbaroux, Guadet, Gorsas, Louvet, Pétion et Buzot, étaient venus au nombre de dix-huit, emmenant avec eux trois jeunes gens, non députés, connus par des productions politiques : Girey-Dupré, Marcherma et Riouffe. Ce fut Girey qui composa, pour l'insurrection dite *du Fédéralisme*, l'hymne qu'on a appelé la *Marseillaise des Normands*. Charlotte Corday, avant son départ pour Paris, vint deux fois à l'hôtel de l'Intendance pour offrir ses services à Barbaroux et lui demander des lettres de recommandation.

La Chambre de commerce de Caen tient aujourd'hui ses séances dans cet hôtel.

Chambre à coucher de Louis XVI, rue du Havre, nº 5. — En 1786, Louis XVI logea à l'hôtel du duc d'Harcourt, démoli depuis en grande partie. La chambre où coucha le roi existe encore.

Maison de Choron, quai Vendœuvre, nº 38. — Choron naquit à Caen dans cette maison, le 21 octobre 1771. Ses compositions et les ouvrages qu'il a publiés sur la théorie musicale sont considérables ; mais il doit surtout sa réputation aux cours de musique qu'il professa à l'Ecole classique de chant. Parmi les nombreux élèves qu'il forma, plusieurs devinrent célèbres, entre autres, Mlle Rachel, la tragédienne, le compositeur Monpou, le ténor Duprez, Mme Stolz, etc.

Le Jeu de Paume de la rue des Quais, boulevard Saint-Pierre, nº 96. — Il y avait autrefois à Caen deux Jeux de Paume qu'on avait appelés *le grand* et le *petit Roch*, du nom de leur propriétaire, qui vivait vers l'an 1550. En 1643, l'un de ces jeux fut transféré aux nos 62 et 64 de la *rue des Quais*. Au jeu de paume on joignit bientôt un billard, le premier qui ait été établi à Caen. C'est là que Chamillard, né à Caen en 1651, acquit à ce jeu la force qui lui valut plus tard l'admiration et la faveur de Louis XIV. La *Biographie Universelle* de Michaud et, après elle, la *Nouvelle Biographie Générale* publiée par Didot, s'élèvent contre cette opinion que Chamillard ait dû sa fortune à son adresse au billard ; elles se contentent, pour tout argument, de déclarer qu'il est absurde de supposer que Louis XIV ait choisi un ministre pour un motif aussi futile. Cependant, ces deux biographies ne peuvent en savoir plus long sur ce point que les contemporains d'un ministre, qui fut aussi honorable dans sa vie privée qu'incapable et entaché de népotisme dans sa vie publique. Saint-Simon, qui n'était certes point mal disposé pour Chamillard, nous dit de la façon la plus minutieusement exacte, que le

futur ministre ne dut sa première présentation au roi qu'à la réputation qu'il avait acquise au jeu de billard. Une fois admis dans la partie ordinaire du roi, il eut assez d'adresse pour être maladroit quand il jouait contre son royal adversaire. De là, la véritable cause de sa fortune inouïe. La faveur de Louis XIV ne l'abandonna jamais, même quand le déplorable ministre de la guerre fut obligé de se démettre de ses fonctions, à la suite des malheurs qu'entraîna son incapacité. A ce moment même, quand Mme de Maintenon, qui redoutait sa présence, l'éloignait à l'insu du roi par des menaces, Louis XIV le faisait revenir secrètement à Versailles. Ceci se passait, d'après le *Journal de Dangeau*, le 26 novembre 1722. Trois jours après, le roi décidait que M. de Chamillard ferait « sa charge de trésorier de l'ordre à toutes les cérémonies. » Afin d'avoir son joueur de billard à sa disposition, Louis XIV profita de la première occasion qui se présenta pour le fixer définitivement auprès de lui. « M. l'évêque de Senlis mourut le matin à Paris, dit encore Dangeau à la date du 15 avril 1714. M. de Chamillard, son frère, écrivit au roi pour lui demander le logement que cet évêque avait à Versailles, et le roi le lui accorda. »

Quoique la mémoire de Chamillard ait à son actif des traits remarquables de bonté et de générosité, on ne s'étonne guère que les contemporains, après avoir souffert de son incapacité, l'aient poursuivi de l'épigramme suivante, qui est tout à la fois la critique du maître et du favori :

Ci-gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

Maison de Bétourné, rue Basse-Saint-Gilles, nº 10. — Le poëte Bétourné, fils d'un boulanger de Caen, naquit dans cette maison le 25 janvier 1795. Il publia des élégies, des fables et des romances. Il excella surtout dans ce dernier genre, et plusieurs de ces romances, mises en musique par le célèbre harpiste et compositeur Théodore Labarre, devinrent populaires.

Maison de Michel Angier, à l'angle de la rue aux Namps et de la rue des Cordeliers. — La maison actuelle aurait été bâtie, suivant la tradition, sur des fondations qui auraient servi à un palais construit par Odon, évêque de Bayeux, et frère utérin de Guillaume-le-Conquérant ; mais cette tradition, comme beaucoup d'autres, repose sur une erreur, puisque les caves, qui existent encore, indiquent une construction du XIIIe siècle. Cette maison fut habitée depuis 1520 jusqu'en

1545, par Michel Angier, un de nos plus anciens imprimeurs, qui vint à Caen en 1499.

Maison de Denis Porée, sieur de Vandes, rue des Cordeliers, nº 7. — Denis Porée, docteur et professeur en médecine à Caen, outre les harangues sur des sujets professionnels qu'il prononça devant l'Université, a laissé plusieurs ouvrages, entre autres un volume de poésies : *les Flammes Saintes et les Méditations*. — Le poète-médecin fut grand partisan de Henri IV qui l'anoblit, dit une note manuscrite de l'abbé de La Rue, « parce qu'il avait guéri une de ses maîtresses. » Son blason, qui figurait sur sa maison, a été replacé dans le nouveau bâtiment, moins l'inscription grecque qui l'accompagnait. Suivant M. Raymond Bordeaux, Denis Porée n'aurait pas osé vanter sa race autrement qu'en grec, profitant ainsi du goût de son époque pour l'érudition.

Maison de Jean Bertaut, rue Saint-Sauveur. — Deux villes, Caen et Condé-sur-Noireau, et un village, Donnay, se disputent l'honneur d'avoir vu naître le poète Jean Bertaut. Il nous semble que la difficulté a été suffisamment tranchée par l'affirmation du poète lui-même qui se dit de Caen, dans la signature du sonnet qu'il a adressé à M. de Bras sur son livre des *Recherches et Antiquitez*... Il serait moins facile d'affirmer où il est né. Segrais assure cependant que le fameux poète-évêque était né, en 1552, dans une maison du carrefour Saint-Sauveur.

Maison d'Olivier de Brunville, au coin de la rue Pémagnie et de la place Saint-Sauveur. — Ce fut dans cette maison qu'Olivier de Brunville, lieutenant-général du bailli de Caen, reçut le chancelier de L'Hôpital, lorsqu'il accompagna Charles IX à Caen en 1563. Au fronton de la lucarne, on voit un cartouche élégant qui porte les armoiries de Brunville, composées de râteaux.

Maison de Malherbe, à l'angle des rues Notre-Dame et de l'Odon. — Cette maison, dont on a détruit les lucarnes qui portaient, avec une inscription, la date de 1582, avait été rebâtie à cette époque sur l'emplacement de la maison où naquit le poète en 1555.

Maison de l'imprimeur Adam Cavelier, rue de Caumont, nº 30. — Cette maison porte la date de 1628 au-dessous d'un médaillon qui représente un cavalier armé de toutes pièces, sur la poitrine duquel se lit le monogramme du nom de Jésus, avec cette légende : *In nomine tuo spernemus insurgentes in nobis*. C'est la marque que Cavelier avait adoptée pour les livres qu'il imprimait. Les anciens imprimeurs aimaient ainsi à jouer sur les mots à propos de leur nom. Un des confrères normands de Cavelier, Cailloué, avait adopté

pour marque un arbre, auquel des enfants jettent des pierres, avec cette devise : *Je suis toujours callouté !* pour caillouté, ou plutôt lapidé. Le calembour par à peu près, comme on le voit, ne date pas d'aujourd'hui.

Ancien presbytère de la paroisse Saint-Martin, rue de l'Académie, nº 1. — Cette maison, construite vers le commencement du XVIIᵉ siècle, garde encore plusieurs inscriptions gravées sur le fronton des fenêtres. Elle serait pour nous sans intérêt, si elle ne nous rappelait une anecdocte de l'enfance de Bernardin de Saint-Pierre, qui fut quelque temps au nombre des pensionnaires du curé de Saint-Martin. Le tour d'écolier dont il est question a été finement raconté par M. Aimé Martin dans sa biographie de l'auteur de *Paul et Virginie*.

Maison du général Decaen, rue Caponière, nº 6. — Le nom de cette rue ne semblait pas la destiner à voir naître le brave général qui arracha ce cri à Moreau, le jour de la bataille de Hohenlinden : « Voilà Decaen, la victoire est à nous ! » Ce glorieux soldat, né à Caen le 13 avril 1769, et mort le 3 septembre 1832, a laissé des mémoires inédits, malheureusement incomplets.

Maison d'Asselin, rue Bicoquet. — La maison surmontée d'un toit aigu, qui se trouve à l'angle de la rue de Bayeux et de la rue Bicoquet, serait bâtie, s'il faut en croire la tradition, sur l'emplacement de la maison d'Arthur Asselin, ce propriétaire irrespectueux qui vint crier *haro* aux funérailles de Guillaume-le-Conquérant.

§ 3. — PERSONNAGES CÉLÈBRES QUI ONT SÉJOURNÉ A CAEN.

Parmi les hommes célèbres qui ont séjourné à Caen, sans attacher leur nom à une maison déterminée, nous citerons La Bruyère, Voltaire, Galland et Cuvier.

La Bruyère. — La Bruyère acheta une charge de trésorier-général des finances à Caen, dont il eut la jouissance pendant douze années, de 1674 à 1687. Les gages de La Bruyère comme trésorier étaient seulement de 2,348 liv. 10 s. Aussi considérait-il ses fonctions comme une sinécure, puisqu'on ne trouve sa signature dans aucun des registres du bureau des finances, et que tout fait présumer qu'il n'eut jamais une résidence fixe à Caen.

Voltaire. — Un manuscrit de M. de Quens [1] nous apprend que Voltaire passa plusieurs mois à Caen, dans les premières

1. Mss. de Quens, *Recueil Mézeray*, p. 297.

années orageuses de sa jeunesse : « Voltaire fut envoié à « Caen par son père, qui craignoit qu'il ne se gâtât tout à « fait à Paris. Son père, honeste homme, et très-fâché de ses « écarts. Voltaire allait voir à Caën une dame Dozeville, qui « faisoit joliment des vers, en fut bien reçu, d'abord pour « son bel esprit ; lui montroit de temps en temps des « vers de sa façon ; mais cette dame ayant appris qu'il en « lisoit ailleurs de libertins, et sur la morale et sur la reli- « gion, elle lui interdit honnêtement sa maison : Le P. A. « sçavoit cette anecdote de ses confrères du collége de Caën. « Le P. Couvrigni jésuite, étant à Caën, voyoit aussi Voltaire « et étoit charmé de son génie. »

Le nom du P. Couvrigni sert à fixer la date du séjour de Voltaire à Caen ; car ce jésuite professa la rhétorique au collége du Mont en 1713 [1].

Mme d'Osseville, et non Dozeville comme l'écrit M. de Quens, a composé un recueil de poésies inédites, dont on conserve le manuscrit à la Bibliothèque de Caen. A la fin de ce manuscrit se trouve une pièce de vers, d'une autre écriture, intitulée : *Songe salutaire d'un impie*. Cette pièce est-elle aussi de Mme d'Osseville? Dans ce cas, on pourrait y voir un avertissement au jeune *hérétique* qu'elle avait accueilli.

Galland. — L'orientaliste Antoine Galland, le fameux traducteur des *Mille et une Nuits*, demeura plusieurs années à Caen, d'où il adressa un certain nombre de lettres à Huet. Une de ces lettres, à la date du 25 février 1701, nous apprend qu'il étoit « chargé du soin du cabinet des médailles de M. Foucault. » Après la mort de Bignon, son protecteur, Galland, quoique déjà célèbre, s'était vu obligé de solliciter une place de secrétaire auprès de l'intendant de Caen. Est-ce à cause de son peu de ressources que la tradition locale a voulu le loger, comme un poëte malheureux, sous le toit d'un pavillon de bois en encorbellement, qui surplombait une haute maison de la rue des Petits-Murs [2]? Nous pensons que la tradition a tort et que le riche intendant Foucault tint à avoir son secrétaire chez lui, au milieu des riches collections de sa bibliothèque.

Cuvier. — C'est pendant son séjour à Caen et à Fiquainville, dans le pays de Caux, que l'illustre naturaliste Cuvier jeta les fondements de ses travaux les plus importants sur la zoologie. Pour ne pas être à charge à ses parents, le jeune homme avait accepté une place de précepteur dans une fa-

1. Voir le *Père André, correspondance* publiée par MM. Charma et Mancel, t. I, p. 415.

2. La rue et la maison n'existent plus ; elles ont été supprimées par le percement du boulevard Saint-Pierre.

mille de Normandie, la famille d'Héricy, qui possédait un hôtel à Caen. Le futur grand homme y arriva au mois de juillet 1788, âgé d'un peu moins de dix-neuf ans. De certains passages de ses lettres à son ami C.-M. Pfaff [1], il semblerait résulter que Cuvier s'occupa surtout de botanique pendant son séjour à Caen. « J'ai rassemblé quelques mousses, lui écrit-il à la date du 31 décembre 1788 ; j'ai surtout un grand nombre de variétés du *Lichen scriptum*. J'ai laissé en presse à Caen les plantes du jardin botanique, parce qu'elles n'étaient pas sèches ; elles le seront évidemment à mon retour. » Et ailleurs, à la date du 8 mai 1789, il disait encore : « Depuis que je suis à Caen, je me suis procuré, tant au jardin botanique que dans notre propre jardin, une grande quantité de jolies plantes. »

Il n'oubliait pas pour cela ses études zoologiques. C'est ainsi qu'il trouvera le moyen de s'instruire là où les autres étudiants de la ville n'allaient chercher que l'occasion de s'amuser. « On voit ici, écrit-il encore de Caen à la même date, à la foire, les mêmes animaux que tu m'as décrits en janvier dernier. Je pense que ce sont les mêmes individus, excepté les *Paresseux* et les *Sariburi*, qui sont probablement morts. Le *Papio* sans nom est probablement le *petit babouin* de Buffon. Dans la description du *Canis crocuta*, tu n'as pas fait la remarque qu'il avait quatre doigts à tous les pieds; les gens me disent que cette hyène vient du Canada, ce qui me paraît très-étonnant, car ce serait le premier exemple d'un quadrupède qui habiterait en même temps la Guinée et le Canada. Je n'ai plus rien d'important à te dire en histoire naturelle. Passons à la politique. »

Dans ses lettres à son ami, le jeune savant passait quelquefois de l'histoire naturelle à l'histoire proprement dite, dont les lois morales ont tant de rapport avec les lois organiques. Et c'est ainsi qu'il nous apprend, en se jouant, des faits curieux d'histoire locale. Tel ce passage à la date du 2 avril 1789 : « Le plus grand tumulte règne dans les assemblées du clergé parce que les curés, qui ont le plus grand nombre de voix, veulent exclure le haut clergé des Etats du royaume. L'évêque de Bayeux a été forcé de quitter l'assemblée de Caen... »

—Nous ne savons si le fameux Charles d'Orléans, excellent poète, mais mauvais Français, demeura à Caen ; dans tous les cas, il y posséda plusieurs maisons. Un registre de 1539 fait connaître, en effet, que la maison de M. de Bras était attenante *aux maisons qui furent à M. d'Orléans par don à luy fait par le roy*. Ce don devait, sans doute, s'ajouter aux

1. *Lettres de Georges Cuvier à C.-M. Pfaff*, 1788-1792, traduites de l'allemand par Louis Marchant.

160,000 livres que Charles VII avait attribuées en 1442 à Charles d'Orléans, et aux 18,000 livres tournois de pension annuelle qu'il lui accorda plus tard, pour s'assurer de sa neutralité.

CHAPITRE III.

PLACES. — STATUES. — FONTAINES. — PONTS. — QUAIS. — PORT. — PROMENADES.

§ 1er. — PLACES, STATUES ET FONTAINES.

Place Royale. — On a répété souvent que cette place ne prit le nom qu'elle porte qu'en 1685, lorsqu'on y érigea une statue à Louis XIV. Mais les relations, tant imprimées que manuscrites, de cette cérémonie nous montrent que l'usage avait depuis longtemps désigné ainsi une partie de la prairie qu'on appelait encore, au commencement du XVIIe siècle, *les Petits Prés.*

Un sculpteur de mérite, né à Caen, Jean Postel, fut chargé par la ville de tailler dans la pierre les traits du grand roi. Son œuvre, détruite malheureusement en 1791 [1], n'est pas parvenue jusqu'à nous. Pour nous en faire une idée, nous devrons nous contenter de la description suivante que nous trouvons dans une pièce du temps, devenue rare [2]. « Cette statue, qui est l'ouvrage d'un sculpteur de cette ville, « est admirée des plus habiles. Elle est haute de huit pieds, « élevée sur un piédestal de douze; quatre petites figures y « tiennent, sur la corniche, les armes et la devise du Roy, « mêlées de différens trophées. Les inscriptions latines et « françoises sont gravées en lettres d'or sur quatre tables « de marbre noir... » Comme illustration à ce texte, nous pourrions recommander au lecteur la statue que M. de Fer,

1. Tous les historiens de Caen ont répété, les uns après les autres, que la statue en pierre de Louis XIV fut abattue en 1792 par des stipendiés du Club des Jacobins. La vérité c'est qu'elle fut renversée dans la nuit du 3 juillet 1791 par des malfaiteurs restés inconnus, qui ne pouvaient être payés par le Club des Jacobins, puisque ce Club n'existait pas encore à Caen en 1791. — Voir *Notice historique sur l'Hôtel-de-Ville de Caen* par B. Pont.

2. Récit de ce qui s'est fait à Caen, le cinquième septembre, jour de la naissance du Roy, que la Ville avait choisi pour élever une statue à Sa Majesté. *Caen, brochure in-4o de 74 p.*

géographe, a figurée sur son plan de la ville et du château de Caen, édité en 1718. Le conquérant des Flandres semble s'élancer, l'épée à la main, les plis de son vêtement flottant au vent, comme s'il eût montré à ses troupes le chemin de la victoire. La petite vignette, malgré son insuffisance, indique du mouvement, et l'on comprend, en la voyant, que Boileau essoufflé, désespérant de suivre le vainqueur, se soit écrié : « Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire! »

Cette statue en pierre, renversée et brisée, comme nous l'avons dit, au commencement de la Révolution, fut remplacée le 24 avril 1828 par une nouvelle statue en bronze, de onze pieds de haut. Louis XIV y est représenté en empereur romain, son casque à ses pieds, comme s'il attendait qu'on ajoutât à la couronne, qu'il porte déjà sur la tête, celles qui reposent à sa droite sur une colonne carrée. Cette composition qui est l'erreur d'un homme de talent, du sculpteur Petitot, n'a d'autre valeur que le prix qu'elle a coûté à la ville, c'est-à-dire 35,000 fr. sans compter les frais du piédestal en marbre.

La place Royale est entourée d'une balustrade en pierre et d'une rangée de tilleuls qui datent de la moitié du XVIII[e] siècle, comme nous l'apprend une note d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Caen [1]. « Au commencement de l'an-« née [1740], dit cette note, on a planté la place Royale, et « on a placé des siéges et des garde-heurts tout autour. »

Place Saint-Pierre. — La place Saint-Pierre a été transformée en square en 1861. Son origine ne remonte qu'à l'année 1631. Le fameux abbé de Saint-Martin, grotesque vaniteux, mais généreux patriote, l'orna vers l'année 1680 des statues du Sauveur, de la Vierge et de Sainte-Cécile. Le même bienfaiteur, qui n'avait que le tort de ne pas s'oublier dans ses bienfaits, proposa à la ville, en 1682, une somme de 10,000 livres « pour faire construire et bastir *une fontaine* « saillante en la place de Saint-Pierre et aultres lieux, » en ajoutant comme condition « qu'il pourra faire mettre ses « armes aud. bassin et y adjouter tels autres ornements « qu'il avisera bien. » On a dit, à cette occasion, que l'abbé de Saint-Martin, se voyant refuser par la ville le droit de faire sculpter ses armoiries sur ce monument, renonça à son généreux projet ; mais nous voyons, au contraire, à la date du 14 avril 1682, le conseil de la commune accepter la donation avec toutes les conditions imposées. Quoi qu'il en soit, le vœu du bon abbé de Saint Martin a dû attendre, pour être en partie exaucé, les grands travaux exécutés par l'édilité caennaise en 1860-1861.

1. Mss. in-4°, n° 120, p. 18.

C'était sur cette place, devant le portail de l'église, que l'on allumait, aux frais de la ville, le feu dit *de la Saint-Jean*. Le commandant de place, le maire et les échevins présidaient à cette fête. A cette cérémonie annuelle, s'ajoutaient, de temps à autre, des fêtes officielles à l'occasion d'une victoire, de la naissance d'un prince, du rétablissement de la santé du roi, etc. C'est ainsi que nous lisons, à la date du 20 septembre 1686, dans les anciens registres de l'hôtel de ville :

« Est fait sçavoir à tous bourgeois, manans et habitans « que cejourd'hui, cinq heures de relevée, il y aura un feu « allumé en la place S. Pierre, en réjouissance du restablis- « sement de la sancté de Sa Majesté et de la naissance de « Monseigneur le duc de Berry, à ce qu'ils aient à faire des « feux particuliers, des illuminations aux fenestres de leurs « maisons, à contribuer de leur part à la réjouissance pu- « blique. »

Au commencement de la Révolution, le 12 août 1789, cette place fut le théâtre d'un crime atroce. Ce fut là en effet que l'infortuné M. de Belzunce, plus imprudent que coupable, tomba sous les coups d'une populace furieuse. Son corps, déchiré en lambeaux, subit toutes sortes d'outrages. On prétend même qu'une horrible mégère fit cuire son cœur sur des charbons ardents et le mangea.

En 1816, lorsqu'on répara la place Saint-Pierre, on y découvrit des réservoirs d'eau et des souterrains qui se dirigeaient vers le château.

On pense qu'ils avaient pour objet d'établir, en cas de siége, une communication secrète de la ville avec la forteresse.

Place du Marché-au-Bois. — Cette place, située au Nord du grand portail de l'église Saint-Pierre, était occupée autrefois par une grande *Halle au pain*, détruite une première fois par des émeutiers en 1411, puis reconstruite et démolie de nouveau, mais pacifiquement, pour dégager la voie qui donnait accès au château.

Place Saint-Sauveur. — La place Saint-Sauveur, d'une vaste étendue et d'une forme triangulaire, est une des plus anciennes places de la ville, car le marché du lundi s'y tenait dès le règne de Richard III, oncle de Guillaume-le-Conquérant, qui fut duc de Normandie de 1026 à 1028. De temps immémorial cette place avait été aussi réservée aux exécutions des criminels. De là ses anciens noms de *Place-du-Marché*, *Grand-Marché*, *Marché-Vieux* et *Place-du-Pilori*.

L'ancien pilori, décrit par M. de Bras, avait été abattu en 1548 et remplacé par un échafaud de pierre qui fut démoli lui-même en 1696. Les expositions n'en continuèrent pas

moins ; on avait supprimé seulement les vieilles machines pour leur en substituer d'autres perfectionnées, comme nous le prouve le passage suivant d'un manuscrit du XVIII[e] siècle[1]. « Le samedi 6 juillet 1726, les deux Férons frères, poulail« liers du Bourg-l'Abbé, qui étaient prisonniers depuis envi« ron un an, pour une banqueroute de 200,000 livres qu'ils « devaient à plusieurs particuliers, ont été condamnés par le « sieur Daube, lors intendant, à faire amende honorable par « trois lundis de suite. Le premier, le lundi 8, et après, ils « furent exposés à la place Saint-Sauveur dans une manière « de cage faite avec des ais, fermée par trois côtés, et « l'autre pour y entrer, qui tournait comme un *carousel*. Ils « avaient la tête et les bras passés entre les deux derniers « ais, le dernier se haussant et abaissant et entaillé pour la « liberté de la tête et des bras. Nus-tête, conduits déchaussés « par le bourreau. C'est la première fois que tel jugement a « été donné à Caen. Au bout d'un mois, ils ont été conduits « aux galères. »

C'était dans la partie la plus resserrée de la place, vers l'endroit où l'on a construit depuis les tribunaux, que se trouvaient le pilori et l'échafaud. Le bûcher, que l'on dressait pour les criminels condamnés à être brûlés vifs, s'élevait à l'autre bout de la place, devant l'ancien portail de l'église Saint-Sauveur.

La place Saint-Sauveur a été agrandie successivement à différentes époques, par la destruction du cimetière de l'église, qui sert aujourd'hui de halle au blé, et par la démolition d'un grand nombre de porches, devant lesquels s'étaient établis, en 1715 « les vendeurs de fil, lin et filasse[2]. » Ces grands travaux, conduits par un entrepreneur qui s'enrichit trop souvent aux dépens des particuliers, ne se firent pas sans exciter de vives critiques. « C'est ce même sieur Loguël, « dit un contemporain[3] à la date de 1760, qui a fait tout le « *ravage* de la place Saint-Sauveur, ayant fait renverser de « bonnes maisons en pierre pour suivre son alignement; « s'il n'avoit obligé de détruire que les porches sur « lesquels il y avoit de mauvaises maisons construites en « bois, on ne se seroit pas récrié contre ; mais il a voulu « que tout soit construit dans le même temps et sur la même « ligne uniforme, ce qui fait que beaucoup de particuliers « se sont ruinés et endettés pour ne pas abandonner le « patrimoine de leurs ancêtres..... »

Cet embellissement forcé de la place Saint-Sauveur avait

1. Mss. de la Bibliothèque de Caen, in-4°, n° 120, f. 16.
2. Mss in-4° de la Bibliothèque de Caen, n° 120, p. 5.
3. *Journal de Le Mauger*, Mss. in-fol. de la Bibliothèque de Caen, n° 73, f. 18.

peut-être son excuse dans la répugnance à construire que nous signale un autre contemporain. « La prévention ne « raisonne point, dit-il [1], elle s'obstine à regarder comme « funeste et souillée une place où s'exécutent les sentences « de mort. » Et le bon patriote proposait de choisir un autre lieu pour exécuter les criminels. Son vœu n'a été exaucé qu'assez tard [2], vers 1840. Le même excellent citoyen formulait encore un second desideratum qui vient d'être exécuté en partie. Il aurait voulu que, pour corriger « la longueur excessive de la place, » on y transférât, vers le milieu, la *statue du Sauveur du Monde*. L'édilité actuelle s'est contentée d'y élever un monument à la mémoire d'un savant, qui n'a rien fait pour sauver le monde, mais beaucoup pour l'expliquer. C'est le 6 août 1876 qu'eut lieu l'inauguration de la statue d'Elie de Beaumont, due à l'habile ciseau de M. Louis Rochet. La statue est en bronze florentin, haute de 2 mètres 80, et repose sur un piédestal en granit d'un dessin très-élégant. Le savant est représenté debout, le bras droit presque tendu, dans l'attitude du professeur qui fait une démonstration ; la main gauche s'appuie sur des roches de basalte et tient, en même temps, une carte dépoyée où se lisent ces mots : *Géologie de la France*.

Place du Lycée. — A l'entrée de cette petite place, on voit une pyramide en granit, qui semble être la caricature de l'obélisque de Louqsor. Au pied de ce *monolithe* en quatre ou cinq morceaux, coule un maigre filet d'eau, qui tombe dans une vasque de fonte. Ce monument avait été élevé primitivement à la mémoire du duc de Berry, assassiné à Paris en 1820, pour rappeler le passage du prince à Caen, en 1814, au moment de la chute du gouvernement impérial. La construction occupe le point précis où le duc de Berry mit pied à terre pour se rendre à l'église de Saint-Etienne.

Un bas-relief en bronze, arraché en 1830 et conservé au Musée des Antiquaires, représentait la Religion recevant le prince à son retour de l'exil. Le second Empire fit remplacer ce souvenir importun par la vasque de la fontaine actuelle et, comme Moïse, fit sortir un jet d'eau du rocher.

Place de l'Ancienne-Boucherie. — Sur cette place, située au carrefour de la rue *Guillaume-le-Conquérant* et de la rue *Saint-Martin*, on voyait avant la Révolution un carcan ou poteau d'exposition publique, indiquant la haute justice

1. *Réflexions patriotiques sur les moyens d'embellir la ville de Caen*, 1750, in-4° de 14 pp.

2. A partir de cette époque, les criminels subirent la peine capitale, d'abord sur la place Saint-Martin, puis sur la promenade Saint-Julien.

de l'abbé de Saint-Etienne de Caen. Il y avait eu, plus anciennement, à l'autre bout de la place, une *échelle* dite des *parjures*, pour la punition des boulangers vendant à faux poids.

Place Malherbe. — Cette place, qui n'est à vrai dire qu'un carrefour, portait jadis le nom de *Belle-Croix* que le peuple lui conserve encore habituellement. Il existait, en effet, sous le nom de Belle-Croix, un monument remarquable qui fut détruit par les Calvinistes en 1562. M. de Bras en a donné la description suivante : « Cette grande et belle croix estoit « d'une strûcture singulière, dont la masse contenoit quinze « pieds de haut et trente de tour, sur laquelle masse y avoit « cinq coulonnes de vingt pieds de haut, et n'avoyent que « demy pied de diamètre pour chacun chapiteau: sur les dictes « coulonnes y avoit une masse de sept pieds de haut et de deux « pieds et demy de diamètre, et entour estoyent posées quatre « images de cinq pieds de haut, et sur l'amortissement du « chapiteau estoit une belle Croix plantée de cinq pieds de « hauteur, avecques autres imaginaires et graveures mé- « morables de belle et forte pierre; et tout autour d'icelle, « un grand escallier de degrez, *par lesquels les Catholiques « amontoyent et recevoyent ce signe de Croix, au jour des « Rameaux, qui leur réduissoit en mémoire la passion de « Nostre-Seigneur*. »

A la place de ce monument, détruit en 1562, le fameux abbé de Saint-Martin fit élever une croix de granit, dont le montant et les bras, taillés en forme d'octogone, mesuraient 28 centimètres de diamètre. Les criminels, que l'on conduisait des prisons du Bailliage au lieu de leur supplice, s'agenouillaient devant cette croix, où on leur faisait faire une halte durant laquelle ils chantaient trois fois l'antienne *O Crux, ave, etc.* Cette croix fut détruite pendant la Révolution, et quelques-uns de ses débris servent de garde-heurts dans la prairie de Louvigny. La place porte aujourd'hui le nom du poète Malherbe qui a possédé, près de là, une maison faisant angle sur la gauche de la rue de l'Odon.

Nous citerons encore, pour mémoire seulement, les places suivantes, qui n'ont aucun intérêt historique : la *place de la Comédie*, la *place de la Préfecture*, la *place Saint-Martin*, la *place Fontette* qui doit son nom à un ancien intendant, la *place Villers*, la *place Saint-Gilles*, la place de *la Reine-Mathilde* qu'on a formée en détruisant maladroitement la porte d'entrée de l'Abbaye-aux-Dames et le donjon, qui s'appuyait contre son église, la *place Dauphine ou des Casernes* et la *place d'Armes*, de forme triangulaire, bordée par deux quais et par la rue Neuve-du-Port.

Statues et Fontaines. — L'art de la statuaire est pauvre-

ment représenté [1] sur les places et dans les rues de Caen. Après les statues de Louis XIV, sur la *place Royale*, et d'Élie de Beaumont, sur la *place Saint-Sauveur*, il ne nous reste plus à mentionner que les statues en bronze de Malherbe, par Danton aîné, et de Laplace, par Barre, qui ont été placées en 1847 devant la façade principale de l'Université.

Les fontaines monumentales sont encore moins nombreuses et moins dignes d'attention. Les Trois-Grâces, de Germain Pilon, en fonte, distribuent parcimonieusement trois maigres filets d'eau aux habitants du boulevard Saint-Pierre. Rue Gémare, devant l'établissement du service hydraulique de la ville, que l'on a construit sur l'emplacement d'un moulin qui existait dès le temps de Guillaume-le-Conquérant, on voit une statue en fonte représentant la ville de Caen. Et c'est tout.

§ 2. — PONTS. — QUAIS. — PORT. — PROMENADES.

Ponts.

Le *pont de Vaucelles*, qui établit une communication entre le faubourg qui porte ce nom et la ville proprement dite, est le plus important et probablement le plus ancien pont de Caen. Au temps de l'occupation anglaise, en 1432, il y avait déjà au même endroit un pont, dont une arche se rompit alors et s'écroula dans la rivière. Il se trouvait ruiné en 1512 et fut remplacé par une nouvelle construction, qui ne fut terminée qu'en 1530. Ce nouveau pont avait « quatre grandes « arches, dit M. de Bras, que l'on appelle le pont *Frileux*, « pour estre situé entre deux grandes prairies où les vents « soufflent impétueusement tant d'amont que d'aval. » Il paraît que ce pont, au nom pittoresque, qu'on avait bâti aux frais du duc de Ferrare, était raide, étroit et peu solide. Il fut remplacé, en 1825, par le pont actuel ; celui-ci, entièrement bâti en granit de la Hougue, a été exécuté d'après les plans et sous la direction de M. l'ingénieur en chef Patu. Il a coûté plus de 350,000 fr.

En 1856, on a jeté sur l'Orne, pour le passage des wagons de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest, un pont composé dans le principe d'un plancher en charpente, porté par des poutres en tôle que soutiennent des piles en maçonnerie. En 1875, on enleva le plancher en charpente, et le pont,

1. *La Société des Beaux-Arts* a pris l'initiative d'une souscription pour élever une statue à Auber, né à Caen le 29 janvier 1782.

appelé *pont des Abattoirs*, fut aménagé pour servir de voie aux voitures. Dans l'intervalle, en 1873, un autre pont, situé à 60 mètres à l'aval de celui des Abattoirs, avait été construit par la Compagnie de l'Ouest, pour le passage de trains entiers, conduits de la gare au port par leurs machines.

En remontant l'Orne jusqu'à l'angle du Grand-Cours et du Cours-la-Reine, on trouve une passerelle en fer, au-dessus d'un barrage mobile, du système Poirée, qui a été construit en 1873-1874.

Les travaux qui ont été exécutés en 1861 et en 1862, pour couvrir d'une voûte le lit des deux Odons et d'un bras de dérivation de l'Orne, ont détruit naturellement un assez grand nombre de ponts : le *pont aux Vaches*, le *pont de la Foire*, le *pont Saint-Jacques* et le fameux *pont Saint-Pierre*, dont les arches portaient l'ancien Hôtel-de-Ville. Les autres ponts, anciens et modernes, qu'on trouve sur les Odons ou sur le canal Robert, tels que le *pont Saint-Louis*, le *pont de l'Abreuvoir-des-Jésuites* ou *pont Saint-Laurent*, etc., ne méritent aucune mention particulière.

Port et Quais.

Le port de Caen est aussi ancien que la ville. Au temps du duc Guillaume, nous voyons les navires passer librement à la douane établie au pont Saint-Pierre, et remonter la Petite-Orne et le Grand-Odon, jusqu'à un petit bassin creusé dans les jardins de l'abbaye de Saint-Etienne. Ce fut vers l'année 1104, après le creusement du *canal du duc Robert*, que l'on commença la ligne des quais le long de la rue qui porte encore ce nom. Au XVIe siècle, s'il faut en croire le témoignage de M. de Bras, le petit port de Caen faisait un commerce actif d'importation et d'exportation. « De dessus ces « murailles, dit le vieil historien, l'on a le plaisir de voir flotter « les navires sur ceste rivière, et à travers ces délectables « et larges prairies, puis descendre et charger les marchan« dises le long des dictes murailles, icelles mettre en gre« niers, celliers et magazins dedans la ville, en ceste tortue « et riche rue des Quaiz : riche je la dy pour ce que les plus « rares marchandises qui descendent par ceste rivière y sont « mises et posées, comme aussy les marchandises des habi« tans qu'ils envoyent en pays estrange, attendans l'oppor« tunité de vente. »

Dans son cours au-dessus de la ville, la rivière d'Orne, se voyant maîtresse de vastes prairies, s'y était creusé un lit si capricieux que ses nombreuses sinuosités gênaient singu-

lièrement la navigation. Dès l'année 1531 on fit, au bas du hameau de Longueval, un canal de redressement qui eut pour résultat d'abréger d'une lieue environ les détours que la rivière y faisait. Ces travaux de redressement, repris en 1679, par ordre de Colbert, qui en confia la direction à Vauban, furent de nouveau interrompus par la mort du grand ministre. En 1780, M. Lefebvre, ingénieur en chef, s'inspirant des projets de son prédécesseur M. Viallet, commença un nouveau travail par l'ouverture d'un canal de redressement entre Caen et Clopée, sur une longueur de deux kilomètres [1]. Dès que cette partie fut en état d'être livrée aux navires, on s'occupa du port, dont les murs de revêtement s'élevaient, vers le commencement de l'an III, au-dessus du niveau des plus hautes marées [2].

Jugeant que la navigation de l'Orne offrirait toujours des dangers pour les navires d'un tonnage important, M. Cachin, successeur de M. Lefebvre, proposa, le 12 germinal an VI, un projet de canal latéral à l'Orne inférieure. Telle fut l'origine du canal et du bassin actuels de Caen, qui ne furent achevés, après mille vicissitudes, projets et contre-projets, qu'en 1857.

Le port se compose aujourd'hui de la partie de la rivière d'Orne comprise entre le pont en fer de la gare et le rond-point d'une part, et, d'autre part, d'un bassin qui borde la rue des Quais du côté de la ville. Le bassin, terminé en 1848, après dix ans de travaux, a la forme d'un rectangle de 567 mètres de longueur sur 50 mètres de largeur; son tirant d'eau réglementaire est de 4m50.

Il communique, vers son milieu, avec le canal [3] maritime par une écluse, dite de la Fonderie, à portes d'ebbe et de flot. Une autre écluse, placée près du rond-point, dans l'axe du rectangle formé par le bassin, fait communiquer celui-ci avec l'Orne.

« Deux ponts tournants en tôle, à deux volées, sont construits sur ces deux écluses pour rétablir les communications interrompues à leur passage. Ils ont 4 mètres de largeur et 28 mètres de longueur totale de tablier.

« Le canal, proprement dit, se dirige, en suivant à peu près le pied du coteau de la rive gauche de la vallée de l'Orne, jusqu'auprès de Bénouville, où il emprunte la rivière

1. La masse de terres, déplacées à cette occasion, a formé les promenades du *Cours Caffarelli*.

2. Une aquarelle de Lasne, conservée à la Bibliothèque de Caen, représente l'ancien canal de Saint-Pierre, à la date de 1832, dans l'état où il était avant les travaux du bassin.

3. On va prochainement approfondir le canal et creuser un nouveau bassin; ce qui permettra l'entrée de navires d'un fort tonnage.

sur une longueur de 2,653 mètres, s'étendant jusqu'au Maresquier ; là il rentre dans les terres pour aboutir en ligne droite à l'avant-port de Ouistreham.

« Depuis l'écluse dite de la Fonderie, établissant la communication avec le bassin, jusqu'au point où il emprunte une portion de la rivière de l'Orne, le canal a 9,284 mètres de longueur.

« Son profil transversal, dans cette partie, présente au milieu une cuvette comprise entre deux banquettes dressées au niveau du plan d'eau réglementaire ; puis de part et d'autre, et symétriquement, des digues de halage et des contre-fossés extérieurs. La cuvette a 12 mètres au plafond et 27 mètres en gueule, sur 4m50 de profondeur. Les banquettes ont 5 mètres de largeur. Les digues de halage ont moyennement 13 mètres au sommet, 22 mètres à la base et 3 mètres de hauteur. Les contre-fossés ont 1 mètre au plafond, 3 mètres en gueule et 1 mètre de profondeur.

« La partie du canal qui nous occupe est traversée par trois ponts tournants, établis sur les chaussées de Calix, Colombelles et Blainville [1]. »

Le canal a été inauguré le 23 août 1857.

Les principales importations du port de Caen consistent en cotons, lins et chanvres, houilles, bois du Nord, vins, alcools, engrais, farines, denrées coloniales, fontes, fer, etc. Depuis quelques années, des navires d'un très-fort tonnage, construits pour la navigation des fleuves du Sénégal, apportent d'énormes cargaisons d'arachides pour la fabrication de l'huile. Les exportations : huiles, tourteaux, pommes à cidre, œufs, volailles, etc., sont moins nombreuses. Il en est une toutefois qui a une grande importance ; c'est l'exportation des pierres de Caen et de ses environs, qu'on embarque sur le *quai des Abattoirs*. C'est avec ces pierres qu'ont été construits, Westminster, la Tour de Londres, Windsor, le palais du roi à Bruxelles, une partie de la métropole toujours inachevée de Cologne. On évalue à 40,000 ou 50,000 mètres cubes environ ce qui tous les ans est expédié soit pour les ports de l'intérieur, soit pour ceux de l'étranger [2].

Promenades.

Par leur nombre, par leur étendue, par la beauté des sites gracieux qui les entourent, les promenades de Caen pré-

1. *Port de Caen et rivière d'Orne*, notice publiée par M. Boreux dans le tome II des *Ports maritimes de la France*.

2. Voir, pour compléter ces détails sur le port de Caen, le chapitre II de notre première partie intitulée : *Commerce et Industrie*.

sentent un coup-d'œil magnifique. Avant même qu'elles ne fussent achevées, elles arrachaient un cri d'admiration à Mme de Sévigné, qui les vantait à sa fille dans une lettre du 5 mai 1689. A cette date cependant, Caen ne possédait encore que la promenade du *Petit-Cours*, appelé aussi *Cours-la-Reine*. Ce cours, planté en 1676, suit une ligne parallèle au *canal Robert*; deux rangs de hauts platanes bordent cette petite rivière, trois rangs d'ormes ombragent le côté qui domine la prairie ; sa longueur est de 320 mètres. C'est sur ce cours qu'eut lieu la fameuse revue du 7 juillet 1793. Charlotte Corday assistait à cette parade militaire, organisée par le général Wimpffen pour recruter, dans la garde nationale, un bataillon destiné à marcher sur Paris, afin de chasser les Montagnards de la Convention. Dix-sept volontaires seulement sortirent des rangs. Devant ce résultat misérable, la jeune fille s'indigna. Elle se dit que, les hommes faisant si peu, il suffirait de la main d'une femme pour terminer la guerre civile. Et, deux jours après, le 9 juillet, elle partait pour Paris et, le 13, poignardait Marat.

C'est aussi sur le Cours-la-Reine que se tient tous les ans, quinze jours après Pâques, la fameuse *foire franche* instituée en 1594 par lettres-patentes de Henri IV. Le lieu d'emplacement, qui lui avait été attribué à cette époque, était celui de l'ancien jardin de *La Cercle*, que la ville avait acheté du couvent des Jacobins. On commença à y construire des loges de pierre en 1599. Les échevins de la ville, juges de la foire, y tenaient leurs séances, pendant toute sa durée, dans une petite construction appelée l'*hôtel du Pavillon*. Ce bâtiment inachevé est tout ce qui reste des vestiges de l'ancienne foire. La foire actuelle a déménagé, et s'installe maintenant sur la belle promenade du Cours-la-Reine, où on lui construit deux rangées de baraques en planches pour les marchands. L'autre côté de cette promenade et le *Cours circulaire* sont occupés soit par des loges de saltimbanques, soit par des jeux de hasard[1].

Le *Cours-la-Reine* forme, avec le *Grand-Cours*, un angle droit de verdure dans lequel s'encadre, par deux côtés, l'immense prairie de Caen, qui se déroule de là, comme un tapis

1. Les loteries et autres jeux de hasard sont une des parties les plus importantes de la foire actuelle. Autrefois l'administration exerçait sur ce genre d'industrie une surveillance sévère. Nous lisons en effet dans les anciens registres de l'Hôtel-de-Ville, à la date de 1610 : « Mathurin Trambin, du Mans, trouvé en cette foire tenant publique-« ment un jeu de hasard sur un *fouteau* de bois, et y arrestant le « peuple contre les défenses sur ce faites, condamné en 30 sols « d'amende, le jeu confisqué, son corps tenant prison pour l'amende « jusqu'à plein payement, desquels le tiers est adjugé au dénoncia-« teur, qui est le maréchal du Guet. »

vert, jusqu'aux arbres de Louvigny. Le *Grand-Cours*, qui a 700 mètres de longueur, fut planté en juin 1689 par l'intendant Foucault. Il remonte les bords de l'Orne depuis la caserne de Vaucelles jusqu'au moulin de Montaigu. Les grands ormes, dont il est orné du côté de la rivière, sont aussi anciens que la promenade; ils laissent encore apercevoir l'entaille que les glaces firent dans leur écorce, à la suite d'une inondation qui eut lieu pendant l'hiver de 1794 [1]. Les ormes, qui bordaient la prairie, ont été remplacés, vers le commencement du siècle, par un double rang de platanes.

Revenons sur nos pas et nous trouverons, au commencement du *Cours-la-Reine*, une promenade, de création plus récente, qui le relie à la place de la Préfecture. Cette nouvelle promenade, plantée de hauts peupliers, s'appela d'abord le cours d'Austerlitz; on l'appelle aujourd'hui le *Cours circulaire*, à cause de sa forme. C'est à quelques pas de ce cours que se dressent tous les ans, dans la prairie, vers la fin de juillet, les tribunes des *Courses*. Cette fête hippique, qui doit en partie sa célébrité à l'étendue de l'hippodrome et à la beauté du site au milieu duquel il est établi, attire à Caen une foule immense de curieux, qui remplissent les tribunes et les trois cours qui bordent la prairie.

De la place de *la Préfecture*, nous pourrons gagner le *Jardin des Plantes* par une suite à peu près ininterrompue de promenades: le *boulevard de la Préfecture* planté de tilleuls, le quinconce du *Parc*, qu'ombragent de beaux marronniers d'Inde, la rue *Saint-Manvieu* et les *Fossés Saint-Julien* avec leurs grands tilleuls, enfin la rue *Desmoueux*, plantée nouvellement d'acacias.

Le *Jardin des Plantes*, créé en 1736 sur un terrain accidenté, d'où l'on domine une partie de la ville, est aujourd'hui une des plus agréables promenades de Caen. On y a construit, depuis quelques années, de grandes serres chaudes et tempérées, dans lesquelles on conserve des plantes très-rares. Dans la partie élevée du jardin, au milieu d'un gazon, on remarque une vaste composition sculpturale de M. Lechesne, qui tombe en ruines et que le lierre envahit. Au bord d'une des allées, on voit un tombeau élevé en 1801 par ses élèves

1. Avant l'établissement du barrage à aiguilles que l'administration des ponts et chaussées vient de construire dans la rivière, à l'entrée du Grand-Cours, ces inondations se renouvelaient, presque tous les ans, à l'époque de la fonte des neiges. La prairie, transformée en lac, était sillonnée de barques; et les eaux s'élevaient parfois à une si grande hauteur qu'elles passaient par dessus les Cours et envahissaient les quartiers bas de la ville. Ce fléau local avait même un nom de terroir. On l'appelait la *crétine*, mot tiré du part. latin *cretus*.



à M. Desmoueux, professeur de botanique. La partie basse du jardin est réservée aux plates-bandes botaniques [1].

Nous retrouverons encore de belles plantations sur une partie des quais du bassin et sur les bords du canal. Mais nous devons attirer surtout l'attention du touriste sur deux magnifiques promenades, qui rivalisent avec le *Grand-Cours* et le *Cours-la-Reine*. Ce sont, en partant du rond-point du *quai de Juillet*, sur la rive gauche de l'Orne, le *Cours Caffarelli*, qui porte le nom du préfet sous l'administration duquel il fut planté au commencement du siècle, et, sur la rive droite, le *Cours Montalivet*. Ces deux promenades, qui ont environ deux kilomètres de longueur, enferment la rivière, jusqu'au bac de Mondeville, entre une escorte de huit rangs d'ormes alignés sur les deux rives. En marchant sous cette voûte de verdure, on aperçoit, sur la gauche, d'immenses prairies plantées de saules, et, devant soi, à l'horizon, dans une courbe gracieuse, les coteaux boisés de Colombelles.

Tous les ans, au mois de mars ou d'avril, les bords de l'Orne offrent en cet endroit un spectacle gratuit aux amateurs du pittoresque. Le soir, au moment où la rivière, envahie par le flot de la marée, semble remonter vers sa source, des groupes d'hommes, éclairés par de grosses lanternes, se penchent sur le bord de l'eau. Après avoir frappé le tronc des premiers arbres, la lumière éclabousse les feuilles humides et enfonce, de çà et de là, dans le dôme sombre, des clous d'or qui scintillent; sur la rivière la lumière ondule comme un serpent de feu qui nage entre deux eaux. Voilà pour les premiers plans. Mais quand les groupes lumineux s'éloignent, on dirait une longue ligne de bivacs établis dans une forêt, sur les bords d'un fleuve. Plus loin les feux, diminués par la distance, s'amoindrissent jusqu'aux proportions d'un ver luisant perdu dans l'herbe. Et dans cette féerie, ce qu'il y a de plus étrange c'est que cette fête de nuit, ce beau spectacle nous sont donnés par de pauvres pêcheurs de *montée*.

Le petit poisson blanc, vulgairement connu à Caen sous le nom de *montée*, a 70 millimètres environ de longueur et ne dépasse jamais la grosseur d'un doigt de fourchette [2]. Il apparaît tous les ans, au printemps, à l'embouchure des rivières. Parce qu'on ne l'avait pas encore observée ailleurs, on a cru longtemps et l'on a souvent répété qu'on n'avait

1. On conserve dans les salles du *Jardin des Plantes*, des herbiers, parmi lesquels se trouve la précieuse collection de M. René Le Normand.

2. On pense généralement aujourd'hui que la montée est le frai de l'anguille.

rencontré la montée que dans l'Orne, la Touque et la Dives. Depuis, on a su qu'on la trouve en abondance dans la Seulle et à l'embouchure de la Seine. Sous un autre nom, les pêcheurs de la Loire la recueillent auprès de Nantes et en font, en la mélangeant avec de la farine, des sortes de pains que l'on cuit au four.

La montée se pêche depuis la dernière marée de février jusqu'à la seconde ou la troisième marée de mai; cependant son apparition ou sa disparition sont quelquefois assez irrégulières. Ainsi, en 1860, les montées arrivèrent à Caen avec la dernière marée de mars et disparurent vers les premiers jours d'avril; en 1861, au contraire, elles se montrèrent dès la première marée de mars et prolongèrent leur séjour dans l'Orne jusqu'au 5 juin. Cette imprudence dut leur coûter cher; car elles ont à Caen de nombreux ennemis qui les attendent au passage, avec de grands tamis en toile métallique emmanchés au bout d'un bâton. On ne compte pas moins de 200 pêcheurs qui prennent, à chaque marée, 2 litres 1/2 de montée chacun; ce qui représente, pour toute la durée de la saison, 50,000 litres de ce poisson. Comptée à différentes époques de la pêche, la montée donne une moyenne de 2,420 poissons par litre; on peut donc affirmer, chiffre en main, que les bons bourgeois de Caen absorbent annuellement 121 milliards de montées.

Lors de son apparition, la montée est généralement plus estimée du gourmet bas-normand que lorsqu'on arrive au mois d'avril. Blanche dans les premiers temps, à la fin de la saison elle devient complétement noire et dure. Les amateurs la mangent habituellement à la sauce verte, frite, ou fricassée avec de l'oignon. Ce mets local est l'occasion d'une plaisanterie de terroir, dont nous ne garantissons pas plus le bon goût que celui du petit poisson qui l'inspire. Au mois d'avril, à l'époque du *poisson d'avril*, les malins de l'endroit, s'ils ont à leur service quelque cuisinière nouvellement arrivée de son village, l'envoient par la ville demander le *couteau à vider la montée*.

Quelle que soit, au point de vue de l'art culinaire, la valeur de la montée, elle a cela de bon qu'elle verse tous les ans, à Caen, dans la poche de deux cents pauvres diables, la somme rondelette de 10,000 fr. A l'époque où il s'occupait de recherches sur la domestication des poissons, M. Coste avait demandé qu'on établît des lois prohibitives contre la pêche de la montée. Mais, avant d'enlever à quelques malheureux un bénéfice certain, ne serait-il pas nécessaire de vérifier si l'industrie des pêcheurs de l'Orne porte un préjudice appréciable au repeuplement des rivières et des étangs. En attendant, nous espérons que les pêcheurs de montée de la bonne ville de Caen pourront longtemps encore, sans être inquiétés,

répondre à M. Coste ou à ceux qui voudraient, comme lui, les menacer d'une loi prohibitive :

> Petit poisson deviendra grand,
> Pourvu que Dieu lui prête vie ;
> Mais le lâcher en attendant,
> Je tiens pour moi que c'est folie.

Quand on manque de documents pour fixer une date, on donne volontiers à son sujet des titres de noblesse, en déclarant que son origine se perd dans la nuit des temps. Sans aller si loin dans le passé, il est facile d'établir que la pêche de la montée se pratique à Caen depuis plusieurs siècles. Nous en trouvons la preuve dans un usage, dont le souvenir remonte jusqu'au moyen-âge. Les pêcheurs de montée, qui exploitent la rive droite de l'Orne, du côté du faubourg de Vaucelles, sont encore désignés aujourd'hui sous le nom de *Cramponniers* ; tandis que ceux qui se groupent sur la rive gauche, du côté du faubourg Saint-Gilles, sont connus sous celui de *Gattiers*. Lorsqu'une querelle s'élève entre eux, les pêcheurs se jettent ces noms, d'une rive à l'autre, comme un outrage. En effet, ces deux appellations sont regardées, non sans raison, comme une injure. La première est une sorte de synonyme du mot voleur ; et son étymologie s'établit par la tradition suivante. Il paraîtrait qu'à une époque indéterminée, des habitants de Vaucelles volèrent les serrures et les crampons de la porte Millet qui servait, dans le système des fortifications, à défendre la ville du côté de Vaucelles. Or, si l'on songe que la tradition place ce fait à une période vague de l'histoire de Caen et que d'ailleurs il est déjà parlé de la porte Millet dans le *Roman de Rou* de Wace, poète anglo-normand du XIIe siècle, il est permis de croire que cette injure de terroir remonte à une antiquité respectable. Quant au nom de *Gattiers*, qui est synonyme du mot mendiant, il rappelle aussi un vieil usage local. A certains jours de la semaine, les habitants du faubourg Saint-Gilles allaient, munis de jattes (en patois bas-normand : *gattes*), recevoir des distributions de soupe qu'on leur faisait à l'entrée de l'abbaye de Sainte-Trinité.



QUATRIÈME PARTIE.

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES. — ENVIRONS DE CAEN.

CHAPITRE PREMIER.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — SOCIÉTÉS SAVANTES.

Université.

Après la prise de Caen en 1417, le roi d'Angleterre, Henri V, y établit des écoles de droit, de théologie et de langues anciennes. Son successeur, Henri VI, compléta cette première université en y ajoutant, en 1437, une faculté de médecine. Un acte du 10 mars 1438 spécifia les priviléges royaux accordés au nouveau corps universitaire; mais, comme les universités ne pouvaient jouir des priviléges sans être autorisées et confirmées par le Pape, au nom duquel se conféraient alors les degrés, la ville de Caen dut payer au pape Eugène IV, pour l'obtention des bulles, 1,600 livres tournois. L'inauguration solennelle de l'Université eut lieu dans l'église Saint-Pierre en 1439. Son fondateur, Henri VI, complétant son œuvre, accorda, en 1442, aux cinq facultés une maison de la rue des Cordeliers, d'où il fit sortir la cour de justice, qu'on appelait alors la *Cohue*, dénomination peu respectueuse, mais assez méritée, paraît-il, puisque l'Université avait eu à souffrir de son bruyant voisinage. En même temps, afin qu'aucun bruit ne vînt troubler ses cours, l'Université était autorisée à faire barrer les deux bouts de la rue pendant la durée des leçons; ce qui fit donner à cette rue le nom de *rue de la Chaîne*.

Après l'expulsion des Anglais, l'Université fut maintenue définitivement, en 1452, par le roi Charles VII, et inaugurée de nouveau solennellement le 22 janvier 1453. Peu de temps après sa fondation, l'Université occupa le bâtiment dit *des Grandes-Ecoles*, voisin de celui dont Henri VI lui avait fait don. Ce local lui avait été concédé par Marie de Clèves, veuve du père de Louis XII, moyennant la fondation d'un service pour le repos de l'âme de son mari. A la fin du XVII[e] siècle, ce bâtiment se trouva en si mauvais état que la reconstruction en devint indispensable. Elle se fit par les soins de l'intendant Foucault qui en posa la première pierre en 1701. Les cours eurent lieu dans ce nouveau local jusqu'au mois de mai 1791, date de la déclaration solennelle que fit l'Université contre l'exigence du serment.

L'ancienne Université avait fondé plusieurs établissements utiles. C'est elle qui mit la première à la disposition des étudiants une riche et précieuse bibliothèque. Pour encourager la poésie, elle fonda le *Puy du Palinod*, concours ouvert, chaque année, en l'honneur de la Sainte-Vierge, à l'occasion de sa fête de la Conception. La réputation de ses professeurs était si grande, que les élèves y affluaient non-seulement de toutes les parties de la France, mais encore des pays étrangers. Les Pays-Bas, le Danemark, l'Irlande, l'Angleterre surtout envoyaient des jeunes gens à Caen pour y achever leur éducation et s'y former dans toutes les sciences. Cet éclat dura jusqu'au moment où les guerres de religion du XVI[e] siècle obligèrent les étrangers à se retirer. D'autres causes encore amenèrent cette décadence, parmi lesquelles il convient de citer l'établissement des Jésuites à Caen, qui devinrent bientôt les plus redoutables ennemis de l'Université. Celle-ci sentait de jour en jour s'amoindrir sa puissance ; elle n'avait plus, pour combattre ses adversaires, les armes redoutables dont elle se servait autrefois. En 1491, par exemple, l'Université fit excommunier l'évêque de Châlons ; en 1554 encore, malgré un mandement de l'évêque de Bayeux, qui défendait de prêcher dans son diocèse sans sa permission, on la vit ordonner à son doyen de théologie de prêcher en son nom, et, à ses professeurs et écoliers, d'assister au sermon. Mais, vers la fin du XVIII[e] siècle, l'Université, épuisée par des luttes mesquines et quotidiennes, ne dut qu'un rajeunissement apparent à l'édit de Louis XVI, publié au mois d'août 1786. Sentant son heure dernière approcher, elle sut profiter habilement du serment civique pour se préparer une belle fin. Mourut-elle d'ailleurs de cette résistance en 1791 ? Malgré les affirmations de l'abbé de La Rue, de M. Vaultier, et de ceux qui les ont copiés, il est permis d'en douter, car nous trouvons, dans l'*Almanach de Caen et du département du Calvados*, la composition de l'Université

de Caen en 1793, *l'année terrible* du XVIIIe siècle, avec le nom et l'adresse des professeurs qui la composaient. Il est vrai qu'à cette date l'Université, au lieu de quatre facultés, n'en a plus que trois : les facultés des *Arts*, de *Droit* et de *Médecine*. La faculté de Théologie manque seule à l'appel, et il est probable qu'on en trouverait les traces sur le chemin de l'émigration. Malgré cette mutilation, l'Université n'en existait pas moins encore, et avec des professeurs comme Desmoueux, ce savant distingué qui dut, à la reconnaissance de ses élèves, l'exception honorable d'être inhumé dans le Jardin-des-Plantes. Il n'y eut donc pas d'interrègne de l'instruction publique à Caen, même pendant les plus mauvaises années de la Révolution, mais des tranformations rendues inévitables par l'exigence même des évènements. C'est ainsi que l'*Ecole centrale*, créée en vertu de la loi du 23 février 1795, fut installée, en partie, dans le palais de l'Université, et, en partie, dans ce qui restait de l'ancien Collége des Arts.

Enseignement supérieur.—La circonscription de l'Académie de Caen se compose aujourd'hui des cinq départements de la Normandie et du département de la Sarthe. Les trois Facultés, établies pour l'enseignement du droit, des sciences et des lettres, occupent les bâtiments reconstruits par les soins de l'intendant Foucault et, depuis, considérablement agrandis et exhaussés.

La Faculté de droit comprend deux chaires de droit romain, trois chaires de code civil, une chaire de code de procédure civile, une chaire de législation criminelle, une chaire de code de commerce et une chaire de droit administratif. Elle est composée de neuf professeurs titulaires et de quatre agrégés.

La Faculté des sciences comprend six chaires, occupées par six professeurs titulaires, pour l'enseignement des mathématiques transcendantes, de la mécanique rationnelle et appliquée, de la physique, de la chimie, de la géologie, de la minéralogie et de la botanique, de l'histoire naturelle, de l'ornithologie et de l'erpétologie.

La Faculté des lettres compte également six chaires: d'histoire, de philosophie, de littérature française, de littérature ancienne, de littérature étrangère et de géographie, occupées par des professeurs titulaires.

Dans chaque Faculté, un des professeurs a le titre de doyen.

Une école secondaire de médecine et de pharmacie a été instituée à Caen par un décret impérial du 24 mars 1808. Elle possède neuf professeurs titulaires, deux professeurs adjoints et trois suppléants.

Les cours y sont ainsi divisés: anatomie, pathologie externe et médecine opératoire, clinique externe, pathologie interne,

clinique interne, physiologie, accouchements et maladies des femmes et des enfants, matière médicale et thérapeutique, pharmacie et notions de toxicologie.

Enseignement secondaire. — Cet enseignement est donné dans un lycée et dans des pensionnats et institutions libres qui sont au nombre de six.

Le Lycée de Caen, installé depuis 1804 dans les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Etienne, est un des plus beaux de France. [Voir, pour plus de détails, notre notice sur l'abbaye de Saint-Etienne, p. 92.]

Enseignement primaire. — Une école normale primaire, instituée pour la formation de bons instituteurs, est établie à Caen dans une portion restaurée de l'ancien palais des ducs de Normandie. [Pour la description de cet édifice, voir notre notice sur l'abbaye de Saint-Etienne, p. 94.] Elle a un directeur et trois maîtres adjoints; elle comptait, en 1875, 67 élèves répartis en trois années.

Parmi les écoles gratuites de Caen, nous mentionnerons: l'*Enseignement mutuel*, rue du Musée; (Cette école est un modèle du genre et mérite d'être visitée. Son directeur, M. Couvrechef, y a introduit, avec une rare intelligence, l'enseignement par les yeux. Le plafond, les murs, les bancs eux-mêmes, portent des peintures et des inscriptions. Et si l'élève a des distractions, on peut dire qu'elles sont instructives); une *Ecole d'hydrographie*; une *Institution de sourds-muets*; des *Cours publics de dessin*, *d'architecture et de sculpture*. (L'école de sculpture a pris une importance exceptionnelle sous la direction de M. Le Nordez, artiste dont le talent a été consacré par de nombreux succès. Il a formé d'excellents élèves, dont les productions ont été souvent remarquées aux Expositions du Palais de l'Industrie.) La ville de Caen possède aussi un Conservatoire de musique qui date de 1835 et comprend huit classes, dont plusieurs sont dirigées par des professeurs d'un grand mérite.

Sociétés Savantes.

(*Par ordre chronologique de fondation*).

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres. — Voici comment Huet raconte, dans ses *Origines de Caen*, la formation de cette académie. « C'est une vieille coutume à Caen, dit-il, comme dans la plupart des autres villes, et anciennes et modernes, que les honnêtes gens sans employ s'assemblent en quelque place de la Ville pour se voir et s'entretenir des affaires publiques, et des leurs particulières. Caen a retenu

constamment cet usage de tems immémorial, et le Carrefour de Saint-Pierre a toujours été le lieu de ce rendez-vous. Le concours y étoit plus grand au Lundy, jour auquel la poste, qui depuis est devenuë plus fréquente, apportoit les lettres du dehors et la Gazette. Plusieurs personnes curieuses se trouvant dans cette place pour avoir le plaisir de cette lecture, et la rigueur du tems les incommodant quelquefois, M. de Brieux, qui étoit de leur nombre, leur offrit sa maison située sur la même place. On l'accepta, et la commodité du lieu faisoit qu'après la lecture de la Gazette et le débit des nouvelles, on passoit volontiers à des conversations savantes, au grand plaisir et même au profit des assistans. On résolut donc d'en faire une compagnie réglée. On prit les permissions nécessaires du côté des supérieurs. Le lieu fut fixé dans cette même maison de M. de Brieux, et le tems fut marqué au Lundy au soir, depuis cinq heures jusqu'à sept. Cet établissement se fit en 1652. » Après la mort de M. Moisant de Brieux, en 1674, l'Académie trouva un nouvel appui dans la protection de M. de Matignon, lieutenant du roi. Segrais, quelque temps après, la réunit dans sa maison. Ce ne fut qu'en 1705, qu'elle obtint, par l'intermédiaire de l'intendant Foucault, des lettres patentes de création. Supprimée après 1789, elle se réorganisa en 1800, sous le nom de *Lycée*, qu'elle quitta en 1802 pour reprendre celui d'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres*, sous lequel elle subsiste actuellement. Cette académie a eu l'honneur de compter parmi ses premiers membres Samuel Bochart, Daniel Huet et le poète Segrais. Depuis sa fondation, elle a publié 43 volumes de *Mémoires*, qui paraissaient quelquefois à de longs intervalles. Mais, à partir de 1860, elle a publié régulièrement, chaque année, un volume de mémoires. Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 10 août 1853.

Société d'Agriculture et de Commerce. — La Société d'Agriculture de Caen figure parmi les plus anciennes de France. Elle fut instituée dans la généralité de Caen par un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 25 juillet 1762. Ses 27 premiers membres avaient été nommés directement par Louis XV. Cette Société a consacré les trente-deux premières années de son existence à propager, par des enquêtes ou par des publications, les principes les plus sages de l'agronomie..... Depuis sa réorganisation, en 1801, elle a créé, 17 ans avant l'établissement des concours régionaux, des concours pour l'amélioration de la race bovine, des concours de bonne culture et de grandes expositions de machines, d'instruments et de produits de toute nature. De 1827 à 1859, la *Société d'Agriculture* a publié 7 volumes de *Mémoires* et, de 1860 à 1876, 17 volumes de *Bulletins*. Cette Société a été reconnue

comme établissement d'utilité publique par un décret du 18 juillet 1854.

Société de Médecine. — Instituée d'abord en 1798, par l'Administration centrale du département, sous le titre de *Conseil de Santé*, cette Société se réorganisa en 1802, sous son nom actuel, par suite de l'adjonction des membres survivants de l'ancienne Faculté de médecine.

C'est dans cette compagnie que Jean-François Ameline entreprit ses travaux d'anatomie artificielle et imagina, avant le docteur Auzou, le montage des pièces d'ostéologie. De 1799 à 1865, la Société de médecine a publié, de temps à autre, des mémoires, rapports, procès-verbaux et annales, qui peuvent former la valeur de six volumes in-octavo. Depuis le 1er janvier 1876, elle fait paraître tous les mois un journal intitulé : l'*Année Médicale.*

Société des Antiquaires de Normandie. — Fondée en 1823 par MM. de Caumont, De La Rue, A. Leprévost, de Magneville, P.-A. Lair, Lambert, etc., pour la recherche des antiquités et l'étude de l'histoire nationale dans les départements de la Normandie, cette Société a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du 14 février 1855. De 1824 à 1870 elle a publié 28 volumes de *Mémoires*, accompagnés d'atlas et, de 1861 à 1875, 8 volumes de *Bulletins*. Cette Société possède un très-riche musée, situé rue de Caumont, dans les anciens bureaux de la Préfecture.

Société Linnéenne de Normandie. — Etablie en 1823, par les soins du savant professeur Lamouroux, pour l'étude de l'histoire naturelle, cette Société a été déclarée établissement d'utilité publique par décret du 2 avril 1863. Elle se recommande surtout par les importants progrès qu'elle a réalisés dans la géologie et l'entomologie. De 1824 à 1872, la Société Linnéenne a publié 16 volumes de *Mémoires* avec atlas et, de 1855 à 1875, dix-neuf volumes de *Bulletins*.

Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche. — Fondée en 1829, cette Société a publié, de 1830 à 1874, vingt-trois volumes de *Mémoires.*

Association Normande. — Cette Association s'est constituée en 1832 par un réglement, dont la principale disposition dit qu'elle se propose pour but d'encourager les progrès de la morale publique, de l'enseignement élémentaire, de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, etc., dans les départements formés de l'ancienne province de Normandie. Cette Société publie, chaque année, un fort volume in-8°. La collection compte aujourd'hui 41 volumes, plus un tome de tables.

Société française d'Archéologie pour la conservation des

Monuments historiques. — Cette Société, fondée en 1834 par M. de Caumont, se propose de faire le dénombrement complet des monuments français, de les classer dans un ordre chronologique et de publier des statistiques monumentales de chaque département. On lui doit les publications suivantes : 1° *Congrès scientifique de France*, qui compte (de 1833 à 1872) 61 vol. in-8° ; — 2° *Annuaire de l'Institut des Provinces et des Congrès scientifiques* (de 1846 à 1870), 22 vol. in-8° ; — 3° *Congrès archéologique de France* (de 1836 à 1875), 36 vol. in-8° ; — 4° *Bulletin monumental* (de 1834 à 1876), 42 vol. in-8°, plus 4 vol. de tables. Cette Société possède un musée intéressant, situé rue de Caumont, dans les anciens bureaux de la Préfecture. Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du 14 août 1871.

Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados. — Instituée en 1835 pour organiser des expositions, encourager toutes les espèces de culture dans les jardins et dans les serres, propager les bonnes méthodes et favoriser l'introduction des plantes, des arbres et des fruits étrangers, cette Société a publié régulièrement, depuis sa fondation, un Bulletin chaque année.

Société des Beaux-Arts. — Cette Société, fondée en 1855, a pour but de propager dans le Calvados le goût des beaux-arts, en donnant des concerts ou en organisant, soit à des époques périodiques, soit à des époques indéterminées, des expositions de peinture, sculpture, gravure, etc. Elle publie par livraisons un recueil, qui compte aujourd'hui cinq grands in-8° et qui est souvent orné de dessins ou de photographies.

CHAPITRE II.

BIBLIOTHÈQUE. — MUSÉES ET COLLECTIONS.

Bibliothèque [1].

(Dans l'Hôtel-de-Ville).

L'histoire de la Bibliothèque de Caen commence avec celle de l'ancienne Université. Celle-ci eut, dès l'année de sa fondation, en 1431, un petit nombre de livres attachés dans des armoires avec des chaînes de fer, assez longues pour permettre de les porter sur des pupitres où on les lisait. Malgré ces précautions, l'Université ne se décida qu'en 1457 à ouvrir au public la salle où l'on gardait ces précieux in-folio. En 1515, la bibliothèque de l'Université contenait 215 volumes qui furent pillés en partie, avec ceux qu'on y avait ajoutés depuis, pendant les troubles religieux de l'année 1562. Sa ruine, commencée par le fanatisme, fut consommée par une mesure déplorable de l'année 1701, qui permit à l'intendant Foucault, sous prétexte de services rendus, d'y prendre les livres qui lui conviendraient. En 1730, il ne restait de cette bibliothèque que onze volumes, dont neuf encore recouverts de leur ancienne couverture en peau de truie, où l'on voit les traces des chaînes qui les retenaient aux armoires [2]. Un peu honteuse de cet état de choses, l'Université songea à former une nouvelle bibliothèque. Son imprimeur, Antoine Cavelier, donna de ses propres deniers 2,000 l. pour faire face aux premiers frais d'établissement. Cette générosité ne méritait pas les éloges que lui ont décernés tous ceux qui ont écrit sur ce sujet; car nous découvrons dans un manuscrit [3] qu'il donna cette somme « à condition que les deux

1. A partir du 1er octobre jusqu'au 31 août, la Bibliothèque est ouverte au public tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 4 heures.

2. Ces volumes, échappés au *choix* de l'intendant Foucault, sont aujourd'hui à la Bibliothèque de Caen.

3. Mss. in-fol. conservé à la Biblioth. de Caen, n° 111, f. 63.

places d'imprimeur de l'Université seraient réunies en faveur du sieur Pyron, son neveu, ce qui fut accepté. » Si elle n'était pas tout à fait désintéressée, son initiative eut du moins l'excellent résultat de provoquer une louable émulation. Le cardinal de Fleury, alors ministre, M. de Luynes, évêque de Bayeux, et plusieurs autres bienfaiteurs, offrent des sommes importantes. De généreux particuliers font des présents en nature et donnent des livres; des auteurs, les uns obscurs, les autres célèbres comme Voltaire, l'abbé de Saint-Pierre, La Motte-Houdart, envoient leurs ouvrages. La bonne volonté devint telle que, dans une ville où l'on ne dédaignait pas les plaisirs de la table, on vit le Recteur de l'Université supprimer, en mars 1732, sans qu'on en murmurât, son repas officiel, pour consacrer les 300 l., que coûtait habituellement le menu [1], à l'œuvre de la Bibliothèque.

La même année, M. Lesueur de Colleville, petit-fils de Samuel Bochart, donna à cette nouvelle bibliothèque 2,005 volumes, dont la plupart ont une valeur inestimable à cause des notes marginales écrites par le savant lui-même. La Bibliothèque de l'Université, qui possédait déjà, en 1759, plus de 7,000 volumes, s'enrichit bientôt, en 1762, après l'expulsion des Jésuites, des livres qui avaient appartenu à leur collége.

Au moment des changements apportés dans le corps de l'Université, en 1791, la Bibliothèque, qui comptait alors environ 20,000 volumes, demeura à l'état de dépôt, jusqu'à la réorganisation du corps enseignant. A cette date, en 1795, elle fut attribuée à l'*Ecole centrale* du Calvados, qui put y ajouter des livres provenant des abbayes et couvents. La plus précieuse de ces collections fut celle des Cordeliers de Caen, due aux savantes recherches du P. François Martin, gardien du couvent.

Dès l'an XI, le gouvernement fit de la bibliothèque de l'Ecole centrale de Caen une propriété municipale. Il ne s'agissait plus que de l'organiser. Ce soin fut confié à M. Moysant, nommé conservateur en chef en 1802, et à M. Hébert, conservateur-adjoint. Grâce à leur zèle intelligent, la bibliothèque, qui s'était enrichie d'un nombre considérable de volumes, tirés des dépôts du Calvados et de Paris, put être livrée au public, dans la salle actuelle, le 2 décembre 1809.

Etablie à l'origine dans la partie supérieure de l'ancienne église des Eudistes, la grande salle de la Bibliothèque a été prolongée en 1858, dans des bâtiments nouveaux, jusqu'à la rue Saint-Laurent.

Elle se compose aujourd'hui de trois vastes pièces, qui ont dans leur ensemble 81 mètres de longueur sur 9 de

1. Mss. in-fol. conservé à la Biblioth. de Caen, n° 111, f. 62.

largeur. La salle primitive, la plus grande, a la forme d'une croix, ce qui lui donne un aspect à la fois original et gracieux. Des portraits sont suspendus à la rampe des galeries qui font le tour des armoires; ces toiles, remarquables souvent par leur ancienneté, quelquefois par leur valeur artistique, représentent des hommes illustres de Caen et de la Normandie ou des bienfaiteurs de la Bibliothèque [1].

Un magnifique vitrail, représentant M. de Bras, l'ancien historien de Caen, orne une grande fenêtre cintrée. Dans l'embrasure des fenêtres, on remarque des aquarelles et des dessins, qui ont un grand prix pour l'histoire locale. De çà, de là, quelques bustes en marbre ou en plâtre, dont l'un est dû au ciseau de Mélingue. Au milieu de la salle, dont elle occupe en longueur près de la moitié, se trouve une armoire terminée par des vitrines où sont exposées des raretés bibliographiques, manuscrits et imprimés, et quelques médailles commémoratives [2].

La deuxième salle n'a pas encore ses armoires définitives. La troisième, élégamment meublée, renferme les livres du docteur Rayer, donnés à la ville de Caen en 1868 par Madame d'Escayrac de Lauture, fille de l'illustre médecin.

La Bibliothèque, qui contenait en 1809 de 25 à 26,000 volumes, aujourd'hui en possède environ quatre-vingt-dix mille. Cet accroissement provient des achats faits par la commune, des dons de l'Etat et des legs de plusieurs citoyens, parmi lesquels nous citerons MM. Lesauvage, Lair, Lefrançois, et dernièrement M. Baudement, auquel on doit une collection, sinon importante par le nombre au moins précieuse par la valeur historique, de livres provenant de la bibliothèque de Huet, ou de copies de manuscrits relatifs au fameux évêque d'Avranches.

Le chiffre des manuscrits se monte aujourd'hui à 171 in-folio, 222 in-4° et 95 in-8°. Parmi ceux qui méritent d'attirer l'attention, nous mentionnerons des missels, des bibles, des livres de prières illustrés des XVe et XVIe siècles, entr'autres: *Breviarium Lexoviense*, du XVe siècle, sur vélin ; — *Horæ beatæ Virginis*, manuscrit du XVe siècle, sur vélin, enrichi de sept grandes miniatures.

Citons encore deux Coutumes de Normandie sur vélin,

1. Au-dessus du tableau se lisent le nom et les dates de la naissance et de la mort du personnage représenté. Pour plus de détails, se reporter à notre nomenclature alphabétique, où le lecteur trouvera des renseignements sur les hommes nés à Caen.

2. Le médaillier, la fameuse coupe dite de Guillaume-le-Conquérant, et autres antiquités que possédait la Bibliothèque, ont été transportés au *Musée des Antiquaires*, peu de temps après son installation dans les anciens bureaux de la Préfecture.

l'une du XIVe, l'autre du XVe siècle; — *De loco Paradisi terrestris*, de Samuel Bochart; — *le Recueil des chansons nouvelles du Vau-de-Vire*, longtemps attribuées à Olivier Basselin, tandis qu'elles sont, comme l'a victorieusement démontré M. Armand Gasté, l'œuvre d'un avocat de Vire, de la fin du XVIe siècle, nommé Jean Le Houx; — *la Correspondance du P. André*, où l'on trouve, à côté de ses lettres, celles que lui adressaient Malebranche, Fontenelle, Daguesseau et autres personnages célèbres; — deux volumes d'autographes; — de nombreux manuscrits relatifs à l'histoire de Normandie; — plusieurs manuscrits en langue arabe, dont quelques-uns sont annotés par Galland, traducteur des *Mille et une Nuits*.

Les imprimés comptent un bon nombre d'éditions du XVe siècle et d'ouvrages sortis des presses des Alde et des Elzevir. Parmi les curiosités bibliographiques qu'on y rencontre, nous signalerons: un *Leonardi Aretini de bello adversus Gothos*, de 1470; — un Valère Maxime, de 1475; — un Nyder (*Præceptorium divinæ legis*), de 1474; — Les *Heures* de Thielman Kerver, imprimées en 1503, sur vélin, avec vignettes et pages encadrées en noir; — le *Missale Carthusiense*, imprimé également par Kerver en 1541; — les *Heures de Rouan*, publiées par Simon Vostre en 1508, avec 27 grandes planches; — les *Heures de Nostre-Dame* et les *Chants royaulx* de Pierre Gringoire (ce dernier ouvrage imprimé en 1527); — l'*Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche*, par Antoine Du Saix (1532), dont toutes les pages sont entourées d'une bordure gravée en bois.

Les reliures les plus remarquables sont les suivantes: Trois volumes des œuvres de saint Jean Chrysostome, en grec, portant une reliure exécutée pour Henri II. Sur les plats, autour des armes de France, accompagnées d'ornements d'un goût exquis, sont semés des croissants, des H et des D entrelacés, initiales du roi et de sa maîtresse Diane de Poitiers. Ce magnifique exemplaire vient de la bibliothèque de Colbert; — *Psalterium Hebreum, Grecum et Chaldeum*, de 1516. Cet in-folio, orné d'une très-belle reliure en chagrin du Levant, faisait partie de la bibliothèque du fameux bibliophile Jean Grollier. Dans les cartouches se voit d'un côté, en lettres d'or, le titre du livre, et au-dessous, ces mots: JOAN. GROLLIERI ET AMICORUM, et de l'autre côté cette devise: PORTIA MEA, DOMINE, SIT IN TERRA VIVENTIUM. Il n'y a pas de titre sur le dos; — *La Cosmographie universelle* de Munster (1556). Reliure remarquable, parsemée de fleurs de lys; sur les plats, de chaque côté, deux médaillons d'Henri II, quatre d'Olofarne (*sic*), et une sorte de char avec une renommée qui sonne de la trompette; — *Les Pseaumes de David mis en rime françoise par Clement Marot* (1630),

14.

avec une reliure en maroquin, ornée de fers d'une finesse et d'une composition exquises ; — *Représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi* (1745). Gr. in-fol. orné d'une reliure en chagrin du Levant, avec armes de Strasbourg aux quatre coins et les armes d'une maison royale au milieu des plats; — *Architectural parallels* d'Edmond Sharpe (1848). Deux gr. in-fol., avec une magnifique reliure en cuir de Russie, ornée de fers d'une perfection achevée.

Parmi les recueils de gravures, nous citerons une très-belle collection d'estampes et de portraits, dus au burin du fameux graveur Michel Lasne, né à Caen.

Collection Mancel [1].

(*Dans l'Hôtel-de-Ville.*)

Cette magnifique collection, donnée à la ville de Caen par M. Mancel, ancien libraire, a été installée et ouverte au public en 1875. Elle se compose d'un nombre considérable de manuscrits et de livres rares, dont beaucoup sont relatifs à la Normandie; de tableaux, parmi lesquels quelques chefs-d'œuvre des plus grands maîtres; de quelques objets d'art, dont quelques-uns sont précieux, et surtout de recueils de gravures (45,000 à 50,000 pièces) provenant, la plupart, de la célèbre galerie du cardinal Fesch.

Parmi les tableaux les plus remarquables nous mentionnerons: de WEENIX, une femme assise dans un intérieur somptueux, à côté de fleurs admirablement peintes; — de HONDEKOETER, un lièvre; — de Henri VAN STEINWICK, un intérieur d'église gothique, de toute beauté; — de Philippe WOUVERMANS, un paysage avec figures; — de Léonard de VINCI, une grisaille à l'huile représentant deux têtes d'enfant; — d'Adrien BRAWER, un homme et une femme qui boivent; — la *Vierge et l'Enfant Jésus*, sur bois, attribué à Jean MEMLINC; — de Salomon RUISDAEL, un paysage; — de BERGHEM, un paysage; — d'un inconnu, une miniature sur bois, peinture à l'huile d'une grande finesse. Nous citerons encore une esquisse attribuée à Van Dick, un Lancret, et, comme curiosité historique, le portrait au pastel de Charlotte de Corday, fait dans sa prison.

1. Cette collection, installée dans une salle beaucoup trop petite, est ouverte comme le Musée de peinture, auquel d'ailleurs elle fait suite, les dimanches et lundis, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.



Parmi les objets d'art, on remarque un très-bel émail du XVIe siècle, des porcelaines de Sèvres, un éventail peint sur ivoire (du règne de Louis XIV), des faïences de Rouen, et surtout une admirable Vierge en ivoire du XIVe siècle, qui peut rivaliser avec celle du Musée Sauvageot.

Dans la collection de gravures, Albert Durer est représenté par 600 pièces environ, réunies dans deux grands in-folio. On y remarque les principaux bois et cuivres du fameux peintre-graveur. Parmi ses bois, il nous suffira de citer la *Passion de Notre-Seigneur*; parmi ses cuivres : le *Cavalier de la Mort*, la *Mélancolie*, l'*Enfant prodigue, Saint-Hubert*, l'*Ensevelissement du Christ*, les *Vierges* parmi lesquelles la célèbre *Vierge au Singe*, et sa pièce capitale : *Adam et Eve*.

Les Rembrandt ne sont ni moins nombreux, ni moins précieux. Dans un grand in-folio, qui ne contient pas moins de 234 pièces, on trouve la fameuse pièce nommée *de Cent florins*, épreuve rarissime sur papier du Japon. — Jacques Callot figure dans cette collection pour 842 pièces environ, contenues dans un in-4o oblong, où l'on trouve ses principales compositions : les *Misères de la guerre*, les *Gueux*, etc.; et pour 649 pièces dans un grand in-folio, où l'on trouve la *Prise de la Rochelle*, la *Tentation de saint Antoine*, etc. — Ne pouvant tout citer, nous nous contenterons de rappeler que cette admirable collection renferme, entre autres richesses, les gravures de Marc-Antoine d'après Raphaël, les Lebrun, Boucher, Watteau, gravés par les plus célèbres artistes, et un grand in-folio contenant les œuvres du célèbre dessinateur et graveur Bernard Picart.

Parmi les manuscrits, nous mentionnerons : *une Histoire de Joseph* en persan, sur vélin, ornée de miniatures et ayant conservé son ancienne et originale reliure; — un acte du commencement du XIIIe siècle, avec 19 sceaux en cire, ayant servi de signature à des paysans, qui avaient droit de moudre à un moulin situé près de Rouen; — un Cartulaire de l'abbaye de Bricquebec, de 1405, sur vélin, avec une reliure magnifique du temps; — un Livre d'Heures, sur vélin, avec miniatures du commencement du XVe siècle; — un Missel in-folio de Saint-Pierre de Caen, sur vélin (de 1451), portant son ancienne reliure et orné de grandes lettres, de petites vignettes et de deux grandes miniatures; — *Lettres héréditables* pour le trésor de Saint-Pierre [de Caen], mss. sur vélin, de 1499; — *Matrologe de l'Université de Caen*, mss. sur papier d'une importance capitale pour l'histoire de Normandie; — un grand in-4o contenant toute la correspondance de Voltaire avec l'abbé d'Olivet.

Parmi les imprimés, nous mentionnerons seulement : *les Cronicques du feu roy Charles septiesme...*, par Alain Chartier; Paris, Regnault, 1528, goth.; — *Œuvres de Clément*

Marot; Paris, J. Ruelle, 1557, avec une très-belle reliure aux armes de Catherine de Médicis; — *Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons à dancer, ballets*, etc.; Caen, Jacques Mangeant, 1615; rarissime; — Plan de Caen (1672), par Gilles André de La Roque.

Musée de peinture [1].

(*Dans l'Hôtel-de-Ville.*)

Quelques tableaux enlevés aux édifices religieux pendant la Révolution et installés en 1795, comme propriété nationale, dans la petite église des Jésuites (aujourd'hui Notre-Dame), composèrent le premier fonds du Musée actuel. En l'an X, un arrêté des Consuls ayant réparti, entre quinze villes de France, les tableaux que ne pouvaient contenir les Musées de Paris et de Versailles, la ville de Caen obtint pour sa part, dans cette distribution, quarante-sept tableaux qu'on installa avec les précédents dans un local spacieux du nouvel Hôtel-de-Ville. De cet instant date véritablement le Musée de Caen, qui fut ouvert pour la première fois au public le 2 décembre 1809. Pendant une fête, qui dura deux jours, le portrait de Napoléon, peint par Robert Lefèvre, fut inauguré dans le nouvel établissement, avec musique et couplets composés par un poète de la localité, qui s'écriait, en parlant de leurs majestés impériales :

Il faudrait pour peindre leur gloire
Et faire un tableau ressemblant
Sur les ailes de la victoire
Saisir une plume en passant.

Mais cette plume fut malheureusement arrachée en 1815 par les alliés, et le portrait livré aux flammes par la même foule qui l'avait acclamé en 1809. En même temps les Prussiens enlevaient du Musée cinq tableaux de l'école allemande, qu'ils emportèrent en se retirant. Le Musée, que les puissances alliées voulaient mettre au pillage, fut préservé de la ruine par l'énergique résistance de l'administration. Depuis cette fatale époque, il n'a fait que s'enrichir chaque année par des achats, et des dons de particuliers ou du gouvernement [2]. Aujourd'hui il compte près de 400 tableaux,

1. Le Musée est ouvert au public le dimanche et le jeudi, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

2. Voir, pour plus de détails, la *Notice des tableaux composant le Musée de Caen*, par MM. G. Mancel et A. Guillard.

parmi lesquels nous citerons, en suivant l'ordre des numéros, ceux qui méritent d'être remarqués soit à cause de leur valeur, soit à cause du renom des peintres qui les ont signés[1].

3. *Le Mariage de la Vierge*, par VANNUCCI (Piétro), dit LE PÉRUGIN, né à Castello della Piève en 1446, élève d'Andrea del Verrocchio et maître de Raphaël.

Ce tableau, peint sur bois, est une des productions capitales du Pérugin. Il avait d'abord appartenu à la cathédrale de Pérouse, où il excitait une telle admiration, qu'on assurait que cette ville n'offrait pas de spectacle plus curieux. Il figura au Louvre, dans l'exposition du 18 brumaire an VII, parmi les principaux tableaux recueillis en Italie.

4. *Saint Jérôme dans le désert*, par le même.

6. *Saint Sébastien*, par VANNUCCHI (Andrea), dit ANDREA DEL SARTO, né à Florence en 1488.

12. *Descente de Croix*, par ROBUSTI (Giacomo), dit IL TINTORETTO, né à Venise en 1512.

Ce tableau, de forme octogone, faisait autrefois partie de l'ancienne collection de Versailles. Dans un voyage à Caen, Eugène Delacroix, attachant un grand prix à cette peinture, en fit une copie au pastel.

14. *Judith*, par CALIARI (Paolo), appelé communément PAOLO VERONÈSE, né à Vérone en 1528.

15. *La Tentation de Saint-Antoine*, par le même.

Ce magnifique tableau vient de la cathédrale de Mantoue, où il se voyait dans une des salles du chapitre.

16. *Episode de la fuite d'Egypte*, par le même.

17. *Jésus-Christ donnant les clefs à Saint-Pierre*, par le même.

26. *Mercure et Argus*, par STROZZA (Bernardo), dit IL CAPUCINO, né à Gênes en 1581.

33. *La Naissance de la Vierge*, par FETI (Dominicio), né à Rome en 1589.

36. *Ecce homo*, par TIEPOLO (Gio-Baptista), né à Venise en 1692.

Esquisse précieuse d'un peintre dont les tableaux sont très-rares en France.

62. *Le Couronnement d'épines*, par RIBERA (José), appelé L'ESPAGNOLET, né à Jativa en 1588.

63 et 64. *Tête de Saint-Pierre*, par le même.

1. La couleur du numéro de chaque tableau indique l'école à laquelle ce tableau appartient : Le *bleu* indique l'école italienne ; le *rouge* l'école espagnole ; le *bistre* l'école flamande, allemande et hollandaise ; le *blanc* l'école française.

81. *Portrait d'une femme âgée*, sur bois, par VRIENDT (François de), dit FRANS FLORIS, né vers 1520, à Anvers.

83. *Saint-Sébastien*, par CALVAERT (Dionysius), né à Anvers en 1565.

84. *Melchisédech offrant le pain et le vin à Abraham*, par RUBENS (Peter Paul), né à Siegen en 1577.

Cet admirable tableau a été gravé, en 1638, par H. Witdone.

85. *Portrait de Jacques Ier*, attribué à Rubens.

91. *Intérieur d'un office*, par SNEYDERS (Franz), né à Anvers en 1579.

97. *Buste d'un mendiant*, par JORDAENS (Jakob), né à Anvers en 1594.

100. *La Samaritaine*, par CHAMPAIGNE (Philippe de), né à Bruxelles en 1602.

On prétend que les têtes du Christ et de la Samaritaine sont les portraits du célèbre Arnaud et de sa sœur, la mère Angélique, abbesse de Port-Royal. Les nos 98, 99 et 101 sont du même peintre.

104. *Chasse aux ours*, par VOS (Paul de), né vers 1590 à Hulst.

105. *Cheval dévoré par les loups*, par le même.

110. *La Communion de Saint-Bonaventure*, par DYCK (Antoine Van), né à Anvers en 1599.

113. *Préparatifs du passage du Rhin par l'armée de Louis XIV*, par MEULEN (Anton-Franz Van der), né à Bruxelles en 1634.

114. *Passage du Rhin par l'armée de Louis XIV*, par le même.

117. *Paysage*, par BLOEMEN (Johan, ou Julius-Franz Van), surnommé ORIZZONTE, né à Anvers en 1662.

127. *Paysage*, par MICHAU ou MICHAULT (Théobald), né à Tournay en 1616.

129. *Vénus et Adonis*, par CORNELIS (Cornill), appelé CORNEILLE DE HARLEM, né dans cette ville en 1562.

131. *Une poule avec ses poussins*, par HONDEKOETER, né à Utrecht en 1636.

132. *Baptême de Jésus-Christ*, par ZUSTRIS (Lambertus), né à Amsterdam, vers le milieu du XVIe siècle.

138. *Portrait de femme*, par HELST (Barth. Van der), né à Harlem en 1613.

143. *Paysage et animaux*, par ROMEYN (Willem Van), né à Utrecht. Ce peintre florissait de 1640 à 1660.

145. *Conversion de Saint-Augustin*, par LAIRESSE (Gerhard de), né à Liége en 1640.

151. *La Vierge et trois Saintes*, par DURER (Albert), mort en 1528, à Nuremberg.

Dans le registre de donation, ce tableau, peint sur bois, porte la note : *Cru d'Albert Durer*. La plupart des critiques d'art acceptent cette attribution.

153. *Tête de vieillard*, par DENNER (Balthasar), né à Hambourg en 1685.

Sur cuivre.

158. L'*Ecole d'Athènes*, par STELLA (Jacques), né à Lyon en 1596.

Copie d'après la fresque de Raphaël.

160. *La Mort d'Adonis*, par POUSSIN (Nicolas), né aux Andelys en 1594.

162. *Ivresse de Noé*, par DUFRESNOY (Charles-Alphonse), né à Paris en 1611.

Copie d'une peinture attribuée au Sacchi.

165. *Sacrifice de Manué*, par LESUEUR (Eustache), né à Paris en 1617.

173. *Saint Pierre guérissant les Malades*, par JOUVENET (Jean), né à Rouen en 1644.

179. *Portrait de Mme de Parabère, maîtresse du Régent*, par COYPEL (Antoine), né à Paris en 1661.

La guirlande et la corbeille de fleurs sont de Blain de Fontenay, né à Caen en 1654.

186. *Portrait de Marie Cadenne, femme du sculpteur Desjardins*, par RIGAUD (Hyacinthe), né à Perpignan en 1659.

190. *Portrait d'un Magistrat*, par TOURNIÈRES (Robert), né à Caen en 1668.

194. *Chasse au Sanglier*, par OUDRY (Jean-Baptiste), né à Paris en 1686.

207. *David vient de tuer Goliath*, par LAGRENÉE (Jean-Jacques), dit LE JEUNE, né à Paris vers 1740.

219. *Achille ; Mort de Patrocle*, par GÉRARD (François), peintre français, né à Rome en 1770.

Ebauche.

230. *Le Lever de Vénus*, par LEFÈVRE (Robert), né à Bayeux en 1756.

244. *La Madone, saint Jean et saint François*, par LEFRANÇOIS (Georges), né à Caen en 1805.

D'après Andrea del Sarto.

263. *La Bataille d'Hastings*, par DEBON (Hippolyte), né à Paris en 1810.

272. *Un Découplé ; Valet de chiens donnant un relai*, par MELIN (Joseph), né à Paris vers 1815.

273. *Pâtre de Kerlat*, par LUMINAIS (Evariste-Vidal), né à Nantes, vers 1818.

276. *Les Syndics de l'ancienne corporation des Marchands de drap à Amsterdam*, par SERRES (E. DE), artiste vivant.
Copie d'après Rembrandt.

277. *Le Mauvais Riche*, par SERRUR, artiste vivant.
Copie d'après Bonifazzio.

287. *Un Marché au* XVIIIe *siècle*, par ROUSSEAU (Philippe), né à Paris, vers 1808.

Parmi les sculptures, peu nombreuses, nous mentionnerons le beau groupe en marbre: *Daphnis et Chloé*, de Paul GAYRARD, et le *Napoléon Bonaparte, écolier de Brienne*, par M. Louis ROCHET.

Dans la belle collection, donnée au Musée de Caen par Mme la baronne de Montaran, nous signalerons les numéros suivants:

5. *Paysage avec figures et Animaux*, par BOUCHER (François), né à Paris en 1704.

7. *Sainte Famille*, par CARRACHE (Louis), né à Bologne en 1555.

9. *Nymphes jouant avec un Amour*, par COYPEL (Antoine).

10. *Portrait d'Homme*, par DYCK (Van).

12. *Intérieur*, par FLANDIN (Eugène), peintre français, né à Naples en 1809.

15 à 35. *Tableaux à l'huile, Aquarelles et Lavis à la sépia*, par GUDIN (Théodore), né à Paris en 1802.

37. *Enfant endormi sur une tête de mort*, par GUIDE (Guido RENI dit le), né à Bologne en 1575.

38. *Portrait de Femme*, par HELST (Barthélemy Van Der), né à Harlem en 1613.

43. *La Vierge, sous les traits d'Anne d'Autriche, tient l'Enfant Jésus sur ses genoux*, par MIGNARD (Pierre), né à Troyes en 1610.

56. *Marguerite de Faust*, esquisse par SCHEFFER (Ary,) peintre français, né à Dordrecht en 1794.

57. *Scènes de la Vie militaire*, par VERNET (Carle), né à Bordeaux en 1758.

58. *Un Moine*, par ZURBARAN (Francisco), né en 1598 au village de Fuente de Cantos [Estramadoure].

Musée de la Société des Antiquaires de Normandie[1].

(*Rue de Caumont.*)

Le Musée des Antiquaires a été établi, en 1852, dans une des salles qui dépendaient de l'ancien collége des Jésuites. Nous allons indiquer rapidement les pièces les plus importantes qu'il renferme[2].

Dans les deux salles du rez-de-chaussée, nous mentionnerons :

1° Une cheminée en pierre, de la fin du XVIe siècle, provenant d'une maison de la rue Saint-Jean, à Caen. Sur le manteau de la cheminée est un bas-relief représentant le combat de saint Georges et du dragon ; sur les parois latérales, on remarque les figures de Mars et de Minerve (no 596).

2° Des têtes en marbre, trouvées dans les fouilles de Vieux ; une tête de sacrificateur (no 127) ; des meules en pierre qui appartenaient à des moulins à bras dont l'emploi était usuel chez les Romains (nos 136 et suiv.) ; des frises d'un grand édifice ornées de sculptures (no 121) ; tous ces objets de l'époque gallo-romaine.

3° Statues de saints des XVe et XVIe siècles, provenant de l'ancienne église du château de Caen, pillée par les protestants en 1562 (nos 473 et suiv.).

4° Pierres tumulaires d'abbesses de Sainte-Trinité de Caen (nos 463 et suiv.).

5° Fragment en marbre rouge de fonts baptismaux primitifs à gradins ; pièce très-rare (no 419).

Dans l'escalier nous signalerons :

1° Un carcan surmonté d'un écusson, provenant de la haute-justice d'Annebault, un coutelas émoussé ayant servi au supplice de la roue, d'autres instruments de supplice et des entraves trouvés dans l'ancien château de Falaise (nos 702 et suiv.)

2° Coffre de mariage, époque Henri II, dont l'entablement est supporté par des atlantides. Le médaillon principal représente Mars et Vénus endormis, surpris par Vulcain (600).

3° Autres coffres ou panneaux, richement sculptés, parmi lesquels un bas-relief, de 1525, représentant la résurrection du Christ.

4° Epis en terre cuite émaillée des XVIe et XVIIe siècles.

1. Ouvert au public le jeudi et le dimanche.

2. Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur au catalogue rédigé par M. Gervais, conservateur du Musée.

Dans la grande salle du premier, dite *du Trépied*, nous citerons:

1° Des haches préhistoriques en silex, trouvées à Saint-Quentin-de-la-Roche et à Olendon; un poignard en silex éclaté, trouvé dans un tumulus scandinave (n° 55); des haches en pierre polie; trois hachettes en bronze (nos 59, 60 et 61), servant de transition entre la période des haches en pierre polie et des haches en bronze plus perfectionnées (nos 62 et suiv.); coins en bronze creux, désignés quelquefois sous le nom de *celts*, et dont la destination est incertaine (nos 73 et suiv.).

2° Antiquités égyptiennes en bronze, jaspe, terre cuite et terre émaillée (nos 15 et suiv.).

3° Bracelets, anneaux, monnaies et objets divers en or et en bronze de l'époque celtique (nos 93 et suiv.).

4° Trépied antique trouvé à Giberville, près Caen. Il est formé de trois tiges principales surmontées d'une tête, ornée d'une chevelure abondante; les trois tiges sont terminées par des têtes et des griffes de lion (n° 242).

5° Statuettes et figurines de l'époque gallo-romaine, en terre cuite, bronze, etc. (nos 215 et suiv.).

6° Objets gallo-romains en métal et en verre, parmi lesquels on remarque une parure en or, un verre à eau lustrale pour le culte de Diane; un miroir en bronze, des cuillers à parfums, des styles en fer et en bronze, des poignées de coffret, des fioles dites *lacrymatoires* (nos 270 et suiv.).

7° Objets gallo-romains en os, en pierre et en terre, parmi lesquels nous citerons des sifflets de chasseur, des épingles à cheveux, des pierre-cachet d'oculistes, des moules en terre ayant servi à fabriquer de la monnaie romaine (nos 312 et suiv.).

8° Lampes, vases culinaires et autres ustensiles de ménage, gallo-romains (nos 157 et suiv.).

9° Objets gallo-romains en fer, parmi lesquels nous signalerons trois *hipposandales*, ou fers que l'on attachait au pied du cheval avec des courroies en cuir (nos 341 et suiv.).

10° L'époque gallo-franque ou mérovingienne est représentée par une belle collection d'armes (nos 257 et suiv.) composée en grande partie de fers de lances, de coutelas et de francisques; par des plaques et boucles de ceinturon, des vases funéraires, des colliers en ambre et en verre, une bouteille en verre et des fibules en bronze. — La pièce capitale de cette époque (et peut-être la plus riche du Musée) est le trésor, portant le n° 859, qui a été trouvé à Airan en 1876. Cette parure se compose de deux fibules magnifiques en or, d'une boucle en argent damasquiné en or, d'une chaîne d'argent et d'une chaîne en or, de perles d'ambre, d'une belle

bague en or avec pierres gravées antiques, et de paillettes d'or qui ornaient un vêtement.

11° Le Moyen-Age et la Renaissance nous offrent quelques armes offensives et défensives : cotte de maille, fers de flèches, éperons et armures ; — des croix byzantines, parmi lesquelles nous signalerons surtout les nos 503 et 806, deux très-remarquables chasubles brodées, l'une (n° 628) du XVIe siècle, et l'autre (n° 630) de la fin du XVe ; — des reliquaires, notamment un reliquaire en verre taillé, orné d'or et de pierres précieuses (n° 505) ; — la coupe dite *de Guillaume-le-Conquérant*, qui paraît appartenir à l'art florentin de la fin du XVe siècle ; cette coupe est en argent vermeillé avec incrustation de médailles, également en argent, au nombre de trente-cinq (n° 513) ; — un cabinet riche en ébène, à quatre vantaux, représentant des sujets tirés de la fable de Méléagre et Atalante. L'intérieur, garni d'un nombre considérable de tiroirs, est orné de glaces et de marqueteries (n° 606).

12° Parmi les objets divers des XVIIe et XVIIIe siècles, nous mentionnerons : Une thèse de théologie sur satin (n° 788) ; — des râpes à tabac en ivoire dont l'une (n° 658), représentant l'Amour et Psyché, est une œuvre d'art remarquable ; — des parures populaires normandes (nos 683 et suiv.).

Dans la cour du Musée des Antiquaires, on conserve la jolie façade d'une maison du XVIe siècle, située autrefois rue des Capucins.

Musée de la Société française d'archéologie.

(*Rue de Caumont.*)

Ce Musée est établi dans une portion de chapelle de l'ancien collége des Jésuites. Il se compose particulièrement de moulages en plâtre des monuments de différentes régions de la France et de l'étranger ; nous signalerons, parmi les curiosités qu'il renferme, une des portes du baptistère de Florence, qui appartient à la Renaissance. Cette troisième porte du baptistère de Saint-Jean de Florence, dont l'original en bronze est dû à Laurent Ghiberti, présente dix compartiments qui renferment des bas-reliefs représentant des scènes de l'Ancien Testament.

Musée d'Histoire naturelle [1].

(Rue de la Chaîne, dans les bâtiments de l'Université.)

Cet établissement, fondé en 1824 sous l'influence de la Société Linnéenne et l'impulsion plus particulière de M. de Magneville, renferme des collections remarquables dans toutes les branches d'histoire naturelle. « Les pièces les plus précieuses y abondent, dit son savant directeur [2]. Citons en première ligne la collection des polypiers et autres invertébrés recueillis par Lamouroux, qui a servi au savant professeur pour ses classiques travaux sur les animaux inférieurs. Rappelons également ces nombreuses et importantes pièces, rassemblées par de célèbres navigateurs tels que : Duperré, Dumont-d'Urville, Freycinet, Marc, Jouan. D'anciens élèves de la Faculté de Caen : Maurouard, Lesueur, Lamare-Picquot, Léclancher, E. Deplanches, Vieillard, ont recueilli, pendant de longs et pénibles voyages, un immense matériel scientifique, dont ils ont à l'envi enrichi nos galeries ; les animaux du nautile flambé, du nautile calédonien, de la spirule, de la trigonie, y prennent place, grâce à ces généreux donateurs, en compagnie des firoles, des atlantes, des nudibranches de l'Océan indien, dans le développement d'une collection splendide de mollusques, de rayonnés et de spongiaires vivants.

« Le musée de Caen peut encore fournir, aux investigations des savants, les types précieux d'animaux invertébrés, vivants et fossiles, de Defrance ; la plupart ont été décrits dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*. Cette série remarquable, où l'on a conservé, avec le plus grand soin, toutes les notes manuscrites dues au laborieux naturaliste, a été donnée à la ville de Caen par la famille de ce maître de la science, et vient s'ajouter aux collections Hérault, Busnel, Fourneaux, Bréville, Tesson, etc., moins célèbres peut-être, mais tout aussi utiles par les nombreux types d'auteurs (Agassiz, d'Orbigny, Eudes-Deslongchamps, etc.) qu'elles renferment.

« Les collections d'animaux vertébrés sont non moins importantes. Parmi ces dernières, nous devons surtout mentionner celle des oiseaux, qui vient d'être classée à nouveau et qui comprend plus de 2,500 exemplaires. On y admire la belle collection d'oiseaux-mouches qui s'élève, dès aujour-

1. Ouvert au public le dimanche et le jeudi, de midi à 4 heures.

2. *Note sur l'enseignement supérieur à Caen au point de vue de l'histoire naturelle,* par Eugène Eudes-Deslonchamps, professeur à la Faculté des sciences.

d'hui, à près de 800 échantillons ; là, sont réunis la plupart des types de Bourcier, quelques-uns des types de Lesson, les squelettes et les nids de nombreuses espèces, et même des pièces uniques, telles, par exemple, que le type du *Lesbia Victoriæ,* de Bourcier.

« Nous terminerons cet examen de nos collections générales en mentionnant les richesses ethnographiques recueillies par Dumont d'Urville (voyage de la *Coquille*), ainsi qu'une nombreuse et importante collection anthropologique qui vient d'être organisée et enrichie des notes manuscrites de M. Hamy. Nous retrouvons encore là de précieux types, ceux de Deplanches, comprenant les crânes des diverses tribus calédoniennes, dont beaucoup sont maintenant détruites, et surtout la série de crânes des îles Loyalty. Viennent ensuite les types de la Haute-Egypte (collection Rayer), de curieux microcéphales, des pièces d'un haut prix provenant soit de la Nouvelle-Zélande, soit d'anciennes populations américaines. »

CHAPITRE III.

ENVIRONS DE CAEN [1].

La Maladrerie.

(*A 2 kilomètres de Caen.*)

Sur la route de Paris à Cherbourg, se trouve le hameau de la Maladrerie auquel l'usage a donné quelquefois le nom de Beaulieu, en souvenir de la léproserie de *Notre-Dame de Beaulieu*, fondée, suivant l'opinion la plus accréditée, en 1162, par Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

M. de Bras donne la description suivante de cet ancien établissement. « La Léproserie de la ville, dit-il, est un lieu de grande et antique remarque, où y a beau temple et nombre de maisons avecques un bon revenu pour les Lépreux. Ce bénéfice s'appelle Beaulieu à cause d'un grand parc de la Leproserie clos en murailles, dont il est circuy, et en sont les gouverneurs de la ville protecteurs et patrons. L'on dict que un duc de Normandie aumosna ce parc qui contient autant de terre en carré qu'un puissant archer pourrait comprendre en un trait d'arc, y est aussi une chapelle qui s'appelle le Nombril-Dieu. »

Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de ces anciennes constructions. Sur leur emplacement on a bâti, vers 1826, la maison centrale de correction de Beaulieu, dont les fossés bordent la route de Caen à Bayeux. « Cette prison, dit M. de Caumont, présente un carré régulier d'un style sévère en rapport avec la destination de l'édifice. Le centre du carré est occupé par d'autres bâtiments disposés en croix, de manière à former quatre cours séparées au centre des quatre grands corps-de-logis du pourtour. La

1. Ce chapitre est complété par la *cinquième partie* de cet ouvrage, intitulée : *Itinéraire du Chemin de fer de Caen à la mer*. Le lecteur y trouvera, par exemple, des notices sur *La Délivrande*, *Langrune*, *Bernières*, *Courseulles*, etc.

maison du directeur, celle de l'aumônier et du pharmacien occupent deux pavillons détachés que l'on voit aux deux extrémités de la ligne du fossé qui borde la route. »

Abbaye d'Ardennes.

(*A 4 kilomètres de Caen.*)

« Les restes de l'abbaye d'Ardennes sont encore imposants, dit M. de Caumont [1]; on entre dans la première cour par deux portes, l'une cintrée et assez large pour les charrettes, l'autre en ogive et beaucoup moins grande, pour les gens de pied. Cette entrée, dont la corniche est garnie de dents de scie, peut dater de la fin du XIII[e] siècle ou du XIV[e]. La cour est entourée de bâtiments divers d'une date peu certaine; à l'extrémité, du côté gauche, on en voit un plus considérable, très-simple extérieurement, ayant à l'intérieur des colonnes cylindriques comme une église et servant aujourd'hui de grange. Suivant la tradition, cet édifice aurait servi autrefois d'église, mais il est certain qu'il a été élevé pour l'usage auquel il est encore aujourd'hui destiné. La façade est garnie de contreforts et percée de deux ouvertures en forme de lancettes. Cette grange a près de 150 pieds de longueur et l'on pouvait y loger, dit-on, 80,000 gerbes de blé, provenant des dîmes ou des cultures de l'abbaye.

« Les bâtiments claustraux, détruits vers 1830, formaient avec l'église une seconde enceinte. L'église, assez élevée, se compose d'une nef avec bas-côtés; elle n'a ni transept, ni tour, mais elle est flanquée de tourelles aux quatre angles. On peut la regarder comme un échantillon des XIII[e] et XIV[e] siècles. La façade, très-remarquable, est en grande partie du XIV[e]; mais la grande rosace, qui appartient au style flamboyant, ne saurait guère être antérieure à la deuxième moitié du XV[e].

« Les trois portes peuvent dater de la fin du XIII[e]. La plus grande est aussi la plus riche. Entre les ogives des arcatures, on voit des trèfles au milieu desquels sont figurées des têtes qui, par leur attitude, semblent regarder ce qui se passe sous le portail de l'église. A la base du gable règne une galerie ou balustrade, dont chaque entrecolonnement est couronné d'un fronton triangulaire fort aigu, orné de trèfles

1. La description que nous donnons de l'édifice se compose d'extraits empruntés à la *Statistique monumentale du Calvados,* tome I, p. 82 et suiv.



et de quatre-feuilles. Les deux escaliers, qui flanquent et encadrent du haut en bas la façade, devaient être couronnés de clochetons qui auront été détruits.

« A l'intérieur, l'élévation de la grande nef est divisée en deux ordres, savoir: des arcades qui communiquent aux bas-côtés et des fenêtres ogivales subdivisées en deux baies, placées au-dessus. Les arcades ogivales, entre la grande nef et les bas-côtés, sont portées sur des colonnes cylindriques dont les bases reposent sur un socle ou piédestal. »

L'abbaye d'Ardennes, de l'ordre des Prémontrés, fut fondée, selon le *Neustria pia* en 1121, par Aiulphe du Marché et sa femme Asceline; son église fut consacrée par l'évêque de Bayeux, Richard III, en 1138. Depuis cette date jusqu'à la Révolution, l'histoire de l'abbaye d'Ardennes offrirait bien des pages intéressantes à étudier. Au XIVe siècle, pendant les guerres des Navarrois, l'abbaye fut tant de fois exposée aux violences des soudards qui ravageaient les campagnes, que ses moines furent obligés de se réfugier à Caen. Ce fut dans ses murs que vint loger Charles VII quand il vint assiéger la ville de Caen. En partant, le roi de France, en souvenir de l'hospitalité qu'il en avait reçue, laissa à l'abbé Robert Chartier un lys écartelé pour servir d'armes à l'abbaye [1].

Au XVIe siècle, pendant les guerres de religion, l'église est pillée, et ses revenus sont confisqués.

A côté de ces événements, qui se rattachent à l'histoire générale du pays, il y aurait de bien curieuses études à faire sur les incidents qui constituent l'histoire particulière de l'abbaye. En 1230, par exemple, un des abbés périt, avec vingt-cinq de ses religieux, sous les ruines de son église, dont la voûte s'écroula, tandis qu'ils étoient à prier dans le chœur. La plus constante préoccupation de son successeur, Raoul Radulphe, fut de relever l'église abattue. Pour se créer des ressources, il se fit autoriser, par une bulle du Pape, à publier et à faire répandre des billets spécifiant la nature et l'étendue des indulgences que gagnerait quiconque apporterait son offrande. Un de ces billets, appelés *cédulles* ou *cartels*, a été découvert et publié par M. Charma, qui l'a accompagné d'une notice intéressante [2]. En voici la traduction :

« A toutes les personnes charitables qui ont déjà transmis leurs aumônes à l'église Sainte-Marie d'Ardennes au-dessus de Caen, de

1. On trouve ces armoiries coloriées sur le frontispice d'un magnifique cartulaire sur vélin, conservé à la Biblioth. de Caen ; 3 in-fol., n° 60.

2. *Note sur un billet d'indulgences, délivré, au* XIIIe *siècle, par l'abbaye d'Ardennes.* Tome XVII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

l'Ordre de Prémontré, maintenant en voie de reconstruction, Notre Seigneur le Pape remet dans sa miséricorde 1 an et 140 jours des pénitences qui leurs sont infligées [pour] les péchés oubliés [dans la confession]; pour les vœux rompus, à la condition, cependant, qu'on y sera revenu; pour les offenses faites à un père ou à une mère, si, toutefois, on n'a pas levé la main sur eux; enfin, pour les fêtes qu'on n'aurait pas chomées. De plus, le pape Innocent remet 100 jours [à ceux qui donneront à partir d'aujourd'hui] jusqu'à la fin des travaux; le Seigneur Légat, 40 jours; le Seigneur Odon, cardinal à Rome, 40 jours; le Seigneur Archevêque de Rouen, avec ses suffragants, chacun 40 jours. De plus, chaque chanoine de l'ordre entier de Prémontré, lequel ordre compte 466 abbayes, célèbre par an [à leur intention] 60 messes; chaque clerc lit 60 fois son psautier; chaque frère convers dit mille *Pater* et autant d'*Ave*. De plus, l'ordre célèbre 466 messes du Saint-Esprit, 466 messes de Sainte-Marie, autant de messes pour les morts, et 66 annuels par an. De plus, on leur assure tous les biens spirituels qui se font et se feront dans l'ordre entier, en messes, jeûnes, veilles, heures, psaumes, oraisons, disciplines, matines, hospitalités. De plus, dans l'abbaye d'Ardennes, neuf messes se célèbrent chaque jour. Total des jours, 6 années et 160 jours; total des annuels, 466. Quant aux messes et aux autres biens, Dieu seul en sait le nombre. Et tous ces biens leur sont confirmés par Notre Seigneur le Pape. »

Ailleurs, ce seront des procès ou contestations au sujet des dîmes que prélevait l'abbaye. Telle est, en 1647, la réclamation du sieur Vigan, prieur-curé de Venoix. Dans une requête [1], présentée au lieutenant-général du bailliage de Caen, ce curé demandait qu'on obligeât les religieux d'Ardennes, qui possédaient la *grosse dixme* de Venoix, à venir au secours de son église et de sa paroisse. « Cette dîme, « dit-il dans cette requête, récoltée par les religieux, ne lui « laisse presque rien pour vivre à lui dit sieur Vigan, prieur-« curé, quoiqu'elle soit donnée pour le maintien du prieur-« curé et des pauvres vêtus d'un Furluquet [2]. »

On voit, dans cette pièce, comment les abbayes s'engraissaient alors aux dépens des modestes et utiles desservants des paroisses.

Allemagne.

(*A 6 kilomètres de Caen.*)

Vers la dernière moitié du IVe siècle de notre ère, des Allemands s'établirent sur un plateau qui domine la rive

1. Voir *Trait de Dixme dans Venoix*, à la page 423 du Ier tome du Cartulaire de l'abbaye d'Ardennes.

2. Ce vieux mot, qui ne se trouve nulle part, désigne peut-être cette espèce de souquenille connue sous le nom de sarrau.

droite de l'Orne, et donnèrent leur nom d'*Alleman-Heim* (demeure, station des Allemands), au village qu'on appelle encore aujourd'hui *Allemagne*. Ce village, qui ne compte que 933 habitants, possède cependant deux églises, qui appartenaient autrefois à l'abbaye de *Saint-Etienne de Caen*.

Toutes les deux ont été rebâties et n'ont conservé chacune, des constructions primitives, que leur ancienne tour. La tour de l'église d'Allemagne-la-Haute est remarquable à l'extérieur par l'intersection des cintres, ornés de zigzags, qui décorent les fenêtres; elle date de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. L'église d'Allemagne-la-Basse possède une tour romane, surmontée d'une pyramide à quatre pans de l'époque ogivale.

Ce qu'il y a de plus intéressant à Allemagne, c'est le magnifique panorama qui se développe sous les regards du sommet du coteau, au pied duquel coulent les eaux tranquilles de l'Orne. Dans cette colline, formée de pierre calcaire blanche, on a creusé, depuis des temps très-reculés, de profondes carrières, qui forment aujourd'hui des souterrains dignes d'être visités. On y a découvert, en 1817, un squelette de *crocodile* fossile, l'un des premiers qui aient été trouvés dans nos régions du Nord. En ouvrant une de ces carrières, on y trouva, il y a déjà longtemps, une tête d'homme près de laquelle était un fer de lance et une pièce d'argent à l'effigie de Charles-le-Chauve. Depuis, on a découvert, à peu de distance de l'église de la Haute-Allemagne, une assez grande réunion de cercueils en pierre, les pieds tournés à l'Est et formant des lignes dirigées du Nord au Sud.

D'après Wace, ce fut entre Allemagne et Fontenay que les seigneurs normands, révoltés contre Guillaume et battus par lui au *Val-des-Dunes*, essayèrent, dans leur fuite vers le Bessin, de passer l'Orne à gué. L'auteur du *Roman-de-Rou* raconte qu'ils s'y noyèrent en si grand nombre que leurs cadavres arrêtèrent la marche du Moulin Barbillon.

Louvigny.

(*A 6 kilomètres de Caen.*)

Ce charmant village est séparé de Caen par la vaste prairie, où se trouve la piste des *Courses*. Ses frais ombrages, les sites charmants qu'on rencontre dans ses environs, et ses guinguettes, placées sur le bord de la rivière, y attirent de nombreux promeneurs pendant la belle saison. On y voit un château du XVIIe siècle, sans caractère, mais entouré d'un parc magnifique. Son église, peu remarquable, est en grande

partie du XIIIe siècle. On peut se rendre à Louvigny soit en barque, soit par un sentier qui traverse la prairie et longe la rive gauche de l'Orne.

Fontaine-Etoupefour.

(*A 8 kilomètres de Caen.*)

Le château de Fontaine-Etoupefour est un des monuements les plus curieux et les plus complets de l'arrondissement de Caen. Il fut bâti en 1583 par Louis Le Valois, descendant de Nicolas Le Valois, seigneur d'Ecoville, qui fit construire à Caen l'hôtel qui porte encore son nom, et qui est occupé par la Bourse.

La partie la plus remarquable de ce château est un élégant pavillon à quatre pignons, qui surmonte l'ancienne porte d'entrée. « A l'intersection des toits, dit la *Normandie illustrée*, s'élève un clocheton couvert en ardoise et terminé par de fines découpures en plomb; la façade extérieure où se trouvait le pont-levis est la plus ornée. Deux gracieuses tourelles, cylindriques depuis la base jusqu'à la hauteur du toit, octogonales ensuite et terminées par des pyramides de même forme, garnies sur les arètes de crochets et d'animaux rampants, accompagnent un fronton sculpté qui occupe la partie centrale; il est placé au-dessus de deux belles fenêtres aux moulures entrelacées et divisées autrefois, comme c'était l'usage, par des meneaux formant la croix. Ces sculptures sont tellement mutilées, qu'il est difficile de les comprendre; on y distingue seulement des écussons et de petits anges. » Au fond d'une cour carrée, entourée d'eau, s'élèvent deux corps de logis considérables, qui datent des premières années du XVIIe siècle.

La nef de l'église de Fontaine-Etoupefour présente une façade assez curieuse, qui semble appartenir au XIIe siècle.

Entre les communes de Fontaine-Etoupefour et de Baron, on rencontre une limite très-marquée, formée par une voie romaine, qui porte le nom de *Chemin Haussé*.

Lasson.

(*A 10 kilomètres de Caen.*)

« Le château de Lasson, dit M. de Caumont, est un de ceux que le voyageur antiquaire ne saurait se dispenser de visiter. Il se compose de deux corps de logis, dont l'un fait saillie

sur l'autre, disposition qui donne à l'ensemble de la masse plus d'effet et de mouvement.

« Les moulures qui décorent la façade de ce bel édifice sont riches et élégantes. Au-dessus du second ordre, un encorbellement très-prononcé porte une frise ornée de cartouches, de médaillons et d'autres moulures usitées à cette époque : et au-dessus s'élève un parapet formant attique et dissimulant une partie du toit.

« Les lucarnes cintrées, les grandes cheminées, qui dominent l'édifice, l'aiguille qui surmonte l'angle du corps de logis le plus saillant, la tourelle octogone qui renferme à l'une des extrémités du château l'escalier par lequel on monte dans plusieurs pièces, et dans les galeries de l'attique, sont d'un excellent effet.....

« On ne connaît pas la date du château de Lasson, mais le style annonce le temps de François 1er.

« L'extrémité orientale a été reconstruite, la partie nord n'offre pas d'intérêt.

« Un vaste parc, dans lequel coule la rivière, entoure le château de *Lasson*. Ce parc, dessiné à l'anglaise, peut renfermer 60 hectares. On y voit quelques beaux arbres, notamment de magnifiques platanes. »

A l'intérieur du château se trouve une charmante salle de billard, dont le plafond orné de caissons peints et dorés, la cheminée, et les tentures en tapisserie des Gobelins, rappellent ce qu'on a vu de plus riche dans le genre décoratif de l'époque de Louis XIV.

On voit dans la frise du château une inscription en grands caractères, qui intrigue tous les visiteurs :

SPERO : LACON : BI : ASSES ; PERLEN.

Jusqu'en 1863 le château de Lasson, comme le sphinx, a proposé son énigme aux passants sans qu'on ait pu la deviner. A cette époque un archéologue a adressé au *Bulletin monumental* [1] une interprétation nouvelle de l'inscription, qui signifierait selon lui :

J'espère que les ânes se tiendront loin de Lasson.

Moins cruel que son confrère de la route de Delphes, le sphinx de Lasson se montre beaucoup plus impoli ; mais

1. Voici la note adressée au *Bulletin* par M. le comte L. de Neuville : « Bien que je ne puisse offrir qu'une traduction tout à fait hypothétique, je me hasarde à la présenter. Voici, je crois, le sens de cette inscription :

J'espère que les ânes se tiendront loin de Lasson.

« Le premier mot est latin ; le second est mis pour Lasson ; le troisième et le quatrième sont anglais. Je suis, je l'avoue, plus embar-



nous supposons bien que son avis n'arrêtera personne et que le nombre des visiteurs du château ne sera pas moins considérable après qu'avant l'explication de l'énigme.

Vieux.

(*A 11 kilomètres de Caen.*)

Le village de Vieux est célèbre par la découverte qu'on y fit en 1580, suivant l'abbé Le Beuf, du fameux *marbre de Torigny* [1], et surtout par les fouilles que l'intendant Foucault y fit exécuter à la fin du XVIIe siècle et en 1705, époque à laquelle on découvrit l'enceinte d'un édifice, qu'on regarda comme un ancien *gymnase* [2].

Pendant les années 1852, 1853 et 1854, la Société des Antiquaires de Normandie y fit pratiquer des fouilles qui donnèrent des résultats considérables. Les travaux mirent à nu les fondations d'un amphithéâtre qui dut être ruiné, avec la ville qu'il était destiné à divertir, vers le commencement du Ve siècle de notre ère. La découverte de ce monument a confirmé l'opinion qu'on avait déjà depuis longtemps que Vieux ne fut pas seulement un camp, mais un établissement romain d'une certaine importance, une ville, probablement l'Arigenus de Ptolémée, la cité des Viducasses de la Table de Peutinger.

Nous devons toutefois avertir les touristes, même les antiquaires, qu'il ne reste aucune trace de ces antiquités, recouvertes par le travail des champs, et qu'ils n'auraient tout au plus à visiter, dans le voisinage, qu'une carrière de marbre rouge.

rassé du dernier mot, dont le sens et l'idiome me semblent plus douteux. Peut-être a-t-on écrit par erreur *perlen* pour *fernen*, verbe allemand, *éloigner*. Je ne doute pas que cette inscription ne soit composée de mots empruntés à plusieurs langues. Je ne crois pas que ce soit une chose sans exemple au XVIe siècle, et, dans ce cas-ci, l'adoption d'un procédé aussi bizarre se trouvait justifiée par le sens peu parlementaire de l'inscription où se trouvaient si énergiquement exprimés l'orgueil de la science et le mépris de l'ignorance, tels que l'époque de la Renaissance a pu seule les ressentir. »

1. Ce monument a emprunté son nom du lieu où il a été conservé pendant près de trois siècles. Antoine Galland pense en effet qu'il fut transporté à Torigny, sous François Ier, par les soins de Joachim de Matignon. C'est un stylobate ou piédestal de marbre qui a dû servir à supporter une statue; trois côtés sont chargés d'inscriptions que les savants s'ingénient encore aujourd'hui à expliquer.

2. Voyez *Voyage de Normandie* dans le *Mercure de France* d'avril 1732.

Norrey.

(*A 12 kilomètres de Caen.*)

L'église de Norrey est un des plus beaux monuments religieux du département. « Le voyageur, dès en abordant la plaine, dit *La Normandie illustrée*, sera frappé par la somptueuse magnificence d'un temple qu'une incompréhensible fantaisie d'artiste a jeté, comme un défi à la renommée, au milieu d'un petit village sans aspect et perdu dans les terres. L'église de Norrey, malheureusement inachevée, se compose d'une nef, d'un transept avec chapelles annexées, et d'un chœur entouré de bas-côtés, le long desquels s'ouvrent deux chapelles. La nef doit être un peu plus ancienne. Les murailles sont couvertes de sculptures. On y remarque des feuilles de vigne parfaitement fouillées et d'autres feuillages dont une partie ressemble à des feuilles d'aulne ou de charme. Au milieu de ces végétaux sont des oiseaux mangeant des raisins ou becquetant des fruits, des têtes humaines, des feuilles. Dans les travées qui répondent à la courbure de l'abside, entre les fenêtres et au-dessus des arcatures, on voit des personnages en bas relief. L'un d'eux joue du violon, et l'autre donne de la trompe ou oliphant. Du côté du Nord, un bas-relief représente l'Adoration des Mages et le Massacre des Innocents. Il n'y a rien de plus naïvement expressif que les petites figures d'anges enlevant les âmes des saints enfants pour les emporter au ciel. Deux autels en pierre existent encore dans les chapelles qui accèdent aux bas-côtés du chœur. La tour est carrée et surmontée d'une pyramide à huit pans que l'on croit généralement n'avoir pas été achevée. Une tradition adoptée par les gens de la localité donne même l'explication de cette imperfection. Le maître de l'architecte de Norrey avait, prétend-elle, construit la tour de Bretteville; voyant celle de Norrey fort avancée et jugeant qu'elle ferait bientôt oublier la sienne, le jaloux artiste précipita son élève du haut des échafaudages. Une remarque singulière a été faite à propos de cette anecdote; elle est semblable, à quelque chose près, à celle qui se rapporte à la construction de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen qui possédait le patronage de Norrey. »

Fontaine-Henry.

(*A 13 kilomètres de Caen.*)

Le château de Fontaine-Henry est un des plus vastes et des plus élégants édifices civils que nous ait laissés, dans la Basse-Normandie, l'architecture de la Renaissance. « L'édifice est de plusieurs époques, dit M. de Caumont. La partie droite est la plus ancienne et peut dater de la fin du XVe siècle ou des premières années du XVIe. Les fenêtres en sont surmontées d'arcades en forme d'accolade et ornées de panaches et de feuillages frisés. Deux tours carrées rompent la monotonie des lignes horizontales. L'une est surtout remarquable par ses moulures; l'autre paraît plus ancienne que tout le reste et dater de la fin du XVe siècle.

« A partir de la première tour, le style change complétement. Des arabesques, des rinceaux de la plus grande finesse, et semblables à ceux que l'on rencontre sur les monuments les plus ornés du XVIe siècle, couvrent les murs avec profusion; l'entablement prend des proportions classiques. En un mot, tout annonce l'époque de la Renaissance, et cette partie du château doit être du temps de François Ier. On voit d'ailleurs le millésime 1537 sur un arc des fenêtres de l'aile gauche.

« Les combles extrêmement élevés de cette aile et sa cheminée colossale dominent tout l'édifice. La grande cheminée n'est guère moins considérable que celles de Chambord, et prouve que dans les châteaux du XVIe siècle ces accessoires sont de véritables monuments.

« Sur un des angles du pavillon se trouve une élégante tourelle à pans coupés, ornée de moulures et de médaillons.

« Une tour plus élevée, et au long toit conique, garnit l'angle opposé du même pavillon.

« Plusieurs têtes en bas-relief décorent la partie supérieure des fenêtres.

« Au-dessus d'une porte, dans l'escalier qui monte aux appartements du pavillon de 1537, on voit Judith en buste, tenant de la main gauche la tête d'Holopherne, et la main droite appuyée sur son épée, dont elle presse la poignée sur sa poitrine; on lit ce qui suit dans un cartouche, au-dessous de cette figure de haut-relief :

ON. VOIT. ICY. LE. POURTRAICT.
DE. JUDITH. LA. VERTUEUSE.
COME. PAR UN HAUTAIN FAICT
COUPPA LA TESTE FUMEUSE
D'HOLOPHERNES QUI. L'HEUREUSE
JERUSALEM EUT DEFAICT. »

On trouve, dans le parc du château, une jolie chapelle de la fin du XIIIe siècle, où l'on remarque des stalles creusées dans la pierre entre les colonnettes des arcatures ogivales de la nef, trois élégantes lancettes percées dans le chevet du chœur, et un autel sur lequel est une niche sculptée qui servait probablement de tabernacle.

Ouistreham.

(*A 14 kilomètres de Caen.*)

La commune de Ouistreham possède une église et un petit port qui méritent d'être visités.

« L'église, dit M. de Caumont, se compose d'un chœur avec abside circulaire, sur lequel s'élève une tour quadrangulaire couverte d'un toit à quatre pans en charpente, et d'une nef avec des ailes qui s'arrêtent là où commence le chœur. Cette église appartient au style roman de transition; on y voit un assez grand nombre d'ogives associées aux pleins-cintres. La façade se compose de quatre ordres superposés ; c'est une des plus élevées de nos églises rurales. »

Placé à l'embouchure de l'Orne, Ouistreham était au moyen âge un port assez important. Les marchands de Caen y avaient des magasins considérables pour le commerce d'exportation. A partir du XVIe siècle, il fut souvent question de relier le port de Caen à la mer par un canal. Le plan de l'ingénieur Cachin, imité de celui de Vauban, proposait, en 1798, de placer l'embouchure du canal dans la baie d'Ouistreham et de le terminer par une écluse, un avant-port et des jetées.

Oublié jusqu'en 1811, ce projet fut repris à cette époque et soumis à Napoléon 1er lors de son passage à Caen. « Le « 24 mai, dès quatre heures du matin, dit un récit du temps [1], « l'Empereur monte à cheval et se transporte, avec la rapi- « dité de l'éclair, au village d'Oistreham, à trois lieues de « Caen, sur les bords de la mer ; il était escorté d'un déta- « chement de la Garde-d'Honneur et accompagné de plu- » sieurs de ses officiers ; il visita la Plage, les redoutes pla- « cées le long de la côte, la Baye ou Fosse de Colleville, et « l'embouchure de la rivière d'Orne. La ville avait commu- « niqué au ministre de l'intérieur des plans pour rendre la

1. *Précis historique des principaux événements qui ont eu lieu en 1811, dans la ville de Caen, lors du passage de Napoléon-le-Grand;* Caen, Chalopin, broch. in-4°.

« rivière navigable par la Fosse de Colleville, et avait solli-
« cité ce bienfait de Sa Majesté. Elle voulut voir par ses pro-
« pres yeux, et avec ce génie qui saisit sur le champ ce qui
« est utile et la meilleure manière d'opérer le bien, Elle ré-
« solut dès lors d'accorder la demande, et fixa elle-même la
« direction des travaux. »

Un décret du 15 mai 1811 prescrivit l'étude immédiate d'un canal partant de la ville de Caen et terminé, du côté de Ouistreham, par une écluse à portes d'ebbe et de flot. Mais on renonça à l'entreprise, faute de fonds, et les travaux, destinés à faire communiquer le canal avec la mer, ne commencèrent qu'en 1853.

En 1762, Michel Cabieu, sergent garde-côte, né à Ouistreham, se signala par un acte d'audace, qui dénote autant d'esprit que d'héroïsme. Voici comment M. Boisard raconte ce fait dans ses *Notices biographiques sur les hommes du Calvados*. « Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1762, un bâtiment de la marine anglaise entra dans l'Orne, débarqua cinquante hommes pour tâter le pays et faire quelques prisonniers, en attendant qu'il pût effectuer le projet de brûler les bateaux mouillés dans la rivière. Cabieu, qui était en faction, aperçut les Anglais. Il fit prendre un tambour à son frère, survenu par hasard, lui fit battre la générale, et poussant lui-même de grands cris, en changeant de ton, de voix et de place, il parvint à faire croire à l'ennemi qu'il était en présence d'une troupe prête à l'attaquer. Sa ruse alla jusqu'à simuler une altercation entre un capitaine et un soldat, par suite de laquelle celui-ci était envoyé en prison. Il défendit aux siens de faire feu autrement qu'à tour de rôle ; enfin, il cria : *Cabieu, tirez !* et le chef ennemi tomba frappé d'une balle. Le reste prit la fuite, sans songer au blessé, que Cabieu fit prisonnier. Cet exploit, qui supposait non-seulement du courage, mais une présence d'esprit peu commune, eut beaucoup de retentissement. Le peuple ne désigna plus le garde-côte que sous le titre de *Général Cabieu*. Ce fut pendant longtemps sa seule récompense. Mais la reconnaissance nationale lui réservait d'autres dédommagements : il les obtint aussitôt qu'elle put se manifester sans recourir au patronage des grands. Le grade de général fut solennellement conféré à Cabieu dans les premières années de la Révolution. »

Creully.

(*A 18 kilomètres de Caen.*)

« Le château de Creully, dit la *Normandie illustrée*, est une des forteresses les plus remarquables du Calvados, et

l'histoire de ses barons est liée à chaque instant à l'histoire générale de Normandie.

Hamon-aux-Dents et son frère Guillerin, seigneurs de Creully, révoltés contre Guillaume, périrent l'un et l'autre à la bataille du Val-des-Dunes. Le fils du premier, Robert Hamon, fut aussi brave que son père, mais aussi plus heureux; il se réconcilia avec l'illustre bâtard et se signala à son service dans plusieurs combats, notamment à la bataille d'Hastings, où il fit des prodiges de valeur. Après la conquête de l'Angleterre, ses belles actions lui méritèrent le titre de comte de Glocester et de Bristol. Blessé d'une flèche devant Falaise, il tomba en démence. Généralement on regarda cela comme une punition du ciel, parce qu'il avait contribué de tout son pouvoir à la reprise de Bayeux, dont l'église, comme tout le reste, avait été réduite en cendres.

Le château et la baronie passèrent, en 1678, entre les mains de Colbert, qui en fit l'acquisition. Le ministre presque disgracié du Grand-Roi, l'homme qui avait le plus contribué au développement des arts et de l'industrie, celui qui avait, en quelque sorte, rendu magique le siècle de Louis XIV et fait, pour ainsi dire, don à son maître du titre de Grand, vint se distraire sur les bords de la Seulle des tracasseries que lui suscitait son rival Louvois.

Devant ces fraîches et vertes prairies, ces campagnes séduisantes, il put parfois oublier l'ingratitude de Louis. — Après la mort de Colbert, Anne-Léon de Montmorency-Fosseux acheta la seigneurie de Creully; elle était entre ses mains au commencement de la Révolution.

Les traditions populaires rattachent à l'histoire des barons de Creully des légendes de crimes et d'exactions féodales, que l'on retrouve partout en Normandie où il reste des traces d'anciens manoirs.

Quelques érudits de village attribuent ces actes aux barons de Creullet, château du XIVe siècle, dont on rencontre des fragments dans un hameau dépendant du bourg; la chapelle de ce château existe encore et est en partie du XVe siècle.

Bien que le château de Creully soit composé de constructions d'époques diverses, dont quelques-unes ont été défigurées, son aspect n'en est pas moins pittoresque et même imposant. Dans le principe, cette forteresse était à peu près carrée, les bâtiments principaux paraissent avoir été adossés aux murs du Nord, où l'on voit encore des salles voûtées à plein-cintre. Le donjon, formant aujourd'hui le corps principal, est d'une époque ancienne; l'addition semi-sphérique qu'on y remarque dans la façade est du XVIe siècle. Les tours d'observation qui accompagnent le donjon ne paraissent pas antérieures au XVe.

L'église, sous laquelle il existe un caveau sépulcral, es

aussi de diverses époques. La nef, le chœur et les bas-côtés sont romans.

Les arcades de la nef, ornées de zigzags, reposent sur des piliers à colonnes engagées avec chapiteaux godronnés. Des colonnes séparent les arcades les unes des autres et s'élèvent au niveau des fenêtres où elles reçoivent les arceaux des voûtes. Il existe dans le collatéral du Nord une porte bouchée dont l'arc surbaissé est garni de zigzags.

Les modillons à figures grimaçantes sont bien conservés. »

Saint-Gabriel.

(*A 20 kilomètres de Caen.*)

En sortant de Creully on trouve, après avoir remonté quelque temps le cours de la Seulle, les ruines du prieuré de Saint-Gabriel.

Là, autour d'une vaste cour, se trouvent encore plusieurs constructions intéressantes : une grande porte du XIIIe siècle, un joli pavillon du XVe, le chœur d'une magnifique église romane qui est devenue la propriété de l'Etat ; vers l'extrémité du mur d'enceinte, une tour carrée qui servait de prison. « Cette tour, dit M. de Caumont, est divisée en deux étages ; on ne descendait dans la partie inférieure que par un trou rond pratiqué dans la voûte, et par lequel une échelle pouvait être introduite. L'appartement supérieur était voûté, les arceaux portaient sur des consoles sculptées.

Les habitants parlent encore avec effroi de cette prison. On connaît aussi, parmi les dépendances du prieuré, le champ dit *du gibet*.

Le donjon du prieuré a été acheté par la commune avec un terrain attenant, sur lequel on a construit une maison d'école. »

La Brèche-au-Diable.

(*A 24 kilomètres de Caen.*)

A quelque distance de Potigny, village situé sur la gauche de la route de Caen à Falaise, se trouve une chaîne de rochers de grès qui produit, sur le territoire de Soûmont-Saint-Quentin, un des accidents les plus pittoresques que l'on puisse voir en Normandie.

Au moment des grandes révolutions géologiques, cette chaîne de rochers a été violemment séparée, par une commotion subite et terrible, en deux parties d'inégale longueur.



Au fond du précipice, entre deux murailles de roches presque perpendiculaires, et dont quelques-unes surplombent, menaçantes, serpente le ruisseau de *Poussendre*, qui prend plus loin le nom de Laizon, après avoir traversé, non sans peine, l'abîme obstrué de quartiers de grès qu'il franchit en formant de petites cascades. Des arbres magnifiques s'élancent du fond du gouffre et grimpent, comme pour en faire l'escalade, jusqu'à ses parois les plus escarpées. Tout porte dans cette gorge les traces d'un bouleversement, pendant lequel des roches ont été entraînées par les eaux, jusqu'à une très-grande distance, dans le vallon septentrional.

Cette étrange déchirure du sol dans un pays presque plat avait frappé l'imagination des anciens habitants, qui l'attribuèrent à une puissance surnaturelle, et lui donnèrent le nom de *Brèche-au-Diable* qu'elle porte dans tous leurs actes publics.

Vers la fin du XVIIIe siècle on commença à désigner ces rochers sous le nom de *Mont-Joly*. Ce nouveau nom était celui de Marie-Elisabeth Joly, célèbre actrice du Théâtre-Français, que son mari fit inhumer, le 3 juin 1798, au bord même du précipice.

Au sommet des rochers les plus escarpés du plateau oriental, situé sur le territoire de Saint-Quentin, se dresse en effet le tombeau de l'actrice, protégé par une double enceinte et ombragé de mélèzes et de pins toujours verts. Ce mausolée en pierre blanche, à quatre faces, avait été sculpté par Lesueur, connu pour avoir élevé le monument d'Ermenonville à la mémoire de J.-J. Rousseau. Suivant la tradition, le mari de la fameuse actrice aurait fait à cheval le tour du tombeau.

A quelque distance de là, sur le même plateau, se voit l'église de Saint-Quentin, petit monument de transition, dont le portail appartient au premier style ogival.

En défrichant le terrain, où devait être placé le tombeau de Marie Joly, on découvrit des casse-têtes ou hachettes en silex, des squelettes entiers. Des fouilles nouvelles et très-fructueuses ont démontré que ce plateau dut être dans les temps les plus reculés une station militaire importante. L'âge de bronze n'y est pas moins richement représenté que l'âge de pierre [1]. Ce site sauvage fut successivement occupé par les Celtes, les Gaulois et les Romains.

1. La station préhistorique de la Brèche-au-Diable a été découverte en 1871 par M. C. Cottard. On y trouve, selon le savant professeur M. de Mortillet, de remarquables spécimens des époques *Acheuléenne* (pierre taillée) et *Robenhausienne* (pierre polie). Les pièces principales qu'on y recueille sont de petites haches *acheuléennes*, grattoirs, percuteurs, perçoirs, ciseaux, haches polies, *Nucleus*.



CINQUIÈME PARTIE.

ITINÉRAIRE DU CHEMIN DE FER DE CAEN A LA MER.

CHAPITRE PREMIER.

DE CAEN A LUC.

La gare du *Chemin de fer de Caen à la mer* est située à l'entrée des champs Saint-Michel, sur une petite hauteur qui domine la place et le quartier Saint-Martin. L'ouverture de cette ligne a eu lieu le 1er juillet 1875. A cette date, le chemin de fer ne conduisait les voyageurs qu'à la station de Luc; mais aujourd'hui les trains vont jusqu'au petit port de Courseulles, qui est devenu tête de ligne. De plus, grâce à un raccordement avec la ligne de l'Ouest, le voyageur, parti de Paris, peut maintenant arriver, sans descendre de wagon, jusqu'aux bains de mer de Luc, Langrune, Saint-Aubin, Bernières et Courseulles.

Le touriste, que le train emporte de la gare Saint-Martin, voit pendant quelques minutes se dérouler sous ses yeux le gracieux panorama de la ville de Caen, avec ses nombreux clochers, ses jardins et ses belles promenades; mais bientôt, quand la locomotive s'est enfoncée dans un déblai qui lui cache la ville, il entre dans une vaste plaine, océan de moissons où le vent remue, comme des vagues, des flots d'épis, de sainfoins et de colzas.

C'est comme une transition, ménagée pour préparer le voyageur aux grands aspects vides de la mer. Ces sillons interminables s'ajoutent les uns aux autres avec l'ennui de chiffres qui s'entassent. C'est la poésie de l'arithmétique, l'idéal de la production, la joie du laboureur, la prospérité du notaire, le désespoir de l'artiste. Ces bonnes terres normandes, aussi fastidieuses que fertiles, sont comme les filles

laides, ornées de grosses dots ou d'*espérances*; on les voit, mais on ne les regarde pas. Cela nous donnera donc tout le temps de rechercher les quelques souvenirs historiques que l'on peut glaner, à chacune des stations du petit chemin de fer de Caen à la mer.

Cambes.

A la première station, qu'on appelle *halte* de Cambes, le regard, lassé de la monotonie des terres en labour, se repose avec plaisir sur les beaux arbres du château de M. le marquis de Mathan.

Cette station, qui dessert les communes d'Anisy, d'Anguerny et de Colomby-sur-Thaon, n'offre aucun intérêt.

Mathieu.

La gare est construite à environ 200 mètres du bourg de Mathieu, où une plaque de marbre noir, incrustée dans le mur d'une maison, rappelle au passant que Mathieu eut l'honneur de voir naître le poète Jean Marot et le chimiste Guillaume-François Rouelle.

Dans ses ouvrages, Jean Marot se dit natif de Caen, probablement parce que cette ville était plus connue que le village où il avait vu le jour. Huet affirme, en effet, que le secrétaire et *poète en titre* d'Anne de Bretagne, depuis femme de Louis XII, naquit à Mathieu en 1457. On sait que Jean Marot accompagna le roi Louis XII à Gênes et à Venise et qu'il composa sur ces deux voyages deux poèmes où l'emploi du merveilleux ne nuit en rien à l'exactitude historique. Il fut attaché ensuite à la maison de François Ier en qualité de valet de chambre, charge qu'il laissa à son fils avant de se retirer à Cahors où il mourut. Jean Marot a composé plusieurs poèmes, des rondeaux, des épitres et des chants royaux. Il avait du talent; mais la grande réputation de son fils a beaucoup nui à la sienne.

Par mesure d'économie sans doute on a associé sur la même plaque de marbre Jean Marot, le poète-courtisan, et Rouelle, le savant indépendant, qui poussait jusqu'à la brusquerie l'amour de la vérité. Guillaume-François Rouelle, né à Mathieu en 1703, après des débuts aussi pénibles que courageux, se fit connaître à Paris du monde savant par des cours particuliers de chimie. Nommé en 1742 démonstrateur

au Jardin des Plantes, il entra, deux ans après, à l'Académie des sciences. Ses écrits sont peu nombreux ; toute la force de son talent se concentra dans ses expériences et dans ses cours. Sa manière de professer, dit un biographe, était toute spéciale; il arrivait à l'amphithéâtre, gêné dans le costume classique de son temps, commençait posément, puis, à mesure qu'il s'animait, jetait son bonnet, sa perruque, sa robe, sa cravate et alors seulement paraissait le vrai Rouelle, le savant manipulateur, le démonstrateur entraînant. Rouelle doit être regardé comme le fondateur de la chimie moderne. Il eut le don de faire penser ses adeptes et prépara la grande révolution scientifique qui fut accomplie par Macquer, Cadet Bayen et surtout par Lavoisier.

Le village de Mathieu n'offre guère que ces deux souvenirs à l'attention de l'étranger. Son église elle-même, composée d'une nef romane et d'un chœur en partie du XIIe et en partie du XVe siècle, n'aurait guère d'intérêt que pour les archéologues.

Douvres.

Le chemin de fer quitte enfin la plaine monotone pour entrer dans un frais vallon, où s'élève la tour élégante de l'église de Douvres. Cette tour a plusieurs étages avec des fenêtres ouvertes et des arcades simulées fort alongées; elle appartient, comme la nef de l'église, à l'époque romane.

La paroisse de Douvres était, avant la Révolution, le chef-lieu d'une des sept baronies qui formaient la manse épiscopale des Evêques de Bayeux. Pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles, les évêques y habitèrent un château qui devenait, pendant leur séjour, le siége de leur haute justice. Le bourg de la Délivrande, célèbre par la statue de la Vierge qu'on y vénère, était alors et est encore resté une dépendance de Douvres.

La Chapelle.

Cette *halte* où station doit son nom à la fameuse chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrande [1] qui fut construite, vers le

1. Voici quelle serait l'étymologie de ce mot Délivrande, d'après l'auteur d'un *Voyage de Basse-Normandie,* publié dans le mois de juin 1730 du *Mercure de France* : « Le vrai nom moderne de ce lieu est la Délivrande, duquel, disent-ils ,le peuple ignorant a fait celui de Délivrance; cependant Délivrande est un nom généralement an-

milieu du XIe siècle, sur les ruines d'une église dont la fondation est attribuée à Saint Regnobert. Suivant une ancienne tradition, recueillie par divers écrivains, cette reconstruction fut précédée et accompagnée de circonstances merveilleuses. « En ce temps-ci, dit naïvement le moine Fossard[1], « vivoit un seigneur, nommé Beaudouin, comte du Bessin, « qui se tenoit en sa baronnie de Douvre, de l'évêché de « Bayeux. Le berger duquel seigneur aperçoit que l'un de « ses moutons par plusieurs fois se retiroit du troupeau et « couroit en un lieu auprès de la pâture; là de pied et « de cornes frappait et fouillait la terre, puis étant las il se « couchoit en la place même où de présent est la niche de « l'image de la Vierge en la chapelle de la Délivrande. Ce « mouton ne prenoit aucune nourriture et était néanmoins « le plus gras de la bergerie; le comte, croyant que celui-ci « étoit un avertissement envoyé du ciel, se transporta sur le « lieu, accompagné de la noblesse et d'un saint hermite, « avec le peuple qui y courut des lieux circonvoisins. Il « commanda de parachever la fosse que le mouton avoit « commencée; on y trouva l'image de Notre-Dame, il y a à « présent plus de 800 ans. Cette Image fut portée en pro- « cession solennelle avec une commune allégresse de tout « le peuple dans l'église de Douvre; mais tôt après elle fut « rapportée par le ministère d'un ange au lieu même où « elle fut trouvée. Dieu montra par ce transport et invention « miraculeuse qu'il avoit choisi plus particulièrement ce lieu « pour son service et pour celui de la glorieuse Vierge Marie, « sa Mère. Alors le comte, connoissant la volonté divine, « il fit édifier et fonder la chapelle qui est encore à présent « et la donna à Messieurs du chapitre de Bayeux. »

Depuis ce jour, la chapelle de la Délivrande attira un nombre considérable de pélerins. Ce fut une fortune pour le pays. Les revenus de la chapelle prirent en peu de temps une importance telle, qu'ils devinrent le sujet de fréquentes contestations entre l'évêque de Bayeux et le chapitre de la cathédrale. Cela se comprend. L'argent affluait de toutes parts. Au XIIIe siècle, et dans les siècles suivants, presque tous les testaments contenaient des legs faits à l'église de Notre-Dame de la Délivrande. En 1444, l'évêque Zanon, après

glois : il vient de *Deale*, qui en cette langue signifie partie, portion de quelque chose; les Normands disent *Delle* pour signifier la même chose; or les vieux titres portent que la portion de terrain, ou la pièce de terre sur laquelle est bâtie l'église en question, appartenait au nommé *Ivrand*, ou *Ivrande*, et que cette pièce est dénommée la *Delle d'Ivrande*, ou la pièce de terre d'*Ivrande*. Rien ne paroît mieux dérivé, et il seroit difficile de trouver une meilleure étymologie. »

1. L'*Ancienne fondation de la chapelle de Notre-Dame de la Délivrande*... par F.-G. Fossard, Caen, Chalopin.

une enquête faite devant l'official de Caen, concéda tous ses droits sur la grande place de la Délivrande au chapitre, qui put la donner à ferme, mais à charge d'y laisser paître les bestiaux des pélerins.

Un lieu, si renommé pour les richesses qu'il renfermait et pour les miracles que la statue de la Vierge y opérait, devait, on le comprend, exciter la convoitise et la haine des protestants pendant les guerres religieuses du XVIe siècle. En effet, les réformés pillèrent en 1562 le sanctuaire de la Délivrande. La chapelle fut ruinée: on ne put acheter que des calices d'étain pour remplacer ceux qui avaient été enlevés.

Mais ce désastre fut bientôt réparé, grâce à l'affluence des pélerins et des donations. On ne craignait plus les protestants; les temps étaient changés. En 1662, un calviniste, le jour de l'Assomption, interrompit le prédicateur et blasphéma contre la Vierge ; il fut traduit au bailliage criminel de Caen et condamné, par sentence du 20 août 1663, au bannissement pour cinq années et en 600 livres d'amende.

A cette époque, la chapelle de la Délivrande jouissait avec plénitude de ses biens et de son autorité. Mais elle connut encore de mauvais jours. Pendant la Révolution, la statue de la Vierge fut transportée au District de Caen. Elle ne rentra dans son sanctuaire qu'après une captivité de dix ans, lorsque les églises furent rendues au culte en 1802.

Sa rentrée dans le bourg de la Délivrande fut un vrai triomphe. On la plaça dans une niche richement décorée, à l'angle que forme avec l'édifice principal la chapelle latérale du Nord. Cette statue, taillée dans un bloc de calcaire, avait été peinte autrefois en bleu moucheté d'or. Mais on ne voulut pas se contenter des draperies dues au ciseau du naïf sculpteur. Aujourd'hui la Vierge est habillée de plusieurs robes de soie, offertes par les pélerins, qui viennent en foule (150,000 par an autrefois, nombre qui s'est doublé depuis) s'agenouiller devant la grille du sanctuaire.

Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de la seconde chapelle construite au XIe siècle. Sur son emplacement on a élevé une église, dans le style gothique, avec deux tours terminées par des pyramides ; l'un de ces clochers est encore en construction ; celui qui est achevé a 60 mètres de hauteur.

Depuis l'établissement de la ligne du chemin de fer, un concours immense de fidèles, venus non-seulement de toutes les parties de la Normandie mais encore de la Bretagne et de la Vendée, afflue dans le sanctuaire qui fut visité jadis par les pélerins les plus illustres. Ce fut le 14 août 1473 que Louis XI arriva à la Délivrande. Il y resta jusqu'au 19 et assista à la solennité de l'Assomption, jour anniversaire de son sacre. Parmi les seigneurs qui accompagnaient le roi,

outre Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem et évêque de Bayeux, on remarquait Louis de Bourbon, amiral de France, et le duc de Torcy, grand-maître des arbalétriers... Louis XI fit dresser un contre-autel *en la chapelle, où il était gravé en pierre;* de plus, il donna en offrande 303 écus et des étoffes pour faire des ornements.

Après le pélerinage célèbre de Louis XI à Notre-Dame de la Délivrande, nous mentionnerons encore celui de la Grande duchesse de Toscane, fille de son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans. « Le Dimanche 3 juillet, disent les registres « manuscrits de l'ancien hôtel-de-ville de Caen à la date de « 1678, Madame la Grande duchesse fut à N.-D. de la Déli- « vrande et sur le rivage de la mer, où M. de Matignon lui « donna les plaisirs de la pêche et de la promenade sur un « vaisseau qu'il avait fait préparer en forme de galère, tiré « par un autre plein de rameurs, vêtus, ainsi que les pilotes « de la galère, d'habits faits exprès de toiles imprimées. « Tous les autres vaisseaux de la côte, les uns armés en « guerre et les autres portant plusieurs personnes de qualité « accompagnèrent son Altesse Royale, qui se rendit ensuite « dans le jardin du Sr de la Luzerne-Brieux, en la paroisse « de Bernières, où M. de Matignon la régala d'un magni- « fique souper, avec les grands violons et plusieurs autres « instruments. »

Grâce au chemin de fer, nouvellement établi, et au bien-être qui est descendu de haut en bas, les nombreux pélerins d'aujourd'hui, peuvent, comme la Grande duchesse de Toscane, donner pour dénoûment à leurs actes de dévotion une agréable promenade au bord de la mer, où la locomotive les emportera en quelques minutes. Ils n'y trouveront, il est vrai, ni la galère, ni les rameurs habillés de toiles imprimées; mais les marins de Luc leur procureront, à moins de frais, une bonne promenade dans une vraie barque, menée gaillardement par de vrais matelots, qui ne sentent nullement l'opéra-comique.

Luc.

Avant d'arriver à la station de Luc, le chemin de fer laisse sur la droite le *Vieux-Luc,* avec ses fermes et ses toits couverts de chaume.

On y construit, sur l'emplacement de l'ancienne église, un édifice à vastes proportions dans le style roman. Devant cette construction moderne se dresse, encore isolée, l'ancienne tour ornée de longues arcades, dans lesquelles on

remarque des têtes plates. Cette tour romane est couronnée par une plate-forme avec parapet, qui doit appartenir au XVI[e] siècle.

Près du rivage, il s'était formé peu à peu, ave le temps, un hameau qu'on appelait encore en 1852 *le Petit-Enfer*. Ces maisons se sont détachées du bourg de Luc comme une avant-garde qui l'aurait précédé pour surveiller le rivage de la mer. Mais, depuis quelques années, l'avant-garde tend à devenir plus importante que le corps d'armée. Des maisons nombreuses, dont quelques-unes très-élégantes, se sont élevées sur le bord du flot et occupent presque tout le développement de la plage qui est de 1,700 mètres environ. Un chiffre donnera l'idée exacte de ce rapide accroissement. A la population sédentaire du Vieux-Luc et de Luc-sur-Mer réunis, qui s'élève à 1,520 habitants, s'ajoutent pendant les mois d'été 2,500 étrangers (non compris les allants et venants). Aussi a-t-on dû construire, depuis peu d'années, pour ces nouveaux hôtes, une élégante chapelle dans le style gothique.

Une vaste pelouse, qui s'étend entre le rivage et la façade des maisons, domine la mer. Sur la plage on rencontre une certaine quantité de galets amenés par les courants du large. En divers points les bancs de sable sont troués par des rochers que les géologues appellent le *calcaire à polypiers*. Ce calcaire forme, sur la droite, de petites falaises, où le flot a creusé en plusieurs endroits des grottes assez pittoresques. Un petit casino a été établi sur le rivage pour le service des baigneurs. La localité ne vit guère en effet que de l'industrie des bains.

Son commerce maritime est à peu près nul et le produit de sa pêche, tant en bateau qu'à pied, ne dépasse pas, dans les meilleures années, 13 à 14,000 fr. En dehors des bateaux de pêche, qui étaient, en 1874, au nombre de 18, son petit port n'est fréquenté que par quelques bisquines, qui viennent y charger du foin et des légumes, généralement à destination du Havre. Cela s'explique aisément; car aucun ouvrage de main d'homme n'a été exécuté à Luc dont la petite rade n'est garantie contre les vents régnants (ceux de l'Ouest) que par les bancs sous-marins connus sous le nom d'*Essarts de Langrune* [1].

Nous ne pouvons abandonner Luc sans rappeler au voyageur qu'il aura une excursion intéressante à faire, à 3 kilomètres de là environ, dans le joli village de Lion-sur-Mer. L'église mérite en effet d'être visitée à cause de sa tour ro-

1. Voir la notice de M. Boreux, dans le deuxième tome des *Ports maritimes de la France*.

mane. Cette tour, assez élevée, est percée dans ses quatre faces de trois étages d'arcades cintrées, et terminée par un parapet sans créneaux, d'une construction moderne. — Le château de Lion, situé au milieu d'un beau parc, est d'une grande élégance. On remarque surtout dans cette construction du XVI[e] siècle, un charmant pavillon à toits pyramidaux, qui porte aux angles des tourelles en encorbellement.

CHAPITRE II.

DE LUC A COURSEULLES.

Langrune.

La commune de Langrune est un lieu fort ancien, dont il est fait mention dans les chartes du Moyen-Age, sous différents noms qui ont fourni un vaste champ de conjectures aux étymologistes. Huet, dans les mots *Lingronia* et *Lengronia* (employés dans les chartes du XIIIe siècle), réussit à trouver le même nom que celui de Grœnlande, qui signifie, selon lui, *terre verte*. Avec moins d'imagination et plus de vraisemblance, l'abbé de La Rue voit dans cette commune le *grannona*, port du *littus Saxonium*. En effet, Langrune s'est plutôt fait remarquer, de tout temps, par l'industrie de la pêche que par les verts pâturages dont voulait le doter un étymologiste à outrance. Dès le XIIe siècle, ses habitants payaient la dîme de pêche à l'abbé de Troarn.

Plus tard les lois sur la pêche s'adoucirent et parurent faire un sort meilleur aux marins. Mais, en réalité, c'était un dédale au milieu duquel l'arbitraire trouvait toujours son compte. Un rapport du commencement du XVIIIe siècle en fait foi.

« Les pêcheurs assemblés sur les grèves, dit le rapport de « la visite dans l'amirauté d'Ouistreham, nous ont représenté « que la personne qui possède la seigneurie de la paroisse « (Langrune) prétendait s'attribuer les poissons qu'ils pou- « vaient prendre à leur côte ; qu'un souffleur qui y était, « ayant paru, plusieurs pêcheurs et matelots, au risque de « leur vie, s'étaient embarqués dans leurs bateaux et l'a- « vaient pris à coups de harpons, et dont le seigneur, qui « avait voulu s'en emparer, leur avait fait un procès à l'ami- « rauté, où il avait langui pendant plus de huit mois, et « qu'il leur en avait coûté plus de 80 fr. de frais. Nous les « avons avertis que la pêche était libre, que tous les pois- « sons pris dans leurs filets ou arrêtés par leur industrie, « leur appartenaient sans difficulté, conformément à ce que « l'ordonnance a décidé sur ce fait. »

« L'avertissement avait du bon ; mais il était dérisoire de

dire à ces pêcheurs que les poissons arrêtés par leur industrie leur appartenaient *sans difficulté*, quand ils venaient de payer 80 fr., somme énorme à l'époque, pour les frais d'un procès dans lequel leur droit était évident [1]. »

Cette pêcherie, qui a de si beaux quartiers de noblesse, ne paraît pas avoir conservé son ancienne importance. Les quelques barques de Langrune suffisent cependant à animer sa petite rade et à l'approvisionner d'excellent poisson.

La commune de Langrune, située à 17 kilomètres de Caen, se compose de 1042 habitants; mais cette population sédentaire s'accroît d'un nombre considérable d'étrangers, pendant la belle saison. L'établissement de bains de mer met à leur disposition des tentes qu'on dresse devant l'hôtel Bellevue, au bord de la grève.

L'église est remarquable par ses dimensions et par son architecture. Elle est en entier du XIIIe siècle ou au moins du XIVe. La nef est accompagnée de bas-côtés et éclairée par des fenêtres étroites, en forme de lancettes. Les chapiteaux de l'intérieur de l'abside sont très-élégants. La tour, composée de deux étages que termine une pyramide allongée en pierre, est assise sur le transept. A l'extérieur, on est frappé par l'élégance de ses moulures et par la délicatesse des fleurs crucifères qui garnissent l'intérieur des fenêtres. Les quatre clochetons, qui accompagnaient la pyramide à jour, ont été malheureusement détruits. Le portail occidental est précédé d'un porche voûté en pierre.

C'est devant Langrune, assez loin dans la mer, que commence le long rocher du Calvados qui a donné son nom au département.

En novembre 1840, un *Hyperoodon Butskopf*, énorme cétacé, que les savants considérèrent longtemps comme une baleine, échoua sur la plage de Langrune. Le squelette complet de cet individu, monté par M. Eudes-Deslongchamps, est conservé dans le Musée d'histoire naturelle de Caen.

Saint-Aubin-sur-Mer.

Le hameau de Saint-Aubin portait sur les anciennes cartes le nom de *camp romain*, et la falaise, qui s'avance un peu dans la mer, s'appelait *cap romain*; elle se nomme aujourd'hui le *castel*. Ces noms ont conservé le souvenir du camp que les Romains avaient établi entre Bernières et Saint-Aubin, pour garder l'embouchure de la Seulles.

1. *Revue Coloniale et Maritime*, tome XII.



L'établissement devait être assez important puisqu'il y avait, à quelque distance, un lieu de sépulture, un monticule que l'on appelait *Saint-Aubin*. Quand on nivela ce terrain, à l'époque de la Révolution, on y trouva des cercueils en pierre et des pièces d'or et d'argent. Dans la même falaise, on découvrit, depuis, des vases, des cuillers, une meule à broyer du grain, des ossements, des briques, des tuiles, de la poterie, du ciment romain et sept médailles renfermant entre elles un espace de trois siècles environ, depuis l'avénement de Claude jusqu'à la mort de Constantin-le-Grand.

Le produit de ces fouilles prouve, autant qu'un parchemin par devant tabellion, l'antiquité de Saint-Aubin, qui vécut pourtant sans histoire et resta longtemps à l'état de simple hameau dépendant de la commune de Langrune. Aujourd'hui Saint-Aubin a conquis sa personnalité municipale et compte une population sédentaire de 950 habitants. Sa jolie plage est fréquentée par de nombreux baigneurs, qui peuvent assister tous les ans à une fête nautique donnée par une Société de régates.

L'église de Saint-Aubin est moderne et construite dans le style gothique.

C'est à Saint-Aubin que naquit, en 1651, Jean-Baptiste Couture, traducteur et écrivain français, qui occupa la chaire d'éloquence au collége royal, et fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Couture a laissé peu d'écrits, et il est moins connu aujourd'hui par ses ouvrages que par la singularité des événements de son enfance. Suivant l'éloge que de Boze fait de Couture dans le tome VII de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, le futur académicien serait né sur l'océan dans les horreurs d'une tempête, à laquelle sa mère et lui n'avaient échappé que par une sorte de miracle. Plus tard, son père s'étant remarié, l'enfant, âgé seulement de six ans, aurait été l'objet des persécutions de sa belle-mère, qui trouva le moyen de le faire passer pour mort et de l'envoyer au Canada, où il fut abandonné sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Son retour en France aurait été accompagné de circonstances qui tenaient du prodige.

Bernières-sur-Mer.

En sortant de Saint-Aubin, le chemin de fer se rapproche du rivage et finit même par passer sur les dunes, si bien que, dans les grandes marées, les vagues peuvent jeter quelquefois leur écume jusque dans les wagons. A ce spectacle, qui frappera l'imagination du plus grand nombre, se joindra

bientôt pour d'autres l'attrait d'une curieuse étude. En effet, de Saint-Aubin à Courseulles, les terrains marécageux qui suivent, à une distance très-rapprochée, la ligne des dunes, ont été, à diverses époques, le théâtre d'une révolution géologique. On y voit une chaîne irrégulière, mais non interrompue, de flaques d'eau qui s'étendent invariablement dans une longueur parallèle au rivage. Ce sont là les débris de l'ancien lit de la Seulles. Cette rivière, jusqu'au moment (en 1830) où l'on fixa son lit par les premiers travaux du port de Courseulles, s'est signalée par les débordements les plus fantaisistes.

On a dit qu'à une époque, dont il est difficile de fixer la date, la Seulles, après avoir baigné le pied du château de Courseulles, dirigeait son cours, de l'ouest à l'est, pour aller se jeter dans la mer, à Bernières, où elle formait un port. L'existence de ce port, sinon son importance, est en effet attestée par plusieurs documents écrits. Au XVIe siècle, par exemple, on le trouve mentionné dans une charte du roi Henri II, en faveur de l'abbaye de Montebourg, et aussi dans les *Recherches et Antiquitez* de M. de Bras, publiées en 1588. Mais ce qui nous paraît moins prouvé, c'est que la Seulles n'eût pas, comme aujourd'hui, son embouchure à Courseulles. Il nous semble au contraire résulter de l'examen comparatif des anciennes cartes, et notamment de la *Description particulière du diocèse de Bayeux*, par Jean Petite (1675) et de la *Carte topographique* du même diocèse, par l'abbé Outhier (1736), que le cours principal de la Seulles s'est toujours jeté à la mer — sauf des variations de quelques centaines de mètres — à l'endroit où elle a aujourd'hui son embouchure. Un bras seulement de la rivière se serait formé près de cette embouchure, pour aller de là jusqu'à Bernières, tantôt obstrué par la mer qui franchissait les dunes, comme dans la tempête de 1613, tantôt, au contraire, rouvert et dégagé par une autre tempête, comme en l'année 1735, pendant laquelle, dit M. Bisson [1], « un ouragan qui dura « deux jours, les 9 et 10 janvier, poussa la mer avec tant « de force et en si grande abondance dans les terres que « les eaux, se rassemblant dans le canal bouché, rouvrirent « en s'écoulant le havre de Bernières. »

Ces tempêtes n'étaient pas moins fréquentes que furieuses. Un an après l'ouragan de 1613, qui avait comblé le port de Bernières et détruit ses magasins, une autre tempête, en 1614, rompt les dunes entre Graye et Courseulles, et mine tellement le terrain jusqu'à la Seulles, que le lit principal de cette

1. Mémoire de M. Bisson : *Quels changements la mer a-t-elle opérés sur le littoral des départements du Calvados et de la Manche?* Mémoires de l'Académie de Caen, 1811.

rivière prend un nouveau cours par cette ouverture. C'est sans doute à la suite d'un de ces terribles coups de vent, que fut jetée sur le rivage de Bernières, la baleine dont M. de Bras parle si naïvement dans son livre des *Recherches*. « L'on dit de grande antiquité, que audit Bernières, demeura « sur le sable une grande Ballaine, dont fut fait ce petit dicton :

« *A Bernière sur la mer, fut prise la grand Ballaine*
« *De cinquante pieds de lay, la longueur n'est pas vilaine.* »

La commune de Bernières était destinée aux plus rudes épreuves. Ruinée à maintes reprises par des tempêtes, dont l'une, en 1638, la menaça d'une submersion totale, elle eut aussi à subir l'épreuve du feu. En 1578, un incendie la détruisit en entier. Des maladies épidémiques ou contagieuses vinrent encore s'ajouter à ces fléaux. On voit en effet, à la date du 19 juin 1550, dans les registres du tabellionnage de Caen, que Bernières avait encore à cette époque une léproserie. En 1811, il fut aussi éprouvé par une épidémie, qui fit de grands ravages.

Il y a quelques années, on reconnaissait encore auprès de Bernières les traces visibles d'un camp romain. Au commencement du XVIIIe siècle, le comte de Caylus en avait parlé dans le *Recueil d'Antiquités*; Cassini en avait marqué l'enceinte sur sa carte; avant eux l'abbé Jean Petite l'avait figuré déjà, en 1675, sur sa carte du diocèse de Bayeux. Des découvertes successives d'antiquités ont prouvé, d'ailleurs, qu'il existait sur la côte un grand établissement gallo-romain dont Bernières était le centre, et qui était destiné à défendre l'embouchure de la Seulles contre les invasions des Saxons, peut-être même à préparer une descente dans la Grande-Bretagne, toujours prête à se révolter contre la domination des Romains.

Un monument qui reste encore debout, dans toute sa beauté, atteste mieux encore que ces vestiges d'antiquités romaines, l'importance de l'ancien Bernières. En effet, de toutes les églises rurales du Calvados, l'église de Bernières est celle qui offre la tour la plus élevée et la plus élancée. Haute de 67 mètres, cette tour, qui date du XIIIe siècle, sert de guide aux navires en mer et appelle l'attention des artistes par la pureté de ses lignes et par l'élégance de son architecture. A sa base on remarque un porche très-léger, dont les arcades latérales sont trilobées.

La nef, en partie du commencement et en partie de la fin du XIIe siècle, présente à l'extérieur de minces colonnettes, des arcades en pointe, une corniche décorée de modillons à festons ogivés; à l'intérieur, les arcades, qui séparent les bas-côtés de la grande nef, sont ornées, les unes de frettes crénelées, les autres de simples canelures.

Sauf quelques parties restaurées, le chœur semble appartenir au XIVe siècle. Dans une chapelle de gauche, on remarque un *Crucifiement*, peinture sur bois du temps de Charles IX, et, dans le chœur, une fresque représentant la *Cène*.

Bernières eut, au Moyen-Age, une véritable importance qui fut plus tard sensiblement diminuée par la perte de son port de commerce. Nous voyons qu'en 1773, il n'avait plus qu'un petit port d'échouage pour les bateaux pêcheurs[1]. Il n'était pas cependant tout-à-fait déchu; car, il resta jusqu'à la Révolution le centre d'une des grandes divisions maritimes de l'ancienne France. *L'Inspection de Basse-Normandie*, carte manuscrite dressée par Boisard, dessinateur du duc d'Harcourt, nous apprend, en effet, que Bernières était une des 112 *capitaineries garde-côtes* de France, chargées du service militaire pour s'opposer aux descentes, et du service d'observation dans les paroisses, pour y veiller journellement. Suivant la légende de cette carte, la capitainerie de Bernières aurait été composée de 400 hommes; elle avait, comme chaque capitainerie, un capitaine général, un major général et un lieutenant général. Il y avait aussi, à Bernières, un *siége particulier* de l'Amirauté, tribunal qui prononçait ses sentences au nom du Grand-Amiral de France.

Bernières est encore aujourd'hui un bourg assez considérable; sa population sédentaire s'élevait, en 1876, à 1,130 habitants. On y voit de charmantes habitations, entourées d'arbres magnifiques, quoique le village ne soit séparé de la mer que par une distance de 500 mètres. Bernières possède un sémaphore.

Courseulles.

Le séjour des Romains à Courseulles a été prouvé par plusieurs découvertes d'antiquités. En creusant le bassin du port, en 1831, des ouvriers trouvèrent dans la tangue, à 3 mètres environ au-dessous du sol, une fort belle amphore de plus de 1 mètre de hauteur et d'une forme très-élégante. L'année suivante, dans un champ nommé le *Vieux-Clos*, un laboureur brisa avec le soc de sa charrue un vase de terre, qui contenait environ 4,000 pièces du module ordinaire du petit bronze ou billon.

« On remarquera, dit M. Gervais[2], que les plus récentes

1. Mémoire sur l'état présent des ports de la *Haute et Basse-Normandie*, par M. Gourdon de Léglisière. Tome IX du *Gouvernement de Normandie* au XVIIe et au XVIIIe siècle.

2. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome IX.



de ces médailles sont de Quintilius, qui gouverna l'empire pendant quelques jours seulement, l'an de Rome 1023 (270 de notre ère), et que par conséquent c'est à cette dernière époque qu'il faut fixer celle où ces monnaies furent confiées à la terre... Le champ dans lequel cette découverte a été faite offre de nombreux fragments de tuiles et de briques ; on y trouve également des traces de fondations à une légère profondeur. Tout annonce l'existence en ce lieu d'une habitation gallo-romaine, dont le propriétaire fut sans doute obligé d'enfouir, dans des temps de trouble et de désordre, ce trésor qu'il ne devait pas retrouver. »

Le château actuel, assez vaste, domine la partie haute du bourg de Courseulles. Il date du règne de Louis XIII et fut construit sur les ruines d'un antique manoir, qui eut tant d'assauts et de siéges à soutenir qu'il s'effondra moins sous l'action du temps que sous les coups terribles de l'ennemi. Il serait difficile, croyons-nous, de donner une histoire complète des anciens maîtres de cette résidence féodale. Quelques renseignements seulement se rencontrent, de ci de là, dans des chartes ou dans des recueils de généalogies. Ainsi une charte de Henri II (1174 à 1189) nous apprend que « Roger de « Courseulles avait affranchi les religieux de toutes coutumes « de navires dans le port de Bernières qui lui appartenait [1]. » Ce Roger de Courseulles figure aussi (sous le n° 767 du *Cartulaire normand*) comme bienfaiteur de l'abbaye de Troarn, à laquelle il donna plusieurs terres à Bernières-sur-Mer.

Au XIIIe et au XIVe siècle, l'histoire devient moins avare de matériaux et nous fournit plus d'un document sur les seigneurs de Courseulles. A la date de 1245, nous voyons que Raoul de Meullent, premier du nom, baron de Briosne et de Courseulles, « devoit le service de deux Chevaliers l'es« pace de quarante jours au temps du baon et arrière« baon, à raison de son fief de Courseulles [2]. » Raoul de Meullent, second du nom, appelé par Philippe-le-Bel, pour l'accompagner à la guerre de Flandre, se signala par sa valeur à la bataille acharnée de Mons-en-Puelle (1304). Un autre Raoul de Meullent, le troisième du nom, prit une part glorieuse à la victoire que Charles VI remporta, en 1382, à Rosbecque, sur les Flamands révoltés. Mais ce qui l'honore le plus aux yeux de la postérité, c'est la persécution qu'il subit à cause de son patriotisme. « Nous apprenons d'un « rolle de la Chancellerie de Normandie, dit La Roque, que « Henry cinquiesme, Roi d'Angleterre et usurpateur de la

1. *Droit de mer en Basse-Normandie au moyen-âge*, par M. G. Dupont.

2. Voir, pour tout ce qui concerne la famille de Meullent, l'*Histoire de la maison de Harcourt*, par André de La Roque, livre second.

« Couronne de France, la cinquiesme année de son usurpa-
« tion, confisqua tous les seigneurs de Normandie qui
« avoient pris le parti de leur prince légitime et de leur
« nation ; et entre autres il y a un article qui contient qu'il
« donna à Hortaut de Vauclox, Chevalier Anglois, le Chas-
« teau et Baronnie de Courseulles, avec toutes les terres qui
« avoient appartenu à Raoul de Meullent... »

Après l'expulsion des Anglais, le château de Courseulles fut restitué à la famille de Meullent. Mais, par le mariage d'une certaine Perrine de Meullent, l'antique manoir devint bientôt la propriété de la famille de Rosenivinen. Les nouveaux barons de Courseulles, issus d'une ancienne maison de Bretagne, se montrèrent cependant plus processifs que leurs alliés normands; et le pays, qui avait entendu jusqu'ici le glorieux cliquetis des épées, assista bientôt aux exploits moins nobles de la procédure. En 1505, l'Echiquier nous montre : « Damoiselle Françoise de Rosenivinen, Dame de « Courseulles, en procès avec Maistre Jean de Montallais, « curé de S. Aubin de Sermentot. » Puis ce sont, au XVIe siècle[1], d'interminables procès entre la ville de Caen, à l'occasion des taxes que les barons de Courseulles levaient sur le commerce maritime.

L'humeur guerrière cédant la place au besoin du bien-être, on vit s'élever, pendant le règne de Louis XIII, sur les ruines du manoir démantelé et percé à jour, de vastes bâtiments d'un caractère inoffensif. En 1728, les terres qui entouraient le nouveau château furent érigées en marquisat, en faveur de Jacques de Bellemare-Valhébert. L'habit de cour du marquis avait succédé à l'armure de fer du baron; une plateforme sans canons aux tours à machicoulis et à créneaux. Le château n'était plus, sur les bords de la Seulles, qu'une sorte de sentinelle d'honneur, et la dernière bataille qui se livra sous ses murs ne fut, en effet, qu'une guerre pour rire.

Voici dans quelles circonstances elle eut lieu. En 1778, un camp de 30,000 hommes, commandé par le maréchal de Broglie, avait été réuni à *Vaussieux,* dans les plaines situées entre Caen, Bayeux et la mer. Ce rassemblement de troupes avait pour but apparent d'essayer une nouvelle tactique et, pour but caché, de préparer une descente en Angleterre ou, du moins, d'inquiéter cette puissance. Pendant la durée du camp, une grande opération militaire eut lieu le 21 décembre. Il s'agissait du passage de la Seulles, qui était supposée défendue par l'ennemi. Après différents mouvements, l'armée attaquante enleva les hauteurs occupées par le comte d'Egmont et le baron de Luchner. « L'armée de ceux-ci, dit

1. Voir les anciens registres de l'Hôtel-de-Ville de Caen.

M. Pezet[1], battit en retraite par Sainte-Croix et Banville, passa la rivière sur un pont construit et jeté par les troupes du génie, prit position, la droite appuyée au château de Courseulles, et la gauche sur la rivière vers Reviers. Dans cette position elle repoussa les efforts de l'armée attaquante. Ces manœuvres furent très-belles et très-applaudies par les militaires. La retraite, surtout, fut très-louée pour l'ordre dans lequel elle se fit; l'artillerie tirait encore à Sainte-Croix-sur-Mer, lorsque la tête de la division du comte d'Egmont arrivait aux hauteurs de Courseulles. »

L'histoire du port de Courseulles ne serait pas moins curieuse à étudier que celle de son château. Malheureusement, les documents ne sont pas moins rares pour l'une que pour l'autre. On a dit que l'origine du port de Courseulles devait remonter seulement à l'année 1610, date d'une violente tempête qui aurait comblé l'ancien lit de la rivière et forcé la Seulles à se former une nouvelle embouchure entre les communes de Graye et de Courseulles. Dans notre notice sur Bernières, nous avons donné les raisons qui nous font croire, au contraire, que le cours principal de la Seulles s'est toujours jeté à la mer, — sauf des variations de quelques centaines de mètres, — à l'endroit où elle a aujourd'hui son embouchure. A ces raisons s'ajoute une date certaine, une date écrite. Voici, en effet, ce que dit l'abbé de La Rue, dans le tome II de ses *Nouveaux essais sur Caen*.

« Il résulte des actes de cette année [1390], que les ports de Bernières, de *Courseulles* et de Heurtaut, près Asnelles, avaient quelque importance, et que le roi, pour y percevoir les droits, les avait réunis à la Prévôté de Caen; mais, par un arrêt de l'Echiquier, rendu contre le roi, le seigneur de Courseulles fut déclaré seul fondé à percevoir ces droits, de manière que les revenus de la Prévôté furent considérablement diminués pour le domaine; il paraît que chaque navire, venant au port de Caen, payait au moins trente francs, et que le seigneur de Courseulles ne prenait que dix sous pour chaque cargaison; alors ses ports furent plus fréquentés, et ils fournissaient Caen, Bayeux et Saint-Lo, etc. »

On nous objectera que le port de Courseulles, avant la tempête de 1610, n'est mentionné qu'une fois, tandis que celui de Bernières est, au moyen-âge, l'objet de transactions et de procès dans un grand nombre de chartes. Les variations modernes de l'embouchure de la Seulles se chargeront de répondre à cette objection. Hier creusée par la mer, aujourd'hui remplie de sable par elle suivant les caprices du flot et des vents, l'embouchure de la rivière, avant les

1. *Bayeux à la fin du* XVIII*e siècle.*

travaux du port actuel, offrait tantôt un asile sûr, tantôt une passe dangereuse ou impraticable.

C'est ainsi qu'en 1829 la Seulles, qui recevait autrefois des bâtiments d'un tirant d'eau de 2 et 3 mètres, se trouva tellement encombrée par les sables, que ces mêmes navires furent obligés de rester au large et d'y débarquer leurs cargaisons. Ce qui s'est passé de nos jours a dû certainement arriver au moyen-âge. Et, à cette époque, il a bien pu se faire que le port de Bernières fût plus régulièrement praticable que celui de Courseulles.

En 1740, le port de Courseulles servit d'abri à un corsaire espagnol. « Nous avons ici sur notre côte, écrivait de Sommervieu l'évêque de Bayeux, un armateur espagnol qui donne la chasse aux vaisseaux anglais et gêne beaucoup leur commerce dans la Manche; il a déjà pris 4 de leurs vaisseaux marchands. Son bâtiment est une demi-galère à 16 rames, 8 de chaque; il n'y a qu'un pont; *il ne prend que 4 pieds d'eau*, il a 3 voiles, 8 pièces de canon et 40 hommes d'équipage; chaque homme à 5 coups à tirer, un sabre, une hache et une espèce de massue formée par 2 balles ramées de la pesanteur de 6 livres...... On arme 2 bâtiments en Angleterre pour lui donner la chasse. Il est venu, il y a 8 jours, pour faire de l'eau à Courseulles[1]. »

Ce fut un grand honneur pour un si petit port, de recevoir une sorte de navire de guerre; car l'embouchure de la Seulles, au XVIII[e] siècle, ne servait de refuge qu'aux bateaux pêcheurs de la côte, à de faibles barques et à de petites chaloupes, qu'on tirait à sec au retour de la pêche[2].

Quoique le port de Courseulles fût encore en 1790 dans un état assez précaire, il excita l'envie de certains de ses voisins. Ce gros petit événement pourrait se mettre en fable avec cette morale, que si modeste qu'on soit, on ne saurait être à couvert des jaloux. Un beau matin, les habitants de Courseulles, en se réveillant, ne virent plus, — peu s'en fallait du moins — leur rivière. Comme ils étaient habitués aux variations de la Seulles, ils crurent qu'elle avait fait l'école buissonnière selon son usage, à quelques centaines de pas de son lit ordinaire. Mais, cette fois, le caprice était trop fort. Aucune trace de la Seulles, plus rien, et, partant, plus même la ressource de se jeter, de désespoir, à la rivière!

Cet incident tragi-comique est ainsi raconté par M. Gohier-Daingleville, lieutenant-général de l'Amirauté de Caen, dans

1. *Mémoires du duc de Luynes,* tome III, p. 251.

2. *Etat présent des ports et côtes de Normandie,* par Gourdon de Léglisière, 1773.—*Observations sur le commerce de la Basse-Normandie,* lues par M. Lefebvre, le 28 octobre 1789, dans l'Assemblée de MM. les Consuls de Caen.



une lettre, du 21 avril 1790, adressée à M. le comte de la Luzerne[1].

« Monseigneur,

« Je dénonce à votre justice une entreprise formée contre « les marins et les habitants du port de Courseulles dépen- « dant de votre amirauté. C'est à leur nom que je réclame « votre autorité pour suspendre l'effet d'une voie de fait qui, « si elle eût eu son entière exécution, mettrait à la mendicité « une quantité considérable de marins, ruinerait plusieurs « paroisses, ferait même, je puis l'avancer, un tort réel à la « capitale. Tous ces motifs sont sans doute bien puissants « pour intéresser Votre Grandeur et mériter toute son atten- « tion. Je vais entrer en détails.

« Les seigneur et habitants de Graie, amirauté de Bayeux, « avaient depuis longtemps conçu le projet, au moyen d'une « tranchée, de changer le cours de la rivière de Seulles qui « règne également le long de ladite côte de Graie et de lui « procurer par ce moyen une embouchure à la mer pour, « dans cette paroisse, y établir un port; entreprise qui leur « paraissait d'autant plus facile qu'à l'aide d'une centaine « d'hommes, en une nuit, l'ouvrage pourrait avoir son « exécution. Mais n'allez pas, Monseigneur, vous y laisser « surprendre. Ce projet est facile, mais il ne peut avoir lieu « sans opérer la ruine de près de trois mille hommes précieux « à l'Etat, sans anéantir une branche de commerce impor- « tante encore plus que jamais dans un temps où une « Révolution inopinée le fait languir, si je ne dis plus. Par « ce changement projeté et entrepris, ainsi que je vais vous « en faire part ci-après, les parcs construits à grands frais « pour la conservation des huîtres seraient totalement dé- « truits; la mer n'y séjournerait plus ainsi que dans le port « qui serait anéanti, et s'il fallait que le malheureux reste « des marins voulût encore faire quelque commerce, ils « seraient forcés de réfugier leurs bateaux dans le port de « Graie qui serait éloigné de leur domicile d'une lieue; ce « qui nécessairement leur en rendrait l'usage impraticable, « en les mettant dans l'impossibilité de veiller aux avaries « qui leur arrivent fréquemment.

« La paroisse de Graie ne pourrait jamais retirer la même « utilité d'un port que celle de Courseulles, tant par sa posi- « tion que par le petit nombre d'habitants qu'elle renferme « et parmi lesquels il existe peu de marins, puisqu'il ne s'y « fait aucun commerce et même, je le pourrais dire, aucune « pêche avec bateaux.

1. Lettre inédite, copiée aux Archives du Calvados, et communiquée par M. Houdan.

« C'est cependant au préjudice de toutes ces considéra-
« tions que, dimanche dernier, le s[r] curé de la paroisse de
« Graie, à la tête des habitants, a tenté furtivement et pen-
« dant la nuit de mettre ce projet ruineux à exécution. La
« bonne chère et le vin ne furent pas épargnés, un veau
« tué tout exprès, ainsi que quantité d'autres viandes, un
« tonneau et du pain en abondance furent distribués aux tra-
« vailleurs. L'ouvrage avançait déjà lorsque les intéressés à
« la chose contraire en eurent connaissance; la cloche
« sonne, la caisse bat: les femmes, les enfants et les vieil-
« lards s'assemblent, car il faut remarquer que tous les ma-
« rins sont partis à la pêche du maquereau. Ils se portent
« au lieu du travail: l'atelier s'enfuit à leur aspect et l'ou-
« vrage déjà fait en un clin-d'œil est détruit. Les choses en
« cet état, les habitants de Courseulles font nuit et jour sen-
« tinelle et attendent les ordres les plus prompts pour ras-
« surer leur tranquillité et leur fortune.

« Dans tous les cas, je ne puis concevoir que l'on ait osé,
« sans des ordres supérieurs, qui ne doivent émaner que de
« vous, former une entreprise et commettre une voie de
« fait des plus condamnables et contre les fauteurs de la-
« quelle vous ferez sans doute informer. Je tiens ces der-
« niers détails d'un des huissiers de ce siége, résidant dans
« le port même de Courseulles et que j'ai chargé de m'ins-
« truire de tout ce qui pourra se passer aux fins d'être tou-
« jours en état de vous en rendre compte... »

Le 20 mai 1790, M. le contrôleur général transmit copie de cette lettre à l'intendant de Caen, en le priant d'examiner l'affaire et de donner son avis. Le 6 juin, l'intendant répondit au contrôleur général que les faits signalés étaient vrais; que sans l'arrivée des habitants de Courseulles, l'entreprise eût été accomplie. Pour prévenir le retour de pareilles tentatives, l'intendant pense qu'il serait à propos d'obtenir un arrêt du conseil ou une décision de l'Assemblée nationale.

Après avoir défendu leur rivière contre les tentatives de détournements des habitants de Graye, les marins de Courseulles furent moins heureux quand il s'agit de lutter contre les empiètements d'un voisin qui ne relève d'aucun tribunal. La mer, en effet, de complicité avec les vents, porta les plus graves préjudices à la prospérité du port de Courseulles. La Seulles qui, en 1815, se jetait à 150 mètres environ à l'ouest de son embouchure actuelle, en 1823 se trouva reportée à 100 mètres plus loin du même côté. A ces variations incessantes, se joignait l'inconvénient de l'accumulation des sables, qui défendaient souvent l'entrée du port et obligeaient les navires à rester échoués sur la plage. Menacés d'une ruine certaine, les négociants et pêcheurs de la loca-

lité se décidèrent, en 1824, à réclamer des améliorations pour le port de Courseulles. Leurs vœux furent exaucés, et une loi du 29 juillet 1829 autorisa le gouvernement à pourvoir à l'exécution des travaux au moyen d'une concession à perpétuité.

Les travaux exécutés par les concessionnaires, ayant été reconnus insuffisants, une loi du 3 juillet 1846 autorisa le rachat du port de Courseulles, moyennant une somme totale de 300,000 fr. qui fut payée dans l'année même. Les travaux commencés par l'Etat, à la fin de 1847, ont été achevés en 1876.

« Le port se compose d'un chenal, maintenu entre deux jetées en charpente, d'un avant-port et d'un bassin à flot communiquant avec l'avant-port par une écluse, à une seule paire de portes d'ebbe, sur laquelle est établi un pont tournant [1]. Ses jetées ont une hauteur d'environ 6m24 au-dessus des basses mers. L'avant-port présente, entre l'extrémité des jetées et l'écluse, une longueur de 580 mètres et une largeur maxima de 44 mètres. Le bassin à flot a une longueur de 292m55 et une largeur de 56 mètres; sa tenue d'eau normale est de 3m31.

« Le commerce du port de Courseulles a pris depuis longtemps un développement assez considérable, eu égard à l'industrie des huîtres. A cette industrie sont venues rapidement se joindre les importations de houilles, bois du Nord, poissons de mer et guanos. L'exportation est toujours restée peu importante et restreinte à un petit trafic de sel marin et de boissons (cidres et eaux-de-vie).

« Le mouvement du port de Courseulles est desservi par le bassin à flot et surtout par l'avant-port, lequel est plus commode pour les bâteaux de pêche, qui apportent la partie importante du trafic. Le bassin à flot peut contenir 50 navires, et l'avant-port 25, d'une jauge moyenne de 35 tonneaux. Le tirant d'eau moyen de ces bâtiments est 2m60; le maximum varie de 3m70 à 4 mètres. Le mouvement du port, en 1873, a été représenté par les chiffres suivants: 463 navires de commerce et 2,076 navires de pêche.

« Les huîtres, qui constituent d'ailleurs l'élément le plus important du trafic du port, représentent une valeur annuelle qui a varié, dans ces derniers temps, d'environ 900,000 fr., en 1872, à 3 millions de francs, en 1869. »

Deux raisons ont fait de Courseulles un marché important pour le commerce des huîtres: d'abord, la nature du terrain composé d'une épaisse couche d'argile bleue imperméable,

1. Nous empruntons ces renseignements et les détails statistiques, qui suivent, à la notice de M. Boreux, publiée dans le 2e tome des *Ports maritimes de la France.*



dans laquelle on peut pratiquer de petits bassins étanches, appelés *parcs*, où l'on fait subir aux huîtres une dernière préparation; puis la position même du bourg, situé à peu près à égale distance de la baie de Cancale, lieu de la pêche, et de Paris, centre principal de la consommation. Cette industrie de Courseulles doit remonter assez haut dans le passé. Une note de M. Bisson nous apprend que, vers la fin du XVIIe siècle ou le commencement du XVIIIe, ce commerce était affermé par l'Etat à des traitants. « Il y avait autrefois, « dit-il [1], un petit hâvre à Bernières, formé par un bras de « la Seule, qui se divisait tout près de son embouchure; « mais un traitant qui avait mis en parti le commerce des « huîtres, le détruisit en bouchant ce bras. » Il ne fallut rien moins qu'un ouragan (le fameux ouragan de 1735), pour détruire le travail de ce tout-puissant financier.

La tempête révolutionnaire de 93 ayant, à son tour, définitivement balayé les traitants,—ces honorables gens d'affaires flétris par Colbert,—la commune de Courseulles rentra dans ses droits et se chargea de diriger elle-même ses affaires. En vertu de la loi sur le partage des biens communaux, le Conseil général de la commune se réunit le 18 août 1793 et, après plusieurs délibérations, décida que les parcs à huîtres ne seraient point vendus, mais affermés au profit de la commune. Depuis, par un long usage ou par suite de ventes, les parcs sont devenus des propriétés particulières. En 1826, Courseulles renfermait plus de deux cents parcs. Ces réservoirs d'eau salée que le voyageur rencontre à chaque pas, en se promenant dans Courseulles, attireront d'abord son attention par leur nombre, puis sa curiosité par les soins extraordinaires que réclament les précieux mollusques qui les garnissent.

« Que le plus petit grain de sable entre dans l'intérieur de l'huître, dit P.-A. Lair [2], qu'elle soit renversée sur la valve supérieure, il n'en faut pas davantage pour lui donner la mort. Un seul morceau de chaux peut empoisonner un parc... Autant l'eau de la mer est salubre aux huîtres, autant l'eau de rivière leur est funeste. Bomare assure que les huîtres aiment l'eau douce. S'il eût consulté l'homme le plus ignorant de Courseulles, il lui eût répondu que l'eau douce leur était mortelle. La pluie même leur est nuisible. L'expérience a malheureusement trop appris aux habitants de cet endroit, que dès que la Seule pénètre dans leurs parcs, elle y occasionne les plus grands dommages; l'huître enfle et meurt

1. *Changements opérés par la mer sur le littoral du Calvados*, publié dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1811.

2. *De la pêche, du parcage et du commerce des huîtres...* par M. Lair. *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, t. XV, p. 403 et suiv.

en peu de jours. Il est tel débordement qui a causé aux Courseulais pour deux cent mille francs de perte.

« Le froid ne leur est pas moins funeste. Il n'y a d'autre remède, en cas d'inondation ou de gelée, que de porter le huîtres en pleine mer [1].

« Si l'on doit se montrer difficile sur le choix d'un parc, il ne faut pas être moins attentif à soigner les huîtres. Les matelots qui vont les chercher à Cancale ne se chargent, pour l'ordinaire, que du transport. D'autres hommes, connus sous le nom d'*amareilleurs*, s'occupent du parcage, état qui exige beaucoup de soin, surtout lorsque les huîtres viennent directement de la baie de Cancale. L'amareilleur est forcé de les visiter tous les jours, d'ôter celles qui sont mortes, de changer souvent les autres de parc et de prendre garde, en les retirant avec le râteau, d'enlever les barbes; car, dès qu'elles ne peuvent plus fermer hermétiquement leurs valves, elles périssent.

« Les huîtres ne sont jamais vertes, quand on les apporte de Cancale. Elles ne le deviennent que par la précaution de ne point laisser entrer d'eau de la mer dans le parc; car elles ne verdissent point en pleine mer, et même par le renouvellement des réservoirs, elles reprennent insensiblement leur couleur blanche. Les amareilleurs ont donc soin d'interrompre toute communication avec la mer; c'est par là qu'ils commencent; et ils connaissent qu'une fosse est propre à recevoir les huîtres, quand les petits cailloux se tapissent en vert. Il suffit de les laisser quelques jours dans le parc pour leur donner une nuance de verdure; mais si on la désire plus foncée, il faut un mois.

« Quand elles deviennent très-vertes, les amareilleurs disent quelquefois qu'elles *ont bien pâturé*; et plusieurs personnes croient réellement que ce coquillage se nourrit d'herbes dans le parc. Il n'est pas de conte que l'on n'ait répété à ce sujet. En 1778, lors du camp de Vaussieux, une foule de gens de la cour et de Paris, attirés à Courseulles par la curiosité, furent très-surpris que l'on ne nourrît pas les huîtres avec des herbes vertes très-chères, comme on le leur avait fait croire. En les voyant renfermées dans des réservoirs dont l'eau stagnante leur paraissait fétide, ils s'imaginèrent que l'huître devait s'altérer; et passant rapi-

1. On les y porte aussi quand la chaleur est trop forte. Il existe en effet devant Bernières un rocher plat, abrité par les hauts rochers du large, où les marchands déposent quelquefois des huîtres en été, quand les eaux sont trop chaudes dans les parcs; elles y prennent une qualité supérieure, et les petites huîtres y grandissent comme dans la baie de Cancale. *Lettre du maire de Courseulles au préfet* du 21 juillet 1828.



dement d'une erreur à une autre, il n'en fallut pas davantage pour les dégoûter d'un aliment reconnu d'ailleurs très-salubre. »

Si les huîtres demandent beaucoup de soin dans les parcs, elles n'exigent pas moins de précautions dans le transport. Autrefois, la difficulté des communications rendait le principal commerce de Courseulles plus funeste que lucratif. « Ce n'est qu'à très-grands frais et avec des peines in« croyables, disait un procès-verbal[1] de décembre 1790, que « les voitures peuvent se rendre à Caen; obligées de divaguer « dans les campagnes lorsque les chemins sont impraticables, « 12 et 15 chevaux suffisent à peine à traîner des voitures « que 4 conduisent aisément dans les grandes routes; ils « occasionnent par là une très-grande perte aux propriétaires « bordiers, dont ils ravagent les terrains. » En 1826, les chemins ayant été améliorés, le transport de Paris à Courseulles avait lieu en 7 jours par des voitures ordinaires, et en trois seulement par des accélérés. On essaya, vers 1838, du transport par eau, avec des *parcs flottants*, bateaux destinés à porter à Paris les huîtres dans de l'eau de mer. L'établissement du chemin de fer de Caen à Courseulles, en assurant la rapidité des transports, devra concourir à la prospérité de la plus importante industrie de Courseulles. Cependant cette prospérité ne semble pas être la conséquence nécessaire de la promptitude et de la facilité des transports; car, en 1826, le nombre des huîtres parquées à Courseulles était évalué à 60 millions, tandis qu'en 1875 les parcs n'ont reçu que 9,724,800 huîtres, dont 882,600 pêchées dans la mer littorale.

Après son château, qui se recommande par sa situation pittoresque plutôt que par son architecture, Courseulles n'offre aucun monument digne d'être visité. Son église, toute moderne et surmontée à l'ouest d'un petit dôme en forme de cloche, n'offre aucun intérêt; elle possède cependant un beau cadre du XVIIIe siècle, qui renferme un Christ en ivoire.

Le bourg de Courseulles est situé à 18 kilomètres de Caen; sa population sédentaire s'élevait, en 1876, à 1,603 habitants. *L'établissement des bains* a été fondé sur la rive gauche de la Seulles, dans l'*Ile de Plaisance*, où l'on voyait autrefois de beaux jardins avec jets d'eau, petits ponts pittoresques et rivières artificielles, qui attiraient un grand nombre de promeneurs.

1. *Procès-verbal des séances de la seconde session du Conseil général de l'Assemblée administrative du département du Calvados.* Caen, Le Roy, 1790, p. 226.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

ABRÉGÉS HISTORIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉDIFICES RELIGIEUX.



Pages

TROISIÈME PARTIE.

ÉDIFICES CIVILS.

QUATRIÈME PARTIE.

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES. — ENVIRONS DE CAEN.

CINQUIÈME PARTIE.

ITINÉRAIRE DU CHEMIN DE FER DE CAEN A LA MER.

CAEN — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE E. VALIN

